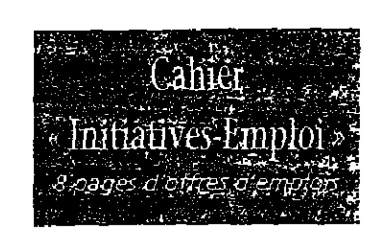
هكذا من الأصل

Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15878 – 7 F — MERCREDI 14 FÉVRIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La moitié des régiments de l'armée de terre pourraient être supprimés

La dissolution de la principale composante française de l'Eurocorps est à l'étude

UN CONSEIL DE DÉFENSE, réuni le 22 février à l'Elysée sous la présidence de Jacques Chirac, devrait examiner le projet de professionnalisation progressive de l'armée de terre. Ce projet conduit, selon les études menées par les états-majors, à une réduction drastique des effectifs et des régiments, près de la moitié pour les premiers, plus de la moitié pour les seconds. La suppression de la 1re division blindée, stationnée en Allemagne, principale composante française de l'Eurocorps, est envisagée, ainsi qu'une forte diminution de la présence militaire française outre-mer, principalement en Afrique.

Selon ces études, l'armée de terre devrait être ramenée à 83 régiments, au lieu des 186 qu'elle aligne en 1996. Ce nouveau modèle donne la priorité aux forces dite de *« projection »* qui peuvent être engagées sur des théâtres d'opérations extérieurs. L'armée de terre serait ainsi composée de *« réservoirs de forces »* interarmes dans lesquels les états-majors puiseraient selon la nature des missions. La disponibilité nécessaire des effectifs rendrait obligatoire l'appel à des soldats de métier, à des engagés ou à des recrues volontaires pour un service national de longue durée.



Les études les plus lourdes de conséquences politiques concernent l'Eurocorps et l'Afrique. Le projet prévoit de ramener de 33 000 à 25 000 le nombre des militaires affectés outre-mer. Ils seraient déployés sur trois bases principales en Afrique ainsi qu'aux Antilles, à la Réunion et en Polynésie. Les quatorze régiments de la 1re division blindée implantée en Allemagne seraient rapatriés en France avant d'être dissous. Cette division comprend 21 600 hommes. Elle est l'une des pièces maîtresses de l'Eurocorps qui rassemble aussi des unités allemandes, espagnoles et belges. Ce projet n'a pas encore été soumis au Conseil franco-allemand de sécurité créé en 1988.

Après les conseils de défense précédents, consacrés à la dissuasion et au montant annuel des crédits militaires, le gouvernement s'estime en mesure de soutenir, à la mi-mars, à l'Assemblée, un débat d'orientation destiné à préparer la présentation, en juin, au Parlement, d'une nouvelle loi de programmation militaire couvrant la période 1997-2002. A cette occasion, le chef de l'Etat pourrait intervenir, au mois de mars, pour expliquer ses grands choix de défense.

Lire page 7 et la chronique de Pierre Georges page 32

L'Allemagne réforme les retraites pour défendre l'emploi

LES PRINCIPAUX représentants des partenaires sociaux se sont entendus avec le gouvernement allemand, lundi 12 février, sur les grandes lignes d'une réforme des retraites. Il s'agit de garantir l'avenir de centaines de milliers de personnes : les chômeurs de plus de 55 ans. L'âge de la pré-retraite est désormais porté à 63 ans. Les salariés qui voudront continuer à toucher leur retraite à partir de 60 ans devront accepter une diminution de leur allocation de 3,6 % par an et les entreprises ne pourront plus mettre au chômage des salariés de plus de 55 ans. Par ailleurs, le patronat de la métallurgie d'Ile-de-France vient d'adopter un document préconisant de substituer à toutes les aides actuelles à la réduction du temps de travail une mesure unique : la baisse des cotisations patronales proportionnelle à la diminution du temps de travail.

Lire page 4

La mortalité liée au sida augmentera en France jusqu'en 1997

SELON UN RAPPORT de l'Institut national d'études démographiques rendu public mardi 13 février, le nombre de personnes qui, chaque année en France, meurent des suites du sida va continuer à augmenter jusqu'en 1997. 6 500 malades devraient mourir du sida l'an prochain. Selon l'INED, entre 2 000 et 4 000 personnes sont contaminées tous les ans par le virus du sida. De 1989 à 1991, dans la tranche d'âge des 25-49 ans, le sida a accru la mortalité masculine de près de 50 % dans les professions de l'information, des arts et du spectacle.

Par ailleurs, la prise de position des évêques français jugeant *« nécessaire »* l'usage du préservatif, saluée par le professeur Peter Piot, directeur du programme des Nations unies sur le sida, a ces dernières heures suscité un certain affolement dans les milieux proches du Vatican.

Lire page 10 et notre éditorial page 17

Un Français chauffe Kaboul au charbon

VALLÉE DE PARSA (AFGHANISTAN)
de notre envoyé spécial

La guerre, la pauvreté, le froid. Quatre années de conflit presque ininterrompu entre les « seigneurs de la guerre » de l'ère postcommuniste ont transformé une bonne moitié de Kaboul en un champ de ruines. Un vent glacé particulièrement coriace a soufflé sur la ville en janvier, le thermomètre descendant, certaines nuits, aux alentours de – 20 degrés...

Dans ce contexte, Frédéric Roussel, un Français, vient d'avoir l'idée de chauffer la capitale en réactivant une mine de charbon oubliée, à cinq heures de route de Kaboul. A trente-deux ans, c'est un vieil habitué de l'Afghanistan, qu'il a sillonné à cheval il y a dix ans aux côtés des moudjahidine. Barbe rousse et silhouette de viking, ce Gascon féru d'histoire, intarissable sur les arcanes de la politique afghane, a donc trouvé ce moyen simple pour aider cet Orient compliqué : la houille.

L'année dernière, aidé d'un ancien ingénieur des Mines, Frédéric Roussel s'est mis à explorer la montagne, là où il pouvait raisonnablement espérer tomber sur un gisement. Au bout de quelques semaines de recherche, il a découvert plusieurs mines isolées tout en haut de la vallée de Parsa, à 2 800 mètres d'altitude : un bout du monde balayé par les vents que l'on atteint après plusieurs heures de voyage au fond de la vallée de Ghorband.

Ici, à travers un paysage désolé où s'accrochent à flanc de côteau des villages en pisé, se dévoile le précipité ethnique d'un Afghanistan farouche et traditionnel : Pachtounes armés d'antiques pétoires tout droit sortis d'un tableau des guerres anglo-afghanes du XIXe siècle, Hazaras aux yeux bridés, Tadjiks, etc. Ce qui a forcé Roussel et les membres d'Acted, son ONG, à répartir prudemment les contrats donnés aux convoyeurs de charbon entre les différentes populations habitant le long de la route, sous peine de déclencher une vendetta dont ces régions ont le secret...

La mine, elle, rappelle les conditions de travail de l'Angleterre préindustrielle : sous un ciel neigeux, dans un froid mordant, au fond de trous profonds de 200 mètres, s'activent des dizaines de « gueules noires » afghanes, emmitouflées dans leurs châles et protégées par des gardes armés. Tous les matins, ils doivent pomper l'eau qui s'est infiltrée, éviter les mortels coups de grisou et sortir le charbon à la main en le déposant sur de minuscules chariots à roulette... *« En Afghanistan, aujourd'hui, on est prêt à accepter n'importe quel travail »*, avoue Mohammed Nazir, trente-quatre ans, un ancien instituteur devenu mineur.

Le regain de travail dans la montagne a déjà attiré de nombreux habitants de la vallée. Frédéric Roussel espère quadrupler la productivité de la mine et fournir, ce mois-ci, 50 tonnes de charbon à Kaboul, procurant ainsi du combustible à plusieurs dizaines de milliers de personnes. Hôpitaux et cliniques seront les premiers bénéficiaires de cette manne. Mais le but ultime est de vendre ce charbon à des prix subventionnés aux consommateurs afin que, en dépit de la guerre et de la misère, ils puissent au moins survivre au grand hiver afghan.

Bruno Philip

De la littérature comme crime *par Tariq Ali*

TOUS les soirs pendant huit ans, un prisonnier de l'île de Buru, en Indonésie, condamné à une longue peine, lutta contre la cruauté, la maladie et la folie qui le menaçaient en racontant son histoire à ses compagnons de droit commun. Tandis qu'ils l'écoutaient, ils oubliaient pour un moment le lieu où ils se trouvaient et ceux qui les avaient condamnés à souffrir.

Pramoedya Ananta Toer a été arrêté après le coup d'Etat militaire de 1965 à Djakarta. Il est resté douze ans enfermé à Buru. Le récit qu'il faisait à ses camarades de prison en ces temps de désespoir est ensuite devenu une tétralogie intitulée *Bumi Manusia* (Terre des hommes), qui a reçu un accueil enthousiaste. Le premier de ces volumes, paru en 1981, est resté en tête des ventes dix mois durant avant d'être interdit. La maison d'édition a dû fermer ses portes.

Toer a été libéré en 1979, mais ses déplacements restent soumis à de sévères restrictions par la dictature militaire en Indonésie. Il est actuellement l'un des noms qui circulent pour le prix Nobel de littérature. Ce prix, dans son cas, signifierait la liberté au sens propre du terme.

Nous vivons dans un monde intolérant. Des millions de personnes sont sur cette planète assujetties au mensonge. La liberté reste une utopie et une abstraction. Les êtres humains sont balayés comme les feuilles en automne. La stupéfaction, puis le triomphalisme qui ont saisi les élites dirigeantes en Occident après l'effondrement du mur de Berlin ont laissé, un peu partout dans le monde, une méchante gueule de bois.

Lire la suite page 16

Tariq Ali, *qui a la double nationalité anglaise et pakistanaise, est écrivain et réalisateur de films.*

Lire également pages 26 et 27 notre article sur le nouveau roman de Salman Rushdie, *Le Dernier Soupir du Maure*, ainsi que le témoignage du romancier Mario Vargas Llosa et l'article de Mouna Naïm sur les tractations entre l'Union européenne et Téhéran.

■ Le rapatriement des Rwandais

Notre envoyé spécial Frédéric Fritscher raconte les préparatifs de l'évacuation d'un million de Rwandais réfugiés au Zaïre. p. 2

■ Le Niger d'après-putsch

Dans un entretien au *Monde*, le colonel Maïnassara promet un rapide retour à la démocratie et revendique un large soutien populaire. p. 3

■ Une semaine avec Lionel Jospin

Le premier secrétaire du Parti socialiste prépare la reconquête de l'opinion et entend renforcer son rôle de chef de l'opposition. p. 14

■ Deux arbitres pour Eurotunnel

La société a désigné deux mandataires, Robert Badinter et lord Wakeham, pour conduire le concessionnaire à négocier avec les banques. p. 18

■ Inventer des aliments

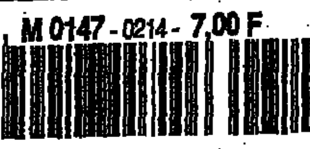
Les scientifiques de l'INRA cherchent à inventer de nouveaux fruits et des viandes dont le goût, la saveur et la qualité puissent séduire les consommateurs. p. 22

■ Garry Kasparov contre « Deep Blue »

Le joueur russe et l'ordinateur américain ont gagné chacun une partie. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 40 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0214 - 7,00 F



Les deux visions espagnoles de l'Europe



JOSÉ MARIA AZNAR

LE CHEF du Parti populaire (PP) espagnol est bien placé pour remporter, le 3 mars, les législatives anticipées. Il a réussi, d'après les sondages, à persuader plus de 40 % des Espagnols de voter pour la droite rénovée qu'il représente. Il garde toutefois personnellement un déficit d'image très difficile à combler face à son rival socialiste, Felipe Gonzalez.

Ce jeune politicien de quarante-deux ans s'efforce de convaincre non seulement les électeurs, mais aussi les partenaires de l'Espagne qu'il saura mener les destinées de son pays. L'Europe est l'un des thèmes où il sera le plus attendu au cours de la campagne. Nul ne met en doute les sentiments pro-européens de José Maria Aznar, réaffirmés à chaque occasion depuis la ratification par l'Espagne du traité de Maastricht. Mais il a de l'Europe une vision plus terre à terre, plus centrée sur les intérêts sectoriels nationaux que son prédécesseur. Le chef du Parti populaire affirme vouloir *« amarrer l'Espagne à l'Europe d'une façon plus réelle, plus efficace et moins fictive »*. S'il s'en tient à cette position, le moteur Gonzalez risque de manquer à la construction européenne.

Lire page 17

AFRIQUE Les opérations de rapatriement des réfugiés rwandais installés au Zaïre ont officiellement commencé dans la matinée du mardi 13 février. Les troupes zaïroises ont investi les camps afin de les isoler. ● LE HAUT-COMMISSARIAT des Nations unies pour les réfugiés sera chargé de la logistique de l'opération, qui porte, dans un premier temps, sur deux camps regroupant 250 000 personnes. ● CES RÉFUGIÉS *sont des Hutus qui ont fui* le Rwanda au printemps 1994, devant l'avance du Front patriotique rwandais (FPR) dont la victoire militaire a mis fin au génocide des Tutsis et des Hutus modérés. ● PAR CRAINTE de représailles du gouvernement, la plupart des réfugiés ne souhaitent pas rentrer au Rwanda. Cette crainte est entretenue par *la principale organisation* d'exilés, proche du régime renversé en 1994, qui vient d'être interdite dans les camps de réfugiés en Tanzanie.

Le Zaïre entreprend d'évacuer un million de réfugiés rwandais

Pour inciter les exilés hutus qui ont fui leur pays après la victoire en 1994 du Front patriotique rwandais (FPR) à rentrer chez eux, il faut combattre l'emprise des extrémistes sur la population des camps et vaincre la peur qu'inspire le nouveau régime de Kigali

GOMA
de notre envoyé spécial

Un voile ouaté descend lentement sur le glacis basaltique. Seuls les sommets des volcans Karisimbi et Sabinyo émergent dans le rougeoiement crépusculaire. Les bâches blanches ou bleues des milliers de « blindés », ces abris précaires qui servent de foyer depuis dix-huit mois aux quelque 200 000 réfugiés rwandais du camp de Kibumba, s'étendent à perte de vue. De longues cohortes de femmes et d'enfants, la tête lourdement chargée de fagots de bois, convergent vers le camp. Tous veulent être rentrés avant la nuit.

Des groupes bariolés s'affairent autour d'un petit marché. Profitant des dernières lueurs du jour, des adolescents criards disputent une partie de football. Quelques voitures d'organisations humanitaires filent vers Goma, à une trentaine de kilomètres au sud. Les consignes sont strictes, et les retardataires peu nombreux. Les délégués des agences des Nations unies, comme ceux des organisations non gouvernementales (ONG), ne doivent plus circuler dans les camps après 17 heures. Kibumba est calme. Tout semble normal.

Les informations qui circulent depuis plusieurs jours sur la fermeture du camp de Kibumba (190 000 personnes) et celui de Kashusha (47 000) près de Bukavu, au sud du lac Kivu, ont été confirmées quelques heures plus tôt, samedi 10 février, par le vice-premier ministre zaïrois, ministre de l'intérieur, Gustave Malumba Mbangula, venu spécialement de Kinshasa à Goma. Mais les déclarations du ministre n'ont déclenché ni panique ni mouvement de population.

En se référant à l'accord tripartite signé le 20 décembre 1995, à Genève, par le Rwanda, le Zaïre et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), M. Malumba Mbangula a annoncé *« la fermeture progressive des camps de réfugiés au Nord-Kivu et au Sud-Kivu et leur rapatriement vers le Rwanda »*. Il s'agit, contrairement au refoulement – décidé *« souverainement »* par le gouvernement zaïrois – de 15 000 réfugiés au mois d'août 1995, d'une *« opération concertée »* avec le Rwanda et le HCR, a souligné le ministre. Il a également expliqué au cours d'une réunion avec les représentants des agences de l'ONU et des ONG les mesures qu'il entendait faire appliquer pour aboutir à *« la fermeture administrative »* des camps : les nouveaux arrivants ne seront pas enregistrés, les mouvements de réfugiés seront circonscrits à la limite des camps, et les activités commerciales interdites.

L'armée zaïroise sera mise à contribution : des renforts doivent arriver de Kinshasa pour contrôler la circulation à l'extérieur des camps, assurer la sécurité du rapatriement et neutraliser les intimidateurs éventuels. Le « contingent zaïrois », placé sous le contrôle du HCR, restera le seul habilité à entrer dans les camps pour y maintenir l'ordre et protéger les employés des ONG. Le ministre a précisé que le rapatriement serait laissé matériellement à la charge du HCR.

M. Malumba Mbangula s'est réjoui des déclarations du vice-président rwandais, le général Paul Kagame, qui avait appelé vendredi les réfugiés à rentrer pour participer à la reconstruction de leur pays. Il en a déduit que la sécurité était désormais assurée à l'intérieur du Rwanda et que toutes les conditions étaient donc maintenant remplies pour que les réfugiés rentrent chez eux. *« De toute façon, nous fermerons les camps. Nous avons donné les sites, considérez que nous les reprenons »*, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. A aucun moment le ministre n'a parlé vraiment de rapatriement forcé. Mais il n'a pas non plus évoqué le volontariat, base des opérations de retour des réfugiés placées sous le contrôle du HCR. Il n'a pas donné de date butoir, ni précisé à quel moment les opérations de rapatriement devraient commencer. Autant d'éléments de nature à plonger les responsables du HCR et des organisations humanitaires dans la plus grande perplexité.



Dans leur immense majorité, les réfugiés rwandais hutus ne veulent pas rentrer chez eux. Ils ont fui leur pays en juillet 1994, après la victoire militaire des troupes tutsies du Front patriotique rwandais (FPR), qui a mis fin au génocide, au cours duquel au moins 500 000 Tutsis – et Hutus modérés –, opposants au régime du président Juvénal Habyarimana, assassiné le 6 avril 1994, ont été massacrés. Ceux qui ont participé aux tueries savent ce qui les attend. Les anciens responsables politiques, des anciens fonctionnaires, certains militaires des ex-Forces armées rwandaises (FAR) et les miliciens hutus, les *Interahamwés*, de sinistre réputation, dissuadent depuis des mois les candidats au retour.

Mais les informations en provenance du Rwanda sont aussi de nature à les faire réfléchir. Un grand nombre de ceux qui sont rentrés ont été emprisonnés. Les conditions inhumaines de détention des quelque 65 000 prisonniers dans les 13 prisons dépendant du ministère de la justice et dans 260 autres geôles militaires ou communales, ont été abondamment filmées – avec la complaisance du gouvernement – et diffusées sur toutes les grandes chaînes de télévision de la planète.

> « Si on nous force au départ, alors nous rentrerons tous en même temps au Rwanda. On verra bien ce qui se passera à ce moment-là ! »

La presse internationale a largement rapporté comment l'Armée patriotique rwandaise (APR, majoritairement tutsie) a massacré plusieurs milliers de Hutus à Kibeho, en avril 1995, puis une centaine de paysans hutus à Kanama, en septembre. Et quand la presse étrangère ne suit plus assidûment l'actualité rwandaise, la radio de Kigali diffuse elle-même suffisamment de nouvelles inquiétantes et de déclarations virulentes des autorités pour freiner l'élan de ceux qui seraient prêts à faire le pari du retour.

Cinq camps abritent plus de 700 000 réfugiés dans la région de Goma. 300 000 autres sont répartis dans 22 camps plus petits autour de Bukavu. Tous redoutent le sort qui leur sera réservé de l'autre côté de la frontière. *« Si nous ne sommes pas menacés ici, il n'y a pas de raison pour que nous allions risquer notre vie au Rwanda »*, estime Ignace Bazukahande, l'adjoint du représentant des réfugiés du camp de Kibumba. *« Il faut, affirme-t-il, pour que nous rentrions au pays, que nous soyons assurés du fonctionnement équitable de la justice, que nos biens et nos propriétés nous soient rendus et que les militaires rentrent dans les casernes, qu'ils cessent leurs patrouilles nocturnes, d'intimider et de tuer ici et là. Ça fait trop peur ! »*

Il a entendu, comme la plupart des réfugiés le détail des décisions zaïroises à la radio. *« Nous sommes tous très inquiets. Mais si les militaires encerclent le camp, nous resterons dans nos « blindés ». Que pouvons-nous faire d'autre ? »* A cette forme de résistance passive s'oppose la vision d'un major des FAR qui réside à Mugunga, un autre camp à l'ouest de Goma : *« Si on nous force au départ, alors perdus pour perdus, nous rentrerons tous massivement et en même temps au Rwanda. On verra bien ce qui se passera à ce moment-là ! »*

La route du Nord, qui longe Kibumba sur cinq kilomètres, était déserte dimanche matin, comme le camp encore engourdi par le froid de la nuit et une pluie tenace. Seuls, quelques cercles endimanchés bravaient les éléments pour célébrer dans la nature leur culte dominical. Peut-être était-il question du retour dans l'un ou l'autre des sermons. Mais en 1995 ,sur les deux millions de Hutus qui avaient fui leur pays, seulement 86 000 sont rentrés du Zaïre, du Burundi ou de Tanzanie, dont 24 000 spontanément sans le concours du HCR.

2 687 réfugiés ont quitté Goma en décembre, une moyenne quotidienne largement inférieure à 100. Inférieure en tout cas au taux de natalité. 35 000 naissances ont été enregistrées ici en 1995. La population des camps de réfugiés de Goma ne cesse de croître.

Frédéric Fritscher

Lire aussi, page 31, l'article de Thomas Sotinel sur le documentaire « La Dernière carte », *consacré au Burundi et diffusé sur Planète mardi 13 février à 22h 15.*

Les « intimidateurs » dans le collimateur

L'un des principaux obstacles au rapatriement des réfugiés rwandais est la présence dans les camps d'*« intimidateurs »*, *anciens miliciens interahamwés* ou militaires, qui font pression sur la population des camps. Longtemps accusée de complaisance à leur égard, l'armée zaïroise est pourtant chargée de les neutraliser, puisque le maintien de l'ordre dans les camps lui a été confié par les Nations unies. Le HCR vient de rendre publics les critères qui permettent de définir un intimidateur. Il s'agit d'un réfugié qui *« utilise la violence contre (...) les réfugiés qui souhaitent être les rapatriés ; fait des discours publics dénigrant le rapatriement ; (...) mène toutes autres activités de nature à entraver le bon déroulement »* du rapatriement. La souplesse de ces critères – dont le HCR reconnaît le caractère *« politique »*, donne aux autorités dans les camps, les militaires zaïrois, une grande latitude pour neutraliser les opposants aux rapatriements.

Deux ans d'errance

Le génocide et la guerre civile déclenchés par l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, a jeté sur les routes des centaines de milliers de Rwandais. Si les Tutsis fuyant le génocide sont rentrés après la victoire du FPR, le 4 juillet, les Hutus que cette même victoire a poussés vers l'exil ne sont pas rentrés au Rwanda, préférant souvent passer d'un pays d'accueil à l'autre.

1994

● **5 juillet** : la France crée une *« zone humanitaire sûre »* dans le sud-ouest du Rwanda où près de 2 millions de Hutus se sont réfugiés devant l'avance du FPR.

● **20 juillet** : dans les camps de Goma au Zaïre, une *épidémie de* choléra fait environ 50 000 morts.

● **30 septembre** : le HCR évalue à 2 millions le nombre de Rwandais réfugiés dans la région des Grands-Lacs.

1995

● **24 février** : face aux violences ethniques, 24 000 réfugiés burundais et rwandais fuient le Burundi pour la Tanzanie.

● **31 mars** : la Tanzanie ferme ses frontières aux réfugiés.

● **22 avril** : l'Armée patriotique rwandaise évacue de force le camp de déplacés (réfugiés restés à l'intérieur de leur pays d'origine) de Kibeho. L'opération fait de 2 000 à 8 000 morts et provoque un nouvel exode.

● **21 août** : l'armée zaïroise *rapatrie de force environ* 15 000 réfugiés rwandais et burundais, provoquant la fuite de 60 000 autres dans la région d'Uvira. L'opération est suspendue le 24.

● **25 septembre** : un accord intervient à Genève entre le Rwanda, le Zaïre et le HCR sur le rapatriement des réfugiés rwandais.

1996

● **21 janvier** : 17 000 réfugiés rwandais au Burundi fuient le camp de Ntamba vers la Tanzanie, à la suite d'attaques de l'armée burundaise. La Tanzanie rouvre sa frontière le 24.

● **8 février** : le HCR annonce la prochaine fermeture au Zaïre de deux camps de réfugiés abritant près de 250 000 personnes.

Les Hutus exilés tentent de recouvrer une légitimité politique

La Tanzanie vient d'interdire les activités de leur principale organisation, proche du régime renversé après le génocide

NAIROBI
de notre correspondant

Alors que l'évacuation des camps au Zaïre et en Tanzanie apparaît inéluctable à court terme, la masse des 1,8 millions de réfugiés hutus dispersés dans la région des Grands Lacs cherche à obtenir des garanties de la communauté internationale. Cette demande a trouvé deux expressions politiques. La première s'est organisée à travers le Rassemblement pour le retour des réfugiés et la démocratie au Rwanda (RDR), qui vient de tenir son congrès dans le Sud-Kivu, au Zaïre. Cette organisation, bien implantée dans les camps, est souvent accusée d'être liée aux extrémistes hutus, responsables du génocide, au point que la Tanzanie vient de l'interdire sur son territoire, ordonnant l'arrestation de 162 militants du RDR.

En face, on trouve les ministres et hauts fonctionnaires hutus, qui, de plus en plus nombreux, ont quitté le gouvernement d'union nationale mis en place après la victoire du Front patriotique rwandais au printemps 1994 .

Réunis du 7 au 8 février à Bukavu (Zaïre) pour mettre au point une *stratégie* face à l'attitude des pays hôtes (Zaïre, Tanzanie, Burundi), dont la volonté de favoriser les retours se fait chaque jour plus ferme, le RDR a dénoncé *« l'arrestation des leaders, la diminution des services sociaux, ainsi que la réduction du pouvoir économique des réfugiés »* . L'organisation assure que c'est la méfiance des réfugiés *« envers le FPR et son armée qui explique plus que tout autre facteur leur réticence à rentrer rapidement »*, et non les intimidations des anciens dirigeants. Le RDR souhaite enfin que la fermeture des camps au Zaïre soit *« administrative et non physique »*.

Le RDR est la mieux structurée et la plus influente des associations de réfugiés hutus. Après l'exode de juillet 1994, elle a peu à peu supplanté le gouvernement en exil. Ce dernier tentait aussi de se faire le porte-parole des exilés, mais était trop compromis dans le génocide. Pour nombre d'observateurs, le RDR est devenu le *« paravent de l'ancien régime »*, à partir du moment où il a accepté l'allégeance de l'ensemble des ex-Forces armées rwandaises (FAR), sans rejeter les officiers impliqués dans les massacres. Mais il semble aussi que ce choix a permis au RDR de gagner en popularité dans les camps du Zaïre et de Tanzanie. On estime qu'aujourd'hui le RDR est financé en partie par les dirigeants de l'ancien régime, qui se seraient divisés sur une base régionale ; certains nordistes menaçant de suspendre leurs cotisations tant qu'un politicien issu de leurs rangs ne sera pas nommé à la présidence du mouvement.

> « Il faut un suivi sérieux et régulier des rapatriés dans leurs collines, car les gens disparaissent souvent plusieurs semaines après leur retour au village »

Lors de la fondation du RDR dans les camps de réfugié, Seth Sendashonga était ministre de l'intérieur du Rwanda. Au gouvernement, il a côtoyé les dirigeants du FPR jusqu'en septembre 1995. Il s'est alors installé au Kenya, à Nairobi, d'où il dénonce les atteintes aux droits de l'homme commises par le gouvernement dont il faisait partie. Il explique ainsi le peu d'empressement de ses compatriotes à rentrer au pays : *« Des garanties de responsables rwandais, comme celles données par le chef du gouvernement qui est allé visiter les camps de Tanzanie* [au début de février] *ne suffisent pas. »* Seth Sendashonga a fait lui-même l'expérience du peu de poids des assurances officielles. Durant l'opération « Turquoise » – entre juin et août 1994, l'armée française a occupé le sud-ouest du Rwanda, stoppant l'avance du FPR –, il avait lui-même convaincu plusieurs personnes déplacées de rentrer à Kigali au lieu de fuir au Zaïre en leur offrant sa propre protection. Mais cela n'a pas empêché qu'une dizaine d'entre elles (à sa connaissance) aient été arrêtées par l'armée et croupissent toujours en prison .

« Il faut un suivi sérieux et régulier des rapatriés dans leurs collines, car les gens disparaissent souvent plusieurs semaines après leur retour au village », poursuit M. Sendashonga, qui déplore que le HCR ne le fasse pas systématiquement. *« Dans le cas des rapatriés de Kibeho, dont le HCR s'est tout de même occupé, il m'avait transmis, alors que j'étais encore ministre, des document prouvant que, dans trois communes, au moins 38 rapatriés avaient été tués après leur retour. »*

D'après l'ancien ministre de l'intérieur, il suffirait de quelques semaines sans que les camps au Zaïre ou en Tanzanie n'accueillent de nouveaux réfugiés pour que les fuyards de 1994 se laissent convaincre de rentrer.

Mais tous les jours de nouveaux arrivants, qui ont franchi les frontières malgré le verrouillage, donnent des témoignages alarmistes sur la situation dans les collines.

Un autre Hutu modéré (qui a quitté le gouvernement de Kigali en août dernier) ajoute qu'en août 1994, juste après la débâcle de l'armée rwandaise devant le FPR et l'exode vers le Zaïre, des milliers de personnes sont revenues spontanément dans leurs villages du Nord-Ouest. *« A l'époque,* rappelle Sixbert Musangamfura, *le FPR était peu présent dans cette zone et les exactions n'avaient pas commencé, les prisons n'étaient pas ouvertes et ces réfugiés ont estimé que le retour n'était pas trop risqué. Il est vrai que l'épidémie de choléra qui sévissait à Goma a aussi décidé nombre d'entre eux à fuir le Zaïre. S'il y a la paix quelque part, les gens ne tardent pas rentrer. »*

« Ces peurs des réfugiés sont exploitées par les suppôts de l'ancien régime qui se servent de cette population comme d'un bouclier humain, poursuit M. Sendashonga. *Et sur ce plan-là les intérêts des extrémistes hutus et tutsis convergent. Ceux-ci se portent mutuellement assistance, les uns en décourageant les retours et les autres en maintenant les réfugiés dans les camps de l'exil. »*

Jean Hélène

Le nouveau chef de l'Etat nigérien promet le retour à la démocratie avant la fin de l'année

Le colonel Maïnassara revendique un putsch « atypique » et un large soutien populaire

Après le coup d'Etat militaire, qui, le 27 janvier, a suspendu les institutions démocratiques au Niger, le colonel Ibrahim Baré Maïnassara promet le « *retour à une vie constitutionnelle normale* » avant la fin de l'année, « *dans dix mois, au plus tard* ». Dans un entretien accordé au *Monde*, le nouveau chef de l'Etat estime qu'il bénéficie d'un large soutien populaire pour sortir de l'impasse où se trouvait le pouvoir civil.

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Le colonel Ibrahim Baré Maïnassara, qui a chassé les civils du pouvoir, ne regrette pas son coup. Dans un entretien accordé au *Monde*, le tout nouveau président du Conseil de salut national (CSN) affiche ses convictions sans hausser le ton. « *Le retour à une vie constitutionnelle normale aura lieu dans dix mois, au plus tard*, confirme-t-il. *Ça ne sera pas plus long.* » Peut-être même plus court, si le Forum – exclusivement composé de représentants de la société civile – s'acquitte plus vite que prévu de sa tâche de remodelage des textes constitutionnels.

Le calendrier de remise sur rails des institutions démocratiques, qui prévoit un référendum constitutionnel en septembre et des élections présidentielle, législatives et locales entre octobre et décembre, est « *susceptible d'être modifié* », mais « *ne le sera qu'en cas de force majeure*, assure le colonel Maïnassara, *si, par exemple, à cause de la famine, il n'est pas possible de « populariser » la réforme constitutionnelle auprès des ruraux* ».

Trop longue période de transition ? « *Nous nous sommes inspirés de ce qui s'est fait dans les pays voisins*, réplique le président du CSN, *et au Niger même où la première transition entre régime militaire et régime civil a duré dix-sept mois, de novembre 1991 à mars 1993. Il ne faut pas privilégier la précipitation au détriment de l'efficacité. Les trois anciens dirigeants* [écartés du pouvoir en janvier] *viennent, dans une déclaration conjointe, de donner leur aval à ce calendrier. Pourquoi être plus royaliste que le roi ?* »

Bien qu'il se défende de vouloir interférer dans les débats à venir, le colonel Maïnassara milite pour un « *vrai régime présidentiel* ». « *L'idéal*, selon lui, *c'est qu'il n'y ait plus que trois partis en charge d'animer la vie politique et pas dix-neuf comme aujourd'hui, dont certains limitent leur audience à un quartier ou une famille, dirigés par des farfelus qui ne se présentent même pas aux élections !* » Le président du CSN ne voit « *aucun inconvénient* » au fait que les anciens dirigeants, auxquels il reproche « *d'avoir voulu confisquer la démocratie* », soient éligibles. Il « *espère seulement qu'ils auront tiré la leçon des récents événements* ». Serait-il lui-même tenté de se présenter à la magistrature suprême ? « *Au moment où je vous parle, cette idée ne me traverse pas l'esprit. Je suis officier et j'entends le rester. Mais je ne peux pas deviner si circonstances exceptionnelles il y aura.* »

> « L'idéal, c'est qu'il n'y ait plus que trois partis en charge d'animer la vie politique et pas dix-neuf comme aujourd'hui, dont certains limitent leur audience à un quartier ou à une famille »

Pour l'heure, le colonel Maïnassara tente de se définir comme un putschiste pas ordinaire. « *Ce coup d'Etat est atypique*, explique-t-il, *car il correspondait à une attente de la part de la population, qui s'est montrée soulagée. Des chefs traditionnels, qui vivent au contact des gens, sont venus me dire de mettre tout entre parenthèses pendant deux à trois ans ! Même les syndicalistes ont réagi favorablement et ont révisé leurs prétentions à la baisse.* » « *Les gens nous disent de ne pas reculer* », affirme le nouvel « homme fort » de Niamey. Du coup, il entend maintenir le cap aussi longtemps qu'il sera assuré de ce « *soutien populaire* ».

L'ancienne puissance coloniale, en revanche, a du mal à se rendre aux arguments du président du CSN, qui prévoyait de sa part une réaction négative, « *mais pas aussi forte* », puisque, au départ, elle exigeait le retour pur et simple à la légalité et suspendait, en attendant, toute coopération avec le Niger. « *Le ton a changé depuis lors, mais la France apprécie la réalité de loin*, souligne-t-il. *Nous, nous la vivons. Depuis Paris, tout paraît possible.* » Et de rendre hommage à « *l'attitude de la communauté française qui vit au milieu de nous et qui nous a soutenus* ». « *Ça nous a mis du baume au cœur* », ajoute-t-il.

« *Il y a des pays riches qui n'ont pas de Parlement, mais personne ne leur dit rien*, constate le colonel Maïnassara. *Nous, on est pauvre, on doit tendre la main, on est dépendant de l'extérieur.* » Et de s'interroger : « *Faut-il, pour autant, nous mettre à genoux ?* » « *Nous avons des amis qui sont disposés à nous aider à passer ce mauvais cap*, lance-t-il. *Et si nous y sommes acculés, nous sommes prêts à nous allier au diable...* »

Jacques de Barrin

Les syndicats algériens appellent à une grève générale

ALGER. La presse algérienne était encore sous le choc, mardi 13 février, deux jours après le sanglant attentat qui a visé, dimanche, la Maison de la Presse, à Alger, et qui a fait, selon un bilan officiel, dix-huit morts – dont trois journalistes du quotidien *Le Soir d'Algérie* – et cinquante-quatre blessés. L'attaque qui a frappé le siège de la presse privée, dans sa presque totalité hostile aux islamistes, semble marquer une nouvelle escalade dans la stratégie de la violence adoptée par les groupes armés islamistes.

La multiplication des attentats, perceptible depuis le début du ramadan, le 21 janvier, coïncide avec une montée du mécontentement social, attisé par les mesures de retenues sur les salaires des fonctionnaires, prises par le gouvernement pour aider près de 200 000 salariés qui n'ont pas été payés depuis plusieurs mois. Le secrétaire général de la puissante centrale syndicale UGTA, Abdelhak Benhamouda, a lancé un mot d'ordre de grève générale de deux jours, à partir de mardi. Plusieurs syndicats ont déjà observé une demi-journée d'arrêt de travail. L'industrie des hydrocarbures – qui fournit 95 % des ressources en devises du pays – et les transports publics seront les secteurs où l'on pourra mesurer l'influence de l'UGTA. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ISRAËL : les élections générales auront lieu le 28 mai.** Ainsi en ont décidé, lundi 12 février, le premier ministre, Shimon Pérès, et le chef de l'opposition, Benjamin Netanyahu. Il s'agira, pour les Israéliens, de renouveler le parlement, la Knesset, et de désigner, pour la première fois, le premier ministre au suffrage universel. MM. Netanyahu et Pérès sont tous les deux candidats à cette fonction. – *(AFP.)*

■ **PALESTINE : Yasser Arafat a prêté serment,** *lundi 12 février*, à Gaza, en tant que premier président de l'Autonomie palestinienne. « *Je jure devant Dieu de servir la nation et d'être le garant de la Constitution, de la loi et des intérêts du peuple* », a déclaré, la main droite posée sur le Coran, M. Arafat, élu triomphalement le 20 janvier. – *(AFP.)*

■ **SRI-LANKA : 24 civils tamouls ont été tués,** dimanche 11 février, dans l'est de l'île, et plus de 25 autres ont été blessés. Un parlementaire, M. Sivasithamparam, président du Front de libération tamoul uni (TULF), a imputé aux soldats sri-lankais l'attaque qui a eu lieu à Kumarapuram, près de Trincomalee. L'armée a déclaré n'avoir aucune information sur ce drame. Des militaires ont pourtant indiqué, en privé, que des soldats étaient à l'origine de la tuerie. Il s'agirait de représailles après un raid de séparatistes tamouls ayant entraîné la mort de deux soldats. – *(Reuter.)*

La Jordanie et l'Arabie saoudite se réconcilient

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Cinq ans et demi après la crise du Golfe, la première visite officielle du roi Hussein de Jordanie en Arabie saoudite, qui s'est achevée lundi 12 février, a scellé la normalisation entre les deux pays. Le souverain hachémite, qui n'a pas rencontré le roi Fahd – lequel, bien que présent à La Mecque, n'a reçu aucun des nombreux dignitaires étrangers qui font le « petit pèlerinage » –, a été reçu par le prince héritier Abdallah, qui gère les affaires du royaume durant la convalescence du roi. « *Tout ce qui avait affecté les relations bilatérales a été dépassé à jamais* », a déclaré le monarque hachémite qui s'est aussi entretenu avec le prince Sultan, ministre de la défense et numéro trois du régime, et le ministre des affaires étrangères, le prince Saoud El Fayçal.

Qualifiant ses entretiens d'« *utiles* » et de « *francs* », le roi a précisé que les deux pays sont convenus de « *maintenir des contacts permanents et ouverts, pour éviter la répétition des malentendus du passé* ». Le terme est faible pour décrire la brouille profonde entre les deux pays, consécutive à l'attitude, pro-irakienne selon Ryad, de la Jordanie, pendant la crise du Golfe. Nul doute que le revirement d'Amman, devenu aujourd'hui un des critiques les plus durs du régime irakien, a facilité ces retrouvailles.

LE POIDS DE L'IRAK

En accueillant en août 1995 le gendre du président irakien, le général Hussein Kamel Hassan, et en lui offrant une tribune officielle pour dénoncer le régime du président Saddam Hussein, le roi Hussein a pris définitivement ses distances avec Bagdad et n'a cessé depuis, de souhaiter publiquement un changement de régime en Irak. Amman n'a pas même démenti de récents propos du secrétaire américain à la défense, William Perry, selon lesquels « *les Etats-Unis collaborent avec la Jordanie et d'autres pays de la région pour renverser le président Saddam Hussein* ».

Paradoxalement, toutefois, l'activisme du roi à l'égard de l'Irak et ses déclarations répétées sur la nécessité d'un Irak fédéré entre sunnites, kurdes et chiites, ont inquiété Ryad tout autant que Le Caire ou Damas. Sa proposition de tenir une réunion interarabe sur l'avenir de l'Irak a ainsi été repoussée aussi bien par le président égyptien, Hosni Moubarak, que par le prince Saoud El Fayçal, lors de la visite de ce dernier à Amman, en janvier, la première depuis 1990. Ryad, comme Le Caire ou Damas, n'entend pas laisser la Jordanie jouer un rôle dirigeant quant à l'avenir de l'Irak, qui reste au cœur des préoccupations des gouvernants de la région.

Attendue de longue date à Amman – qui n'a pas ménagé ses efforts pour l'obtenir –, la normalisation avec Ryad pourrait faciliter la reprise officielle des contacts avec le Koweït, seul Etat du Golfe toujours en froid avec les pays qui avaient soutenu l'Irak en 1990. L'échange de messages, le premier depuis plus de cinq ans, entre les princes héritiers koweïtien et jordanien, comme le télégramme de félicitations envoyé au nouveau premier ministre jordanien par le chef de la diplomatie koweïtienne, sont des signes positifs qui restent toutefois à concrétiser.

Les entretiens du monarque jordanien avec les dirigeants saoudiens n'ont débouché sur aucune décision précise dans les relations bilatérales, mais on laisse entendre à Ryad que l'Arabie saoudite n'a pas l'intention de reprendre son aide à la Jordanie, qui se montait avant la crise du Golfe à quelque 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs) par an. Le roi Hussein devrait se rendre avant la fin de la semaine au Caire, pour un nouveau sommet avec le président Moubarak, au cours duquel l'Irak tiendra encore la vedette.

Françoise Chipaux

■ **Pour la première fois depuis son hospitalisation,** fin novembre, le roi Fahd Ben Abdel Aziz a présidé le conseil des ministres dans la soirée du lundi 12 février. D'après les images diffusées par la télévision, le monarque saoudien semblait en bonne santé. – *(AFP.)*

Le deuxième « sommet social » allemand débouche sur une réforme des retraites

L'âge de la préretraite va être porté à 63 ans pour garantir le financement des caisses

Le régime des retraites en Allemagne va être modifié pour permettre aux caisses d'assurance-vieillesse, déficitaires, d'économiser plusieurs dizaines de milliards de marks par an. Lundi 12 février, le chancelier Kohl, qui était accompagné du ministre du travail, Norbert Blüm, a conclu un accord en ce sens avec les syndicats et le patronat. L'âge de la préretraite, jusqu'à présent fixé à 60 ans, va être porté à 63 ans.

BONN
de notre correspondant

La méthode du sommet social paraît réussir au chancelier Kohl. Réunis lundi 12 février à la chancellerie de Bonn, les principaux représentants des partenaires sociaux se sont entendus avec le gouvernement allemand, après trois heures de discussion, sur les grandes lignes d'une réforme des retraites. Un premier sommet de ce type avait débouché, le 23 janvier, sur l'adoption d'un « pacte pour l'emploi et pour la compétitivité » prévoyant notamment une réduction à long terme des cotisations sociales et une plus grande flexibilité du marché du travail.

DE L'ÉPOQUE DE BISMARCK

Le dossier des retraites (et en particulier celui des préretraites) n'avait pas pu être réglé le 23 janvier tant l'enjeu est important. Il s'agit de garantir l'avenir de centaines de milliers de personnes (les chômeurs de plus de 55 ans), tout en garantissant le financement global du système de retraites allemand. Ce dernier, qui date de l'époque de Bismarck, croule aujourd'hui sous le double effet du chômage et du vieillissement de la population.

L'âge légal de la retraite est de 65 ans en Allemagne (une exception est possible dès 63 ans à condition d'avoir cotisé pendant trente-cinq ans). Mais les employeurs comme les salariés tiennent beaucoup au système des préretraites, qui permet *de facto* de quitter le monde du travail dès 55 ans sans réduire considérablement son niveau de vie. Une manifestation organisée par IG Metall et réunissant 50 000 personnes a d'ailleurs eu lieu, lundi 12 février à Bonn (en marge du sommet social), pour préserver cet « acquis » et dénoncer les projets du gouvernement.

Suite à l'accord du 12 février, les chômeurs ne pourront plus bénéficier d'un système de préretraites qui avait été spécifiquement conçu pour eux et dont tout le monde, à commencer par les employeurs, a profité pendant de nombreuses années. Le système des préretraites permettait à une entreprise de mettre au chômage sans coût excessif des salariés de plus de 55 ans. Ceux-ci touchaient alors une allocation de chômage jusqu'à l'âge de 60 ans, puis une allocation payée par les caisses d'assurance-retraite.

SOLUTIONS INTERMÉDIAIRES

Alors que ce système offrait la possibilité de toucher une pension pleine à partir de 60 ans, l'âge de la préretraite est désormais porté à 63 ans. Ceux qui voudront continuer à toucher leur retraite à partir de 60 ans devront accepter une diminution de leur allocation de 3,6 % par an. Par ailleurs, les entreprises ne pourront plus mettre au chômage des salariés de plus de 55 ans et devront adopter des solutions intermédiaires inspirées du modèle du travail partiel.

Cette solution permettra d'empêcher que des centaines de milliers de salariés passent, dès l'âge de 55 ans, du statut de cotisants à celui d'assistés, alors que le « trou » des caisses de retraite est évalué à 9 milliards de deutschemarks (près de 30 milliards de francs). Le nombre de préretraités a connu une croissance très rapide au cours des dernières années. Ils sont à peu près 300 000 aujourd'hui, et ont coûté l'an dernier 66 milliards de marks aux caisses de chômage et de retraite (plus que le budget de la défense).

Avec 4 millions de chômeurs, les caisses de retraite perdent des milliards de deutschemarks de cotisations chaque année. Par ailleurs, le ratio entre actifs et retraités devient de plus en plus défavorable (il y a aujourd'hui 47 retraités pour 100 actifs en Allemagne). On sait que les perspectives démographiques peu favorables du pays déboucheront un jour ou l'autre sur une catastrophe financière si rien n'est entrepris pour modifier le système.

Lucas Delattre

Alain Juppé réaffirme à Bonn l'engagement de la France sur la monnaie unique

BONN
de notre correspondant

En visite à Bonn lundi 12 février, le premier ministre, Alain Juppé, a souhaité délivrer à l'opinion allemande un message *« qui ne soit pas celui du doute et du scepticisme »*. Ce propos s'appliquait en particulier au respect des échéances prévues pour la monnaie unique. M. Juppé a rappelé, au nom de la France, *« sa détermination à respecter les engagements tant en ce qui concerne le calendrier que les critères »*, refusant d'envisager, comme le font de plus en plus de responsables politiques allemands, *« ce qui arriverait si cela ne marchait pas »*.

Le jour même, dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le chef du groupe parlementaire de la CDU (le numéro deux de la coalition au pouvoir), Wolfgang Schäuble, avait évoqué *« un report de l'Union monétaire »* pour le cas où la monnaie unique *« ne serait pas aussi stable que le deutschemark »*. Dans les Länder, plusieurs dirigeants, comme Edmund Stoiber (ministre-président de Bavière) ou Kurt Biedenkopf (Saxe), ont exprimé récemment leurs réserves sur la mise en place de l'euro dans les délais prévus.

Après deux heures d'entretien avec le chancelier Kohl, Alain Juppé a souligné devant la presse que le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, en 1999, n'était pas prévu selon un scénario où la France et l'Allemagne seraient les seuls membres fondateurs. Cela revenait à rejeter l'idée, défendue notamment par la Deutsche Bank, de créer sans plus attendre une union monétaire entre le DM et le franc, ce qui faisait mardi le gros titre du *Financial Times* de Londres.



MAL COMPRIS

Le premier ministre s'est au contraire déclaré convaincu que *« plusieurs autres pays seront présents au rendez-vous de 1999, y compris certains qui critiquent aujourd'hui le projet mais qui seront là dans l'hypothèse, je crois la plus probable, dans laquelle les choses fonctionnent. Pour ceux qui ne seront pas au rendez-vous,* a-t-il dit, *d'autres échéances sont prévues dans le traité »*. Malheureusement pour lui, cette dernière partie de son propos a été mal comprise par les médias allemands. Une grande partie d'entre eux soulignaient que le premier ministre français avait envisagé *« d'autres échéances »* au cas où un nombre insuffisant de pays seraient prêts à entrer dans la monnaie unique en 1999.

Côté allemand, la visite du premier ministre français a seulement donné lieu à la publication d'un communiqué laconique, qui souligne *« le large accord de vues entre les deux pays sur les réformes nécessaires pour assurer l'avenir et en particulier pour lutter contre le chômage »*. Pas un mot, de la part des Allemands ni d'Alain Juppé, n'a été dit sur les « initiatives communes de relance » évoquées il y a quelques semaines par Jacques Chirac.

Parmi les autres sujets évoqués, la Russie a fait l'objet d'un traitement particulier. Alain Juppé comme Helmut Kohl doivent se rendre dans quelques jours à Moscou. M. Juppé a souligné que la Russie doit *« devenir un vrai partenaire »* et être intégrée dans un *« système de sécurité collective »* par le biais d'un *« accord avec l'Alliance atlantique »*. Sur l'ex-Yougoslavie, le premier ministre a indiqué que la France s'apprête à envoyer prochainement un ambassadeur à Belgrade. L'Allemagne est beaucoup plus réticente à reprendre des relations diplomatiques normales avec le régime de Milosevic.

L. D.

■ **UN ÉLARGISSEMENT** du dialogue entre la France et l'Allemagne *« est indispensable si nous voulons vraiment réussir le passage à l'Union économique et monétaire »*, défend Alain Juppé dans une interview publiée lundi par *La Croix*. Le premier ministre souhaite que la concertation s'élargisse *« plus systématiquement aux grands acteurs de la vie économique et sociale, patronat et syndicats »*.

Bob Dole effectue un départ médiocre dans la course à la Maison Blanche

DES MOINES (Iowa)
de notre envoyé spécial

Bob Dole n'a pas réussi son départ dans la course d'endurance qui mène à l'investiture républicaine. Certes, avant l'échéance de la convention nationale du Grand Old Party qui se tiendra en août, à San Diego, bien des éléments interviendront dans le processus électoral aboutissant au scrutin présidentiel de novembre, et le sénateur du Kansas a largement le temps de corriger cette mauvaise impression. Mais en recueillant 26 % des suffrages, lundi 12 février, lors du caucus de l'Iowa, le chef de la majorité sénatoriale ne peut espérer provoquer (au moins dans l'immédiat) la dynamique de ralliement autour de sa candidature que cette consultation est censée provoquer.

Bob Dole est en effet talonné par Pat Buchanan, le journaliste ultraconservateur qui, avec 23 % des voix, fait une percée remarquable. L'autre surprise est le score plus que médiocre du milliardaire Steve Forbes, donné comme le challenger le plus menaçant de M. Dole, qui obtient 10 % des suffrages et se classe en quatrième position. Il est en effet devancé par Lamar Alexander, ancien gouverneur du Tennesse, qui obtient, avec 18 %, un résultat aussi favorable qu'inattendu.

Les résultats des cinq derniers candidats de cette consultation, très symbolique, correspondent davantage à ce que l'on pouvait attendre : Phil Gramm, le sénateur du Texas, ne recueille que 8,8 % des voix, devant Alan Keyes (7 %), Richard Lugar (3 %), Morry Taylor (1 %) et Bob Dornan. Le risque, bien sûr, est d'attacher trop de valeur à ces chiffres. Le scrutin n'a d'importance que dans la mesure où il s'agit de la première consultation en vraie grandeur permettant de tester la popularité des différents candidats. En ce sens, le caucus de l'Iowa exerce un effet disproportionné par rapport à son poids politique.

UN RÔLE PSYCHOLOGIQUE

Etre battu ou obtenir un score médiocre dans l'Iowa n'est pas plus significatif que d'arriver en tête. George Bush avait gagné le caucus républicain en 1980, mais il a échoué à l'investiture, obtenue par Ronald Reagan. Robert Dole avait triomphé en 1988, pour finir par s'effacer devant George Bush. Bill Clinton lui-même était arrivé en troisième position lors du caucus démocrate de 1992, ce qui ne l'a pas empêché d'être élu à la présidence. Mais l'Iowa exerce un rôle à la fois psychologique et politique sur les électeurs des autres Etats, ainsi que sur les candidats, ce qui explique que ceux-ci dépensent tant d'efforts – et d'argent – pour y faire campagne.

Les premiers ont tendance à voter utile, c'est-à-dire à apporter leurs suffrages aux candidats qui ont vraiment une chance de l'emporter, ce qui permet d'accélérer la sélection. Celle-ci se fait aussi naturellement, dans la mesure où les candidats les plus malchanceux n'ont guère de raison de s'obstiner après les primaires du New Hampshire, si celles-ci confirment les résultats de l'Iowa. Le New Hampshire est en effet l'épreuve initiatique par excellence : qui gagne dans cet Etat du Nord-Est est en principe bien parti pour la suite du processus électoral. Pressentant un score moyen, Bob Dole avait insisté pour qu'on ne fasse pas de comparaison avec son résultat de 1988 (37,4 % des suffrages). Ses conseillers avaient indiqué qu'il fallait plutôt compter sur environ 30 %.

Avec quatre points de moins, le sénateur du Kansas n'est plus le « candidat naturel » du Parti républicain. Il est probable que, comme l'a rappelé Lamar Alexander, les républicains vont être de plus en plus nombreux à estimer que Bob Dole *« n'est pas l'homme qu'il nous faut dans un débat avec Bill Clinton »*. D'autres vont souligner que M. Dole, s'il était élu, entrerait à la Maison Blanche à 73 ans, âge auquel Ronald Reagan a entamé son second mandat.

Mais la défaite de Steve Forbes est sans doute la plus cinglante. Elle fera incontestablement plaisir à tous ceux qui ont été choqués d'assister au véritable matraquage médiatique auquel s'est livré M. Forbes, par une campagne de messages publicitaires aussi coûteuse que négative. Le milliardaire n'a cependant pas dit son dernier mot. Il est – théoriquement – bien placé pour le New Hampshire, où les sondages le créditent d'un score identique à celui de M. Dole (25 %).

La percée de Pat Buchanan va certainement entraîner une radicalisation des thèmes de la campagne électorale. Réactionnaire sans complexe, nationaliste et protectionniste, Pat Buchanan est un ancien collaborateur des présidents Nixon et Reagan, et un polémiste de choc. Il représente l'aile la plus conservatrice du Parti républicain. Dès lundi soir, il a affiché la couleur, en soulignant que sa *« victoire »* était celle du *« nouveau conservatisme »* et qu'elle annonçait la fin de *« la reddition de la souveraineté nationale de l'Amérique aux Nations unies et à Genève »*.

Laurent Zecchini

La Belgique veut concilier emploi et assainissement des finances publiques

Une refonte de la sécurité sociale est envisagée

BRUXELLES
de notre correspondant

A l'initiative du premier ministre Jean-Luc Dehaene, patronat et syndicats ont commencé, lundi 12 février, une série de consultations pour *« jeter les bases d'un ambitieux contrat d'avenir visant à augmenter l'emploi »*, à l'image de ce qui est proposé aux Allemands. Le chômage a atteint, en début d'année, le taux record de 14,5 %, alors que le gouvernement entend réduire le déficit public à 3 % du PIB dès 1996, afin de satisfaire aux critères de la monnaie unique.

La Belgique se veut un modèle d'*« économie de marché sociale »*, comme dit le gouvernement. Par le biais des mutuelles, les syndicats – chrétien et socialiste – sont associés à la gestion des dépenses de protection sociale. Bien implantés, ils ne sont pas tentés par des surenchères. Même si elle aboutit à un certain immobilisme politique, l'association des socialistes et des sociaux-chrétiens dans des gouvernements de coalition reconduits d'élections en élections permet d'éviter une récupération partisane des mouvements de grève.

Néanmoins, il y a trois ans, M. Dehaene avait vainement tenté d'amener employeurs et salariés à signer un *« pacte social »* conciliant le maintien relatif des avantages acquis et la compétitivité des entreprises belges dans l'intérêt de l'emploi. Faute d'accord, ce qui fut un grave échec politique pour le premier ministre, le gouvernement imposa en 1993 un *« plan global pour l'emploi, la compétitivité et la Sécurité sociale »*, approuvé par le Parlement.

Aujourd'hui, les syndicats contestent les effets de ce plan sur le chômage. Selon l'organe de la FGTB, le syndicat socialiste, les 48 milliards (8 milliards de francs français) alloués aux patrons sous formes d'avantages et ristournes divers *« n'ont créé que 11 000 emplois »*, alors que le nombre de chômeurs dépasse 500 000 : *« C'est de la folie,* poursuit *Syndicats,* le bimensuel de la FGTB. *Un chômeur coûte 700 000 francs* (160 000 francs français) *à l'Etat, en allocations mais aussi en cotisations et impôts non versés. Il aurait fallu utiliser l'argent autrement. C'est dans cet esprit que nous nous rendons à la concertation tripartite. »*

En vertu du « plan global », les cotisations patronales de sécurité sociale ont été diminuées de 10 % pour les salaires mensuels bruts inférieurs à 7 000 francs français, afin de parvenir à une *« diminution structurelle des coûts salariaux »*. Cependant, les comptes de la sécurité sociale demeurent équilibrés, grâce à une aide annuelle de l'Etat s'élevant actuellement à 39 milliards de francs français, et à la limitation à 1,5 % de la croissance annuelle des dépenses de soins. Mais le vieillissement de la population fait douter qu'il soit possible de contenir le coût de la sécurité sociale autour du chiffre actuel de 19 % du PIB. Son financement est au centre du dialogue tripartite engagé par le gouvernement : il s'agit du partage des cotisations entre employeurs et employés, mais aussi de la durée de carrière nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein : la durée théorique est de quarante-cinq ans pour les hommes et quarante ans pour les femmes, mais les plans sociaux résultant des restructurations industrielles entraînent de nombreux départs anticipés.

Un projet de sécurité sociale *« à deux piliers »*, en gestation, distinguerait *« revenus de remplacement »*, accordés quand on est privé de son salaire (indemnités de maladie, allocations de chômage, retraites), et compléments au salaire (allocations familiales et remboursement des dépenses de santé). *Les premiers resteraient* financés par les cotisations sur les salaires ; les seconds seraient alimentés par l'impôt. L'idée tente beaucoup d'experts. Mais la gauche wallonne y voit une menace pour l'unité du pays. Dès lors que le budget de la santé reposerait sur l'impôt, le monde politique aurait tout pouvoir de décision, sans concertation entre partenaires sociaux, et certains partis flamands ne font pas mystère de leur désir de *« fédéraliser la sécurité sociale »*, à leur avis trop coûteuse pour les néerlandophones.

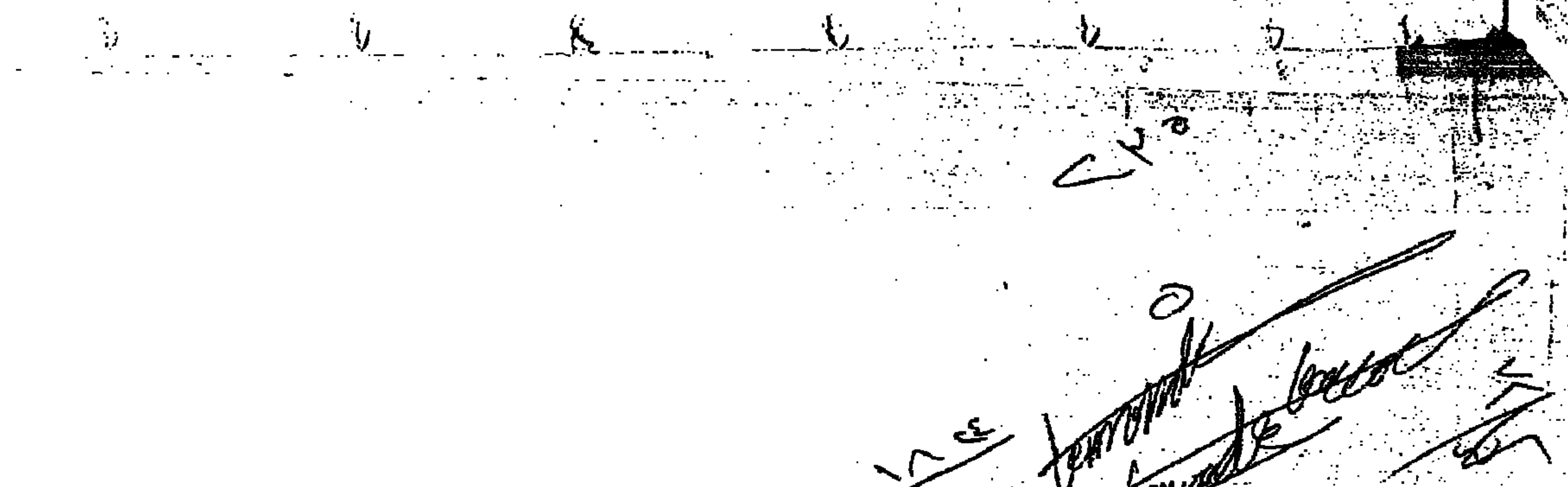
Faute de résultats, la sortie du gel des salaires risque d'être mouvementée

Le gouvernement lie aussi le financement de la sécurité sociale et la réduction nécessaire du déficit et de la dette publique – qui atteignait 9 520 milliards de francs belges, soit 1 587 milliards de francs français au début de l'année, ce qui représente 133 % du PIB, avec des intérêts dépassant 9 % de ce PIB. *« Les charges de retraites vont peser de plus en plus lourd jusqu'en 2030,* explique-t-on au cabinet du ministre des finances. *Notre idée est de financer les dépenses par une diminution des charges d'intérêts de la dette. On donnerait ainsi un sens social à l'assainissement des finances publiques. »* Un « plan de convergence » vers la monnaie unique visant à réduire rapidement la dette publique, adopté en juin 1992, comporte des mesures drastiques pour réduire les dépenses de l'Etat et l'aide aux entreprises publiques – les subventions massives à des secteurs déficitaires, dans les années 75-85, étaient une des causes de l'endettement de l'Etat. Ce plan a permis de ramener le déficit public de 7,1 % du PIB en 1992, à 6,7 % en 1993, 5,3 % en 1994 et 4,5 % en 1995.

« Les syndicalistes sont beaucoup plus révoltés par les fermetures d'entreprise que par l'austérité », assure un conseiller du ministre des finances. Après des arrêts de travail à la SNCB (les chemins de fer), en décembre, ce sont les professeurs wallons qui, cette semaine, observent des grèves tournantes pour protester contre de futures suppressions de postes (francophones et néerlandophones ont chacun leur propre réseau d'enseignement, et la fédéralisation de la Belgique, avec un large transfert des anciennes compétences nationales aux régions et aux communautés linguistiques, ne facilite pas la politique générale d'économie).

M. Dehaene joue gros avec la *« mobilisation pour l'emploi »* commencée lundi. Faute de résultats, la sortie du gel des salaires – bloqués en termes réels du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1996 – risque d'être mouvementée.

Jean de la Guérivière



John Major propose l'élection d'un organisme « ad hoc » pour rouvrir les négociations en Irlande du Nord

Dublin salue le caractère « responsable » du discours du premier ministre britannique

Au lendemain de l'attentat de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui a fait deux morts et des dégâts considérables à Londres, vendredi 9 février, le premier ministre britannique intervenait à la télévision pour réaffirmer à ses concitoyens sa volonté de poursuivre un processus de paix engagé avec le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, sans pour autant céder au terrorisme.

LONDRES
de notre correspondant

Le premier ministre britannique a choisi de s'adresser directement à ses concitoyens, lundi soir 12 février, pour leur expliquer la position de son gouvernement sur l'Irlande du Nord, au lendemain de l'attentat de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui a fait deux morts et des dégâts considérables à Londres. Cette intervention télévisée, qui suivait un débat à la Chambre des communes, avait pour but de donner plus de solennité à un message avant tout destiné à l'opinion anglaise. John Major y a réaffirmé à la fois sa volonté de ne pas céder au terrorisme et de poursuivre un processus de paix auquel le Sinn Fein – la branche politique de l'IRA – ne pourra être associé à nouveau que s'il renonce à la violence, s'il s'engage sans retour dans la voie démocratique et si la trêve est rétablie.

M. Major a reçu le soutien sans nuance du chef de l'opposition, le travailliste Tony Blair. Par conviction ou pour éviter tout risque de critique de la part des médias, M. Blair n'a pas laissé le moindre interstice entre la position du premier ministre et la sienne. L'opinion anglaise semble donc unie derrière son gouvernement. Des voix discordantes s'élèvent toutefois, soit pour accuser M. Major d'avoir mis, à plusieurs reprises, de nouveaux obstacles au processus de paix, soit au contraire pour rejeter toute possibilité de dialogue avec le Sinn Fein et son chef, Gerry Adams.

Aux Communes et à la télévision, M. Major a repris son projet d'organiser des élections préparatoires à des négociations, repoussé jusqu'à présent par les nationalistes d'Irlande du Nord comme par Dublin. Pour les rassurer, il a affirmé qu'il *« ne proposait pas une assemblée pour diriger l'Irlande du Nord ou pour légiférer, ni pour faire renaître le vieux Parlement de Stormont »* (abhorré des catholiques) mais *« un organisme élu pour une courte durée et pour un but principal : conduire directement à des négociations entre tous les partis »*. S'affirmant ouvert à toutes les autres propositions, il a toutefois paru peu favorable au plan de Dublin de contacts indirects rapprochés, comme à Dayton entre ex-Yougoslaves, ou à celui présenté par le dirigeant nationaliste modéré, John Hume.

Ce dernier, dont le rôle dans l'organisation du premier cessez-le-feu ne saurait être sous-estimé, a proposé d'organiser d'ici à la fin du mois un référendum pour demander aux Irlandais du Nord s'ils étaient favorables à la paix et à des négociations entre tous les partis. M. Hume a peut-être lancé là une idée qui pourrait servir de base à un compromis entre Londres et Dublin, à condition que l'on ajoute à sa proposition une troisième question : *par qui souhaiteriez-vous être représenté dans des négociations entre tous les partis ?*

DEUX LOGIQUES

Un tel référendum éviterait, par sa rapidité, les affres d'une campagne électorale dans laquelle s'affronteraient les différents partis. Il permettrait à tous d'y participer, alors qu'il n'est pas évident que, dans les circonstance actuelles, Londres autorise le Sinn Fein à prendre part à ses élections. Car, pour le moment, on se trouve face à deux logiques, celle de Londres, soutenue par les unionistes et repoussée par les nationalistes, et celle de Dublin, qui a l'accord des nationalistes mais pas celui des unionistes.

Devant les risques de dérapage, le premier ministre irlandais a, lundi, assoupli son attitude envers Londres tout en ayant des mots extrêmement durs contre l'attentat de l'IRA, *« moralement absolument condamnable »*. Sans renoncer à la proposition de son ministre des affaires étrangères d'un Dayton n° 2 sur l'Irlande, John Bruton a accueilli favorablement la tonalité *« très responsable »* du discours de M. Major. L'heure n'est plus à jeter de l'huile sur le feu.

Mais M. Major parviendra-t-il à faire un geste de conciliation envers les nationalistes modérés sans risquer de s'attirer l'hostilité des unionistes, dont il a besoin aux Communes ? Ceux-ci ne lui facilitent pas la tâche en dénonçant, comme le pasteur Ian Paisley, toute négociation avec les républicains, ou comme John Taylor en rappelant que le plan défendu par le premier ministre est à l'origine une proposition unioniste. Et M. Major sait que, dès jeudi, les unionistes peuvent faire pencher la balance aussi bien d'un côté que de l'autre, quand les députés examineront le rapport Scott sur la vente secrète d'armes à l'Irak, dans lequel au moins deux de ses ministres sont directement impliqués.

Patrice de Beer

Manifestation pour la paix à Belfast

Plusieurs milliers de personnes ont défilé lundi matin, pendant une demi-heure, dans le centre de Belfast, pour la paix en Irlande du Nord, afin qu'on ne laisse pas la violence reprendre le dessus après l'attentat de l'IRA du 9 février qui a fait deux morts et des dizaines de blessés à Londres.

Les organisateurs de la manifestation avaient demandé aux chefs d'entreprise de laisser leurs employés quitter leur poste pendant trente minutes, le temps de participer à la manifestation. Le gouvernement avait autorisé les fonctionnaires à s'absenter. Ann Carr, membre de l'association « Femmes ensemble », a été longuement applaudie après son discours appelant à la fin de la violence. *« Nous appelons les hommes et les femmes impliqués dans la violence à lâcher leurs fusils et leurs bombes pour que nous puissions continuer à construire un avenir pacifique pour nos enfants, nos petits-enfants et les générations à venir »*, a-t-elle lancé.

Des hélicoptères russes ont ouvert le feu sur un village tchétchène

NOVOGROZNY. Quatre personnes, dont trois femmes, ont été tuées, dimanche 11 février, à Novogrozny (est de la Tchétchénie) lors d'un raid effectué en milieu de journée par des hélicoptères russes, selon deux journalistes occidentaux témoins de la scène. Les hélicoptères ont lâché des roquettes sur le marché du village, tuant trois femmes et faisant une dizaine de blessés. La quatrième victime, un homme de 45 ans, a été tué alors qu'il attendait l'arrivée des autobus ramenant de Grozny les manifestants qui réclamaient le départ des troupes russes de Tchétchénie. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **GUATEMALA : Alvaro Arzu, le président guatémaltèque, et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG)** se sont rencontrés à cinq reprises, *« discrètement »*, depuis deux mois pour établir un climat de confiance en vue de la reprise prochaine des négociations de paix sous l'égide de l'ONU, ont annoncé, lundi 12 février, les deux parties à Rome. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : les journalistes de la chaîne de télévision privée NTV** ont été interdits d'accès au Kremlin par décision de la présidence. Cette interdiction intervient après la diffusion, dimanche 4 février, d'un entretien avec l'ambassadeur de Russie au Vatican, Viatcheslav Kostikov, qui avait dénoncé le manque de *« convictions démocratiques »* de Boris Eltsine. – *(AFP.)*

■ **LITUANIE : 100 kilos de matières radioactives ont été saisies** par les autorités lituaniennes, dimanche 11 février, non loin de la centrale nucléaire d'Ignalina, lors d'une opération coup de poing contre les trafiquants. Le procureur général a exclu que les matériaux saisis proviennent de la centrale où une tige de combustible avait été volée en 1993. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ ***UNION MONÉTAIRE : la Banque d'Angleterre*** *prépare « activement »* l'introduction de la monnaie unique, que la Grande-Bretagne participe ou non à l'Union monétaire européenne, a fait savoir la banque centrale britannique dans un rapport publié lundi 12 février. –*(AFP.–)*

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 %** en janvier par rapport à décembre, et de 1,5 % en glissement sur un an, a confirmé l'Office fédéral des statistiques, mardi 13 février. Dans l'est du pays (Berlin-Est compris), les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 0,5 % en janvier (+ 0,1 % à l'Ouest) et de 2,6 % en glissement annuel (+ 1,4 %). – *(AFP.)*

La City redoute les conséquences des attentats... et leur coût

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les responsables de la City craignent que l'attentat dévastateur commis par l'Armée républicaine irlandaise, le 9 février, contre Canary Wharf, le quartier d'affaires voisin, ne porte un coup sérieux à la réputation de la première place financière européenne.

« Les détenteurs de capitaux sont peut-être des lâches, mais ils transfèrent leurs avoirs dans le lieu qui combine au mieux plus-values maximales et risques financiers minimaux. Si tel est le cas de Londres, quelles que soient les craintes d'attentats, les fonds continueront de chercher abri dans la City », écrivait le *Daily Telegraph* au lendemain de l'explosion de l'engin de forte puissance dans le sous-sol d'un gratte-ciel de Canary Wharf. Le grand quotidien conservateur soulignait que les Bourses rivales comme New York, Tokyo ou Paris avaient, elles aussi, servi de cible aux extrémistes. Mais les professionnels de la City sont nerveux. A les entendre, l'annonce de la trêve de l'IRA, le 31 août 1994, a persuadé de nombreux établissements étrangers (Deutsche Bank, ABN Amro, Westdeutsche Landesbank...) de développer leurs activités bancaires à Londres. Par ailleurs, la trêve de dix-sept mois n'est pas étrangère au décollage de Canary Wharf, grand complexe immobilier lancé en 1988, dont le taux de remplissage atteint désormais 70 % et qui devrait afficher complet dès 1998.

Dans ces circonstances, comment assurer la sécurité d'un *square mile* (mille carré) concentrant les principales institutions financières de la capitale britannique, déjà visé par des bombes de l'IRA en 1992 et 1993 ? Barrages routiers, déploiement de bobbies armés, fermeture de plusieurs artères stratégiques à toute circulation... Pour le spécialiste du terrorisme Paul Wilkinson, l'*« anneau d'acier »* entourant la City après le sanglant attentat de Bishopsgate, il y a trois ans, et qui a été remis en place dès le 12 février, a fait ses preuves. Ce professeur de l'université de Saint Andrews (Ecosse) réclame une réflexion sur la vulnérabilité aux attentats des nouveaux gratte-ciel de la City et des Docklands, structures légères tout entières construites en verre et en acier.

TARIFS D'ASSURANCE EN HAUSSE

Selon les estimations, le coût des dommages pourrait s'élever à plus de 150 millions de livres (1,2 milliards de francs). Créée par les milieux d'affaires en 1992 après que les compagnies d'assurances eurent supprimé le risque terroriste de la couverture des bâtiments commerciaux, la société Pool Re va assumer cette facture. Offrant une protection complète, ce groupe de réassurance exige le paiement de 60 % de la prime au début de l'année, les 40 % restants étant réclamés uniquement dans le cas où les dégâts sur l'année dépassent 75 millions de livres.

La fin du cessez-le-feu devrait contraindre Pool Re non seulement à abandonner son projet de baisse des primes de 20 %, mais à augmenter ses tarifs des deux tiers ! Le montant de la prime « antiterroriste » dépend de la localisation de l'immeuble et des mesures de sécurité prises par l'assuré, comme l'installation de vitrages plus résistants aux explosions ou la présence de caméras à l'extérieur pour tenter de détecter les véhicules suspects.

Marc Roche

POLITIQUE ÉCONOMIQUE **L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a publié, mardi 13 février, une analyse de l'évolution de l'économie française en 1996, dans laquelle il évalue à 0,6 point de croissance en moins le coût des mesures de réduction des déficits publics prises par le gouvernement. L'OFCE estime que les efforts des pays européens pour adapter leurs dépenses publiques à la conjoncture touchent leurs limites. ● LE PARTI SOCIALISTE, par la voix de François Hollande, attribue au seul gouvernement la responsabilité du ralentissement de la croissance économique. ● LE PATRONAT, si l'on en croit Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurance et vice-président du Conseil national du patronat français (CNPF), considère pour sa part que tout le mal vient du poids excessif du secteur public et social.**

Les critères de Maastricht imposeront de nouvelles restrictions

Selon l'OFCE, l'action engagée par le gouvernement pour réduire les déficits publics ne garantit pas que les niveaux fixés pour l'Union économique et monétaire seront atteints selon le calendrier retenu. L'institut redoute un « enchaînement de conjonctures défavorables »

ALORS que le gouvernement vient lui-même de faire entendre qu'il va prochainement ramener à environ 1,5 % son estimation de croissance pour 1996 (*Le Monde* du 13 février), au lieu des 2,8 % initialement prévus, tous les grands instituts français de conjoncture annoncent, les uns après les autres, des révisions similaires, toutes aussi pessimistes. Les « perspectives » publiées mardi 13 février par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) confirment ce sombre diagnostic. Preuve que la plupart des experts sont maintenant à l'unisson – ce qui n'était pas le cas à l'automne –, l'institut estime que la hausse du produit intérieur brut (PIB) marchand pourrait atteindre seulement 1,4 % cette année.

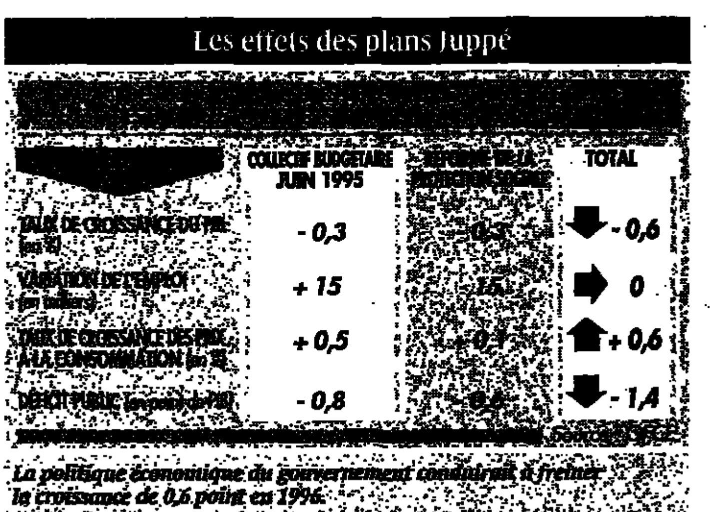
Pourtant, l'étude retient l'attention, car elle détaille, avec précision, tous les enchaînements économiques qui conduisent à ce fort ralentissement économique. En filigrane, elle invite donc à s'interroger sur la pertinence de la politique économique actuellement menée par le gouvernement.

L'OFCE observe, en premier lieu, que si le moteur de l'économie tourne au ralenti, c'est d'abord pour une raison structurelle. « *La croissance à moyen terme serait bridée,* avance l'institut, *par une évolution déséquilibrée du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits.* » Sous l'effet du chômage, poursuit l'Observatoire, « *la tendance de la hausse des salaires est passée durablement sous celle de la productivité du travail, ce qui conduit à une contraction régulière de la part des salaires dans le produit national* ». Il estime que « *cette évolution fait peser une contrainte de plus en plus forte sur la croissance de la consommation des ménages et de la demande finale dont elle constitue la principale composante* ».

Au total, l'OFCE joint donc sa voix à celle de nombreux économistes pour considérer qu'une politique salariale trop restrictive a un effet pervers : la croissance à moyen terme en « *est durablement ralentie* ». C'est la première critique implicite à l'adresse du gouvernement, qui est, dans ce domaine, sur une tout autre longueur d'onde.

0,6 POINT DE CROISSANCE PERDU

La seconde critique, elle, est conjoncturelle. L'OFCE a cherché à simuler les effets possibles, sur l'activité, des mesures prises par le gouvernement. Les conclusions de l'étude sont pour le moins inquiétantes. Sans grande surprise, elles laissent entendre que les dispositions contenues dans le collectif budgétaire du printemps 1995 ont freiné la croissance d'environ 0,3 point en 1996. De plus, les mesures arrêtées dans le cadre du plan pour la Sécurité sociale vont également contribuer à brider l'activité dans des proportions identiques. Ces deux plans devraient donc avoir un impact négatif de l'ordre de 0,6 point sur la croissance de 1996.



Les effets des plans Juppé

	COLLECTIF BUDGETAIRE JUIN 1995	[illegible]	TOTAL
[illegible]	- 0,3	[illegible]	- 0,6
[illegible]	+ 15	[illegible]	0
[illegible]	+ 0,5	[illegible]	+ 0,6
[illegible]	- 0,8	[illegible]	- 1,4

La politique économique du gouvernement conduirait à freiner la croissance de 0,6 point en 1996.

Jusque-là, la simulation n'a rien *de vraiment surprenant, car on se* doutait évidemment que la rafale d'impôts nouveaux annoncée par le gouvernement, à commencer par le relèvement de la TVA ou la création du RDS, pèserait sur la consommation des ménages et, par conséquent, sur l'activité économique. Le gouvernement, d'ailleurs, n'a jamais nié que sa politique économique puisse avoir des effets restrictifs. En contrepartie, a-t-il souvent fait valoir, ces plans devront permettre de réduire *fortement les déficits publics.*

Or c'est précisément sur ce point que l'OFCE jette un doute, car, si la croissance doit être, à coup sûr, ralentie par la politique gouvernementale, il est loin d'être certain que la France en sera récompensée en parvenant à baisser ses déficits dans les proportions qu'elle souhaitait. L'Observatoire estime ainsi que les mesures cumulées du collectif et du plan pour la « Sécu » devraient contribuer à faire baisser les déficits à hauteur de 1,4 point de PIB. Malgré cet effort, le chemin qui conduit à la monnaie unique continuerait de ressembler à un véritable parcours d'obstacles. « *En 1996,* explique l'OFCE, *cette politique permettrait de réduire d'un point le ratio déficit/PIB, mais, avec un niveau de 4,3 points de PIB, le déficit serait encore très éloigné de l'objectif fixé à Maastricht. Pour l'atteindre en 1997, un nouvel effort de rigueur budgétaire est nécessaire. Son ordre de grandeur est au moins égal à celui qui a été réalisé en 1995 et 1996, vraisemblablement supérieur si l'on applique strictement les critères* [de convergence]. »

NOUVEAUX SACRIFICES

Les Français seront-ils disposés à *accepter de nouveaux sacrifices,* forcément douloureux ? Et la croissance, déjà sérieusement bridée, y résisterait-elle ? Pour le court terme, l'OFCE ne donne pas tort au gouvernement d'espérer un léger rebond de l'activité au second semestre de 1996. L'institut estime que, dans cette hypothèse, le rebond sera passager, car, si la politique économique doit devenir encore plus restrictive, « *un nouveau ralentissement de l'activité est prévisible en 1997* ». On pourrait voir dans ce constat un grief adressé au gouvernement, qui affirme vouloir respecter à tout prix les critères de convergence, et une sorte de satisfecit décerné à ceux, comme Valéry Giscard d'Estaing, qui plaident pour une interprétation souple des critères de convergence. Le diagnostic que formule l'OFCE va, pourtant, bien au-delà de ces simples considérations qui occupent le débat politique.

C'est la logique même de la politique économique que l'institut met en cause. « *La stratégie des pays européens atteint aujourd'hui ses limites,* conclut-il. *Elle repose, en fait, sur l'ajustement des finances publiques à une évolution macro-économique considérée comme exogène* [c'est-à-dire extérieure] *et sur laquelle on s'interdit par principe d'intervenir.* » Il y a donc un « *risque que l'enchaînement de conjonctures défavorables ne retarde indéfiniment la sortie de crise* ».

En clair, le gouvernement ne peut être tenu pour seul responsable des vents mauvais qui contrarient la reprise économique. A en croire l'OFCE, toutefois, il n'y est pas étranger.

Laurent Mauduit

Le PS incrimine le gouvernement

Le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande, estime que la responsabilité du ralentissement de la croissance économique repose sur *« le seul gouvernement »*. Commentant, lundi 12 février, les déclarations faites la veille par le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, sur les perspectives économiques, il a affirmé que le ralentissement *« n'est pas venu de l'extérieur »*.

***« Nous constatons,* a-t-il dit, *que nos exportations progressent à un rythme élevé. Donc, la cause principale du ralentissement de la croissance économique en France tient à l'action du gouvernement, à tel point qu'Alain Lamassoure a rappelé lui-même que ce ralentissement datait du début de l'été, c'est-à-dire précisément au moment où le gouvernement d'Alain Juppé et le président de la République se sont installés. » « C'est donc la politique économique et, surtout, fiscale du gouvernement qui est à l'origine principale du ralentissement économique en cours »*, a conclu M. Hollande.**

Le pouvoir d'achat pourrait progresser légèrement en 1996

AVEC des prélèvements supplémentaires qui atteindront plus de 120 milliards de francs en 1996, dont près de 100 milliards à la charge des seuls ménages, le débat économique tourne depuis plusieurs mois autour d'une question centrale : le gouvernement n'a-t-il pas pris le risque d'amputer trop fortement le pouvoir d'achat, et, ce faisant, de freiner la consommation, et au-delà, toute possibilité de reprise économique ? La controverse a pris d'autant plus d'ampleur que le patronat britannique a récemment pris position pour une augmentation des salaires (*Le Monde* du 27 janvier).

Qu'en est-il ? Lors de ses dernières prévisions, qui datent du 19 décembre, l'Insee avait apporté de l'eau au moulin des partisans d'une relance salariale en indiquant que le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (c'est-à-dire du pouvoir d'achat après impôt et prestations) pourrait baisser de 0,6 % au cours du premier semestre de 1996. Cette évolution est évidemment préoccupante, puisque les périodes durant lesquelles le pouvoir d'achat a baissé sont rares dans l'histoire économique récente de la France. Au cours des quinze dernières années, cela ne s'est produit, en réalité, qu'à trois reprises, et, à chaque fois, il s'agissait de périodes de très fortes turbulences économiques. Le pouvoir d'achat a ainsi baissé de 0,1 % en 1980, sous le coup du second choc pétrolier, puis de 0,7 % en 1983 et de 0,6 % en 1984, sous le coup des plans de rigueur du gouvernement de Pierre Mauroy.

PARTAGE AU DÉTRIMENT DES MÉNAGES

La prévision de l'Insee est toutefois à manier avec prudence, car les prélèvements nouveaux se feront particulièrement sentir en début d'année. Logiquement, le pouvoir d'achat des ménages devrait donc évoluer plus favorablement sur l'ensemble de l'année 1996. Selon l'Observatoire français des conjonctues économiques (OFCE), il devrait progresser de 0,9 %. Cette progression est, toutefois, plus que modérée. Très inférieure à la hausse d'environ 2,8 % enregistrée en 1995, elle devrait à peine dépasser le niveau enregistré en 1993 (+ 0,4 %), l'année de la récession.

La comparaison entre la prévision de 1996 et l'évolution constatée en 1993 est d'ailleurs éloquente : si, d'une année sur l'autre, le pouvoir d'achat évolue d'une manière très voisine, alors que la croissance aura été sensiblement différente (+ 1,5 % sans doute dans le premier cas, – 1,5 % dans l'autre), cela signifie clairement que le partage de la richesse nationale s'effectue de plus en plus au détriment des ménages. L'OFCE estime, notamment, qu'au cours de l'année 1996, les salaires nets ne croîtront que de 0,6 % en volume. Les salaires réels de la fonction publique accuseraient, eux, une baisse de 0,4 %.

L. M.

Denis Kessler, vice-président du Conseil national du patronat français

« Il faut passer d'une économie axée sur le secteur public et social à une économie fondée sur le secteur productif »

« Quelles sont les causes de la récession ?

– L'économie française tourne au ralenti depuis l'été 1995. Cela est dû, d'abord, à l'épuisement des ressorts de la reprise de 1994, à la fin du phénomène de restockage et à l'arrivée à terme des mesures antérieures de soutien à la consommation et au logement ; ensuite, au ralentissement de l'activité chez nos partenaires européens, qui représentent les deux tiers de nos débouchés, les exportateurs français souffrant de la concurrence des pays à monnaie dépréciée.

» L'état récessif s'explique aussi par des causes propres à la France. Les annonces répétées, en juin, septembre et novembre 1995, de prélèvements supplémentaires ont perturbé les anticipations des entreprises et des ménages.

– Certains prévisionnistes escomptent pourtant un rebond à partir du second semestre 1996.

– 1996 sera une année difficile. L'anémie de l'économie européenne, la montée du chômage et l'érosion du pouvoir d'achat vont continuer de brider la consommation. En revanche, d'autres facteurs joueront positivement : la forte expansion dans le monde, hors les pays du G7, le niveau historiquement bas des taux d'intérêt, le besoin cyclique de renouveler les équipements. Encore faut-il un horizon dégagé, ce qui veut dire une absence de prélèvements supplémentaires, une volonté sans faille de redresser les comptes publics et sociaux et la convergence vers des rapports de compétitivité plus réalistes.

» Nous devons nous préoccuper de retrouver une croissance durablement plus soutenue, qui viendra d'abord de la confiance retrouvée des consommateurs et des entreprises. Une meilleure visibilité permettra de réduire l'incertitude, donc les risques, donc les comportements de précaution. La politique économique doit, désormais, *s'inscrire dans une perspective* de moyen et long terme.

– Qu'est-ce qu'une croissance durable ?

– C'est une croissance, en moyenne, de l'ordre de 3 % à 4 % l'an, sans tension inflationniste. Elle seule permet d'améliorer le bien-être des générations actuelles et à venir, en élargissant leurs possibilités de consommation. Mais cette croissance, tirée par la nouvelle vague technologique, ne sera pas régulière ni linéaire. Elle n'exclura pas des hauts et des bas, comme dans toute économie de marché, par nature cyclique.

– Quelles sont les conditions de cette croissance ?

– Cette croissance suppose un essor de l'offre, une priorité à la production. Dans les phases de mutation technologique, l'offre *crée de nouveaux produits* et de nouveaux services. Le retour à la croissance passera par l'investissement des entreprises en équipements et en recherche-développement. Les performances des Etats-Unis, en termes de croissance et de reconquête du marché mondial, ont été permises par l'augmentation de 50 % de leurs investissements productifs entre 1991 et 1995. Dans le même temps, les investissements ont baissé de 10 % en France, et les seuls investissements industriels, de 30 %.

– En quoi ces conditions ne sont-elles pas remplies aujourd'hui ?

– L'essentiel de notre croissance, depuis plusieurs années, s'est fait dans l'économie non marchande, c'est-à-dire des administrations publiques et sociales. Entre 1990 et 1994, le PIB non marchand a crû de 10 %, et le PIB marchand de 2 % seulement. La totalité de la croissance du secteur non marchand a été financée par emprunt public depuis 1990, ce qui explique l'essor de la dette, qui atteint 4 000 milliards de francs. L'Etat français est dans la situation d'une entreprise qui a, certes, crû, mais dont le déficit représente 23 % du chiffre d'affaires, et les charges financières 20 % des recettes nettes...

» Il faut opérer une mutation radicale : passer d'une économie axée sur le secteur public et social, financée par l'impôt et l'emprunt, à une économie fondée sur le secteur productif, tournée vers la demande mondiale et financée par des fonds propres.

– Vous ne croyez pas à la relance par les salaires ?

– Je voudrais faire justice d'un certain nombre de « fausses bonnes idées » pour réactiver l'économie. A ceux qui disent : « Relancez par les salaires ! », je réponds que la hausse salariale doit toujours correspondre à la croissance de la productivité du travail. Sinon, les entreprises seraient encore plus pénalisées, alors qu'elles ont déjà, du fait des parités monétaires, des coûts salariaux dans l'industrie supérieurs de plus de 35 % aux coûts américains, italiens ou britanniques. En tout état de cause, la décision d'augmenter les salaires appartient à l'entreprise et à elle seule.

» D'autres bons esprits demandent une dépréciation massive du franc pour redonner de la compétitivité à nos produits. Une dévaluation brutale et isolée de notre monnaie ne ferait pas baisser automatiquement les taux d'intérêt et ne faciliterait pas davantage la réduction de la dette et la résorption des déficits publics. En revanche, une telle dépréciation éloignerait la perspective de parités stables, dont tous les pays d'Europe ont besoin. La vraie réponse aux difficultés réside dans le retour rapide et concerté à des parités viables des monnaies du noyau dur du SME.

» Le troisième trompe-l'œil est une meilleure répartition de l'emploi par la réduction du temps de travail. On ne peut envisager cette réduction indépendamment du niveau des salaires et de la productivité, ce qui exclut un règlement national et global de ce dossier. Là encore, l'entreprise seule peut en décider, mais je suis dubitatif : les Allemands, qui sont les seuls à s'être engagés dans cette voie, semblent changer de stratégie. Ne faisons pas croire aux Français que la production nationale augmenterait en travaillant tous moins !



DENIS KESSLER

» Quatrième faux-semblant : la relance par l'incitation à consommer. Le problème n'est pas l'excès d'épargne des Français. *Un haut* niveau d'épargne a toujours été un atout. Si les Français tendent à privilégier leur épargne de précaution, c'est en raison de leurs incertitudes sur les perspectives de revenu, d'emploi et de retraite. *Le* vrai sujet est moins d'inciter à consommer que de rendre confiance. Au-delà, la question est bien *celle de l'affectation de* l'épargne. Depuis des années, une part croissante de l'épargne investie est absorbée par le financement de la dette publique et sociale. Savez-vous qu'en 1995 celle-ci a capté 400 milliards de francs, alors que les émissions par les entreprises d'actions nouvelles n'ont pas excédé 40 milliards ?

» La cinquième erreur est de prétendre que la résorption du chômage passe par des mesures macro-économiques de relance. Cette proposition cache l'essentiel : l'amélioration de l'emploi passe par une amélioration en profondeur des conditions de fonctionnement du marché du travail, par la recherche d'une plus grande flexibilité, par une maîtrise durable de l'ensemble des charges qui amputent le salaire direct, par le reprofilage de tous les mécanismes de transfert.

» *Il faut que le débat,* en France, ne se polarise plus sur les problèmes de répartition – déficit, réduction du temps de travail, Sécurité sociale, impôts, cotisations, prestations –, mais se concentre *sur les questions* qui gouverneront notre avenir : formation, investissements, production, innovation, exportation, compétition internationale. »

Propos recueillis par Alain Faujas

L'armée de terre pourrait être réduite de moitié

Le gouvernement étudie la suppression de 50 % des régiments et de la 1re division blindée, principal élément français de l'Eurocorps. Les effectifs des forces stationnées en Afrique et dans les départements et territoires d'outre-mer pourraient aussi être allégés

Un prochain conseil de défense, réuni sous la présidence de Jacques Chirac, va tirer les conséquences pour l'armée de terre de la professionnalisation militaire. Selon un plan préparé par le ministère de la défense, le nombre de ses régiments passerait de 186 à 83 et ses effectifs de 240 000 à 130 000 ou 140 000. Entre 100 et 150 garnisons pourraient ainsi disparaître, ce qui inquiète les élus locaux et pourrait constituer un casse-tête pour le gouvernement, dans la mesure où, dans bien des villes, la caserne est le principal soutien à l'activité économique. Le sort de la 1re division blindée, actuellement stationnée outre-Rhin et qui est le principal élément français de l'Eurocorps, est aussi en question. Le plan du ministère de la défense prévoit encore une réduction des forces « prépositionnées » en Afrique et dans les départements ou territoires d'outre-mer.

L'ARMÉE DE TERRE pourrait voir ses effectifs réduits pratiquement de moitié selon un plan de réorganisation soumis par le ministre de la défense à un conseil de défense prévu, en principe, pour le 22 février à l'Elysée. Présidé par le chef de l'Etat, ce conseil sera consacré au nouveau modèle d'armée, compte tenu du souhait de Jacques Chirac d'accroître progressivement la professionnalisation des unités et d'instituer un service *militaire de conscrits volontaires*, à côté de ce que Charles Millon appelle une *« conscription civique »*.

Le nouveau modèle d'armée de terre donne la priorité aux forces dites de *« projection »*, c'est-à-dire celles qui peuvent être engagées au-delà des frontières, *sur* des théâtres d'opérations extérieurs devenus, selon les propos de M. Millon, *« la première ligne de notre sécurité »*, sans pour autant que la France se laisse aller à une *« dérive expéditionnaire »* de sa politique de défense.

Le concept proposé à l'examen du conseil de défense est celui d'une armée de terre composée de « réservoirs de forces » interarmes, dans lesquels les états-majors puiseraient en fonction de la nature de la mission à effectuer, des délais requis pour organiser l'*opération et selon la durée de la* crise. Cela exige une extrême disponibilité des hommes qui constitueront de tels « réservoirs ». D'où la nécessité de faire appel soit à des soldats de métier, soit à des engagés ou à des recrues volontaires pour faire un service long (VSL).

Concrètement, cet objectif de professionnalisation accrue se traduirait par une armée de terre limitée à 130 000, voire 140 000 *hommes, alors qu'actuellement* elle en comprend 240 000. Elle serait ainsi ramenée à des effectifs à peine supérieurs à ceux de l'armée de terre britannique, mais deux fois moindres que ceux de l'armée de terre allemande. Dans cette éventualité, l'armée de terre française garderait 83 régiments, soit moins de la moitié des régiments qu'elle compte aujourd'hui.

En 1996, l'armée de terre aligne *au total 186 régiments, auxquels il* faut ajouter quelques formations spéciales (10 centres de sélection et 9 groupements de camps). Cela ne va pas manquer de poser de graves problèmes régionaux et locaux d'aménagement du territoire, avec les fermetures ou les réduc*tions des infrastructures militaires* dans les zones généralement déprimées sur le plan économique où la plupart des garnisons sont situées et où elles sont souvent un *moteur d'activités. Entre 100 et 150* sites militaires pourraient être touchés sur l'ensemble du sol national, ce qui constitue un casse-tête pour le gouvernement en raison de l'opposition des élus locaux.

Un symbole de cette contraction du dispositif sera le sort réservé à la 1re division blindée, implantée en Allemagne. Forte de 14 régiments (21 600 hommes, avec les soutiens), *cette division* est l'une des pièces-maîtresses de l'Eurocorps, qui rassemble aussi des unités allemandes, espagnoles et belges, et dont un Français, le général Pierre Forterre, vient de prendre le commandement. Or, dans le cadre de la réduction d'en*semble des effectifs*, l'armée de terre a mis à l'étude la suppression de cette grande unité.

Le rapatriement en France de la 1re division blindée, hormis une *poignée de régiments de commandement* et de soutien qui resteraient outre-Rhin au titre de l'Eurocorps, puis sa dissolution, seraient sans doute interprétés sur le plan politique comme un désaveu de ce à quoi Paris et Bonn veulent aboutir en matière de coopération bilatérale *sur le plan mili*taire. D'autant que ce projet n'a pas encore été soumis au conseil *franco-allemand de défense* et de sécurité créé en 1988 et que, déjà, l'Allemagne – attachée à une armée de conscription – s'est émue de la volonté de la France de rénover unilatéralement, de fond en comble, le service militaire pour cesser d'en faire le fondement de *sa défense*.

ALLÉGEMENT OUTRE-MER

Un autre dossier sensible concerne la réduction des forces françaises interarmées stationnées au-delà des océans, principalement en Afrique, mais aussi dans *les départements et territoires* d'outre-mer. Ces unités, dites « prépositionnées », ne sont plus en volume aussi indispensables que par le passé. Leur rôle n'est pas, en effet, d'intervenir dans les affaires intérieures des Etats. Il est, en vertu des accords de dé*fense et de coopération militaire* signés avec plus d'une trentaine de pays, de veiller à la sécurité des ressortissants français et, le cas échéant, de tenir l'aéroport ou le port par où ils seraient évacués.

Le projet à l'étude est de ramener les effectifs à moins de 25 000 *hommes, qui seraient déployés sur* trois bases principales en Afrique, plus celles de la Réunion, des Antilles-Guyane et de Polynésie, au lieu des 33 000 actuellement ré*partis dans ces mêmes zones*. Dans certains endroits, en Afrique par exemple, une compagnie (moins de 150 hommes) suffirait à la mission – dans la mesure où elle peut être rapidement renforcée depuis la France –, quand elle mobilise aujourd'hui jusqu'à 1 500 *hommes au Sénégal*, 1 350 en République centrafricaine et quelque 3 900 autres à Djibouti.

Cette contraction du dispositif militaire, qu'imposerait le nouveau modèle d'armée soumis à M. Chirac, devrait être menée à bien sur le long terme, mais, dans l'immédiat, elle aura au moins deux effets majeurs. D'abord, elle entraînerait de nouvelles dépenses *de fonctionnement, ce qui* va à l'encontre de la perspective d'un déclin drastique des crédits dès la première année de la future loi de programmation militaire, à hauteur de quelque 185 milliards de francs, fonctionnement et équipement compris.

Ensuite, elle inquiète déjà de nombreux cadres. En effet, le « reformatage » de l'armée de terre, conjugué avec un service proprement militaire réduit à sa plus simple expression, provoquera – outre des départs que le gouvernement ne veut pas rendre obliga*toires par une loi dite de « dégagement »* des cadres – des ralentissements dans la carrière, voire des blocages de la pyramide des grades chez ceux qui restent. Ceci si, en parallèle, il n'est pas décidé une diminution du nombre des postes à l'entrée des écoles *d'officiers et de sous-officiers*.

Jacques Isnard

M. Chirac s'expliquera en mars

Avant le conseil de défense, programmé pour le 22 février, des conseils précédents ont examiné deux thèmes principaux. Le premier concerne le sort réservé aux dix-huit missiles stratégiques S 3D enfouis dans le plateau d'Albion, en Haute-Provence, qui constituent la *composante terrestre de la dissuasion. Au début du prochain* siècle, les S 3D ne seraient pas modernisés. Le second a trait au montant annuel du budget de la défense durant la loi de programmation militaire 1997-2002. Les dépenses pourraient se stabiliser au-dessous de 185 milliards de francs (190 milliards pour 1996), avec des crédits de fonctionnement plus élevés (les changements introduits par le nouveau modèle d'armée coûtent cher) et des crédits d'équipement en baisse (autour de 80 milliards de francs).

***Quand le plan de réorganisation des armées sera arrêté*, on prête l'intention au chef de l'Etat de s'expliquer publiquement sur la question, avant un débat d'orientation, à la mi-mars, à l'Assemblée, et un examen, en juin, par le Parlement, de la version définitive du projet de loi de programmation militaire.**

Le Parlement européen refuse de lever l'immunité de Bernard Tapie

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Par 266 voix contre 61 et 26 abstentions, les parlementaires européens ont refusé, lundi 12 janvier, la levée de l'immunité parlementaire européenne de Bernard Tapie, demandée par le procureur général d'Aix-en-Provence dans le cadre de l'enquête sur les comptes de l'OM. Ce résultat s'explique par le vote de la majorité des deux principales for*mations de l'hémicycle, les socia*listes (dont les Français) et les démocrates-chrétiens, dont certains élus de l'UDF tels que Nicole Fontaine, André Soufier et Bernard Stasi.

Les libéraux et les Verts ont adopté la même attitude, ainsi que les communistes, à l'exception des *membres du PC français, qui se sont* abstenus. Face à cette coalition, les proches de Philippe de Villiers, de Jean-Marie Le Pen et les élus du RPR ont été seuls à réclamer la levée de l'immunité.

M. Tapie a déclaré que ce n'était pas sa victoire, *« mais celle d'une institution politique face aux lobbies politiques et judiciaires »*. En n'offrant le choix qu'entre le refus ou l'acceptation de la levée de l'immunité, le rapporteur, Florus Wijsenbeek (libéral), avait limité la marge de manœuvre des parlementaires. Plusieurs députés ont regretté qu'on ne leur propose pas de s'aligner sur la position de l'Assemblée nationale – levée d'immunité assortie d'un contrôle judiciaire, mais refus du placement en détention –, afin de ne pas donner l'impression que les parlementaires européens s'opposaient à la justice et à l'Assemblée françaises.

Marcel Scotto

Les communes de plus de 5 000 habitants rechignent à appliquer la loi sur l'accueil des nomades

Les maires exigent un renforcement de la législation pour faire respecter l'interdiction des installations sauvages

L'accueil des nomades est devenu un sujet de polémiques locales de plus en plus fréquentes, qui inquiètent les maires. Et la demande d'une plus grande sévérité législative augmente, alors même que la plupart des élus ne sont pas en conformité avec la loi : selon une enquête du MRAP, seuls 18 % (sur près de 2 000 maires de villes de plus de 5 000 habitants) disent disposer d'une aire d'accueil, obligatoire en principe. Certains élus jugent que la solution viendra de la coopération intercommunale.

LES TSIGANES dérangent. Toujours sur les routes, arrivant sans crier gare, ils restent l'objet d'une défiance ancrée dans les mentalités. Selon une enquête récente du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) auprès de 1 744 villes de plus de 5 000 habitants, seuls 322 maires (18 %) disent disposer d'une aire d'accueil des gens du voyage – pourtant obligatoire au regard de la loi –, alors même qu'il n'est plus de réunion d'élus locaux sans que le sujet vienne animer les débats.

Les doléances des maires sont chaque fois les mêmes : il faut renforcer la législation pour faire respecter l'interdiction d'installation sauvage. Lors des questions à l'Assemblée nationale, le 22 novembre 1995, Alphonse Bourgasser, député (UDF) de Moselle, interpellait ainsi Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur : *« Les gens du voyage s'incrustent de plus en plus dans nos villes et nos villages, où leurs campements défigurent le paysage. [...] Je me fais l'interprète de nombreux maires qui ne savent plus à quel saint se vouer. [...] Existe-t-il un recensement général des gens dits du voyage, qui se multiplient actuellement à grande vitesse ? Paient-ils des impôts ? De quoi vivent-ils ? »*

Avec le flux des nomades venus des pays de l'Est, la situation s'est tendue. *« C'est très net : l'exaspération monte chez les élus »*, constate Martine David, député (PS) du Rhône, membre de la commission nationale consultative des gens du voyage, en sommeil depuis deux ans et qui vient d'être relancée sous la houlette du préfet Guy Merrheim. *« Le sujet n'est abordé qu'en situation de crise, on n'arrive jamais à le traiter dans la sérénité »*, constate Catherine Guy-Quint, maire (PS) de Cournon-d'Auvergne, dans le Puy-de-Dôme.

Le problème touche quelque 280 000 Tsiganes, pour 95 % de nationalité française. Ce n'est que contraints et forcés que les maires acceptent de leur construire une aire d'accueil. *« Notre commune subissait, tous les ans, deux ou trois passages des nomades. Je me suis aperçue que je ne pouvais gagner aucun référé si la commune n'était pas en conformité avec la loi »*, reconnaît Mme Guy-Quint, qui a construit un camp de nomades en 1990. Cependant, le nombre de places ne cesse de diminuer depuis deux ans. En Ile-de-France, on est passé de 523 places en 1992 à 393 en 1994.

UN TEXTE INAPPLIQUÉ

La majorité des maires mettent en avant l'impossibilité de faire respecter la loi par les gens du voyage. *« Je serais prêt à me mettre en conformité avec la loi si, quand je construis dix emplacements et qu'il y a vingt caravanes qui débarquent, j'étais assuré que l'Etat m'envoie les forces de police pour les expulser. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas ; alors, j'ai fait en sorte d'empêcher l'accès des quelques terrains où ils pourraient s'installer »*, explique Fabrice Millerau, maire (divers gauche) de Beaumont-sur-Oise.

Tous les élus demandent une actualisation de la loi, assurant une intervention policière rapide en cas d'occupation illégale. C'est le sens de la proposition de loi déposée début novembre 1995 par Jean-Michel Fourgous, député (RPR) des Yvelines. Une autre est en préparation dans le groupe des sénateurs qui sont aussi maires, afin que l'aménagement d'une aire d'accueil soit assorti d'une possibilité d'expulsion rapide et automatique des gens du voyage qui n'en respecteraient pas les limites. Un groupe de travail réfléchit dans ce sens au ministère de l'intérieur.

Pour les associations de défense des gens du voyage, le problème est mal posé. *« Le reproche d'inadaptation de la législation n'est-il pas un prétexte à l'inaction en matière d'aménagement d'aires d'accueil ? »*, s'interroge Bertrand Jarry, du MRAP. *« La loi Besson est une excellente loi, mais elle n'est pas appliquée »*, assure de son côté Laurent Elghosi, adjoint au maire de Nanterre et président de l'Association pour l'accueil des gens du voyage (ASAV). Alain Régnier, sous-préfet chargé de mission pour le logement des plus démunis au ministère du logement, dénonce la *« démagogie des élus qui renvoient la balle à l'Etat pour faire intervenir la police, au lieu d'aménager des aires »* et juge que *« toute nouvelle mesure sécuritaire serait, dans ce domaine, un recul en matière de libertés publiques »*.

COHABITATION SEREINE

Certaines communes ont fait le pari d'une cohabitation sereine. Sarcelles a mis en place, en avril 1993, un syndicat intercommunal de gestion des aires de stationnement des gens du voyage, qui gère trois terrains (Sarcelles, Domont et Saint-Brice-sous-Forêt). *Les* communes financent terrains et fonctionnement ; le syndicat prend en charge la gestion des aires : accueil, gardiennage, encaissement des loyers, action sociale, etc. *« Nous n'avons aucun problème avec les familles stationnées. Le syndicat intercommunal a de l'avenir, car il permet de mieux répartir les coûts de fonctionnement, les personnels, les problèmes de scolarisation »*, soutient Jacques Langlade, directeur de cabinet de Dominique Strauss-Kahn, maire PS de Sarcelles depuis juin 1995.

Pour de nombreux spécialistes, la solution passe par l'intercommunalité et l'adaptation aux différents modes de vie. Le district du Grand-Caen a ainsi préparé un schéma intercommunal (regroupant dix-huit communes) qui prévoit quatre types de structures : des terrains de passage sur les petites communes pour les voyageurs ; des aires de stationnement dans les communes de plus de 5 000 habitants pour les semi-sédentaires ; un vaste terrain pour les grands rassemblements des missions évangéliques ; enfin, des terrains à louer pour les nomades en voie de sédentarisation. La diversité de cette offre satisfait tout le monde et apaise les tensions. Directeur du syndicat intercommunal de Nanterre, Bernard Tronchet est formel : *« Quand on calcule le coût des référés, de l'enlèvement des ordures et des réparations des dégâts suite aux stationnements sauvages, on s'aperçoit que cela coûte plus cher que la construction d'une aire. »*

Sylvia Zappi

Maurepas ou les aléas de la sédentarisation

SUR LE TRAJET des grands rassemblements saisonniers des gens du voyage, Maurepas (Yvelines), au bord de la RN 10, est régulièrement confrontée à l'installation temporaire de dizaines de caravanes, sur quelques terrains inoccupés de sa zone d'activités ou dans les bois environnants. Au fil des années, plusieurs familles se sont sédentarisées.

« Neuf familles ont construit leur maison, sur des terrains très bon marché, car non constructibles, et qui, à l'époque où ils ont été acquis, échappaient à toute possibilité de préemption », explique le maire, Georges Mougeot (PS). Loin de se montrer hostile à la sédentarisation de familles qui ne posent pas de problème majeur, le maire a entrepris de contenir le phénomène, à l'origine d'inégalités devant les règles d'urbanisme, auxquelles ces familles – réticentes à s'exprimer sur le sujet – semblent avoir complètement échappé.

Au départ, elles se sont contentées de déboiser en partie des parcelles acquises pour quelques francs du mètre carré, pour y caser une caravane. Puis elles ont sollicité des autorisations de branchements électriques provisoires, enterré des canalisations, érigé des murets qui se sont transformés en maisons. Imperceptiblement, un véritable lotissement est né, à l'écart du reste de la ville. *« Les enfants sont scolarisés à Maurepas et, à part quelques faits de braconnage et un mode de vie un peu différent, ces habitants ont pour souci de ne pas se faire remarquer »*, explique M. Mougeot.

OPPOSITION À TOUTE AIRE D'ACCUEIL

« Leur notion extensive de la famille », selon la formule du maire, les amène cependant à accueillir, parfois, jusqu'à une centaine de caravanes à l'abri des bois. Ceux-ci, qui couvrent la moitié de la superficie communale, ont été classés « espace naturel sensible », statut qui permet à la mairie de préempter toute parcelle mise en vente et de contenir le « mitage » de ses réserves boisées.

Maurepas (20 000 habitants) ne dispose pas d'aire d'accueil. *« Quand j'ai envisagé de la créer, la mairie a été prise d'assaut par des habitants hostiles à cette initiative, et dont les réactions n'avaient rien de rationnel. Depuis cette tentative infructueuse, ma position sur le sujet a évolué »*, précise le maire, en tirant les leçons des difficultés de la ville voisine d'Elancourt, l'une des premières du département à faire l'effort d'aménager une aire d'accueil, ce qui ne l'a pas mise à l'abri de l'installation intempestive de caravanes sur des terrains privés.

Comme d'autres élus, M. Mougeot souhaite que l'aménagement d'une aire soit désormais assorti, en cas de non-respect des limites, d'une possibilité d'expulsion rapide et automatique.

Pascale Sauvage

Fronde des élus UDF du conseil général de l'Isère contre Alain Carignon

GRENOBLE
de notre bureau régional

Alain Carignon (RPR), qui présidait, lundi 12 février, sa dernière séance publique à la tête du conseil général de l'Isère, a affronté la plus sévère rébellion qu'il ait connue au cours des onze ans passés à la tête du département. Ses amis politiques de l'UDF sont officiellement entrés en guerre contre lui. Aussitôt après avoir voté la répartition des enveloppes pour 1996, acte final de la session budgétaire, le groupe UDF unanime a annoncé qu'il se retirait de l'exécutif départemental. Il y occupait jusqu'alors quatre vice-présidences et six présidences et vice-présidences de commissions. Mais à la différence des élus socialistes et communistes, qui ne siègent plus depuis le 20 novembre 1995, et de trois membres du groupe des non-inscrits (div.d.), qui ont quitté l'assemblée en janvier, l'UDF a tenu à participer aux débats jusqu'à la fin de la session.

Le coup était préparé de longue date. Mais les divisions au sein de l'UDF, ainsi que les pressions exercées sur certains de ses membres par Alain Carignon, ont longtemps retardé une décision qui paraissait pourtant inévitable alors que se prépare en coulisse sa succession. Les conseillers UDF ont choisi le prétexte du *« dysfonctionnement »* de l'assemblée départementale et *« l'explosion de la communication »* de son président pour franchir ce pas décisif. *« Nous ne pouvons pas laisser faire n'importe quoi dans le département »*, a déclaré le sénateur Jean Faure (CDS), l'un des prétendants, non encore déclaré, à la présidence.

Appelé à comparaître devant la cour d'appel de Lyon à partir du 20 mai, Alain Carignon a mal encaissé ce nouveau choc. Malgré les démentis des conseillers UDF, qui prétendent n'avoir pas voulu rompre un *« pacte majoritaire »* datant du début des années 80, le traumatisme est profond. Certains, dans l'hémicycle, n'excluent pas la possibilité d'une recomposition du paysage politique, qui permettrait, selon eux, de sortir l'institution départementale de la crise qu'elle traverse depuis la condamnation d'Alain Carignon à cinq ans de prison, dont trois ferme, pour corruption.

DÉMISSION ANNONCÉE

Alain Carignon a appelé publiquement ses *« amis »* politiques à faire preuve de *« bon sens »*. En privé, il a laissé entendre qu'il pourrait refuser la démission de ses collègues UDF. Leur absence ne devrait pourtant pas gêner l'action du conseil général, qui ne se réunira pas avant juin. Au cours des dix semaines qu'il lui reste encore à passer à la tête du département – il a annoncé récemment qu'il démissionnerait le 30 avril (*Le Monde* daté 11-12 février) –, M. Carignon devrait tenter, en coulisses, de renouer des liens entre les membres de sa majorité éclatée.

Lundi soir, l'un de ses proches affirmait que le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, lui a apporté récemment son soutien pour sa réélection à la tête du comité départemental du RPR. Par ailleurs, un nouveau secrétaire départemental du RPR sera prochainement nommé dans l'Isère en remplacement du député Richard Cazenave, en conflit ouvert avec Alain Carignon depuis deux ans.

Claude Francillon

هكذا من الأصل

MÉDECINE Selon un rapport publié, mardi 13 février, par l'Institut national d'études démographiques (INED), *près de 100 000 personnes* sont séropositives, et environ 30 000 sont décédées du sida depuis 1985 en France. En 1995, 5 400 personnes sont mortes des suites de cette maladie. *Le suicide* est la deuxième cause de décès des malades, surtout chez les hommes jeunes. ● ENTRE 2 000 et 4 000 personnes sont contaminées chaque année. En 1997, le nombre de décès atteindra 6 500. ● LA PRISE DE POSITION de la commission sociale de l'épiscopat français, jugeant *« nécessaire » l'usage du préservatif, a suscité de nombreuses réactions. Saluée par le professeur Peter Piot, directeur du programme de l'ONU sur le sida, elle a suscité un certain affolement au Vatican, qui, mardi matin 13 février, se refusait à tout commentaire officiel. (Lire notre éditorial page 17.)*

En France, la mortalité due au sida devrait augmenter jusqu'en 1997

La prise de position des évêques français jugeant « nécessaire » l'usage du préservatif est saluée par le directeur du programme des Nations unies sur le sida. Elle suscite en revanche un certain affolement dans les milieux proches du Vatican

LE NOMBRE ANNUEL de décès liés au sida devrait continuer à s'élever jusqu'en 1997. Cette année-là, le nombre de décès devrait atteindre 6 500 en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, pour régresser ensuite, selon une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur les conséquences démographiques du sida en France et en Europe, rendue publique mardi 13 février.

En 1995, près de 5 400 personnes sont mortes du sida, contre 5 800 en 1994. Au total, depuis 1985 en France, environ 30 000 personnes sont décédées de cette maladie et près de 100 000 sont séropositives. Entre 2 000 et 4 000 personnes sont contaminées chaque année, un chiffre inférieur à des prévisions comme celles du Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida.

Ces chiffres ne permettent cependant pas de conclure à une régression de l'épidémie. *« Ce prochain plafonnement et même la diminution du nombre de décès qui pourrait suivre ne doivent pas être interprétés comme un recul du sida »*, met en garde l'INED. En effet, si l'infection avait cessé de s'étendre, l'âge moyen des personnes décédées du sida augmenterait d'un an chaque année. Or les victimes sont de plus en plus jeunes. En 1994, les hommes avaient, au moment de leur décès, 39,2 ans en moyenne, contre 40,4 ans en 1988, alors que les femmes décèdent aujourd'hui à 36,5 ans contre 42,7 ans en 1988.

L'analyse des nouveaux cas de sida déclarés par les médecins depuis 1982 montre que désormais les hétérosexuels sont les plus touchés : en 1994, ils étaient 1 200 de plus à déclarer la maladie, soit une hausse de 20 % par rapport à 1993. Les femmes sont de plus en plus nombreuses parmi les malades (9 % des nouveaux cas en 1984, 16 % en 1990 et 20 % en 1994), et ce phénomène devrait se poursuivre. *« Au cours des prochaines années,* concluent les auteurs de l'étude, *il semble que le nombre de nouveaux cas de sida se rapportant à des homosexuels ou à des toxicomanes régressera, tandis que celui des hétérosexuels continuera d'augmenter. »*

Surmortalité liée au sida pour 100 décès par autres causes

25-49 ANS

HOMMES	CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES	FEMMES
50,4	INFORMATION, ARTS ET SPECTACLES	8,6
34,2	HÔTELLERIE, COIFFURE, MAISON	4,4
22,9	EMPLOYÉS DE COMMERCE	5,1
20,9	ÉTUDIANTS	8
20,7	PROF. INTERMÉDIAIRES ADM. ET COM. DES ENTREPRISES	5,1
20	PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES	1,8
16	INSTITUTEURS ET ASSIMILÉS	1,9
15,9	PROFESSIONS LIBÉRALES	2,4
15,9	PROF. INTERM. DE LA SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL	2
15,7	CADRES ET INGÉNIEURS D'ENTREPRISE	4,7
13,7	CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE	1
12	EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE	3,7
11,6	CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIÉS ET PLUS	0
11	COMMERÇANTS ET ASSIMILÉS	1,5
10,3	PROF. INTERM. ADM. FONCTION PUBLIQUE	4,1
8,5	EMPL. CIVILS ET AGENTS DE SERVICE FONCTION PUBLIQUE	2,6
6,6	INACTIFS DIVERS	2,6
6,2	CONTREMAÎTRES, AGENTS DE MAÎTRISE	2,7
6,1	ARTISANS	5,7
6,1	TECHNICIENS	7,3
5,2	OUVRIERS QUAL. MANUTENTION, TRANSPORT	0
4,7	OUVRIERS QUAL. INDUSTRIE OU ARTISANAT	2,2
4,7	POLICIERS ET MILITAIRES	0
4	CHAUFFEURS	0
3,2	RETRAITÉS	3,1
2,5	CHÔMEURS	1,2
2,4	OUVRIERS NON QUAL. INDUSTRIE OU ARTISANAT	1,8
2	OUVRIERS AGRICOLES	0
1,5	AGRICULTEURS EXPLOITANTS	0,3
7,9	ENSEMBLE	2,9

Les hommes jeunes, de moins de 40 ans, sont les plus touchés par le sida. Les catégories socioprofessionnelles payant le plus lourd tribut à cette maladie sont communes aux hommes et aux femmes : professions de l'information, des arts et des spectacles, hôtellerie, coiffure et étudiants.

PROFESSIONS ARTISTIQUES

En France, où un décès sur cent est causé par le sida, cette maladie occupe une place très importante dans la mortalité des hommes agés de 25 à 40 ans. En 1992, un décès sur cinq d'hommes entre 30 et 34 ans était lié à cette maladie, un décès sur huit pour les femmes entre 25 et 34 ans. Les hommes nés entre 1950 et 1960 sont les plus touchés. Ceux nés autour de 1960 payent le plus lourd tribut à la maladie (plus de 500 décès à chaque génération) : ils sont entrés dans la vie adulte au moment où se développait l'infection par le VIH et où la maladie était encore méconnue. L'analyse de la mortalité par sida selon les catégories socioprofessionnelles révèle qu'entre 1989 et 1991, dans la tranche d'âge 25-49 ans, le nombre d'hommes qui sont morts s'est accru, *du fait du sida, de 50 % dans les* professions de l'information, des arts et des spectacles, de 34 % dans les services aux particuliers (restauration, hôtellerie, coiffure) et de 20 % pour les professeurs. Plus épargnés, en revanche, sont les policiers, les militaires, les agriculteurs et les ouvriers.

Dans les autres pays européens, les taux de mortalité par sida sont très variables. Ils dépendent de l'incidence de la maladie, qui est elle-même fonction des importances *respectives des différents modes de* contamination (en Espagne et en Italie, il y a davantage de toxicomanes contaminés ; en Suisse et au Danemark, ce sont les homosexuels qui constituent le groupe de malades le plus important). La France est l'un des pays d'Europe les plus atteints, avec 88,5 décès pour un million d'habitants. Elle se situe juste après l'Espagne et la *Suisse, où la mortalité par sida est* la plus élevée : 139 décès pour un million d'habitants en Espagne, 89,6 en Suisse. Suivent l'Italie avec 78,8, puis le Danemark avec 44,1. En revanche, la mortalité par sida est la plus faible en Allemagne, Autriche, Belgique et Grande-Bretagne – entre 20 et 30 décès pour un million d'habitants –, et inférieure à un décès par million d'habitants en Bulgarie, Pologne, Slovaquie, comme dans les pays de l'ex-URSS.

TRAUMATISME SOCIAL

Selon l'étude, cette croissance s'est interrompue et laissera même place à une baisse avant l'an 2000, y compris *en Espagne (où la mortalité stagne)*, au Portugal et peut-être au Danemark, en Finlande. Seuls les pays de l'ex-bloc soviétique pourraient échapper à cette diminution. Au total, à la fin du siècle, les décès dépasseraient 264 pour un million en Espagne, 113 en Italie, 109 au Portugal, 71,4 en Suisse, 58,4 au Danemark, mais seraient inférieurs à 30 pour un million dans les autres pays.

Les décès par sida ne représentent guère plus d'un centième de la mortalité totale mais, soulignent les auteurs, *« cumulés sur plusieurs années, leur nombre peut apparaître considérable ». « Le traumatisme social engendré par le sida perdurera »* d'autant plus que ces morts touchent surtout des gens jeunes, concluent-ils.

Michèle Aulagnon et Guy Herzlich

★ *« Le sida en France et en Europe, conséquences démographiques », rapport préparé par Alfred Nizard,* **avec la participation de Nicolas Brouard, Nicolas Bourgoin et Geneviève de Divonne.**

Le suicide, deuxième cause de décès

Le suicide est la deuxième cause de décès des malades du sida, derrière les maladies de foie telles que l'hépatite virale. Les chercheurs de l'INED, qui se sont basés pour leur recherche sur les certificats de décès établis par les médecins, estiment que cette prévalence du suicide serait cependant fortement minimisée, *« car cette cause est traditionnellement sous-déclarée, mais aussi parce que le médecin constatant le décès par suicide n'a pas toujours connaissance de la maladie du décédé ou peut s'abstenir de la mentionner »*.

L'importance du nombre de suicides est toutefois à mettre en relation avec la proportion presque aussi forte d'hommes de 25 à 40 ans qui choisissent de mettre fin à leurs jours sans être touchés par le sida.

L'ONU se « réjouit » de l'attitude novatrice des évêques français

LA NOUVELLE ANALYSE des évêques français sur la place qui *peut être faite à l'usage du préser*vatif doit-elle être considérée comme un progrès en matière de santé publique ? *« Nous nous réjouissons de cette initiative qui ne manquera pas de relancer, dans de nombreux pays, le débat public sur ce sujet fondamental,* a déclaré au *Monde* le professeur Peter Piot, directeur du programme des Nations unies sur le sida. *Dans toutes les sociétés, la prévention de cette épidémie impose une remise en question de pratiques et de coutumes qui ne sont plus toujours adaptées à la nouvelle réalité à laquelle nous sommes confrontés. »*

« Bien que cette remise en question ne soit jamais facile, il est à souhaiter que ce genre de démarche fasse tache d'huile car l'avenir socio-économique de beaucoup de communautés en dépend, ajoute le professeur Piot. *Le préservatif est l'un des moyens les plus importants dont nous disposons aujourd'hui pour prévenir la transmission du virus du sida. »*

L'émergence, puis la diffusion rapide à l'échelon planétaire de l'épidémie avaient conduit, dès le début des années 80, à une série d'affrontements, publics ou non, entre les dignitaires de l'Eglise catholique, murés dans les certitudes du Vatican, et les responsables de la lutte contre le sida. Les relations furent parfois très mauvaises, notamment lorsque certains évêques africains mirent en question l'efficacité du préservatif et en condamnèrent l'usage, ou encore lorsque quelques intégristes catholiques – aujourd'hui *qualifiés de délirants* par certains prêtres – crurent voir dans cette nouvelle maladie sexuellement transmissible un *« châtiment de Dieu »*.

Pourtant le dialogue ne fut jamais rompu, les responsables sanitaires estimant indispensable de continuer à travailler avec les responsables catholiques, compte tenu notamment du poids de cette Eglise dans les pays du tiers-monde les plus touchés par l'épidémie, *mais aussi pour mieux répondre* aux multiples accusations qui leur étaient faites d'*« inciter à la débauche »*, de généraliser une forme de *« désexualisation »* ou d'instaurer *« une dictature du préservatif »*.

RÉPERCUSSIONS SANITAIRES

Dans les pays en voie de développement, les acteurs de santé publique sont avant tout confrontés au profond décalage existant entre le discours officiel du Vatican – rappelant le sens qu'il donne à l'amour humain, ne laissant place qu'à la chasteté avant le mariage et à la fidélité réciproque ensuite – et la pratique des prêtres et des religieuses quotidiennement confrontés au fléau.

Les spécialistes d'épidémiologie assurent qu'ils sont incapables aujourd'hui de situer de manière chiffrée quelles conséquences ont pu avoir les prises de position contre le préservatif des dignitaires de l'Eglise catholique. Ils ont pu établir en revanche que, dans les rares pays où cette diffusion a effectivement pu être réduite, il existait un consensus social sur la nécessité de modifier les comportements sexuels. C'est dire la responsabilité prise par ceux qui, directement ou non, se sont opposés ou s'opposent encore à ces initiatives dans lesquelles le recours au préservatif demeure une arme essentielle mais non exclusive.

Certains épidémiologistes restent pourtant très dubitatifs s'agissant des répercussions sanitaires que pourra avoir le nouveau discours officiel des évêques français. Ils rappellent notamment que le comportement des catholiques vis-à-vis de la contraception et de l'avortement *démontre à l'envi que* les interdits de l'épiscopat en matière de sexualité et de reproduction ne sont, en fin de compte, guère respectés.

Jean-Yves Nau

Le risque assumé d'une crise ouverte avec Rome

ANALYSE

INTERROGÉ, lundi 12 février par *Le Monde*, sur l'absence de toute référence dans son document au magistère romain sur le sida, Mgr Albert Rouet, président de la commission sociale de l'épiscopat, a répondu : *« Nous avons voulu réfléchir à la réalité française, prendre nos responsabilités en tant qu'évêques de France. »* Autrement dit, l'emploi (à deux reprises) du mot *« nécessaire »* pour parler du préservatif – avec le risque de rouvrir une crise avec Rome à quelques mois de la visite du pape en France – n'est pas fortuit. Si des évêques, à titre personnel, avaient déjà recommandé le préservatif, c'était à titre d'*« ultime recours »*, dans le cadre d'une *« éthique de détresse »* (s'il y a un risque de transmission du virus par un partenaire sexuel qui se sait séropositif) qui n'est même plus évoquée dans le présent texte.

Si on devait lever les derniers doutes sur la clarté de l'engagement de Mgr Rouet dans cette affaire, il suffirait de se reporter à ses derniers commentaires. Son document du 12 février est le fruit d'un travail collectif, associant des malades, des chercheurs, des médecins, des experts, qui atteste qu'une prise de position épiscopale n'est pas forcément la répétition d'un discours mécanique appris à Rome, mais peut rendre compte aussi des leçons d'une expérience humaine. Et c'est bien le contact avec les soignants et les malades qui a convaincu Mgr Rouet que la position de l'Eglise sur la prévention du sida n'était plus comprise. Les trois documents que vient de publier la commission sociale – sur le chômage (1993), sur le logement (1995) et sur le sida – illustrent un changement de méthode dans l'épiscopat qui sera apprécié à sa juste mesure.

Par tout le monde ? C'est une autre affaire. Une prise de position sur le sida, aussi différente de celle de l'autorité romaine, ne pourra pas rester sans conséquence dans la relation avec le Vatican ni au sein de la Conférence des évêques elle-même. Dès la sortie du *Monde*, lundi 12 février après-midi, la nonciature apostolique donnait un coup de fil « affolé » au secrétariat de l'épiscopat. Et si, à Rome, mardi matin, on n'enregistrait encore aucune réaction officielle, il ne fait guère de doute que des personnalités influentes de la Curie vont exercer des pressions discrètes pour un rappel à l'ordre.

Parmi elles, deux des figures les plus conservatrices détiennent le quasi-monopole de la diffusion des idées du Saint-Siège sur les méthodes naturelles de contraception et sur le sida : le cardinal Lopez Trujillo, président colombien du Conseil pontifical pour la famille, homme de confiance du pape depuis qu'il a remis de l'ordre dans l'épiscopat latino-américain, et le cardinal Angelini, responsable des questions de santé au Vatican, connu pour ses liens politiques et financiers avec les caciques de la démocratie chrétienne italienne.

Mais il y aura des conséquences au sein même de l'épiscopat français. La *« déclaration »* de sa commission sociale avait été soumise, avant publication, au président de la conférence, Mgr Joseph Duval. Il y a peu de chances qu'elle fasse l'unanimité dans ses rangs. On risque de retrouver les clivages d'hier, après la sanction contre Mgr Gaillot, qui avait conduit Mgr Duval, à Lourdes, à prononcer cette phrase – qui aujourd'hui prend tout son sel – : *« Il faut le rappeler sans se lasser. Toute distance prise à l'égard de l'évêque de Rome perturbe la vie de l'Eglise et empêche de construire. »*

PERSONNALITÉS DE POIDS

La commission sociale de l'épiscopat porte l'héritage d'une riche tradition d'engagement de l'Eglise de France qu'on avait crue, ces dernières années (jusque pendant les grèves de décembre), mise en sourdine au nom d'autres priorités. Outre son président, Mgr Rouet, représentatif d'un épiscopat de terrain et du monde universitaire, elle compte des personnalités de poids comme Mgr Defois, archevêque de Reims, Mgr André Lacrampe, évêque d'Ajaccio, issu de la Mission de France, Mgr Jacques Noyer, évêque d'Amiens, l'un des principaux soutiens à Mgr Gaillot, Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble, président du Conseil de solidarité de l'Eglise de France, etc.

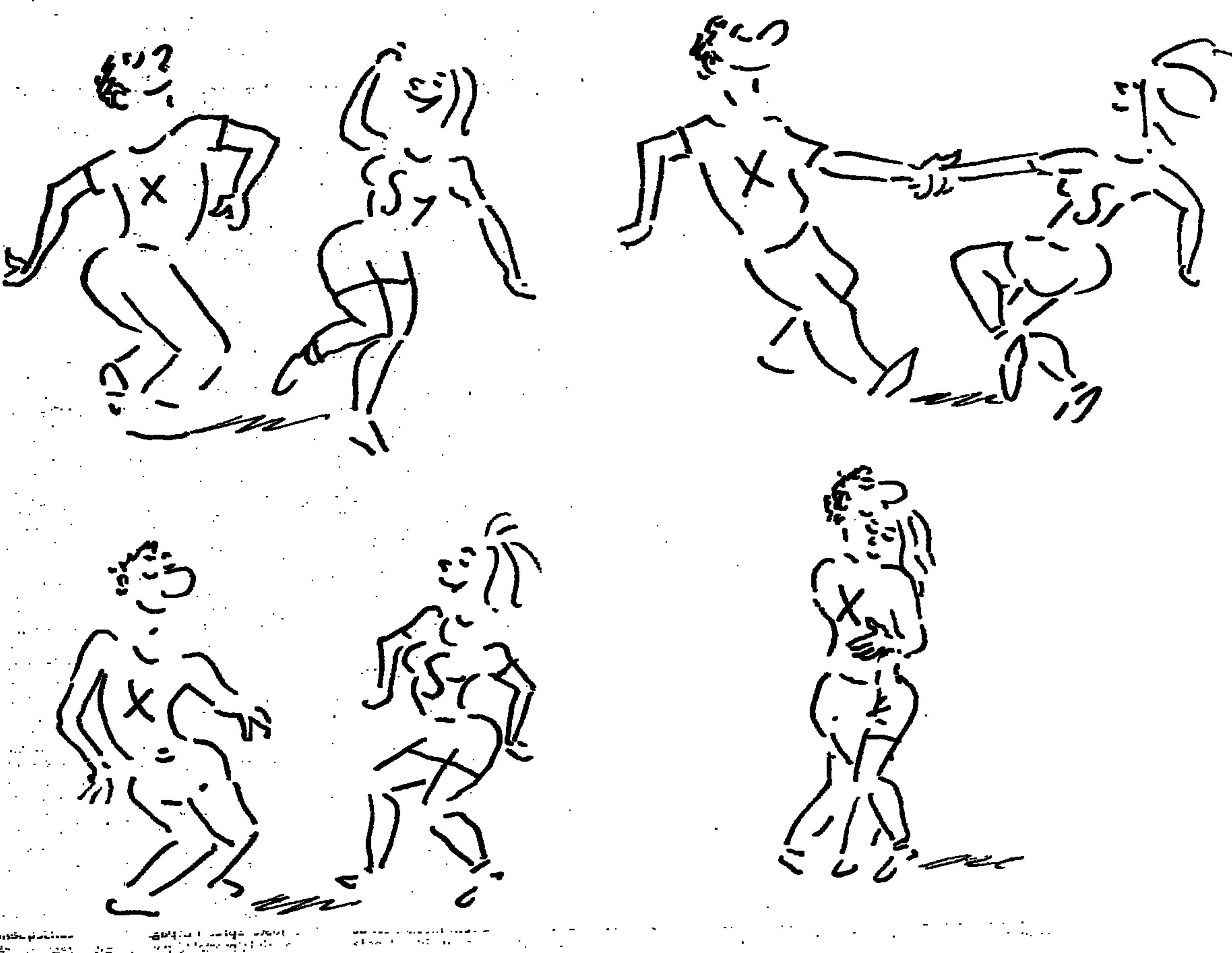
Il s'agit là d'évêques qui, familiarisés avec les questions sociales, savent que l'Eglise ne peut plus procéder par affirmations tranchées et tenir un discours normatif pour traiter de réalités aussi complexes. Ils n'ont pas apprécié les critiques de l'an dernier sur un épiscopat français devenu muet, composé de *« fonctionnaires soumis et craintifs »* (Mgr Duval à Lourdes), encore moins les analyses sur le divorce croissant entre l'Eglise et la société. Que, sur une affaire aussi tragique que celle du sida, ils aient pris le risque de secouer la tutelle romaine est une hypothèse vraisemblable. Ce ne sont certainement pas des évêques rebelles, mais peut-être ont-ils cru le moment venu de lancer à leur Eglise un signal.

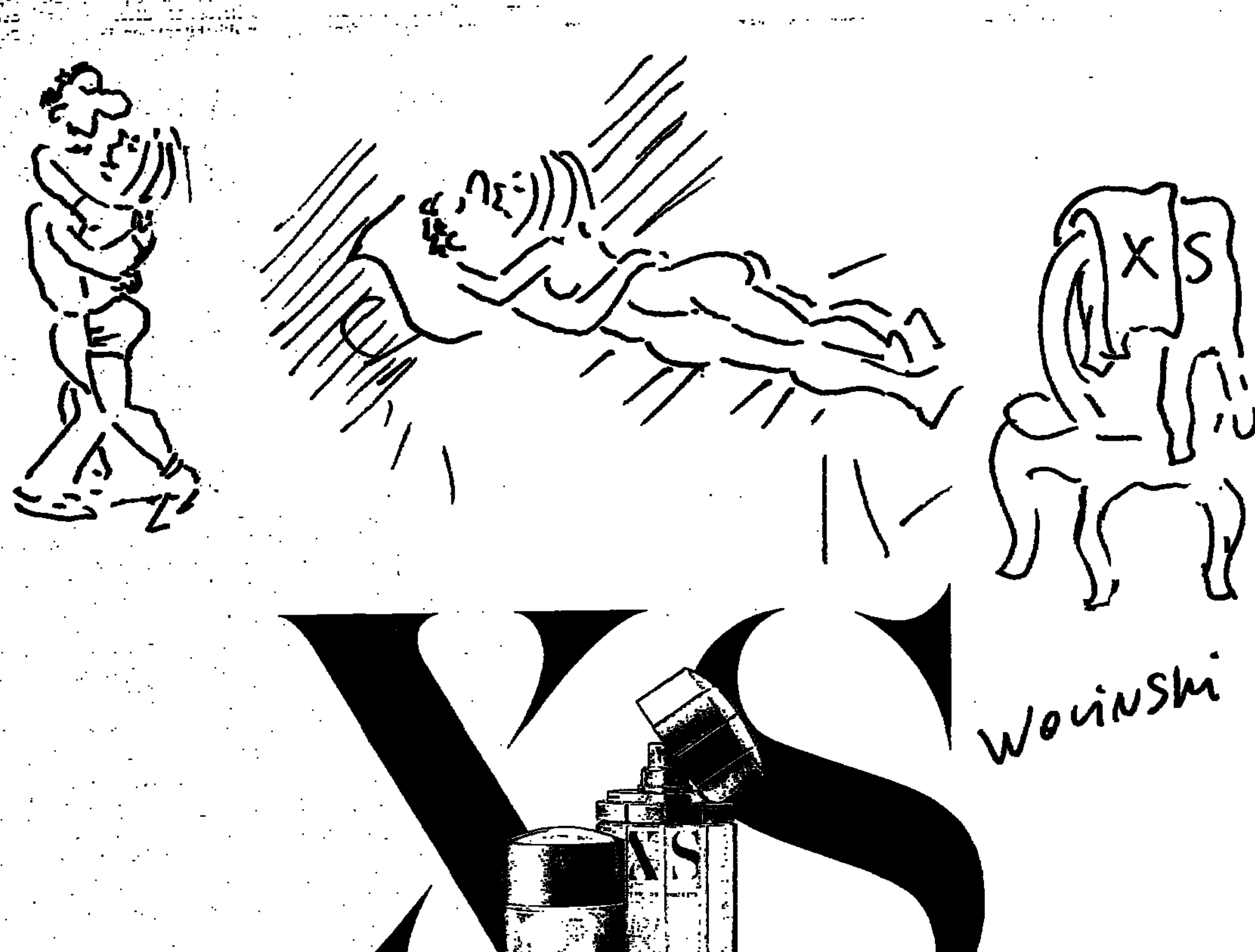
Henri Tincq

■ **L'ABBÉ PIERRE**, interrogé mardi 13 février par *Le Monde*, juge *« importante »* et *« courageuse »* la prise de position officielle de l'épiscopat français. *Le* fondateur des communautés Emmaüs estime qu'il faudrait qu'un jour le pape cesse d'entretenir *« un flou qui peut être malsain »*, dans une *« obsession pour tout ce qui touche à la pureté »*. Déclarer en Afrique, comme l'a fait Jean-Paul II, que la chasteté est le seul salut, n'a, selon l'abbé Pierre, *« aucun sens intelligible »* pour les populations.

هكذا من الإصل

SAINT VALENTIN 96





هكذا من الأصل

Un policier « constitutionnellement émotif » est jugé pour avoir tué un jeune Zaïrois dans un commissariat

Pascal Compain reconnaît que menacer un gardé à vue avec un revolver est « aberrant »

L'ancien inspecteur de police Pascal Compain comparaît depuis lundi 12 février devant la cour d'assises de Paris, présidée par Bernard Ligout. Le 6 avril 1993, il avait tué un jeune Zaïrois âgé de dix-sept ans, Makomé M'Bowole, avec son arme de service. Cet ancien inspecteur était mal noté par sa hiérarchie, qui estimait qu'il n'avait *« pas le profil d'un fonctionnaire de commissariat »*.

ÉVOQUER une bavure serait ici trop facile. Beaucoup trop facile. En métallurgie, une bavure est un excès de matière apparaissant sur une pièce à l'endroit des joints du moule qui a servi à lui donner sa forme. C'est la rançon pratiquement *inévitable* d'un procédé de fabrication qui donne par ailleurs des objets parfaits. Aussi, utiliser ce terme pour désigner les violences commises par les policiers est manifestement abusif. Le mot donne à l'événement un caractère quasi inéluctable, qui banalise des pratiques inacceptables. A la rigueur cette comparaison avec les aléas de la fonderie pourrait-elle servir à s'interroger sur la qualité du moule. Le recrutement et la formation sont en effet au centre de chaque procès mettant en cause des policiers, et celui de l'ex-inspecteur Pascal Compain, qui comparaît depuis lundi 12 février devant la cour d'assises de Paris sous l'accusation de meurtre, est particulièrement significatif des carences de l'administration dans la gestion du personnel.


PROCÈS

Il y a bientôt trois ans, au commissariat des Grandes-Carrières du dix-huitième arrondissement, Pascal Compain tue un Zaïrois de dix-sept ans, Makomé M'Bowole. Pendant trois jours, l'émotion suscitée par le drame donne lieu à des heurts entre policiers et manifestants qui se rassemblent devant le commissariat. Trois ans plus tard, c'est dans le plus grand calme que la famille et les amis de Makomé écoutent les explications de Pascal Compain.

Le 6 avril 1993, en arrivant à son service, on confie à l'inspecteur un dossier concernant des Africains arrêtés dans la nuit en possession de cartouches de cigarettes volées. Après avoir entendu les trois gardés à vue, dont deux mineurs, l'inspecteur rend compte au parquet, qui lui ordonne de les remettre en liberté. Dans la matinée, l'un des mineurs est remis à ses parents, mais Makomé reste au commissariat en attendant que sa famille vienne le chercher.

A 14 heures, l'inspecteur Compain va déjeuner. A son retour, des collègues lui apprennent que les cigarettes proviennent non pas d'un simple vol, mais d'un cambriolage. Sans prévenir le parquet, il décide d'entendre à nouveau Makomé. *« Le ton est monté très rapidement*, explique l'ancien policier. *Il y a eu une sorte d'escalade dans le haussement de ton, il criait, il gesticulait, il provoquait. »* Alerté par le bruit, le commissaire José-Luis Ruiz entre dans la pièce un instant et ordonne de faire une procédure pour outrage contre le jeune Zaïrois. *« J'ai voulu prendre un formulaire de procès-verbal dans mon bureau. J'ai vu la crosse de mon revolver, j'ai pensé que ça l'impressionnerait, que ça lui ferait peur*, raconte l'ancien inspecteur. *Ça l'a plutôt énervé, j'ai fait mine de lui donner un coup de crosse, j'ai senti un choc (...) et le coup de feu est parti. »* Atteint d'une balle de 357 à la hauteur de l'arcade sourcilière, Makomé meurt instantanément.

« UN POIDS MORT POUR LE SERVICE »

A l'instruction, Pascal Compain déclare que le fait que Makomé se soit agrippé à son arme aurait pu faire partir le coup. Mais, à l'audience, il précise que c'était uniquement une hypothèse avancée par les experts en balistique. *« J'ai senti un choc sur ma main droite, mais dire s'il m'a agrippé ou non, j'en suis incapable. »*

Il ne discute cependant pas un instant la stupidité de menacer un gardé à vue avec un revolver. *« C'est une pratique qui ne se fait pas, c'est complètement aberrant »*, reconnaît-il.

Emaillé de longues lectures, le monologue du président de la cour d'assises, Bernard Ligout, n'a pas permis à l'accusé de faire connaître lui-même les éléments de sa personnalité. Apparemment, ce fils de gendarme, petit-fils de gardien de la paix, s'est trompé de profession. Il ne s'agit pas pour autant d'un homme brutal et on ne lui reproche pas la moindre violence. Ses deux défauts majeurs sont de ne pas arriver à l'heure et de ne pas supporter le travail à la machine à écrire.

Ses chefs écrivent à son propos : *« N'a pas le profil d'un fonctionnaire de commissariat (...). Il est un poids mort pour le service. »* En revanche, sa hiérarchie souligne *« son sang-froid et son intérêt pour la recherche du renseignement »*, et un rapport précise que ce fonctionnaire *« cultivé et nonchalant »* devrait être placé *« dans un service où son intelligence pourrait se manifester autrement que dans un travail fastidieux »*. Un autre relève que *« ses qualités évidentes en matière de relations humaines seraient plus efficaces aux renseignements généraux »*.

Pourtant, ce policier *« constitutionnellement émotif »*, selon la formule d'un médecin, est affecté contre son gré au difficile commissariat des Grandes-Carrières. Marié deux fois, Pascal Compain est décrit par l'enquêteur de personnalité comme *« un gros cœur »* qui aime la compagnie des femmes. Son goût pour les armes ramène un instant aux faits, mais, apparemment, il préférait le calme du tir à la poudre noire, pratiqué dans un club privé avec des armes anciennes, que l'entraînement viril du stand de tir de la police.

En attendant le témoignage de ses chefs et les rapports balistiques, rien n'explique clairement le geste de cet homme qui n'aurait sans doute jamais dû être policier. L'expert psychiatre s'est contenté d'évoquer le *« climat d'intimidation réciproque »* qui a conduit au drame. A ce spécialiste qui a constaté *« un remords authentique et profond »*, Pascal Compain a dit qu'il s'agissait d'un accident, avant de faire part de sa crainte *« qu'on lui fasse payer un procès de la police »*.

Maurice Peyrot

Le suicide est devenu la troisième cause de mortalité chez les policiers

Une étude met en avant le stress dû au métier

UN POLICIER âgé d'une quarantaine d'années s'est donné la mort, samedi 10 février, à Lorient (Morbihan). Son corps a été retrouvé dans son véhicule personnel, face à la plage. La mort de ce père de famille en poste à la sécurité publique de Lorient porte à six le nombre de policiers qui se sont suicidés depuis le 1er janvier. Le début d'année avait été marqué par le suicide d'un gardien de la paix parisien, le 10 janvier. D'autres cas avaient été ensuite relevés : une femme en poste à Beauvais (Oise), et les trois autres dans la banlieue de Lyon, à Lille, puis, vendredi 9 février, à Villefranche-de Rouergue (Aveyron).

Dans une étude rendue publique récemment, une sociologue travaillant pour l'Orphelinat de la police nationale apporte des précisions édifiantes sur ce phénomène. Frédérique Mezza-Bellet rappelle que 355 policiers avaient mis fin à leurs jours entre 1979 et 1988, soit une moyenne de 35 par an. Entre 1989 et 1993, ils ont été 238 à se donner la mort (47 par an). Mme Mezza-Bellet souligne qu'actuellement un policier se suicide *« tous les neuf jours »* en France. Le suicide est la troisième cause de mortalité dans la profession, après les cancers (23 %) et les autres maladies (15 %).

Avec 35 cas pour 100 000 personnes, la population policière dépasse largement la moyenne nationale (22,1 pour 100 000), les catégories les plus affectées étant celles des inspecteurs et, surtout, des gardiens de la paix. *« C'est le nord de la France qui est atteint le plus fortement »*, constate cette étude. Quant à la tranche d'âge la plus sensible, c'est indéniablement celle des 35-39 ans. Dans près de 80 % des cas, le policier utilise une arme à feu, généralement son arme de service.

Frédérique Mezza-Bellet note plusieurs éléments : les conditions de travail, qui ne *« facilitent pas une vie familiale stable »* (les divorces ou séparations se situent également dans cette tranche d'âge) ; les problèmes de surendettement qui affectent les 35-39 ans ; une *« usure mentale »*.

VIOLENCE EXTRÊME

L'étude s'attache en outre à décrypter le *« rapport à la mort »* de ces femmes et de ces hommes confrontés à des situations d'une extrême violence : *« Il y a à la fois la nécessité d'accomplir des gestes qui relèvent d'une procédure professionnelle et la nécessité de "mettre à côté" toute réaction affective. (...) Le souvenir de la mort violente d'un citoyen X... peut être plus ou moins occulté, mais jamais oublié. »*

« Voir sans arrêt les mêmes misères, avec peu de moyens d'action, finit par user le mental », estime la sociologue, avant d'insister sur le *« stress »*. Selon elle, il constitue en effet *« la base de ce que policiers, intervenants sociaux, observateurs extérieurs nomment "malaise", "mal être" »*. *« Fonctionnant dans des situations où alternent en permanence urgence et routine, le policier se trouve soumis à des agents de stress aussi divers que variables dans le temps et en intensité : le danger, la peur côtoient la routine et l'ennui. »*

A cette tension s'ajoutent les déceptions quant à l'attitude du public et de la hiérarchie. De nombreux fonctionnaires éprouvent le sentiment d'être *« mal aimés de la population et mal aimés, voire méprisés, de la part de l'institution »*.

Ph. Br.

Aux assises du Rhône, portrait d'un commissariat en perdition

LYON
de notre bureau régional

Depuis le début du procès de la bande de treize malfaiteurs qui, de 1985 à 1990, ont commis près de soixante hold-up dans la région Rhône-Alpes (*Le Monde* du 9, du 17 et du 27 janvier), on savait que le commissariat du troisième arrondissement de Lyon était le principal « centre de recrutement » du gang. Cinq de ses policiers ayant, à un moment ou à un autre, participé aux activités criminelles de la bande, se trouvent devant la cour d'assises du Rhône. L'audience du lundi 12 février a permis de découvrir ce commissariat, où se voyaient ignorées l'implication professionnelle, la motivation personnelle et la rigueur du commandement.

Le tableau qu'en dresse Victor Tardivel, ex-commissaire divisionnaire à l'inspection générale de la police nationale (IGPN), chargé, à l'époque des faits, d'un audit de fonctionnement, est édifiant. L'étude qu'il a menée auprès des fonctionnaires du service et notamment ceux de l'UPJA (unité de police judiciaire administrative), dont dépendaient quatre des cinq policiers mis en cause, lui ont fait rencontrer de jeunes inspecteurs frustrés d'avoir été affectés à des tâches bureaucratiques. Frustrés, donc démotivés, englués dans *« une routine où l'on se contente de faire acte de présence »*, où domine *« l'impression d'être abandonnés par une hiérarchie défaillante »*.

Car ce commissariat ne fut pas commandé pendant une trop longue période. Son commissaire de 1982 à 1987, Léonard Roudeau, fut mis en cause : *« Un être faible*, dit M. Tardivel, *qui s'est réfugié dans l'alcool après des déboires familiaux et a abandonné toute idée de commandement. »* Plongés dans un environnement de décrépitude morale, les fonctionnaires du commissariat ont perdu leurs valeurs professionnelles et ont joué le chacun pour soi.

L'analyse des pièces de gestion est révélatrice de l'état d'abandon de ce commissariat du troisième arrondissement, l'un des plus importants par le nombre d'habitants et par les institutions qui s'y trouvent – notamment la préfecture de région et de département.

« DÉPOTOIR »

De 1985 à 1989, la criminalité globale a augmenté de 64 % ; les vols avec violence de 257 % et les cambriolages de 135 %. Dans le même temps, les actes de police judiciaire ont chuté. Chaque fonctionnaire dressait en moyenne 522 procès verbaux par an, ce qui, comparé à des commissariats de même taille, ne révèle pas, selon M. Tardivel, *« une activité débordante »*. Le « troisième », de mauvaise réputation, était considéré comme le *« dépotoir du commissariat central »*.

Dans ce *« dépotoir »*, les cinq accusés (Michel Lemercier, Don-Jean Giovannetti, Guy Nicolaï, Richard Durastante et Laurent Féminier) semblent s'être bien intégrés, au point de n'avoir jamais éveillé les soupçons de leurs collègues sur leurs activités criminelles. Deux d'entre eux étaient même particulièrement bien notés. Le résultat de l'enquête de personnalité menée par Claude Thiéry, chef de la délégation régionale de discipline de l'IGPN, auprès des cinq accusés, est pourtant cruel : Giovannetti, *« un homme aigri, amer »* ; Durastante, *« un fainéant »* ; Lemercier, *« un primaire préoccupé de football et de sexe »* ; Nicolaï, *« un franc-tireur qui refusait toute insertion dans une structure organisée »* ; Féminier, *« un personnage qui a profité de son statut de sportif de haut niveau »*.

Comment la hiérarchie policière a-t-elle pu laisser perdurer une telle situation ? Pourquoi les mécanismes d'alerte n'ont-ils pas fonctionné ? *« Inertie des structures, décentralisation des décisions »*, répondra en substance M. Tardivel. Le commissaire Léonard Roudeau, lui, n'est plus là pour s'expliquer. Il s'est suicidé quelques mois après l'interpellation des cinq policiers véreux.

Acacio Pereira

Une enquête est ouverte sur l'école privée « La Planète bleue »

L'INSTITUTRICE de l'école privée « La Planète bleue », installée à Peillonex (Haute-Savoie), a reconnu, lundi 12 février, avoir été membre de la secte de l'Ordre du temple solaire (OTS), tout en assurant que cela n'avait jamais eu d'influence sur son comportement professionnel. Martine Lemarchand, quarante-cinq ans, seule enseignante de cette petite école créée en 1988 et gérée par l'association Ré, a précisé qu'elle avait *« rompu »* avec l'organisation *« bien avant les événements tragiques »*, et qu'elle s'était mise à la disposition de la police après les deux massacres qui ont fait soixante-neuf victimes en 1994 et 1995. Le procureur de la République de Bonneville a demandé à la gendarmerie d'ouvrir une enquête sur les activités de cet établissement.

Les rumeurs sur l'appartenance de l'enseignante à l'Ordre du temple solaire avaient provoqué, depuis plusieurs jours, le départ des deux tiers des trente-deux élèves scolarisés dans l'école (*Le Monde* du 13 février). Lundi matin, la classe s'était ouverte en présence de seulement quatre élèves. Dans un premier temps, le président-fondateur de « La Planète bleue », Laurent Terrier, avait repoussé ces accusations, selon lui, *« sans preuves »*. Les liens avoués de l'institutrice avec la secte apportent un cinglant démenti à ses propos.

DÉPÊCHES

■ **ARGENT SALE : le procès des dirigeants de la Société générale de change** (SGC) et de leurs co-accusés s'est ouvert, lundi 12 février, devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Douze personnes sont soupçonnées d'avoir participé, en 1988 et 1989, à des opérations de blanchiment d'argent « sale » entre la France, la Suisse et l'Espagne. L'affaire porte sur un important trafic de fonds venus d'Espagne et sur deux cas de blanchiment d'argent lié au trafic de stupéfiants. Selon l'accusation, toutes ces opérations ont eu pour dénominateur commun la SGC, dirigée par un Français résidant en Suisse, Georges Philippe et par son fils Laurent.

■ **ÉDUCATION : un ancien élève** du lycée Raoul-Follereau de Belfort a été condamné par le tribunal de grande instance, vendredi 9 février, à une peine de deux mois de prison ferme, pour des violences commises dans l'enceinte de l'établissement. Le 28 novembre 1995, après une altercation avec un groupe d'élèves, il avait menacé d'un couteau un agent administratif qui lui demandait de quitter les lieux. Le procureur de la République avait requis une peine de six mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve.

■ **Une élève de seconde** d'un lycée de Valenciennes (Nord) a été exclue pendant une journée pour un baiser *« excessif et indécent »* donné à un camarade à la sortie des cours. Un conseiller principal d'éducation, témoin des faits, avait averti l'administration, qui a adressé aux parents de la jeune fille un courrier expliquant les motifs de la sanction. *« Il y a plusieurs façons d'embrasser son petit camarade. Là, c'était vraiment excessif et indécent*, explique le proviseur. *Nous avons des parents d'élèves très attachés aux principes. »*

■ **BASQUES : un ressortissant espagnol, Ignacio Etchevarra-Martin,** recherché pour son appartenance à l'ETA militaire, et huit Français soupçonnés de l'avoir hébergé en connaissance de cause, ont été interpellés lundi 12 février, en Bretagne et en région parisienne, par la police judiciaire sur commission rogatoire du juge antiterroriste, Laurence Le Vert. Les 23 et 24 novembre puis les 23 et 25 janvier, quatre militants basques et cinq bretons ont été arrêtés pour des motifs similaires.

■ **SQUAT : Mgr Jacques Gaillot** a annoncé, lundi 12 février, son intention de s'installer dans un immeuble de neuf logements occupé depuis vendredi par l'association Droit au logement, rue Béatrix-Dussanne, dans le 15e arrondissement de Paris. L'ancien évêque d'Evreux avait le mois dernier quitté le squat de la rue du Dragon, où le DAL avait occupé un immeuble de la Cogedim.

DISPARITIONS

Pierre Verger

L'ethnologue initié aux cultes afro-brésiliens

ETHNOLOGUE, photographe, grand spécialiste des religions afro-américaines, dont il était un initié de haut rang, Pierre Verger est mort, dimanche 11 février, à Salvador de Bahia (Brésil). *Il était âgé de* quatre-vingt-treize ans. Professeur à l'Université fédérale de Bahia, cet érudit qui n'aimait pas l'être venait de publier un nouvel ouvrage, *Ewé : l'usage des plantes dans la société yoruba*, où il livre *« 447 recettes sur l'usage et le pouvoir des plantes magiques et médicinales »* collectées au Bénin et au Brésil.

Né à Paris en 1902 dans une famille d'imprimeurs, Pierre Verger était un ethnologue atypique, qui refusait de *« poser des questions qui suscitent les réponses attendues »*, et un photographe sans école, *« guidé par le hasard du moment »*. Adulé au Brésil, où il fut l'un des premiers à s'intéresser aux descendants d'esclaves africains, il est l'auteur de *Flux et reflux du trafic d'esclaves entre le golfe du Bénin et Bahia-de-Tous-les-Saints*, un ouvrage, publié en France en 1968, fondamental pour la compréhension des relations entre l'Afrique et les Amériques noires. A partir de documents d'époque, il y étudie en profondeur les va-et-vient des cultes et traditions yorubas, entre le golfe du Bénin et le Brésil.

Vivant dans un dénuement volontaire *« au milieu des siens »*, dans un quartier pauvre de Salvador de Bahia, Pierre Verger était devenu une sorte de sage, sans en avoir la prétention, loin de cette société européenne *« où nous passons notre temps à nous rassurer nous-mêmes en faisant impression sur les autres, en jouant un rôle, à la façon des perroquets savants »*. Pierre Verger était devenu un grand voyageur en 1933, à la mort de sa mère, mettant ainsi fin à une vie de dandy aisé. C'est le photographe Pierre Boucher qui l'initie en 1932 à la prise de vue, au cours d'un voyage à pied en Corse. *La* même année, Verger, sympathisant communiste, *« par provocation, peut-être »*, comme il l'avait expliqué au *Monde*, au cours de plusieurs entretiens accordés à Salvador de Bahia, Cotonou et Paris (*Le Monde* du 17 juin 1993), se rend en URSS afin d'y fêter le quinzième anniversaire de la révolution d'Octobre. Déçu par les vertus du collectivisme, ce grand bourgeois en constante rupture de ban s'embarque à bord du navire *Ville-de-Verdun* vers Tahiti *« pour y vivre de bananes »*. Son voyage l'emmène jusqu'à Bora Bora, Rapa Iti...

GLOBE-TROTTER PHOTOGRAPHE

A son retour, photographe encore dilettante, il rencontre Georges-Henri Rivière, sous-directeur du Musée d'ethnographie du Trocadéro (futur Musée de l'homme), où il expose des photos de son voyage en Océanie. Pierre Verger commence une longue amitié avec l'équipe du Musée de l'homme : Marcel Griaule, Michel Leiris, Paul-Emile Victor, André Shaefner, Hélène Gordon, Alfred Métraux... *« Nous allions ensemble au Bal nègre de la rue Blomet*, expliquait-il. *C'est là sans doute que j'ai attrapé le virus du monde noir.* » Biguine et petit-punch, un monde joyeux et libre, qui séduit Verger, un anticonformiste *« dominé*, disait-il, *par la revendication de ne pas être celui qu'on avait voulu former »*.

En 1934, juste après les violentes manifestations antiparlementaires du 6 février, l'écrivain-journaliste Marc Chadourne propose à Pierre Verger de l'accompagner dans un tour du monde commandité par *Paris-Soir* : au Rolleiflex, Pierre Verger photographie les Noirs de Harlem, la Chine, le Japon, les Philippines. A son retour, déçu du résultat, il fonde avec Pierre Bouchez et quelques autres l'agence Alliance Photo, que rejoindra Robert Capa. Les années d'avant-guerre seront jalonnées de nombreuses pérégrinations à vélo à travers l'Europe, appareil photo en bandoulière, l'Espagne au bord de la guerre civile (il fournit des clichés à l'éditeur Paul Hartmann), l'Italie, la Provence.

En 1935, il effectue son premier périple en Afrique noire, traverse l'Algérie, le Soudan français (le Mali), le Niger. En 1936, il s'embarque vers les Antilles, Cuba, Saint-Domingue, le Mexique et les Etats-Unis. En 1940, il est affecté au service photographique du gouvernement général de l'Afrique occidentale à Dakar. *Il y rencontre* Théodore Monod, alors directeur de l'IFAN (Institut français d'Afrique noire). Démobilisé, il part au Brésil, puis en Argentine et au Pérou. En 1946, il s'installe à Salvador de Bahia, où il résidera jusqu'à sa mort.

C'est Théodore Monod qui va orienter le destin futur du globe-trotter, en lui octroyant une bourse de l'IFAN, en vue d'étudier les racines africaines des communautés noires de Bahia et de Recife. Initié au vaudou à Kétou, au Dahomey (le Bénin actuel), lieu d'origine des cultes afro-brésiliens, il devient rapidement une des personnalités marquantes du *condomble* brésilien, dont il était un *babalao* (grand prêtre). Pierre « Fatumbi » Verger travaille dès lors avec d'autres spécialistes du secteur, dont la Cubaine Lydia Cabrera, ou encore avec Alfred Métraux et Frans Blom. En 1962, il intègre le CNRS, et soutient sa thèse en Sorbonne en 1966. De 1977 à 1980, il est professeur invité à l'université d'Ifé, au Nigeria, avant d'être nommé professeur à l'Université fédérale de l'Etat de Bahia. Une rétrospective de ses photographies, au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) à Paris, en 1993, a permis la publication par la *Revue noire* de *Pierre Verger, le messager, photographies 1932-1962*, puis, en 1995, une réédition de *Dieux d'Afrique*, consacré aux cérémonies vaudoues du Bénin et à leur pendant brésilien.

Véronique Mortaigne

■ **MERCER ELLINGTON**, trompettiste, arrangeur, compositeur et chef d'orchestre, est mort, vendredi *9 février*, dans un hôpital de Copenhague (Danemark), ville où il résidait depuis plusieurs années. Il était âgé de soixante-seize ans. Mercer Ellington était le fils d'Edward Kennedy « Duke » Ellington : fils unique du Duke et d'Edna Ellington, il avait dirigé le grand orchestre de son père après sa mort en 1974. Le big band avait alors continué des tournées dans le monde, perpétuant le souvenir du Duke, avec respect à défaut de génie. Mercer Ellington avait débuté à la fin des années 30 à la tête de ses propres formations, avant de rejoindre l'orchestre de Sy Oliver, puis d'intégrer celui de Duke Ellington en 1950, dans la section de trompettes. Il avait été chargé au sein de l'orchestre, dont il était devenu le manager, de s'occuper des finances. Musicien de pupitre, Mercer Ellington s'était vu attribuer certaines des compositions du répertoire de l'orchestre, comme *Things Ain't What They Used to Be*, *Moon Mist* ou *Three Black Kings*. Il avait dirigé, au début des années 80, la comédie musicale *Sophisticated Ladies*, consacrée à la musique et à la carrière de son père.

■ **ADEL ADHAM**, acteur égyptien, est mort jeudi 8 février dans un hôpital du Caire. Il était âgé de soixante-huit ans. Depuis ses débuts, en 1963, cet ancien négociant de coton à Alexandrie avait été l'interprète de quelque trois cents films ; il était devenu célèbre en Egypte en incarnant des rôles de « méchant » – méchant homme d'affaires, politicien corrompu ou redoutable chef de mafia.

Geneviève Picon

La passion de l'art

HISTORIENNE d'art et veuve de Gaëtan Picon, Geneviève Picon est morte, jeudi 8 février, à Paris. Née en 1916, Geneviève Lagueunière passa son enfance dans le Limousin. C'est à l'université de Bordeaux, où elle poursuit des études d'histoire, qu'elle fait la connaissance, en 1934, d'un jeune étudiant en philosophie, Gaëtan Picon ; ils se marieront en 1938. Militants socialistes, ils appartiennent tous deux au Comité de vigilance antifasciste et partagent une passion commune pour la peinture. Ils s'installent à Paris, où ils préparent tous deux leur agrégation, qu'ils réussissent brillamment. Résistants, ils prennent le maquis au Dorat, dans le Limousin, et entretiennent une amitié profonde avec André Malraux.

Après la guerre, ils enseignent à Paris, puis décident de partir à l'étranger (à Beyrouth, Florence, puis Gand). Ils nouent de profondes relations, notamment avec Yves Bonnefoy, Georges Schéhadé, Jean Starobinski, Georges Limbour et Jean Dubuffet. En 1959 (et jusqu'en 1966), Gaëtan Picon est appelé par Malraux à la direction des arts et des lettres. Geneviève Picon, de son côté, entre à l'Ecole des hautes études, en histoire de l'art, où elle travaille auprès de Pierre Francastel. Dans les années 60, elle devient conservateur en chef du Musée des arts décoratifs et fonde le Musée de l'affiche, à Paris. Très active, entreprenante et généreuse, elle demeure jusqu'à la fin très présente dans la vie intellectuelle. Elle fut, entre autres, présidente des Amis du Musée Bourdelle et de l'association des Amis de la revue *Pleine Marge*. Après la mort de son mari, en 1976, elle se consacre à son oeuvre, suscite de nombreuses rééditions et publications d'inédits. L'une de ses dernières décisions aura été d'ouvrir les riches archives de Gaëtan Picon à la recherche en les confiant à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (Imec).

P. K.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 12-mardi 13 février est publié :

● **Sécurité sociale** : un décret, modifiant le code de la Sécurité sociale, relatif au rachat de cotisations d'assurance volontaire pour les périodes d'activité professionnelle en tant que conjoint collaborateur.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Elisabeth COTTIER
est heureuse d'annoncer la naissance de son fils

Bálint LIBERMAN,

le lundi 1er janvier 1996.

Géraldine FAES
et
Stephen SMITH
sont heureux d'annoncer la naissance de

Max,

le 4 février 1996, à Paris.

Géraldine et Caroline
ont la joie d'annoncer l'arrivée de leur petite sœur,

Stéphanie,

le 9 février 1996 à Paris,

chez **Nadine et Eugen FILIMON.**

2, rue Henri-Bocquillon,
75015 Paris.

Pierre et Virginie
SERVAN-SCHREIBER,
Simon, Elise, Elie et David,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Théo,

le 11 février 1996.

Décès

Agnès

nous a quittés le 6 février 1996, dans sa vingt-neuvième année.

Elle s'en est allée, là où il n'y a plus ni angoisses ni tourments.

Nous nous réunirons autour d'Agnès pour lui exprimer notre peine et notre affection le jeudi 15 février à 13 h 45 en l'église de Cergy-Village (Val-d'Oise).

De la part de
André et Annie DELPECH,
ses parents,
Xavier et Dan Delpech-Nguyen,
son frère et sa belle-sœur,
Michel et Jeannette Delpech,
son oncle et sa tante.

12, rue des Bocages-Bruns,
95000 Cergy.

– Michel et Vincent Possompès,
Nicole et Anne Possompès,
Toute leur famille,
font part du décès de

Marthe POSSOMPÈS,
professeur de sciences naturelles,

survenu le 9 février 1996.

Nous lui rendrons un dernier hommage à Iriberry, le 13 février, à 16 heures.

Jaureguia,
Bustince-Iriberry,
64220 Saint-Jean-Pied-de-Port.

– Odette Cohen,
Estreilla et Max Cohen,
Carole et Danièle Cohen,
ses enfants et petits-enfants,

Les familles Benzimra,
Les familles Lévy, Monsonégo,
Halioa, Sisso, Bensimon et Franco,
sa belle-sœur, ses neveux et nièces,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Anna BENZIMRA,
née à Fès,

survenu à Paris le 11 février 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

154, rue de Lourmel,
75015 Paris.

Telsche BOORMAN,
1959-1996.

Notre Telsche bien-aimée est morte dimanche 11 février à 11 h 30, nous laissant avec son amour, son amour de la vie, sa générosité et sa jeunesse.
Sa famille et ses amis.

Service : mercredi 14 février à 11 heures, église réformée de l'oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Funérailles : mercredi 14 février à 12 h 30, cimetière Montmartre, avenue Rachel, 75018 Paris.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Maurice HERVOUET,
ancien ingénieur Arts et Métiers et ESE,

survenu le 8 février 1996, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 13 février, à 16 heures, en l'église de Bourron-Marlotte (Seine-et-Marne).

De la part de sa famille et ses amis.

57, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer la mort du

docteur Stéphane LEBENTAL,
médecin capitaine Bristol
dans la France libre,

survenu à Paris le 10 février 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de M. et Mme Bernard Ducamin.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Fontenay-aux-Roses dans la stricte intimité, selon son vœu exprès.

10, rue Pierre-Chérest,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Ghislaine Le Bihan,
M. et Mme Hervé Le Bihan,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Charles LE BIHAN,
née Gilberte CHAMBENOIT,

survenu à Rueil-Malmaison, le 11 février 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 février, à 15 h 45, en la chapelle de la Fondation Cognacq-Jay, 16, avenue de Versailles, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

– Mme Siphar Le Bonheur,
son épouse,
Joseph Le Bonheur,
son fils,

Julien Le Bonheur,
son fils né d'un premier mariage,

Toute la famille et ses amis proches,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Albert LE BONHEUR,

survenu à Paris, le 8 février 1996, à l'hôpital de la Salpêtrière.

La levée du corps aura lieu le vendredi 16 février, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, 75013 Paris.

L'incinération aura lieu le samedi 17 février, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Les cendres seront déposées le même jour au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau familial.

69, boulevard de Clichy,
75009 Paris.
16, rue du Pot-de-Fer,
75005 Paris.

– François Barré, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Germain Viatte, directeur du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle,
Et toute l'équipe du Centre,
ont le très grand regret de faire part de la disparition de

Mme Geneviève PICON.

Ils associent à son souvenir la mémoire de

Gaëtan PICON,

qui, de par sa réflexion et son action, accompagna la naissance du Centre Georges-Pompidou.

– Le conseil d'administration,
Les membres et le personnel de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC),
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Mme Geneviève PICON.

Ils s'associent au chagrin de sa famille et de ses amis.

25, rue de Lille,
75007 Paris.
(Lire ci-dessus.)

– Rémi et Sandra Levy,
Marion et Laurène,
Antoine et Maryline Levy,
Franck et Gary,
ses enfants et petits-enfants,
Gilbert Levy,
son frère,
Edith Samama,
sa belle-sœur,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Bernard LEVY,

survenu le 9 février 1996.

67, boulevard Beaumarchais,
75003 Paris.

– Mme Philippe Tassin,
son épouse,
Olivier et Anne Tassin,
Etienne Tassin et Catherine Chevallier,
Xavier, Bertrand et Anne Tassin,
Isabelle et François de Bray,
Marie-Laure et François Decaux,
ses enfants,
Constance, François, Mathieu, Louise,
Jean, Marie, Nicolas, Sébastien,
Joseph, Blanche,
ses petits-enfants,
Bernard et Colette Tassin,
ses frère et belle-sœur,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Philippe TASSIN,

survenu le samedi 10 février 1996, dans sa soixante-treizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée *ce jour en l'église Saint-Romain de* Sèvres.

70, rue de la Monesse,
92310 Sèvres.

Anniversaires de décès

– Pour marquer le septième anniversaire de sa disparition, le 13 février 1989, il a été gravé

Richard ROUD,
New York Film Festival's Founder

face à son ambassade, l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Londres, dans le « Garden of Memory » de Grosvenor Square, West One.

Jean-Yves Mock,
Paris-6e.

– Il y a un an, le 13 février 1995,

Olivier SCHMITT,
pilote de ligne Air France,

était ravi à l'affection des siens, à l'âge de trente ans.

Il était la joie de vivre.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui pensées et prières.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Manifestation du souvenir

In Memoriam.

Il y a vingt ans, le 18 février 1976, disparaissait

René CASSIN,
compagnon de *la première heure*
du général de Gaulle à Londres,
l'un des principaux rédacteurs
de la Déclaration universelle
des droits de l'homme,
rénovateur du Conseil d'Etat,
Prix Nobel de la paix en 1968,
fondateur de l'Institut international
des droits de l'homme de Strasbourg,
fondateur de la Cour européenne
des droits de l'homme,
l'un des fondateurs de l'Union fédérale
des anciens combattants.

Une cérémonie se déroulera lundi 19 février 1996, à 10 h 30, au Panthéon, sur invitation.

De la part de
Mme René Cassin et la famille,
L'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants,
L'Association pour la fidélité à la pensée de René Cassin,
L'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg.

Commémorations

– Soirée de souvenirs et de rencontres à la mémoire de

Jean ARTHUYS,

le 28 février 1996 à 19 heures.

FIAP Jean Monnet,
30, rue Cabanis,
75014 Paris.

Conférences

– *Conférences de l'Etoile* : « Qu'est-ce que le protestantisme ? » Avec Alain Houziaux et Louis Pernot, pasteurs. Cette conférence sera donnée deux fois : le mardi 20 février 1996 à 12 h 45 et le mercredi 28 février à 20 h 30. Au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

Communications diverses

DROITS HUMAINS,
ETAT DES LIEUX

HUMAIN... PAS « BETE » : c'est le titre du périodique no 24 qui résume l'origine des droits de la personne humaine, l'état actuel de la société et la conclusion positive.

Il est envoyé gratuitement sur demande avec enveloppe timbrée à 2,80 F au Centre des droits de l'homme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13.
Information par téléphone (24 h/24) au : (1) 45-82-77-77.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 15 février 1996, à 20 h 30 : M. Jean Legarec, ancien ministre : « Des 60 ans du Front populaire à François Mitterrand ».

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

Séminaires

François Balmes : Du Père à l'Autre, Dieu dans la psychanalyse, 20 février, 26 mars, 16 avril, 21 heures-23 heures, *salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne*, Paris. Didier Vaudène, René Guitart, François Baudry, René Lew : **Psychanalyse et « réforme de l'entendement », II.**

21 février, 20 mars, 10 avril, 21 heures-23 heures, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris. Guy Lardreau : **La Mélancolie : études ordonnées d'histoire de la pensée**, 17 février, 23 mars, 6 avril, 14 h 30-16 h 30, salles P.-Celan et J-Cavaillès, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

François-David Sebbah : **La subjectivité dans la phénoménologie française contemporaine**, 22 février, 21 mars, 4 avril, 18 heures-20 heures, salle JA 05, salle de débats B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Colloque

Pluralisme, souveraineté et identité nationale, sous la responsabilité de C. Audard et J. Charvet, 16 février, 11 heures-18 heures avec M. Freeden, P. Manennt, P. Raynaud et J. Crowley, Center for the Philosophy of the Social and Natural Sciences, *London School of* Economics, Houghton Street, Londres, WC1.

Samedis autour d'un livre

Enigmes, le moment égyptien dans la société et dans l'art de Mario Perniola avec R. Bellour, P. Fabbri, M.-C. Lala, M. Maffesoli, J.-P. Marcos.
Jeudi 19 février, à 18 h 30, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, Paris.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Soutenance de thèse

– **Eliane Wolff** (université de la Réunion) a soutenu, le 5 janvier 1996, à l'université Paris-III-Sorbonne, sa thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication : **« Emergence d'un espace public local. Presse et expériences lycéennes à l'île de la Réunion, 1978-1995. »** Le jury, composé de Mme A. Van-Zanten, de MM. J. Mouchon (prés.), P. Breton, J. Gonnet et J. Simonin (dir. thèse), lui a décerné la mention « très honorable » avec félicitations.

HORIZONS

ENQUÊTE

La semaine de soixante-cinq heures de Lionel Jospin

Même si les prochaines échéances électorales paraissent lointaines, le premier secrétaire du Parti socialiste prépare la reconquête et entend conforter son image et son rôle de chef de l'opposition. Récit d'une semaine ordinaire

LUNDI 5 FÉVRIER. L'après-midi est déjà entamé lorsque Lionel Jospin, cinquante-huit ans, entre, d'un pas pressé, dans l'immeuble du Parti socialiste, hypothéqué depuis un an, 10, rue de Solferino. Depuis quatre semaines, la plaque du siège du PS est barrée d'un bandeau noir. « Solferino » est encore en deuil de François Mitterrand. Et Lionel Jospin, rompant avec ses habitudes qui font du lundi un *jour où il travaille chez lui*, dans le 6e arrondissement de Paris, revient de Jarnac. Accompagné de Daniel Vaillant, son numéro deux, de Claude Estier et Véronique Neiertz, il a déposé discrètement sur la tombe de celui qui occupa l'Elysée pendant quatorze ans une gerbe de roses. Puis, avec Jérôme Lambert, petit-neveu de l'ancien président, il a visité la maison natale et l'église Saint-Pierre.

A peine débarqué du train, Lionel Jospin fait le point avec Henri Pradeaux, son délégué général, Nicole Baldet, qui dirige son secrétariat, et Dominique Merchez, son attaché de presse. A 18 heures, Pierre Moscovici, secrétaire national aux études du Parti socialiste, l'entretient du colloque qui se tiendra le 16 mars sur la mondialisation, l'Europe et la France. Craignant des frustrations, il préférerait un colloque de deux jours. *« Je suis plutôt pour une journée*, tranche le premier secrétaire. *Il faut répartir les frustrations. »*

A 18 h 45, salle Marie-Thérèse-Eyquem, où trente-deux experts se pressent, il installe la commission « emploi » du parti, présidée par Elisabeth Guigou. *« Nous avons besoin de redonner de la sève à notre réflexion collective*, assène Lionel Jospin, *de renouveler notre capacité de propositions et d'actions. »* Quand il remonte dans son bureau, à 20 h 10, ses collaborateurs lui racontent les « Guignols ». Lionel Jospin rit de bon cœur en apprenant que sa marionnette, le pastichant au « Club de la presse » de la veille, a proclamé : *« Je tape sur la table en février, je m'énerve en mai, je parle en septembre. »* Il n'a plus qu'à regagner son domicile pour une soirée de lecture de rapports et de livres.

MARDI 6 FÉVRIER. Lionel Jospin arrive rue de Solferino juste avant 10 heures. Un peu survolté. Sur son bureau l'attendent des notes qu'il margine brièvement, une synthèse de la presse et les quotidiens, dont il extrait aussitôt *L'Équipe*. Le maire de Digne, Jean-Louis Bianco, est le premier visiteur. Calé dans son canapé noir, près d'un kentia bien feuillu, Lionel Jospin boit du chocolat et écoute l'ancien ministre évoquer la mission personnelle qu'il lui a confiée sur l'Europe. A 11 heures, au 9e bureau de l'Assemblée nationale, Lionel Jospin s'installe à la droite du président du groupe socialiste, Laurent Fabius. Il prend ses notes, comme à l'accoutumée, sur une feuille pliée en deux et intervient notamment pour dénoncer un *« gouvernement des effets d'annonce »*.

A 12 h 25, il est revenu à son bureau, derrière lequel trône sur un petit chevalet une photo le représentant, le 6 mai 1995, avec François Mitterrand. Une photo tendre et complice où il semble *« faire un câlin »* à l'ancien président. Il prépare « La marche du siècle » puis déjeune avec des amis éditeurs. Président du Mouvement des jeunes socialistes, Régis Juanico rouvre le défilé des visiteurs à 15 h 25. *« Votre autonomie est entière*, note celui qu'on surnomme rue de Solferino *« Yoyo »* ou *« le Jojo »*, *mais sur des sujets comme le service national, il ne faut pas qu'il y ait de malentendus essentiels* [avec le parti]. »

Secrétaire nationale chargée des femmes, Sylvie Guillaume lui succède. A 17 h 15, quatre secrétaires nationaux sont convoqués pour statuer sur le sort de l'hebdomadaire du parti, *Vendredi*. *« La transformation en magazine ne correspond pas à nos capacités financières*, souligne Lionel Jospin. *Mais il ne faut pas tomber d'un extrême à l'autre et en faire un bulletin de circulaires. »* A 19 h 15, Harlem Désir, venu présenter sa commission sur le mouvement social, est gentiment prévenu : *« On a vingt minutes car je vais au Sénat et je ne veux pas que Sylviane m'attende dans le froid. »* Malgré les pointilleuses questions de son mari, Sylviane n'attendra pas. A 20 heures, ils seront tous deux à la réception organisée par François Autain, questeur au Sénat.

MERCREDI 7 FÉVRIER. A 10 h 10, salle Marie-Thérèse-Eyquem, entouré de Daniel Vaillant et Henri Pradeaux, Lionel Jospin réunit le secrétariat national du PS. Seuls deux secrétaires nationaux, sur dix-huit, manquent à l'appel. Même si certains font leur courrier, lisent les journaux ou échangent des petits billets, l'atmosphère est studieuse. Daniel Vaillant expose le *« mode d'emploi »* du secrétariat, rappelant que les horaires de travail des permanents, dont le nombre a été ramené, à coups de plans sociaux, à 85, sont de 37 h 30. *« C'est pas trop draconien, pas trop patronal »*, commente-t-il.

Gracieuse, *« huissière »* comme on dit à Solferino, distribue des documents sous chemise orange. Enjoué, Lionel Jospin recommande *« un bon dosage »* pour l'organisation mais semble peu désireux de voir changer l'heure de la réunion. *« Le mercredi matin, c'est le moment où je peux voir mon môme... »*, dit-il en faisant allusion à Daniel, douze ans, le fils de Sylviane. Pierre Moscovici évoque la convention sur la mondialisation. *« Je ne veux pas que ce texte soit une dissertation générale mais qu'il présente des conclusions fortes »*, souligne le premier secrétaire. Faisant écho aux inquiétudes de son trésorier, Alain Claeys, Lionel Jospin s'amuse à imaginer l'image d'un *« saint Sébastien criblé par les flèches »* des secteurs dépensiers.



APRÈS une nouvelle réunion, à 12 h 10, sur *Vendredi*, il installe au Sénat le conseil des maires, en présence d'une cinquantaine d'élus socialistes. De Michel Delebarre à Jean-Pierre Balligand, en passant par Jean-Paul Huchon, partisan d'une *« convention sur la sécurité »*, les maires s'expriment au micro que leur tend Ahmed Ghayet, délégué à l'intégration, qui ne déjeune pas, pour cause de ramadan. Attentif, Lionel Jospin prend des notes mais évite de conclure. Le temps de recevoir Michel Vauzelle, maire d'Arles, et surtout de téléphoner, le premier secrétaire ouvre, à 17 h 5, le bureau national. Une cinquantaine de personnes sont réunies. L'ambiance est légèrement plus dissipée que le matin. La Gauche socialiste se montre quelque peu chahuteuse. En vingt minutes, Lionel Jospin analyse la situation politique. Il se félicite de l'*« expression harmonieuse »*, le week-end précédent, des socialistes, qui ont donné l'impression d'une *« armée fonctionnant comme à la parade »*, et invite ses amis *« au libre débat d'idées, sans rechercher l'homogénéité* a priori ».

Laurent Fabius arrive juste après cette introduction. Assis à côté de Marie-Noëlle Lienemann, il reste silencieux. La violence à l'école est longuement abordée. Le débat est nourri. Louis Mexandeau demande aux socialistes de ne pas pratiquer *« l'autoflagellation »* sur le bilan de François Mitterrand. *« Si nous n'intégrons pas aussi les défaillances, les dérives, les insuccès, nous ne serons pas tout à fait crédibles »*, répond Lionel Jospin. A 19 heures, il saute dans sa Laguna Renault, que pilote son fidèle Miran. Il va à Sucy-en-Brie soutenir Michèle Ville, candidate à une cantonale partielle dans le Val-de-Marne. Mais il se montre agacé par ce *« bricolage »* consistant à lui intercaler un meeting entre le bureau national et un dîner chez Harlem Désir... Avec la pluie en prime, la circulation offre son pire visage. Michèle Sabban, du bureau national des adhésions, brieffe « Lionel » sur cette candidate qui ne possède que peu de chances d'être élue. A 20 heures, il arrive au meeting, au moment où il aurait voulu le quitter. Mais les six cents personnes qui emplissent la salle des fêtes lui font oublier sa sombre humeur. A la tribune, il s'emballe et, pendant vingt-cinq minutes, exécute la politique du gouvernement. Oublié le retard au dîner, la salle vibre.

JEUDI 8 FÉVRIER. La pluie prive Lionel Jospin de sa partie de tennis hebdomadaire au Sénat, où il retrouve souvent Jacques Valier, professeur à l'université Paris-X. Chez lui, il potasse des notes internes qui s'accumulent dans une « maison PS » qui se remet au travail. Souvent, il voit aussi des amis, comme Claude Allègre, président du Bureau de recherches géologiques et minières – *« une fois par mois »*, dit-il. Après un déjeuner « communication », il reçoit le communiste critique Philippe Herzog, puis la Grande Loge féminine, tout en continuant à travailler entre les deux rendez-vous. A 18 h 10, Frédérique Bredin, secrétaire nationale à la culture, requiert son arbitrage pour récupérer le *« culturel international »*. Cordial, il lui donne satisfaction. Il est pourtant vraisemblable que le député de Seine-Maritime, premier adjoint au maire de Fécamp, devra se résoudre à quitter le Parlement européen.

A 19 h 10, salle Marie-Thérèse-Eyquem, il installe la commission « mouvement social ». En janvier, il a déjeuné avec Marc Blondel puis Nicole Notat. Devant une cinquantaine d'acteurs sociaux, il plaide pour *« des relations nouvelles : ni instrumentalisation ni ignorance »*. Il écoute, s'anime avec force gestes, rappelle que les statuts du PS prévoient l'adhésion syndicale et met les rieurs de son côté. A 20 h 15, laissant sur son bureau une dizaine de parapheurs en souffrance de signatures, il part dîner chez lui avec François Hollande et Ségolène Royal.

VENDREDI 9 FÉVRIER. Miran est ponctuel pour emmener Lionel Jospin à Orly-Ouest. Dès son arrivée à Toulouse-Blagnac, le premier secrétaire revêt ses habits de conseiller général de Cintegabelle. Véhiculé par François Delpla, son assistant au comité départemental de développement économique (CDDE), qu'il préside, Lionel Jospin assiste au dernier jour de la session du conseil général. Le préfet de la région Midi-Pyrénées, Alain Bidou, se prête au jeu des questions. Sous l'œil de Pierre Izard, président du conseil général, qui, comme l'ancien premier secrétaire fédéral, Bertrand Auban, aujourd'hui président du groupe socialiste au département, avait soutenu Henri Emmanuelli lors de la « primaire » présidentielle, Lionel Jospin regrette *« l'absence de continuité »* entre deux programmes européens de développement régional. *« Je partage votre constat, monsieur le ministre »*, répond le préfet, avant de recevoir à sa table les conseillers généraux. Il y croise Jean-Pierre Bastiani, député (CDS) d'une 7e circonscription qu'il compte bien reconquérir en 1998. Après les agapes, le conseil général vote à l'unanimité des présents le budget primitif.

Un petit tour au CDDE et Lionel Jospin gagne Cintegabelle par la route des côteaux. Le temps de visiter sa permanence, collée à la caisse d'épargne, et de saluer le maire, Christian Brunet, et il reprend la route pour Pinsaguel. Dans la voiture, il signe des parapheurs, pestant gentiment au passage contre *« cette manie qu'elles ont de couper les phrases avec des virgules, en en plaçant entre le sujet et le verbe »*. A 18 h 35, il est à Pinsaguel, où la mercière, que ses amis disent pourtant de droite, l'encourage d'un *« faut y aller monsieur Jospin ! »*, pour participer à l'assemblée des militants du Muretain. Devant une soixantaine de personnes, massées dans un café, il dresse un état des lieux et des débats du PS. *« Si vous en décidez ainsi, je serai de nouveau candidat dans la 7e circonscription en 1998, et pour gagner »*, lance-t-il. Un militant le trouve trop *« absent »*. Mais « Lionel » ne se laisse pas démonter : *« Je m'efforce de jouer mon rôle et je ne veux pas trop peser sur les débats du parti quand ils commencent. J'ai passé beaucoup de temps à remettre en marche un parti qui était atone. Je préfère que l'arme soit solide avant de mener la bataille. »* La discussion est serrée. Lionel Jospin parle de l'emploi avant de s'en aller, à regret. Il est 20 h 30 quand il arrive à Toutens, pour fêter, lors d'un banquet réunissant 120 personnes, le redémarrage de la section de Caraman. L'ambiance est chaleureuse. « Lionel » embrasse les dames, fait le tour des tables, presque guilleret. Pendant une demi-heure, il discourt, tantôt avec humour, tantôt avec fermeté. *« Si nous sommes capables de reconstruire des propositions, nous progresserons et peut-être même pourrons-nous gagner »*, affirme-t-il avant de repartir, à 23 h 45, pour Toulouse, où il regagne, revigoré, son appartement du quai Lucien-Lombard.

SAMEDI 10 FÉVRIER. Dans l'avion qui décolle, à 7 h 50, de Toulouse-Blagnac, Lionel Jospin retrouve Jean-Pierre Bel, son secrétaire national aux fédérations. Synchronisation parfaite puisqu'il va réunir, au troisième sous-sol de la rue de l'Université, les premiers fédéraux. Depuis son élection, sur cent trois fédérations, treize ont changé de « patron », dont celle de Haute-Garonne. En « Jospinie », Alain Beneteau, un rocardien historique, a été élu au premier tour avec 62,45 % des suffrages.

A 10 h 25, salle Victor-Hugo, Lionel Jospin ouvre cette *« réunion de directions »* d'une centaine de responsables par une nouvelle analyse : *« A l'élection présidentielle, l'alternance s'est faite totalement, c'est-à-dire que nous sommes totalement dans l'opposition. »* Un mot d'économie, un mot sur le mouvement social, puis il évoque son action : *« J'ai voulu remettre au travail le siège central, que j'ai trouvé très démobilisé. (...) Il faut réhabiliter l'idée d'élaboration collective de propositions, qui avait pratiquement cessé d'exister. (...) Partout, la réflexion reprend et on revient vers nous pour discuter. C'est peut-être ce qu'il y a de plus fondamental. Un parti qui ne pense plus est un parti qui meurt. C'est notre seule chance d'élaborer pour 1998 un programme qui tienne la route devant les Français, de retrouver une culture commune. »* Lionel Jospin martèle ses convictions : *« Je veux une pensée commune. Et je me moque des humoristes qui disent qu'on n'a pas d'idées. »*

« Je veux une pensée commune et je me moque des humoristes qui disent qu'on n'a pas d'idées »

Interrogé, pendant le débat qui suit, par Daniel Percheron, premier secrétaire fédéral du Pas-de-Calais, sur la question du Parti communiste français, Lionel Jospin dresse un long historique de *« la stratégie unitaire »*. Soulignant *« une certaine évolution »* du PCF, l'ancien candidat à l'élection présidentielle ne suscite pas de murmure lorsqu'il conclut : *« Est-ce qu'on redonne au PCF le label de parti de gouvernement ? C'est à lui de le reconquérir. C'est à lui de bouger. Mais, à dialoguer, on peut espérer que la discipline républicaine soit meilleure. »* Il est 13 heures et l'ombre de 1998 plane sur l'assemblée. Sûr d'avoir fait avancer un peu plus la reconstruction du PS, Lionel Jospin boucle sereinement sa semaine de soixante-cinq heures.

Michel Noblecourt
Dessin de Pancho

Le sionisme, de Herzl à demain

par Claude Klein

LE sionisme politique est centenaire. Le 14 février 1896 paraissait à Vienne, chez un éditeur peu connu (les grands éditeurs sollicités s'étaient tous récusés), le *Judenstaat* de Théodore Herzl. L'auteur, journaliste connu, ancien correspondant à Paris du plus grand journal de langue allemande de l'époque, la *Neue Freie Presse*, devenu entre-temps directeur littéraire de ce même journal, préférait faire suivre son nom de la mention *« docteur en droit »*, comme pour indiquer qu'il s'agissait d'une œuvre scientifique, pas d'un essai littéraire, ni d'une utopie – genre prisé à l'époque. Savait-il, en publiant cet opuscule d'une centaine de pages, qu'il ouvrait une aventure qui, du premier congrès sioniste mondial (Bâle, 1897), allait mener à la déclaration Balfour (*« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement la création en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif »*, 2 novembre 1917), à la mise en place du mandat sur la Palestine (1922), puis, après le cataclysme qui s'abattit sur le peuple juif, à la création de l'Etat d'Israël en 1948 ?

La terminologie officielle de l'Etat d'Israël qualifie aujourd'hui Herzl (mort d'épuisement en 1904, à l'âge de quarante-quatre ans) de *« visionnaire de l'Etat »*. Sa photo, que l'on peut voir ici ou là dans les bâtiments publics, est effectivement celle d'une sorte de prophète barbu, au regard tourné vers un avenir qu'il fixe avec effroi, car il y lit les prémices de la catastrophe qui menace le peuple juif (son image de la bouilloire qui va exploser sous la pression est saisissante). Mais la barbe est bien taillée, la mise impeccable. Herzl est avant tout un bourgeois, soucieux de respectabilité.

Des participants au premier congrès sioniste il exige le frac, car il importe de souligner le caractère historique de l'occasion. Il faut aussi ne pas donner prise aux antisémites : le congrès de Bâle ne doit pas être une réunion de pouilleux, alors même que c'est aux miséreux de l'Europe de l'Est qu'il pense avant tout, puisque le but premier du sionisme est d'abord d'offrir un havre aux juifs menacés, un *« asile de nuit »* selon son expression. C'est bien pourquoi il sera tenté par l'étrange proposition d'installer les juifs en Ouganda. Comment expliquer dès lors que précisément ce furent les juifs les plus persécutés, ceux de l'empire russe, qui se montrèrent les plus violents dans leur rejet d'un tel plan ? A l'évidence, il est une dimension qui échappait à Herzl, celle de l'attachement à la terre d'Israël.

Le pari de l'Etat a été gagné. Celui de la société et de ses valeurs est à peine engagé. L'ère de la paix ouvre pour le sionisme une nouvelle étape. La recherche d'un projet de société et d'une culture originale comme ciment de la nation constitue aussi un défi redoutable

Cette méconnaissance de Herzl s'illustre également à travers l'analyse d'une erreur commune quant à la traduction (en français ou en anglais) du titre même du *Judenstaat*. Le premier traducteur avait choisi de rendre l'expression allemande par *« L'Etat juif »*, tout comme les traducteurs anglais écrivent encore *« The Jewish State »*. Faux sens, contresens même. L'erreur est flagrante, car c'est bien de l'*« Etat des juifs »* qu'il s'agit, aussi bien dans la signification littérale que pour le fond de la pensée de l'auteur.

Herzl ne cherche nulle valeur juive, qu'au demeurant il ne connaît pas. Il lui importe surtout que l'Etat des juifs, refuge des persécutés, se dote d'un opéra fréquentable et de cafés élégants. C'est d'une autre Vienne à Jérusalem, ou plutôt dans la future Tel-Aviv, qu'il rêve. Que les rabbins se tiennent dans leurs synagogues comme les soldats dans leurs casernes, écrit-il. Par ailleurs, l'hébreu est pour lui une langue morte, alors que les *« jargons des ghettos »* ne sont que des langues de servitude. Une langue de communication s'imposera d'elle-même, après une période de fédéralisme linguistique sur le modèle suisse. Nul doute qu'il ait envisagé l'allemand, langue de haute culture. On le voit, Herzl est bien loin des débats contemporains. Il ne se reconnaîtrait sans doute pas davantage dans l'Israël d'aujourd'hui que celui-ci ne s'affirme l'héritier du sionisme herzlien.

Dans l'épopée sioniste, Herzl et son Etat des juifs ne représentent qu'un point de départ. Ce sionisme pourrait se définir en quelque sorte comme un sionisme apuré, dépourvu de toute substance culturelle ou religieuse. Il faut construire un Etat pour les juifs, disait Herzl, mais la question du type de société à construire lui est complètement étrangère. S'il offre une remarquable sociologie du peuple juif, c'est d'une sociologie européenne qu'il s'agit. Pas plus qu'il n'envisage la société nouvelle dans l'Etat des juifs, il ne s'attarde sur le sort des communautés juives sépharades en Afrique du Nord, au Proche et au Moyen-Orient. Et tout comme on a pu écrire de Herzl qu'il ignorait qu'il y avait des Arabes en Palestine, peut-être ignorait-il tout autant qu'il y avait des communautés juives ailleurs qu'en Europe ? Qu'il s'agisse des uns et des autres, s'il connaissait leur existence, il ne les prenait guère en considération dans l'établissement de son modèle.

Herzl n'offrait donc qu'un cadre conceptuel, celui de l'Etat. Encore fallait-il lui donner corps. C'est autour de ce deuxième temps du projet sioniste que se déroulent les affrontements politiques et idéologiques dans le mouvement sioniste et dans l'Etat d'Israël.

Un temps triomphant et dominant, le sionisme *socialisant* est aujourd'hui en recul (malgré la présence de Shimon Pérès à la tête du gouvernement). Le pragmatisme l'y a emporté comme ailleurs. La crise du kibboutz est à cet égard hautement révélatrice, car elle traduit symboliquement l'échec de l'apport le plus original du sionisme socialiste.

La tentation du nationalisme pur est, elle aussi, en voie de recul, sinon de proche disparition. Son grand idéologue, Vladimir Zeev Jabotinski (1880-1940), offrait pourtant, pour la droite sioniste, un ensemble séduisant, conforme à bien des modèles européens. Grandeur, honneur, respect, mais aussi libéralisme, tels étaient les grands thèmes de ce qui avait pris le nom de révisionnisme. Peu après sa mort, Menahem Begin prit sa succession et devait imprimer une marque quelque peu différente. Lorsque enfin il accéda au pouvoir, en 1977, sur fond de conflits intercommunautaires, il accentua encore la tendance nationaliste. Celle-ci devait se figer sur la question des territoires, mais aujourd'hui il ne lui reste plus qu'à annoncer qu'elle appliquera les accords d'Oslo et qu'il lui faudra bien parler à Arafat. Nul projet de société, nulle réflexion de fond.

L'apport du sionisme religieux est peut-être, à l'heure actuelle, l'élément le plus original, mais aussi, d'une certaine manière, le plus dangereux. La grande tentative de synthèse entre le sionisme et la religion qui fut engagée par le grand rabbin Abraham Isaac Kook (1865-1935) occupe aujourd'hui une place centrale dans cette idéologie.

Elle repose sur la reconnaissance de la place particulière de la terre d'Israël dans la renaissance juive, au point que les commandements touchant à cette terre prennent, chez les successeurs du grand rabbin Kook, le pas sur tous les autres commandements. Chez certains, ils s'inscrivent dans un projet messianisant qu'il serait possible d'accélérer. L'assassinat d'Itzhak Rabin peut s'inscrire dans cette perspective. Reste le défi des ultra-orthodoxes, ces hommes en noir pour lesquels le sionisme n'a jamais été autre chose qu'une erreur, voire un faux messianisme.

L'incertitude sur les nouvelles directions du pays, la recherche d'une culture judéo-israélienne, alors que d'autres clament leur recherche de la normalité, sont évidemment de nature à les renforcer dans leur pathétique refus de toute modernité et dans leur enfermement théologique.

La faute à Herzl ? Le pari de l'Etat a été gagné. Celui de la société et de ses valeurs est à peine engagé. L'ère de la paix ouvre pour le sionisme une nouvelle étape. La recherche d'un projet de société et d'une culture originale comme ciment de la nation constitue aussi un défi redoutable.

***Claude Klein** est professeur de droit constitutionnel à l'université de Jérusalem.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES JEUNES SE SENTENT CITOYENS

A propos du projet de M. Chirac de transformer le service militaire en service civil, social, humanitaire : le service social, humanitaire existe déjà. Cela s'appelle l'objection de conscience, et de jeunes citoyens y consacrent deux fois le temps du service national dans des associations locales à but culturel, social, etc. Les jeunes n'ont pas besoin de donner une année de leur vie à la nation pour se sentir citoyens, parce qu'ils se sentent citoyens bien avant ça : ils votent, s'informent, s'interrogent et manifestent parfois leur désaccord avec la politique menée. Ils sont profondément citoyens et démocrates.

Si service civil il y a, je suppose que le pouvoir central décidera où il faut envoyer ces jeunes – loin de leurs bases régionales, où il serait plus profitable qu'ils s'intègrent.

Quant à imposer ce service aux filles, je trouve l'idée... grotesque. M. Chirac a vraiment une façon étrange de penser l'égalité des sexes. Service civil ou militaire, il reste national et imposé à des jeunes qui envisagent et espèrent l'Europe des régions.

Christophe Lemardelé,
Rennes (Ille-et-Vilaine).

L'ETAT ET L'EGLISE

De la séparation de l'Eglise et de l'Etat (version 1996) : la grand-messe à Notre-Dame, le voyage à Rome, la mantille de Madame Chirac (gros plan aux « infos »), l'ambiance cordiale (25 minutes), le pape en voyage, en Vendée, à Reims, le baptême de Clovis... A partir de quelle date faudra-t-il fournir un certificat de baptême pour obtenir le renouvellement de la carte d'identité nationale ?

Jeannine Surel,
Vincennes (Val-de-Marne).

هكذا من الأصل

VI

Sida : l'Afrique délaissée

par Robert Sebbag

L'EUPHORIE qui régnait au dernier congrès de Washington sur les nouveaux traitements contre le sida (antirétroviraux associés à une antiprotéase) soulève, pour les praticiens qui combattent cette maladie en Afrique ou dans d'autres pays du Sud, un certain nombre de questions.

Les médecins le savent : dans les pays riches, le coût de la maladie, déjà élevé, ira croissant. Malgré des systèmes de santé déficitaires, ces pays devraient normalement surmonter ces difficultés financières. En revanche, le continent africain, où l'on trouve les deux tiers des cas de sida recensés dans le monde (plus de 11 millions de sujets infectés en Afrique subsahélienne), ne pourra pas acquérir ces nouveaux traitements.

La plupart des paramètres sanitaires y sont aujourd'hui au rouge. Faute de moyens, on ne traite plus ou peu la tuberculose. La rougeole tue toujours autant malgré l'existence d'un vaccin efficace. Le paludisme et les diarrhées sont responsables aujourd'hui dans le monde de la mort de 2 millions d'individus par an. L'Afrique n'ayant pas les moyens d'éradiquer les maladies traditionnelles pour lesquelles un traitement existe pourtant, comment pourrait-elle se payer le « luxe » d'un nouveau traitement contre le sida ?

Le temps est loin où, au début de l'épidémie de sida, le Nord et le Sud étaient unis dans une solidarité de la peur, car aucune perspective de traitement ou de vaccination ne pointait à l'horizon. Plus l'espoir d'un traitement efficace approche, plus le fossé s'élargit entre le Nord et le Sud.

Aujourd'hui, en Afrique, l'AZT, premier antirétroviral, n'est quasiment pas prescrit alors qu'il est disponible dans notre pays depuis plusieurs années. La tuberculose, qui représente la première des infections liée au sida chez les patients africains, est peu ou pas traitée, par manque de médicaments et par absence de suivi régulier des malades.

Le sida en Afrique n'est pas seulement une série de chiffres et de *pronostics à long terme* qui nourrissent toutes les peurs et qui crééent une barrière sanitaire de plus en plus rigide entre le Nord et le Sud. Derrière ces chiffres existent des femmes, des enfants, des hommes qui souffrent et qui meurent souvent sans aucun traitement. Dans beaucoup de pays d'Afrique, le sida représente la première cause de mortalité chez l'adulte jeune ; et ce n'est pas la perspective d'une nouvelle approche thérapeutique qui mettra fin rapidement à cet état de fait.

Plus l'espoir d'un traitement efficace approche, plus le fossé s'élargit entre le Nord et le Sud

Aucun suivi biologique de la maladie n'est possible (dosage des lymphocytes T4 et T8) ou, quand cela l'est, le coût en est rédhibitoire : 200 à 250 francs l'examen, *c'est-à-dire plus d'un demi-mois* de salaire quand on a la chance d'avoir un emploi.

Allons-nous avec le sida laisser se perpétuer une médecine à deux vitesses, celle du Nord et celle du Sud ? Le temps n'est-il pas venu pour tous les acteurs concernés de se réunir pour aider ceux qui souffrent dans leur chair et donner les moyens aux acteurs de la santé de ces pays de lutter efficacement contre le sida ?

L'heure n'est plus aux professions de foi mais aux décisions. Il faut d'urgence créer un fonds alimenté par les pays riches, les organisations internationales, les dons privés, *pour fournir à partir des* schémas thérapeutiques de consensus les médicaments utiles pour diminuer les souffrances et reculer le plus possible la terrible échéance de cette maladie.

Il faut que les patients africains participent aux très nombreuses expérimentations de nouveaux médicaments contre le sida. Cette lutte solidaire contre le sida entre le Nord et le Sud pourrait être le prélude à une nouvelle solidarité pratique et efficace. C'est à cette seule condition – très concrète – que l'Occident donnerait un sens aux valeurs universelles dont il se dit porteur.

***Robert Sebbag** est médecin, attaché dans le service des maladies infectieuses et tropicales (hôpital La Pitié-Salpêtrière) et administrateur d'AICF (Action internationale contre la faim).*

De la littérature comme crime

Suite de la première page

S'il est besoin de rappeler cette réalité, souvenons-nous du crime perpétré il y a quelques mois au Nigeria : l'écrivain Ken Saro-Wiwa a été, avec plusieurs de ses compagnons, torturé et exécuté par une dictature militaire fortement dépendante d'un géant du pétrole, la multinationale Shell. Le triomphe du capitalisme dans le monde n'a pas été, hélas, une victoire des Lumières.

A l'heure même où j'écris, les voix sinistres des meurtriers de Saro-Wiwa réclament davantage de sang. Ils veulent la tête du lauréat nigérian du Nobel en exil, Wole Soyinka. Il est, nous disent-*ils*, libre de rentrer au pays. Mais ce qu'ils disent en fait, c'est qu'ils ont hâte de le tuer. Pourquoi ? Parce *que Soyinka se sert de sa renom*mée internationale d'écrivain pour plaider auprès des Etats-Unis et de l'Union européenne la prise de sanctions pétrolières à l'encontre des assassins en uniforme au Nigeria. Il veut la liberté et la démocratie pour son pays. Les élites occidentales restent sourdes à ses appels.

On peut certes répondre que Soyinka, comme Saro-Wiwa avant lui, est poursuivi non pas pour sa production littéraire, mais en raison de ses activités politiques. Ce n'est pas tout à fait exact. La vision du monde de Soyinka transparaît *dans la plupart de ses pièces et de* ses romans, et quand bien même ce ne serait pas, en quoi cela changerait-il quelque chose ? Saro-Wi*wa et* Soyinka sont respectés par les sans-voix du Nigeria, du fait précisément de leur prestige d'écrivains.

Dans un pays où la vérité ne peut se dire qu'à voix basse, ceux qui parlent haut deviennent des héros. Pitié pour les pays qui ont besoin de héros.

Les événements ont poussé Saro-Wiwa et Soyinka à parler haut pour le peuple. Il y en a d'autres, habitants de la maison de l'islam, Naguib Mahfouz en Egypte, Abdurreham Munif en Syrie, Salman Rushdie en Angleterre, Mohamed Choukri au Maroc, Pramoedya Ananta Toer à Djakarta, le poète Adonis qui est de nulle part, et les innombrables écrivains et journalistes à Alger, qui sont menacés par des prêcheurs obscurantistes au Caire, à Ryad, Karachi, Tanger et Téhéran.

Leurs ouvrages de fiction, nous dit-on, offensent le fidèle, qui prie pour être délivré de cette boue. En réalité, ce sont les démagogues fondamentalistes qui veulent limiter l'horizon mental du fidèle. Ils savent trop bien que dans un climat de peur, la fiction peut acquérir des pouvoirs magiques. Ils veillent en particulier à empêcher tout vrai débat sur l'histoire islamique.

Car il s'agit bien là d'une culture qui a connu sa propre Renaissance. Au Moyen Age, c'est l'Europe qui était peuplée de barbares. Il fut un temps où Le Caire, Jérusalem, Damas, Bagdad, Alep, Homs, Tripoli, Tyr et Ispahan étaient des *cités cosmopolites où musulmans,* juifs et chrétiens coexistaient relativement en paix. C'étaient de grands centres du commerce et du savoir.

Des dizaines de milliers de manuscrits étaient conservés dans des centaines de bibliothèques publiques et privées. Dans les villes, la majorité des hommes savaient lire et écrire. La littérature et la philosophie faisaient l'objet de débats passionnés dans les cafés, les bains publics, les universités et les bordels.

Comparées à ces villes, Paris, Londres, Mayence et Milan n'étaient que villages au fond de leur province. Lorsque Mahfouz et Munif s'installent à leur table pour écrire leurs romans, peut-être ont-ils, *dans leur subconscient*, accumulé l'expérience vécue de la Renaissance arabe. Les religieux qui les tourmentent sont, en revanche, l'équivalent moderne des croisés frustes qui ont fait la guerre aux civilisations plus avancées d'Orient.

En cette grande époque où nous est promis un nouvel ordre mondial fondé sur la liberté et les droits de l'homme, la littérature en soi est devenue un crime. Abdurreham Munif a été privé de sa nationalité saoudienne pour avoir écrit ses cinq volumes des *Villes de sel*, récit-fiction qui raconte comment les compagnies pétrolières américaines ont créé un Etat pour défendre leurs intérêts.

Le poète arabe Adonis : « On n'éteint pas la lumière avec l'obscurité. » J'approuve, mais allez donc dire cela au général Abacha à Lagos et à Rupert Murdoch dans la vidéosphère

Les livres de Munif circulent clandestinement dans son pays natal. *Mais il est un exilé qui a* peur, qui sait que ses ennemis ont le bras long, et qui pourtant les défie, convaincu qu'un poète ne doit *jamais cesser de chanter. Il me di*sait un jour que c'est le double langage des partisans de la guerre froide à Washington qui lui donnait *la nausée. Ils parlaient de dé*mocratie et de droits de l'homme en Union soviétique, en Europe de l'Est et à Cuba, mais *« sur les rives de la Méditerranée, l'Occident oubliait la démocratie. Seul le pétrole comptait »*. Mohamed Choukri est conscient des risques qu'il court. Ses romans subissent en perma*nence à la télévision* les *attaques* du clergé et des *« critiques »* à la solde du gouvernement. Son autobiographie *Le Pain nu* a été interdite au Maroc et dans la plupart des pays arabes. Le livre a été imprimé par Al Sagi, une maison d'édition arabe installée à Londres, et il s'en est vendu 20 000 exemplaires en dix-huit mois. Ce qui gêne les autorités, c'est le récit qu'il fait des difficultés au quotidien d'une famille patriarcale arabe ordinaire.

Choukri raconte avoir poussé la porte d'une librairie islamique au Maroc. Il y a trouvé Darwin et Nietzsche à côté du Coran. Sur un rayon voisin, Moravia, Sartre et Marx. *« Pourtant*, dit-il dans un sourire, *on empêche un auteur arabe d'écrire sur les mêmes sujets. »* Le Maroc fournit un exemple frappant des paradoxes et des contradictions d'un pays islamique que le modernisme à la fois fascine et effraie.

Le phénomène n'est pas exclusivement africain, ou islamique. Au plus noir de notre siècle, l'Europe a vécu dans l'ombre du fascisme et du stalinisme. Les Allemands brûlaient les livres. Mann, Brecht, Adorno, Benjamin, et d'autres encore ont fui. Mussolini a donné l'ordre d'emprisonner Gramsci *« pour empêcher son esprit de fonctionner »*. Les hommes de main de Franco ont exécuté Lorca. Et dans la Russie de Staline, Maïakovski a été conduit au suicide, tandis que Babel, Mandelstam et Meyerhold, pour n'en citer que trois, ont été tués dans des camps de prisonniers. Des voix familières se sont tues.

Après les horreurs de la seconde guerre mondiale, il y eut une trêve fragile de toutes parts. La guerre froide nous donna le maccarthysme et sa police-de-la pensée, dans le monde anglo-saxon pâle reflet de son modèle stalinien – destructrice néanmoins. Beaucoup de gens honnêtes durent mener une existence au rabais, d'autres partirent en exil. A l'est de l'Elbe, un léger mieux se fit sentir. Les poètes et les écrivains étaient certes réduits au silence, mais la censure et l'emprisonnement remplaçaient la mort lente. Pasternak eut des ennuis. Daniel et Siniavski passèrent en jugement. Vassili Grossman apprit du séide du Politburo Souslov que son chef-d'oeuvre, *Vie et destin*, était interdit de publication pour des siècles en Union soviétique. *La Plaisanterie*, de Milan Kundera, fut considéré comme un affront par les bureaucrates de Prague, et conduisit son auteur à l'exil.

Dans l'Europe de l'après-guerre, quelques intellectuels ont refusé de soutenir aveuglément soit Moscou, soit Washington, et par là même le Quai d'Orsay et Whitehall. Jean-Paul Sartre et Bertrand Russell ne sont peut-être plus à la mode aujourd'hui ; ils furent des penseurs courageux. La dénonciation par Sartre des atrocités commises par la France en Algérie, et la campagne menée par Russell *contre l'utilisation militaire de* l'arme nucléaire réunirent dans les années 60 les deux hommes, qui créèrent un tribunal chargé de juger les Etats-Unis pour les crimes de guerre commis au Vietnam.

Tandis qu'un conformisme nouveau s'empare des dernières années de ce siècle, nous avons plus que jamais besoin d'un engagement intellectuel et de l'indépendance de nos écrivains. La présence de l'Union soviétique contraignait les partis au pouvoir en Occident à prendre au sérieux les critiques. L'effondrement du régime a fait battre en retraite l'intelligentsia occidentale.

Je ne suis pas de ceux qui croient que les écrivains et les intellectuels méritent un traitement de faveur. *Je ne pense pas qu'un romancier* puisse, par la seule vertu de son talent, transcender les problèmes que rencontrent le commun des mortels. Les exemples que j'ai cités montrent que l'expérience de l'écrivain en tant qu'individu est en général celle d'une nation. L'écrivain se singularise parce que son aptitude à exprimer le savoir est considérée comme dangereuse et contagieuse. Il est le cancer qui doit être extirpé.

Les démocraties occidentales ne s'intéressent pas au sort des romanciers dans des pays comme l'Arabie saoudite, la Corée du Sud ou l'Indonésie. La Banque mondiale impose de dures conditions économiques (destinées pour l'essentiel à punir les pauvres) avant *d'accorder de nouveaux prêts à ses* Etats-clients, mais les droits de l'homme les plus fondamentaux ne font jamais partie du lot. Au fond d'eux-mêmes, les fanatiques du libre-échange savent que le libre-échange des idées peut à terme menacer leurs profits. Ils préfèrent ne pas prendre le risque.

Les livres sont des objets de consommation. Les livres qu'ils veulent sont des best-sellers. N'intéressent plus que les romans *standards*. C'est le *« réalisme de marché »* qui domine la littérature occidentale. Le nouveau conformisme décourage la diversité et l'expérimentation. Il pousse au repli sur soi et célèbre la fuite.

Cela ne durera pas. Cet état d'esprit va changer. Quand l'espoir renaîtra, le cynisme et la passivité seront de nouveau enterrés. Alors les écrivains occidentaux relèveront la tête et, par-delà les continents donneront la main à leurs semblables qui continuent de sacrifier leur vie pour la liberté. Le poète arabe Adonis reste optimiste : *« On n'éteint pas la lumière avec l'obscurité. On ne peut qu'offrir une lumière plus vive, plus belle. La vérité ne sera pas vaincue par le meurtre et le mensonge. »* J'approuve, mais allez donc dire cela au général Abacha à Lagos et à Rupert Murdoch dans la vidéosphère.

Tariq Ali

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize).

La révolution, troisième religion irlandaise

par Andrew Orr

TOUS semblent reconnaître à l'Irlande, et singulièrement celle du Nord, le choix entre deux religions, la protestante, la catholique. C'est en négliger une troisième, tout aussi puissante dans ses ancrages et ses rituels, riche de ses béatifiés, tous combattants victimes, possédant elle aussi sa propre hiérarchie protocolaire et ses lieux de culte, ses prêtres et ses *défroqués : la religion de la ré*volution.

C'est d'avoir refusé cette évidence qu'est morte la paix « Ma*jor* ». Ainsi mourront demain, comme hier, toutes solutions négociées qui n'intégreront pas le poids réel et l'engagement, jugé ou non sectaire, des *« révolutionnaires »*.

Pour s'en convaincre, l'exégèse des actes du Sinn Fein et de l'IRA, des politiques et des militaires d'une même obédience devrait suffire. C'est au pied de la tombe de Wolfe Tone que Martin Mc Guinness, ex-général en chef de l'organisation militaire et présentement vice-président de l'aile politique du mouvement, annonça une première volonté de trêve et de *dialogue. Un message politique* de paix empruntait les traits d'un discours, avec pour toile de fond les traditionnelles mises en scène nationalistes : bérets noirs et lunettes noires, le tricolore flottant au vent.

Aujourd'hui, l'encyclique de guerre est d'une autre nature. Si elle prend la forme d'une bombe, c'est bien que l'heure n'est pas au bavardage, c'est bien que le poids de charge imposé par les négociateurs anglais et leur gouvernement aux *go-between* menant aux terroristes dépasse le seuil du tolérable.

Si paix il doit y avoir en Ulster, il faut en dresser les contours par des actes, *sans fausses conditions ni* défausses préalables. Que demandent les coreligionnaires des *« révolutionnaires »* ? Certes plus la *création* d'un Cuba aux confins de l'Empire, ni même l'installation temporaire d'une guillotine face à Queen's University, à Belfast. Si doute il y a, la respectabilité vestimentaire d'un Gerry Adams devrait suffire à convaincre que les parkas guévaristes sont bien rangées au fond d'un placard, les keffiehs palestiniens retournés à l'envoyeur.

L'Irlande, même au bout du monde, n'est pas coupée du monde. L'élection suprême d'un bagnard en Afrique du Sud sonnant le glas de l'apartheid, le retour en terre de Palestine d'anciens *collègues en détournements*, les accords passés à Dayton sous la houlette d'un Clinton qui a ses entrées à Falls Road, tout cela pèse sur une dialectique et une *tactique*, et amène à reconsidérer actes et objectifs.

Naissent ainsi des idées nouvelles, d'autres voies de règlement d'un conflit que l'oukase. Prennent corps des aspirations à la confédération . Simplement, pour les mettre en pratique, il faut que l'adversaire d'hier et, dans ce cas précis, les adversaires acceptent de ménager l'identité profonde du vis-à-vis et de sa *« révolution »* ; de *tenir compte* de ses racines ancestrales qui conditionnent sa vision du monde et fixent l'âme d'une saga personnelle et collective, surtout lorsque celle-ci prend des allures plus tranquilles et conciliantes.

Pouvait-on imaginer un seul instant, alors qu'on en est encore aux prémices d'une négociation, que ces paysans des zones frontalières qui cachent semtex et mitrailleuses au fond de leurs silos ou dans des dédales souterrains dignes des lignes vietcongs allaient ainsi, sur ordre, rendre leur marchandise ? Qualifier ce refus d'attitude *« terroriste »*, était-ce le meilleur vocable, alors qu'historiquement ces femmes et hommes se vivent comme *« résistants »* ?

Imaginons un seul instant de Gaulle ayant ces exigences et ces mots avant d'engager le dialogue à Evian. Qu'advenait-il de l'Algérie et du conflit d'alors ? Quelle marge de manoeuvre aurait-il laissée aux négociateurs adverses face à leurs frères d'armes, face à ceux aussi qui, profitant d'un contexte d'affrontement, se fondent dans le treillis pour mieux construire leur fortune à venir, tous ces faux soldats et vrais profiteurs de causes maffieuses ? Ces derniers, qui ont le plus à perdre, ne sont pas en reste quand *il s'agit de critiquer* toute tentative de règlement.

C'est donc aux négociateurs de tout bord d'être lucides. Ne pas of*frir à ceux* d'en face l'espace de dégagement vital pour l'avancée commune, c'est méconnaître que tout accord est fait de compromis, c'est négocier en acceptant et faisant sienne, pour ce qui est de l'Irlande, une lecture simpliste de son histoire, celle des bigots, c'est-à-dire celle du camp retranché des plus extrémistes des unionistes.

Qu'on le veuille ou non – et l'explosion de ces derniers jours n'en est que le sanglant rappel – l'Irlande était encore en état de guerre suspendu.

La violence est là, partout. Avec elle, son cortège de haine. C'est *bien* pour qu'elle cesse et qu'elle entraîne dans sa mort celle des idées préconçues qu'on s'attable pour discuter de paix. Les préjugés *jugulés avant qu'ils* ne colportent à nouveau leur impotence, reste à sortir du brouillard en se défaisant d'autres fantasmes, certains étant véhiculés par les nationalistes eux-mêmes.

Si l'encyclique de guerre prend aujourd'hui la forme d'une bombe, c'est bien que l'heure n'est pas au bavardage

Pour un médiateur, le FLN avait cet avantage sur l'IRA : il n'était que le FLN. Mais en Irlande, qu'est-ce-que le Sinn Fein, sinon un mauvais paravent ? Il n'est qu'à voir la sophistication des systèmes d'écoute mis en place dans tout l'Ulster par les troupes britanniques pour s'en convaincre. Gerry Adams, n'en déplaise, parle donc au nom de tous, militaires et politiques *« révolutionnaires »*. En l'état, il est bien le seul à en être capable. Vouloir sous prétexte d'une reprise des hostilités le remplacer par un politique plus *« respectable »*, moins *« sulfureux »*, n'arrangerait rien à l'affaire puisque, précisément, les pourparlers de *paix butent aujourd'hui sur* l'absence de dialogue ouvert et franc entre l'ensemble des forces concernées. Et imaginer une paix de braves négociée sans l'IRA est une chimère.

Aux Anglais de tenir compte des leçons de l'histoire. Il y a plus de vingt ans, l'internement sans procès des dirigeants nationalistes ouverts à la négociation avait coupé tous les ponts. D'un jour sur l'autre, l'Irlande du Nord plongeait dans une tourmente de violence aveugle. Des groupuscules isolés, coupés de leur chef et de toute directive sombraient dans le n'importe *quoi, en oubliant* qu'il ne fallait pas confondre cibles militaires et civiles. Des mois passèrent avant que les services secrets britanniques ne rétablissent un semblant de dialogue. Ce fil-là est ténu, d'un instant à l'autre toujours prêt à rompre. Ne pas le renforcer, c'est condamner l'Irlande et la paix dans son sillage.

Reste l'ultime grippage, celui qui a provoqué l'étincelle et l'explosion : les propositions d'élections à venir. Là aussi, passé et présent se mêlent. C'est un système de représentation unique qui est une des causes fondamentales de la dernière vague de troubles, depuis déjà un quart de siècle.

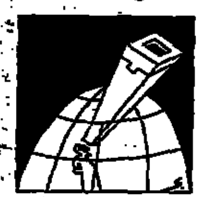
***Andrew Orr**, Anglo-Irlandais et protestant, est directeur exécutif de Nova Production.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Espagne : un européen de raison contre Felipe Gonzalez

MADRID
de notre correspondant

Au cas assez probable où le Parti populaire (PP, droite) remporterait les élections générales du 3 mars en Espagne, il est un domaine où la succession de Felipe Gonzalez ne sera pas facile : l'Europe. Non seulement le président socialiste a négocié avec succès l'entrée de son pays au sein de la CEE en 1986, mais il a toujours été un chaud partisan de la construction de l'Europe et un inlassable artisan de l'arrimage de l'Espagne à celle-ci.


ELECTIONS

Quel crève-cœur cela aurait été pour Felipe Gonzalez de ne pouvoir présider l'Union européenne durant le second semestre de 1995 ! Empêtré comme il était dans les scandales, il était accusé par son principal adversaire politique, José Maria Aznar, *président du PP*, de vouloir convertir la présidence espagnole en « *une planche de salut pour son naufrage personnel* ».

Six mois plus tard, le président du PP a dû reconnaître que Felipe Gonzalez avait été « *un bon président européen, mais* – ajoutait-il mesquinement – *un mauvais président espagnol* ».

En bon polémiste, Felipe Gonzalez a répliqué lors du premier meeting de la campagne, samedi 3 février, à Séville, assurant que « *les quatorze dirigeants européens craignent l'arrivée d'Aznar* ». Le président du Parti populaire n'a pas directement relevé l'attaque mais celle-ci a immédiatement suscité des commentaires désapprobateurs sur le « *mépris* » dans lequel le chef du gouvernement tient son adversaire. A tel point que Felipe Gonzalez a dû nuancer son propos : c'était seulement « *une façon de parler* », a-t-il précisé.

Pourtant, l'approche actuelle du PP ne diffère pas officiellement de celle du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), du moins dans les textes. Après quelques tergiversations, José Maria Aznar s'est déclaré européen, affirmant que le PP avait toujours été un chaud partisan de l'intégration et n'avait jamais pu être pris en défaut sur sa volonté de contribuer à l'édification de l'Union européenne. Au moment des débats sur l'adhésion au traité de Maastricht, le PP n'a effectivement jamais discuté son appui. L'euroscepticisme n'existe pas officiellement au sein de la droite espagnole.

José Maria Aznar, comme beaucoup d'autres Espagnols, a compris le bénéfice que pouvait tirer son pays d'une intégration pleine et entière à l'Europe. Ce qui ne l'a pas empêché de reprocher à Felipe Gonzalez, à l'occasion du sommet d'Edimbourg, de se comporter en « *quémandeur* » à Bruxelles à propos de l'attribution des fonds de cohésion. Le reproche lui a depuis été retourné, comme si le PP déniait les avantages que son pays a tirés de cette politique d'aide aux pays les plus faibles au nom d'une notion dépassée de l'honneur.

En dix ans, le revenu réel par habitant s'est accru de 41 % et a progressé de 50 % dans l'agriculture. Les aides au secteur agroalimentaire sont passées de 37 milliards de pesetas (1,5 milliard de francs) à 800 milliards de pesetas (32 milliards de francs). Cela aurait-il été possible sans les fonds structurels ?

Aujourd'hui, le bien-fondé de cette politique n'est plus discuté, même si la ferveur européenne de l'Espagne n'est plus aussi vivace. La véritable différence entre les deux dirigeants est ailleurs : pour Felipe Gonzalez, l'Europe est une nécessité politique et économique, et l'Espagne doit en être l'un des moteurs, au même titre que les nations les plus puissantes ; pour le PP, en revanche, l'UE apparaît plus comme un instrument au service des intérêts restreints de l'Espagne.

Les textes soumis au dernier congrès du PP, en janvier, selon lesquels l'intégration européenne est conçue « *comme un outil* » pour permettre aux Espagnols d'« *atteindre un meilleur niveau de bien-être et de prospérité* », illustrent parfaitement cette optique. « *Les citoyens doivent voir l'UE non pas comme un salut mais comme une opportunité* », écrit José Maria Aznar dans son bréviaire politique *La Seconde Transition*.

PLUS TERRE À TERRE

La droite espagnole aura donc plus tendance à faire passer les préoccupations sectorielles espagnoles avant les impératifs d'harmonisation européenne. Rien de plus normal, dira-t-on. Cependant, il est à craindre que cette orientation n'ait une propension à s'accentuer. Même si jamais par le passé le PP n'a pris une position outrancière de défense des agriculteurs ou des pêcheurs contre Bruxelles. Mais surtout, José Maria Aznar sera moins enclin que Felipe Gonzalez à jouer un rôle moteur. Il prône une « *politique moins propagandiste* » et cherche surtout à « *amarrer l'Espagne à l'Europe d'une façon plus réelle, plus efficace et moins fictive* ». Ce qui signifie que le nouveau gouvernement espagnol sera plus terre à terre, plus proche d'une réalité tangible, ce que José Maria Aznar appelle s'attacher aux « *petits caractères* », à la lettre des traités plutôt qu'aux grands principes.

En tant qu'« *authentique défenseur des intérêts de l'Espagne* », le PP se battra sans conteste pour que la nation accède en 1999 à la troisième phase de l'Union économique et monétaire. A vrai dire, la seule question qui se pose vraiment dans la péninsule est de savoir si le pays pourra atteindre les critères de convergence et ainsi faire partie du peloton de tête de l'Europe. Telle est seulement, pour l'instant, la vraie préoccupation du PP, qui ne dit pas comment il s'y prendra pour que les critères de convergence soient remplis.

Alors, véritablement européen M. Aznar ? Sans aucun doute. Et comment pourrait-il en être autrement, puisque l'Espagne a tiré des bénéfices énormes de dix années de présence au sein de l'Union ? En tant que serviteur des intérêts de son pays, il a compris que c'est désormais le seul moyen pour l'Espagne de gagner une place à part entière dans le monde et la seule possibilité, en cette époque de mondialisation, de voir l'économie espagnole rivaliser avec celle de ses partenaires. Les leçons ont été tirées après quarante ans de glaciation franquiste. Felipe Gonzalez, qui avait compris cela depuis longtemps, aura été un bon professeur et un pionnier, même si sa vocation européenne a souvent suscité les sarcasmes de la droite.

Son « *élève* » s'engagera donc timidement sur le même chemin, à pas plus que mesurés. José Maria Aznar aura du mal à combler le vide laissé par son prédécesseur, et il le sait. Son apprentissage commencera peut-être à partir du 4 mars. Il n'aura, dans un premier temps, qu'à faire fructifier l'héritage, en attendant de donner une véritable confirmation de ses convictions européennes. On jugera alors à ses actes celui qui veut redonner à l'Espagne « *la position internationale qui lui revient* ».

Michel Bôle-Richard

Le Monde

ÉDITORIAL

Le petit pas des évêques

MIEUX vaut tard que jamais, est-on tenté de s'écrier à l'annonce de la conversion des évêques français à l'usage « *nécessaire* » du préservatif comme protection contre le sida. En cette affaire, la hiérarchie catholique, loin d'être à l'écoute de la société et de ses souffrances, n'aura avancé qu'à reculons, barricadée dans des certitudes archaïques au point de refuser d'admettre, au nom d'un dogme conservateur, cette simple évidence : face à l'épidémie de sida, le préservatif reste le principal antidote.

Le coupable retard qui a précédé cette lente et précautionneuse conversion aux réalités n'est pas anecdotique : c'est dans de telles circonstances, face à un malheur universel, que se jauge et s'apprécie le message de l'Eglise, sa part de vérité et d'humanisme. Après tout, la chrétienté ne se résumant pas au catholicisme, comment ne pas souligner que d'autres confessions – les Eglises réformées notamment – ont su d'emblée défendre l'usage du préservatif, prenant conscience des risques courus par la jeunesse et de la nécessité de campagnes d'information ? Devant les derniers chiffres connus évaluant la progression de la pandémie – 6 000 personnes contaminées chaque jour dans le monde, plus de 15 millions depuis l'apparition de la maladie –, comment ne pas être attristé de devoir constater que l'engagement tardif des évêques français n'en reste pas moins pionnier, le Vatican en tenant toujours pour la chasteté, en d'autres termes pour un interdit moral en lieu et place d'une simple humanité ?

Dès lors, que nous semblent d'un autre âge ces nombreuses déclarations vaticanes attestant d'une condamnation sans appel du préservatif ! En mars 1988, l'*Osservatore romano* le jugeait « *peu fiable d'un point de vue technique, mais également, et surtout, moralement inacceptable* ». « *Un remède qui est pire que la maladie elle-même* », renchérissait-il en juillet de la même année. En novembre 1988, Jean Paul II proclamait qu'« *aucune considération personnelle ou sociale* » n'était susceptible d'en justifier l'emploi. « *Il apparaît blessant pour la personnalité et donc moralement illicite de développer la prévention du sida basée sur des moyens et des remèdes qui violent le sens authentiquement humain de la sexualité* », affirmait encore le souverain pontife le 15 novembre 1989. Un message qu'il n'aura de cesse de répéter, en 1990 et 1993, lors de ses voyages sur le continent-martyr de l'épidémie, l'Afrique, se contentant d'y faire l'éloge de la « *fidélité conjugale* », du « *contrôle de soi* » et de la « *chasteté* ».

Aussi, l'avancée de l'épiscopat français n'est encore qu'un petit pas. Idéologiquement, elle ne s'embarrasse guère d'une autocritique qu'aurait justifiée un aveuglement récent et reste assortie de réserves où, sous couvert d'une réflexion sur la sexualité, transparaissent une condamnation morale de la maladie et, partant, une culpabilisation des malades. Géographiquement, elle reste évidemment limitée à la France, et l'on attend des évêques français qu'ils usent de leur influence auprès des Eglises du tiers-monde, notamment africaines, afin qu'elles évoluent à leur tour, tant l'enjeu y est autrement vital.

Coutumes *par Leiter*

Scoop, spot, clip & zap

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LA FRANCE quant à elle, je ne vous ai pas interrompu, nous roulerons au colza, le double selon les organisateurs, le gouvernement pour sa part, les couples refont des enfants, place aux multimédias interactifs, nouvelle jalousie, comment un pays si riche est-il si pauvre ?, l'adultère a changé, la mort n'est plus ce qu'elle était, ouvrir une piste de réflexion, piloter un projet tel que, le papier hygiénique que le monde nous envie, dans ce pays, j'ai envie de vous dire, la moitié selon la police, c'était la correctionnelle ou licencier, je t'ai-me le lundi, faire en sorte que, comparer ce qui est comparable, votre enfant n'a pas envie d'apprendre, la petite phrase du week-end, privilégier l'humain, j'aime agir pour mes contemporains, et Genestar de s'écrier, avec le colza la pollution sera pire, comment un pays si pauvre est-il si riche ?, et les oiseaux morts de mardi quelles nouvelles ?, vous publiez également un livre, l'argent de l'épargne populaire dort, le cœur se serre en voyant que, trois Duhamel, la fin des idéologies, un nouvel art de vivre, c'est vrai que, quatre Sébastien, la cerise sur le gâteau, un certain nombre de commentateurs, un train de mesures, ici on a beaucoup aimé votre film, un pays comme la France, n'ayons pas peur des mots, c'est de l'école que, jamais été si près du vingt et unième siècle, deux paquets contre un, un grand dessein à long terme, cent pour cent de billets peuvent gagner, le cancer bientôt vaincu, et un autre Duhamel d'estimer, quant aux cumulards, les recherches piétinent, c'est vrai que les Français sont casaniers, comme je le dis souvent, prendre aux riches, effet d'annonce, 64 % de Français ne se prononcent pas ça vous donne envie de dire quoi à ceux qui nous écoutent ?, l'argent des entreprises placé à l'étranger ne dort pas, c'est vrai que dans ce pays les enfants ne savent plus lire, la partie émergée de l'iceberg, et Jacques Calvet de marteler, à plus ou moins longue échéance, au quotidien, on se retrouve après la pub, à l'horizon 2000, plus rien ne sera comme avant, quinze ans de socialisme, il faut que les ménages consomment plus, piloter une piste de réflexions, c'est vrai que la mort accidentelle n'est pas volontaire, prendre un train de mesures concrètes au quotidien, raisonner à l'international, sur le long terme, les retraites seront-elles payées ?, je t'ai-me le jeu-di, rien ne sera plus pareil, pas question de taxer les pauvres, sur la banlieue comme sur Paris, la voiture qu'on aime d'amour, un village planétaire vous dis-je, et Georges Suffert de soupirer, c'est à l'école que, 78 % de Français s'inquiètent ça vous inspire quoi ?, dialoguer, à l'aube du troisième millénaire, décrypter les images, savoir lire un monde moderne de plus en plus complexe, nous avons de gros atouts, et Jacques Calvet de marteler, le mariage une valeur sûre en baisse, besoin de morale, moi j'aime la direction assistée, quant à l'« *Humanité* », manque de repères, hier trapéziste aujourd'hui écrivain, les jeunes c'est l'avenir malgré tout, dans un pays comme le nôtre, vous connaissez le mot de Chateaubriand ?, rendre l'antenne, oui mais alors en deux mots, garanti sans additifs, c'est Jules Renard qui disait, n'ayons pas peur des mots, problème de communication au départ, c'est vrai que la France n'est pas si malheureuse, prix d'appel, être en forme, multispires, meilleurs que les Américains, vous remboursez quand vous voulez, le dialogue a été très franc, reprendre confiance, je vais vous faire une confidence, tenter d'y voir clair ensemble... Manque de lisibilité !

REVUE DE PRESSE

THE INDEPENDENT

■ Les déclarations de John Major sur l'attentat de Londres ont été un modèle de réserve et de dignité. (...) Le premier ministre a choisi un ton mesuré et dépassionné qui laissait de nombreuses voies ouvertes au progrès politique. Il a évité en particulier d'isoler le Sinn Fein, qui reste la clé du rétablissement de la paix. Si quelqu'un peut empêcher l'IRA de revenir à la violence, c'est bien Gerry Adams, président du Sinn Fein. (...) M. Adams doit reconnaître que M. Major serait dans l'incapacité de maintenir la réserve dont il a fait preuve si l'IRA devait reprendre ses attentats. L'occasion existe aujourd'hui de préserver le processus de paix. Elle ne survivrait pas à la colère que déclencherait une nouvelle campagne de l'IRA. C'est à M. Adams d'agir.

THE WASHINGTON POST

■ C'est une triste époque pour l'idée de l'Europe comme communauté politique. (...) Certains, aux Etats-Unis, peuvent éprouver de la fierté ou même un peu de condescendance face à la dépendance de l'Europe. Ils ont tort. Les Américains avaient des raisons stratégiques de jouer un rôle prééminent en assurant la sécurité de l'Europe pendant la guerre froide. Mais dans la nouvelle période il n'est pas bon pour les Etats-Unis de continuer à tenir l'emploi de gendarme de l'Europe.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'Eglise de France – c'est-à-dire l'Eglise catholique romaine de France – vient d'accomplir un petit pas symbolique, résolu, novateur et circonspect. (...) Elle lève un tabou, mais elle ne le lève pas sans les plus grandes précautions. (...) Avançant à tout petits pas, l'Eglise de France reste l'aile marchante de l'Eglise catholique romaine.

PRÉCISIONS

LÉONARD DE VINCI

Dans l'article de Patrice de Beer (*Le Monde* du 7 février) sur les assertions d'un faussaire anglais revendiquant la restauration d'un chef-d'œuvre de Léonard de Vinci exposé à Londres, le nom du spécialiste français Jacques Franck, dont l'aide a été précieuse dans la rédaction de cette enquête, comme celui de Michael Daley, directeur d'Art-Watch UK, ont été omis.

CLOS DES LAMBRAYS

A la suite de nos informations concernant la mise en vente du célèbre domaine viticole bourguignon du Clos des Lambrays (*Le Monde* du 7 février), Louis et Fabien Saier, actuels propriétaires de ce domaine, nous indiquent : « *Les dernières tractations, en accord avec nos banquiers, évoluent favorablement. Ceci devrait préserver l'unité de ce grand cru, ce qui est le souhait de tous.* »

CORÉE DU SUD

Dans l'article intitulé « La Corée du Sud exorcise son passé » (*Le Monde* daté 4-5 février), certaines formulations ont pu prêter à confusion. C'est le procès de l'ex-président Chun Doo-hwan qui commencera le 26 février. Celui de son prédécesseur, Roh Tae-woo, est déjà en cours pour une affaire de corruption. Comme plusieurs lecteurs l'ont par ailleurs relevé, l'occupation japonaise de la Corée a duré trente-cinq ans (de 1910 à 1945), et non cinquante comme il a été écrit, mais la domination du Japon sur ce pays, elle, a bien duré un demi-siècle, après la guerre sino-japonaise (1894-1895), et le traité de protection qui plaçait la Corée sous le contrôle du Japon. Une erreur de typographie nous a fait enfin écorcher le nom de l'ancien président Choi Kyu-ha.

هكذا من الأصل

TRANSPORTS Le tribunal de commerce de Paris a nommé Robert Badinter et Lord Wakeham mandataires *ad hoc* dans le cadre de la restructuration financière d'Eurotunnel. Ces deux personnalités auront pour mission de trouver un accord entre la direction de l'entreprise, ses actionnaires et ses banquiers. ● AUCUNE SOLUTION ne sera trouvée avant plusieurs mois. Les banquiers, qui ont 65 milliards de francs de créances sur la société concessionnaire du tunnel sous la Manche, n'apprécient pas cette surenchère qu'ils estiment être un chantage à la faillite. ● LA DIRECTION d'Eurotunnel n'exclut pas une prise de participation importante des banques au capital de la société. Eurotunnel espère toujours éviter l'éviction de ses actionnaires historiques. ● CET ÉCHEC FINANCIER est aussi dû à la montée en puissance très décevante de l'Eurostar.

Actionnaires et banquiers d'Eurotunnel sont condamnés à partager les sacrifices

Pour éponger la dette de 65 milliards de francs, le tribunal de commerce de Paris a nommé deux mandataires « ad hoc », l'ancien président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, et le Britannique Lord Wakeham, ancien ministre de Margaret Thatcher

CONTRAIREMENT à ce qu'elle espérait, Eurotunnel, la société concessionnaire du tunnel sous la Manche, n'est toujours pas parvenue au moindre accord avec ses 225 banques créancières, après avoir décidé en septembre 1995 de ne plus rembourser ses banquiers pendant une période de dix-huit mois. Ses deux coprésidents, Patrick Ponsolle et Sir Alastair Morton, ont appelé au secours le président du tribunal de commerce de Paris, Jean-Pierre Mattei. Celui-ci a nommé deux experts, un Français et un Britannique – baptisés mandataires ad hoc – pour tenter de concilier les intérêts d'Eurotunnel, ceux de ses actionnaires et ceux de ses banquiers. Nommés dans le cadre de la loi française du 10 juin 1994 sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises, ces deux mandataires vont tenter de débloquer la situation d'Eurotunnel avant l'été.

Eurotunnel a choisi deux très grosses pointures pour mener ces négociations. Côté français, il s'agit de l'ancien garde des sceaux, ancien président du Conseil constitutionnel et sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, Robert Badinter, âgé de soixante-sept ans. Côté britannique, c'est John Wakeham qui a été choisi : nommé président de la Commission de contrôle de la presse sous le gouvernement de John Major, ce pilier du Parti conservateur, anobli en 1992 à l'âge de soixante ans, est devenu, sous *Margaret Thatcher*, secrétaire d'Etat au Trésor, Lord du Sceau privé et *leader* de la Chambre des communes (chef de la majorité parlementaire), poste qu'il reprendra à la Chambre des lords en 1992. Il est expert-comptable de formation, complétant l'avocat qu'est Robert Badinter.

Juridiquement, les deux experts n'ont aucun pouvoir, si ce n'est celui de jouer les « M. Bons Offices ». Leur nomination fait suite au « droit d'alerte », exercé par les commissaires aux comptes en novembre dernier, qui consiste à prévenir le président du tribunal de commerce lorsque la continuité de l'exploitation de l'entreprise semble compromise. Les banquiers voient là – à tort, selon Patrick Ponsolle – un pas de plus vers une solution judiciaire aux problèmes d'Eurotunnel. Le chantage au dépôt de bilan ne manque pas de les agacer : les banquiers ont 65 milliards de créances à perdre. Les actionnaires sont plus sereins : les 23 milliards de francs qu'ils ont injectés dans le « chantier du siècle » ne valent plus *en Bourse que 6 milliards de francs*.

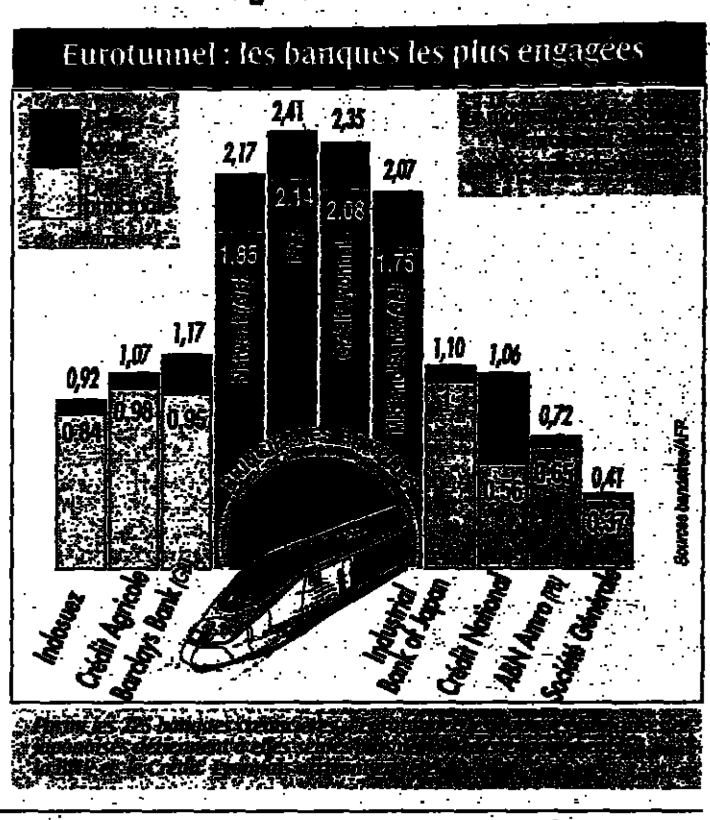
PRÉVISIONS FOLKLORIQUES

La situation catastrophique d'Eurotunnel s'explique aisément. Le coût du projet a bondi entre 1987 et 1994 de 28,7 milliards de francs à 46,5 milliards, hors frais financiers et inflation. Le retard de deux ans du projet a constitué un manque à gagner important pour la société. Enfin, les prévisions de recettes faites par Eurotunnel se sont révélées *folkloriques, en dépit d'un* succès commercial apparent. La société a beau être parvenue à conquérir 40 % du trafic Calais-Douvres, elle est bien en deçà de ses prévisions de recettes initiales, à cause, notamment, de la guerre tarifaire engagée par les compagnies de ferries.

Pour sauver le projet, Patrick Ponsolle essayait depuis des mois d'obtenir des réparations de ses partenaires économiques. En vain. Eurotunnel, qui réclamait 20 milliards de francs aux compagnies de chemin de fer, a été débouté par la justice à l'automne. La demande de 8 milliards de francs aux contructeurs du tunnel fait ricaner les avocats de ceux-ci. Les Etats, appelés à la rescousse, répètent qu'Eurotunnel est un projet privé et qu'il n'y a pas lieu d'intervenir.

Dans ces conditions, les actionnaires et les banquiers doivent se débrouiller entre eux. Ils divergent sur la manière de partager le fardeau. Les banquiers veulent mettre en place un système de restructuration de la dette, qui « pompe » les liquidités de la société jusqu'à complet remboursement de leur dû. Patrick Ponsolle veut, *quant à lui*, s'assurer que les actionnaires recueilleront une partie des fruits de la société le jour où celle-ci sera sortie de l'impasse. Mais il n'exclut plus que les banquiers récupèrent une part substantielle du capital d'Eurotunnel s'ils font des efforts importants d'abandon de dette ou de créances.

Ar. L.



COMMENTAIRE

L'ADDITION

La nomination de deux mandataires *ad hoc* devrait permettre de désensabler le dossier Eurotunnel. L'heure est au réalisme. Patrick Ponsolle, qui endosse l'habit du hardi défenseur des petits actionnaires, a engagé des combats intellectuellement intéressants mais qui ne rempliront pas les caisses de sa maison. Les appels au secours à l'Etat, les attaques contre les contructeurs, contre les compagnies de chemin de fer et contre la commission intergouvernementale de sécurité, ont été vains. Aucun dédommagement n'étant en vue, les actionnaires vont devoir partager les sacrifices avec leurs banquiers.

M. Ponsolle devient plus raisonnable. Il n'exclut plus une *prise de participation importante* des banquiers dans le capital d'Eurotunnel. Car les petits porteurs ne sont pas tous des pères de famille éplorés, ayant investi en 1987 pour leurs vieux jours dans le « projet du siècle » : leur nombre a encore augmenté de 30 000 en 1995, signe qu'il existe encore des joueurs ou des naïfs qui espérent faire une bonne affaire en achetant une action massacrée. Ceux qui se croient plus intelligents devront assumer leurs risques.

Les banquiers expliquaient de leur côté qu'il est normal, qu'en cas de faillite, les actionnaires perdent tout. Ce discours n'est pas acceptable dans le cas précis d'Eurotunnel. Comme le rappelle M. Ponsolle, ce sont les banquiers et les contructeurs qui ont fait appel a des actionnaires après avoir gagné l'appel d'offre de la concession, et non l'inverse.

Ces banquiers, soupçonnés pour certains de délit d'initié, ont une responsabilité à l'égard des investisseurs qu'ils ont sollicités, en leur faisant souscrire des actions *via leurs réseaux* bancaires. Les médiateurs sauront le leur rappeler.

Restera le tour d'un troisième *responsable : l'Etat français*, qui a fait financer par les épargnants un projet pharaonique. Les particuliers et les banques *britanniques, pragmatiques*, se sont bien gardés d'investir à fonds perdus dans le tunnel. Ils ont laissé les Français, encouragés par Paris, financer cette infrastructure de prestige.

Arnaud Leparmentier

Le train Eurostar est contraint de susciter une nouvelle clientèle transmanche

« LES COMPAGNIES ferroviaires en charge de l'exploitation des trains de voyageurs et de marchandises n'ont pas atteint leurs objectifs », a regretté Patrick Ponsolle, coprésident d'Eurotunnel. Un peu plus d'un an après son entrée en exploitation, Eurostar, le service ferroviaire transmanche exploité conjointement par la SNCF, European Passenger Service (EPS, détenue à 100 % par l'Etat britannique) et les chemins de fer belges SNCB, déçoit Eurotunnel, qui *comptait sur des redevances bien supérieures*.

Malgré sa lente montée en charge (seuls deux TGV aller-retour circulaient au début de 1995, contre douze aller-retour quotidiens aujourd'hui), Eurostar a réussi à capter 40 % de parts du marché visé, soit 3 millions de passagers sur les 7,2 millions de voyageurs voyageant en train et en avion. Mais *« les compagnies ferroviaires tablaient sur 13,2 millions de passagers la première année »*, rappelle Patrick Ponsolle. Le taux de remplissage des rames qui circulent (entre 40 % et 50 % en moyenne entre Paris et Londres et 25 % entre Londres et Bruxelles) l'atteste également : Eurostar avait des ambitions inaccessibles.

Christian Sagnac, chef de la mission Eurostar côté français, affiche désormais des *objectifs plus modestes : 5 millions de passagers* pour 1996. Pour les années futures, il *reconnaît toutefois que « l'Eurostar n'est pas un service conçu et dimensionné pour s'en contenter »*. Eurostar va devoir attirer de nouvelles clientèles. Les voyageurs avec une voiture empruntant le Shuttle d'Eurotunnel ou les ferries, Eurostar ne peut viser que les voyageurs prenant actuellement l'avion, soit 4,2 millions de personnes en 1995 ou s'efforcer de créer une génération nouvelle de voyageurs. Cette stratégie a rencontré un indéniable succès en 1995 : Eurostar a pris 1 million de passagers à l'avion et a suscité des vocations auprès de 2 millions de nouveaux passagers. Mais ces chiffres sont encore largement insuffisants.

DES COÛTS FIXES INCOMPRESSIBLES

« Plus de deux tiers des Français ne sont encore jamais allés en Grande-Bretagne », constate Christian Sagnac. *Côté anglais*, la cession prochaine d'EPS à un consortium *chargé de construire la future* ligne TGV Londres-Tunnel pourrait redynamiser la demande, notamment si, comme les rumeurs récentes semblent l'indiquer, la concession est confiée à l'entreprenant patron de Virgin, Richard Branson.

Condamné à devenir un train de masse, l'Eurostar ne sera pas pour autant assuré de devenir un train rentable. En plus des énormes coûts d'amortissement liés aux investissements entrepris pour construire la voie rapide et aux achats de matériel roulant, Eurostar doit verser sur chaque billet une redevance à Eurotunnel. Bien que son montant soit confidentiel, elle pourrait représenter environ 150 francs par passage, soit la moitié du prix des billets promotionnels (594 francs l'aller-retour le week-end). Contraint de brader ses tickets pour attirer de nouveaux clients tout en supportant des coûts fixes incompressibles, Eurostar s'installe *dans le déficit*. Les *comptes globaux* sont inconnus, mais la perte opérationnelle de l'EPS britannique (780 millions de francs en 1995) laisse envisager l'ampleur du défi à surmonter. Seule une croissance considérable des envies de voyage des Européens pourrait lui permettre de rétablir l'économie du projet.

Christophe Jakubyszyn

Thomson devrait céder ses parts du fabricant de composants SGS-Thomson

L'ANNÉE 1997 *risque* d'être mouvementée pour SGS-Thomson. L'actionnariat du fabricant franco-italien de semi-conducteurs pourrait connaître des soubresauts. Car il ne fait pas de doute, aujourd'hui, que le groupe français d'électronique professionnelle et de défense, Thomson-CSF, a l'intention – si tant est que sa direction soit encore en place et que le *groupe conserve sa configuration* – d'exercer l'année prochaine l'option qu'il a négociée voilà un peu plus de trois ans lors de la recomposition du tour de table de SGS-Thomson et qui lui donne le droit de sortir.

Dans le montage élaboré fin 1992, Thomson-CSF n'a pas seulement obtenu de pouvoir abandonner à France Télécom et à CEA-Industrie (le *holding portant* les participations industrielles du Commissariat à l'énergie atomique) le contrôle pour la partie française du capital de SGS-Thomson. Le groupe d'Alain Gomez, dont le désintérêt pour les semi-conducteurs civils est affirmé depuis plusieurs années, a aussi obtenu *la possibilité* de revendre, en 1997, ses parts à ces deux groupes.

Or c'est là que l'affaire risque de se compliquer. Les 17,3 % de *Thomson-CSF dans SGS-Thomson* étant évalués entre 4,5 et 5,5 milliards de francs, on imagine mal France Télécom, à la veille de l'ouverture totale à la concurrence de son marché du téléphone et d'une privatisation partielle, et CEA-Industrie, dont la mission a été recentrée depuis 1993 sur une pure gestion financière des sociétés qu'il coiffe, signer un chèque d'une telle ampleur. Ni l'un ni l'autre, pas plus que Thomson-CSF, n'ont *d'ailleurs suivi* les dernières augmentations de capital de SGS-Thomson lors des appels aux marchés boursiers fin 1994 et fin 1995. La sortie de Thomson-CSF pourrait donc s'opérer *via* une vente sur le marché. Ce qui pourrait mettre à mal l'équilibre qui prévaut chez SGS-Thomson entre les actionnaires français (34,7 %) et italiens (34,7 %). En 1992, déjà, celui-ci *a été bien difficile* à préserver.

LOURDS INVESTISSEMENTS

Dans l'immédiat, SGS-Thomson doit s'employer à redéfinir les accords conclus en 1991 en matière de recherche et développement. *Reconduites pour un an*, les coopérations qui lient, à Grenoble (Isère), ses équipes aux chercheurs de France Télécom, au travers du Centre national d'études des télécommunications (CNET), et du CEA, au travers du LETI, arrivent à échéance fin 1996. *« Des travaux sont en cours pour voir comment faire évoluer ce système »*, indique Michel Feneyrol, le directeur du *CNET. Le ministère de l'industrie*, des postes et des télécommunications a notamment commandé un rapport sur la R&D en micro-électronique en France.

Les enjeux sont de taille : il s'agit de préparer les techniques nécessaires à la fabrication des semi-*conducteurs* de l'an 2000 (utilisation de tranches de silicium de 300 millimètres de diamètre, gravure sur les circuits intégrés de traits de 0,18 micron d'épaisseur). Des travaux qui exigeront des investissements très lourds. Ce qui pose la question de l'engagement des différents partenaires, et notamment celui de France Télécom : l'exploitant, pour qui les circuits *intégrés* ne représentent certes que quelques pour-cent de l'activité de recherche (300 personnes sur 4 500 au CNET), peut-il encore se permettre ces dépenses, ou doit-il se concentrer sur des travaux plus immédiatement liés à son métier d'opérateur ?

« Depuis l'affaire de l'évolution du statut, relève un familier du dossier du côté des pouvoirs publics, *il y a débat chez France Télécom sur le fait de savoir s'il est nécessaire de connaître ce qu'il est possible de réaliser techniquement pour faire ce métier d'opérateur. » « Cela dépasse le strict intérêt d'un opérateur »*, reconnaît un expert des semi-conducteurs, qui souligne que Michel Bon, le PDG de France Télécom, n'a pas arrêté sa position. *« Il y a une réflexion en cours sur les composants »*, note Jacques Champeaux, l'un des directeurs généraux adjoints de l'exploitant, alors que Michel Feneyrol assure que, *« en ce qui concerne notre contribution à Grenoble, nous n'avons pas l'intention de nous désengager d'un seul coup, notre intérêt étant d'avoir une vision sur les composants, car ce sont des clés pour l'évolution des équipements et des services »*.

Pour SGS-Thomson, ce dossier est critique. Une bonne part des développements qui ont permis à la firme de recoller au peloton de tête mondial en matière de savoir-faire technologique sont issus de Grenoble, notamment des laboratoires du CNET et du LETI. *« Ce système est une réussite »*, plaident Michel Feneyrol ainsi qu'un représentant de l'un des autres acteurs de l'alliance, ce dernier soulignant qu'*« il faut faire en sorte que, dans ce secteur en forte croissance, où nous avons un atout qui est une R&D forte, les compétences réunies à Grenoble puissent continuer à s'exercer, mais en veillant à ne pas trop matraquer financièrement France Télécom »*.

Philippe Le Cœur

AT&T et MCI pourraient coopérer sur le marché du téléphone local aux Etats-Unis

EN FAISANT TOMBER les barrières qui séparaient les marchés des liaisons locales et longue distance, ainsi que celles qui séparaient les marchés des télécommunications, de la télévision et du câble, les *nouvelles règles du jeu* adoptées par le Congrès américain le 1er *février et paraphées par le* président Bill Clinton la semaine dernière ont ouvert la voie à d'importantes reconfigurations du paysage de la communication outre-Atlantique. Les deux principales compagnies de téléphone longue distance, AT&T et MCI, qui détiennent respectivement 67 % et 18 % de ce marché, pourraient ainsi s'associer pour attaquer le marché du téléphone local. *« Nous sommes en discussion avec AT&T et d'autres compagnies »*, a reconnu, lundi 12 février, la direction de MCI, pour qui une éventuelle coopération avec AT&T relève du *« pragmatisme »*.

Le marché du téléphone local, *évalué à 90 milliards* de dollars (450 milliards de francs) par an, *est actuellement contrôlé par les* sept Baby Bells nées du *démantèlement d'AT&T en 1984*. En mettant en place leurs propres réseaux locaux, des compagnies comme AT&T et MCI, jusqu'à présent cantonnées aux services longue distance, pourront éviter de passer par les réseaux des Bells à qui, pour chaque dollar gagné, elles reversent 46 cents, soit environ 22 milliards de dollars par an.

Le développement de ces réseaux locaux sera toutefois coûteux. MCI a par exemple programmé 2 milliards de dollars d'investissements pour implanter ses réseaux dans les principales villes américaines : à ce jour, *500 millions de dollars ont été dépensés* pour câbler en fibres optiques *vingt-cinq* villes. C'est pourquoi AT&T, qui a annoncé sa volonté d'offrir des services téléphoniques locaux dès cet été, envisage par ailleurs de louer des capacités de transmission aux différentes Baby Bells. L'utilisation des réseaux des opérateurs de télévision par câble ou des compagnies d'électricité et de gaz est également envisageable.

Ph. L. C.

هكذا من الأصل

LE MONDE / MERCREDI 14 FÉVRIER 1996 / 19

Le patronat de la métallurgie parisienne veut remettre à plat les aides à la réduction du temps de travail

Les cotisations sociales baisseraient en proportion

Le groupe des industries métallurgiques de la région parisienne propose de remplacer toutes les aides à la réduction du temps de travail par un système unique : baisser les cotisations sociales patronales proportionnellement à la durée du travail. Les cotisations salariales pourraient aussi être concernées. La généralisation de la flexibilité que cela entraînerait modifierait en profondeur l'organisation du travail.

DÉPENDANT de multiples paramètres, les aides à la réduction du temps de travail constituent un véritable casse-tête pour les entreprises. Alors que les sénateurs devaient étudier, mardi 13 février, un *dispositif* supplémentaire, le patronat parisien de la métallurgie vient d'adopter, *en interne*, une proposition réellement novatrice qui se substituerait à toutes les aides actuelles à la réduction du temps de travail : réduire les cotisations sociales des employeurs proportionnellement aux réductions du temps de travail.

Le Groupe des industries métallurgiques de la région parisienne (GIM), principale structure de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), propose que toute réduction de 1 % du temps de travail entraîne une baisse des cotisations sociales patronales de 2,5 %, avec un plafond de 50 %.

L'adoption d'une telle proposition modifierait considérablement l'organisation du travail en généralisant la flexibilité. Le document du GIM le reconnaît : *« Le mécanisme proposé est d'une tout autre portée que la plupart de ceux utilisés depuis vingt ans qui lient une diminution des cotisations sociales à l'embauche ou à la présence dans l'entreprise de catégories particulières. »* Mécanismes dont *« les seuls effets significatifs enregistrés ont été des déplacements et non des créations nettes d'emplois »*.

Contrairement aux aides à l'emploi actuelles, la réduction des cotisations sociales ne serait plus perçue comme une subvention mais comme la contrepartie de la diminution du *« risque chômage »*. *« Ce mécanisme doit être comparé à une prime d'assurance : si des précautions particulières sont prises, alors la prime est diminuée, dans le cas contraire elle est majorée. »*

CONVAINCRE LES ACTIONNAIRES

Ce système qui n'est pas sans rappeler le régime actuel des cotisations d'accidents du travail déboucherait, selon Bruce Dévernois, le chargé de mission au GIM à l'initiative de cette proposition, *« sur l'internalisation du traitement social de l'emploi à un coût réduit, l'accroissement de la compétitivité du travail, le ralentissement du rythme de hausse des dépenses sociales et la diminution du nombre des victimes du chômage »*. Pourquoi ne pas se contenter de réduire les seules cotisations d'assurance-chômage ? *« Le coût du chômage pour la collectivité ne peut être réduit aux allocations de chômage et aux dépenses de réinsertion des chômeurs »*, plaide le GIM qui précise que *« rien n'empêche d'imaginer un prolongement de ce mécanisme au plan des cotisations sociales à la charge des salariés »*.

Selon cette structure patronale, la flexibilité engendrée par un tel système *« redonnerait à l'entreprise un potentiel et des perspectives de croissance qu'elle n'a plus aujourd'hui »*. Elle supposerait des changements d'organisation du travail considérables. Il faudrait *« expliquer à l'actionnaire l'intérêt de ne plus compter les effectifs par tête mais par volume d'heures travaillées. L'encadrement doit être convaincu qu'il sera moins jugé sur les fonctions de contrôle que sur sa capacité à conseiller et entraîner. Les syndicats doivent être convaincus de l'intérêt de partager les gains de productivité sur la base d'objectifs réalisés. La direction générale doit comprendre la nécessité de fixer des objectifs et des règles du jeu aussi transparentes que possible... »* C'est donc un changement en profondeur que préconise le GIM. Signe que les temps sont peut-être mûrs pour de telles réformes : la métallurgie CFTC s'apprête, de son côté, à publier un document dont les propositions ne sont guère très éloignées.

Frédéric Lemaître

Essilor rachète Omega pour 1 milliard de francs

PREMIER MARCHÉ mondial de l'optique, toujours à la pointe de toutes les innovations, les Etats-Unis sont un axe de développement privilégié pour Essilor. Le groupe français, qui y est présent depuis de longues années, vient de renforcer son dispositif. Après le rachat l'an dernier de Gentex (verres en polycarbonates), il s'est porté acquéreur lundi 12 février d'Omega, numéro un américain des laboratoires de prescription (finition et traitement des verres correcteurs), pour 200 millions de dollars, soit un peu plus de 1 milliard de francs. La filiale de Benson Eyecare Corp. a réalisé l'an dernier 150 millions de dollars de chiffre d'affaires.

La transaction, qui devrait être achevée vers la fin du deuxième trimestre, sera financée *« sans appel au marché »*, précise Essilor. Avec un endettement avoisinant les 800 millions de francs pour 4 milliards de fonds propres, le groupe s'estime en mesure de mener seul cette opération.

Avec le rachat d'Omega, Essilor va pouvoir encore mieux s'affirmer sur le continent américain. Ses ventes aux Etats-Unis vont égaler celles en Europe avec 2,7 milliards de francs, soit environ 40 % de son chiffre d'affaires total (6,6 milliards de francs en 1995). Surtout, le fabricant français s'introduit désormais dans les créneaux à plus forte valeur ajoutée. Cette entrée devrait contribuer à améliorer la rentabilité de sa filiale américaine, qui, malgré sa position de leader dans les verres correcteurs, souffre de la guerre des prix permanente qui existe entre producteurs américains.

Benson Eyecare Corp., né en 1992 d'une série d'acquisitions, en tire les leçons. Le groupe américain a décidé de se scinder. En même temps que la vente d'Omega, il annonçait la cession de sa filiale Orcolite (verres correcteurs) à l'américain Monsanto pour 53 millions de dollars. Le groupe entend désormais recentrer son activité sur les produits d'optique non médicaux.

M. O.

Selon Nick Leeson, tromper la banque Barings était un jeu d'enfant

NICK LEESON, le courtier de la banque Barings qui, par des opérations inconsidérées et frauduleuses sur les marchés à terme de Singapour et d'Osaka, a provoqué la banqueroute de l'établissement va publier son autobiographie. M. Leeson purge une peine de prison de six ans à Singapour et a causé 850 millions de livres (6,5 milliards de francs) de pertes à Barings. Des extraits de la première partie de son livre ont été *publiés lundi 12 février dans le quotidien britannique Daily Mail.*

M. Leeson révèle comment, en *« utilisant des ciseaux et de la colle »*, il a inventé une transaction entre Barings et une autre société afin de couvrir une perte initiale de 50 millions de livres. Le courtier souligne aussi son incrédulité quand un contrôleur venu du siège londonien à Singapour pour se faire une idée de la situation a été incapable, en un mois, de mesurer l'ampleur des risques pris.

DÉPÊCHES

■ **SAAB AUTOMOBILE : le constructeur suédois a enregistré une** chute de 79 % de son bénéfice avant impôts en 1995, à 148 millions de couronnes (105 millions de francs). Le groupe était sorti du rouge en 1994 après des pertes de 1 milliard de francs en 1993. Au total, Saab a vendu 98 700 voitures en 1995, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Saab Automobile appartient pour moitié au groupe Investor de la famille suédoise des Wallenberg et pour l'autre moitié à General Motors.

■ **« JUSENS » : les autorités fiscales japonaises ont mené, mardi 13 février, une grande opération de perquisition** dans les locaux de cinq sociétés qui ont beaucoup emprunté auprès des *jusens*, les sociétés privées de financement immobilier qui seront liquidées du fait d'énormes pertes. Cette fouille généralisée est le point de départ d'une enquête sur les circonstances qui ont conduit les *jusens*, dont les liens avec la mafia ont été souvent dénoncés, à accumuler les créances irrécupérables.

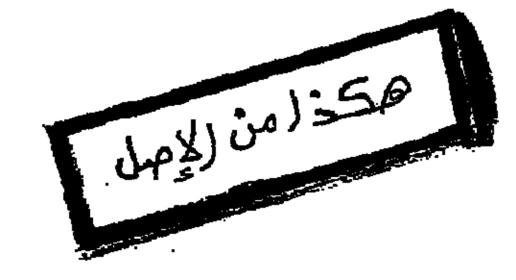
■ **INTÉRIM : après Manpower (« Le Monde » du 9 février), Ecco et Bis viennent d'annoncer leurs chiffres d'affaires pour 1995.** Ecco, numéro un en France, a vu le chiffre d'affaires de son secteur « travail temporaire et ressources humaines » progresser de 27,3 % à 17,788 milliards de francs l'an dernier. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Bis s'est établi pour 1995 à 9,163 milliards de francs, en progression de 16,6 % sur 1994. La progression à périmètre comparable est de 26,3 %, précise la société.

■ **HEINEKEN : la filiale française du brasseur néerlandais s'apprête** à prendre le contrôle du groupe alsacien Fischer. Ce brasseur familial produit 2 millions d'hectolitres de bières, soit près de 10 % de la production française. Il réalise 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires et emploie 1 200 salariés.

■ **AIR FRANCE EUROPE : l'ex-Air Inter a perdu 1,3 million de passagers en 1995** au profit de la SNCF et surtout des AOM, TAT et autre Air Liberté, qui sont venus la concurrencer sur ses principales lignes. La compagnie intérieure a transporté l'an dernier 15,77 millions de passagers et a perdu 477 millions de francs.

■ **SEMI-CONDUCTEURS : la valeur des commandes reçues par l'industrie américaine des semi-conducteurs** a été inférieure en janvier à celle de ses livraisons pour la première fois en cinq ans, a annoncé lundi 12 février l'Association de l'industrie des semi-conducteurs (SIA).

■ **LLOYD'S : le grand marché londonien de l'assurance** a tenté, lundi, de gagner le soutien des « names », les investisseurs privés qui garantissent ses contrats, en affirmant que leur dette individuelle ne dépasserait pas 100 000 livres (775 000 francs) pour les pertes accumulées avant 1992.



■ **LA BOURSE de Tokyo a cédé du terrain, mardi 13 février. Pénalisé par le recul des contrats à terme, l'indice Nikkei a perdu 0,72 %, pour s'inscrire en clôture à 20 784,23 points.**

■ **WALL STREET a établi, lundi 12 février, un nouveau record, le treizième en trois semaines. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 5 600,15 points.**

■ **LE PREMIER MINISTRE Alain Juppé a appelé, lundi, à une poursuite de *« la détente monétaire qui s'est manifestée depuis quelques mois en France et en Allemagne »*.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi, sur le marché international de Hong-kong. L'once s'échangeait à 400,90-401,30 dollars, contre 405,30-405,60 dollars la veille en clôture.**

■ **LE MONTANT des transactions sur les emprunts d'Etat français s'est établi à 7 560 milliards de francs au mois de janvier, dont 3 672 milliards sur les obligations assimilables du Trésor.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouvelle progression à Paris

Indice CAC 40 sur un an — 1967,67 — 13 fév. — 17 août — 12 févr.

CAC 40 5 jours

STIMULÉE par les marchés obligataires, la Bourse de Paris enregistrait, mardi, une nouvelle hausse dans un marché calme. En progression de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard un gain de 0,32 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en avance de 0,33 %, à 1 974,15 points. Le montant des échanges s'élève sur le marché à règlement mensuel à 1,6 milliard de francs.

Les milieux financiers parient sur une nouvelle baisse des taux allemands lors de la réunion, jeudi, de la Bundesbank. Cette dernière va réaliser, cette semaine, sa prise en pension au taux inchangé de 3,30 %. Aux Etats-Unis, le taux des bons du Trésor à trente ans est tombé à 6,04 %, contre 6,09 % vendredi. Les espoirs d'une nouvelle détente des conditions de crédit aux Etats-Unis en raison du ralentissement écononomique favorisent les marchés obligataires, mais aussi celui des actions.

Même si, selon le vice-président du CNPF Denis Kessler, la France est à l'heure actuelle en récession, les opérateurs estiment que le marché des actions devrait également bénéficier de liquidités libérées en raison de la baisse des taux d'intérêt. Le mouvement de hausse pourrait toutefois être freiné par des déceptions sur les résultats des entreprises en 1995.

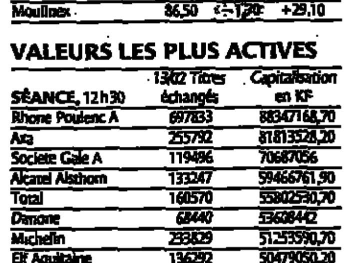
Docks de France, valeur du jour

L'ACTION Docks de France a été très entourée, lundi 12 février à la Bourse de Paris. Près de 121 400 titres ont été échangés et le cours s'est finalement établi en clôture à 861 francs en hausse de 1,29 %. La décision du gouvernement de limiter l'ouverture de grandes surfaces afin de protéger le petit commerce a relancé les rumeurs d'offre publique d'achat (OPA) dans le secteur de la grande distribution. *« A terme, il est certain que Docks de France n'aura pas la taille critique pour suivre au niveau européen et mondial. Mais, si OPA il y a, il faudra l'accord de la famille »*, a expliqué un analyste.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 13/02	Var. % 12/02	Var. % 31/12
Primagaz	505	+4,30	+29,82
LDJ.A	210	+3,96	+5,10
Crédit National	373,40	+3,86	+3,72
Spir Communication	503	+3,71	+12,02
Essilor Intl ADP	777	+3,60	+13,59
Accor	684	+2,99	+7,88
Essilor Intl	1165	+2,82	+24,46
Thomson-CSF	138,80	+2,81	+27,22
AGF-Ass.Gen.France	154,70	+2,38	−5,67
Ciments Fr.Priv.B	223	+2,29	+14,35
BAISSES, 12h30			
Gr.Zannier #(Ly)	61,60	−4,34	+4,40
SGE	112,80	−3,58	+4,93
OLIPAR	132,20	−3,35	−58,94
Remy Cointreau	141,70	−3,14	−9,16
Rochette (La)	35	−2,77	+6,22
Carnaudmetalbox	218,20	−2,34	−2,58
Gascogne (B)	484	−2,14	+17,19
Technip	428,90	−2,03	+27,27
BIS	477	−1,98	+31,40
Moulinex	86,50	−1,70	+29,10

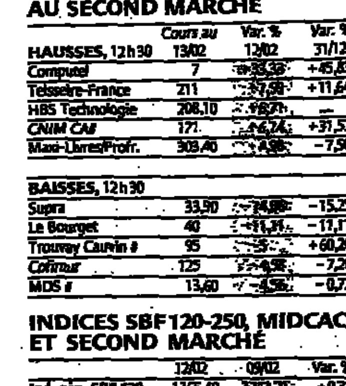


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	13/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Rhone Poulenc A	697833	88347168,70
Axa	255792	81813528,20
Societe Gale A	119496	70687056
Alcatel Alsthom	133247	59466761,90
Total	160570	55802530,70
Danone	68440	53608442
Michelin	233829	51253590,70
Elf Aquitaine	136292	50479050,20
Eaux (Gle des)	92569	49066589
Canal +	44834	42076917

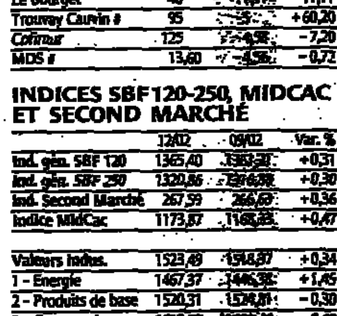
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

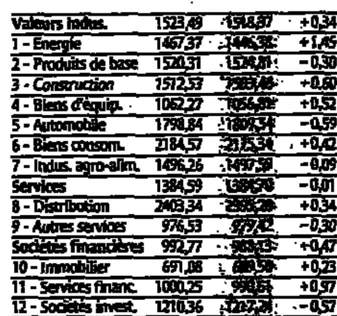
HAUSSES, 12h30	Cours au 13/02	Var. % 12/02	Var. % 31/12
Computel	7	+33,33	+45,83
Teisseire-France	211	+7,98	+11,64
HBS Technologie	208,10	+4,71	—
CNIM CA#	171	+4,74	+31,53
Maxi-Livres/Profr.	303,40	+4,98	−7,50
BAISSES, 12h30			
Supra	33,90	−14,98	−15,25
Le Bourget	40	−11,11	−11,11
Trouvay Cauvin #	95	−5	+60,20
Cofimur	125	−4,58	−7,20
MDS #	13,60	−4,56	−0,72

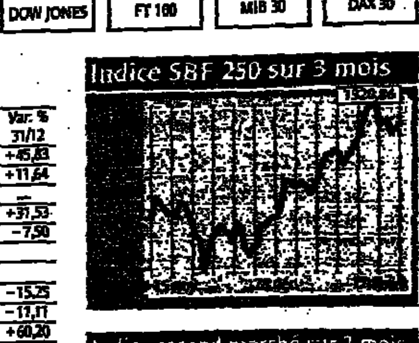


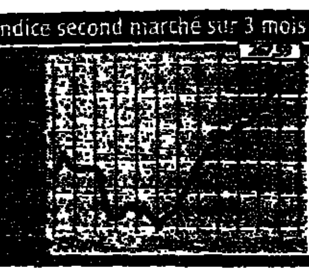
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	12/02	09/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1365,40	1361,20	+0,31
Ind. gén. SBF 250	1320,86	1316,98	+0,30
Ind. Second Marché	267,59	266,63	+0,36
Indice MidCac	1173,87	1168,35	+0,47
Valeurs Indus.	1523,49	1518,37	+0,34
1 - Energie	1467,37	1446,38	+1,45
2 - Produits de base	1520,31	1524,81	−0,30
3 - Construction	1512,53	1503,46	+0,60
4 - Biens d'équip.	1062,27	1056,82	+0,52
5 - Automobile	1798,84	1809,54	−0,59
6 - Biens consom.	2184,57	2175,34	+0,42
7 - Indus. agro-alim.	1496,26	1497,59	−0,09
Services	1384,59	1384,70	−0,01
8 - Distribution	2403,34	2395,20	+0,34
9 - Autres services	976,53	979,42	−0,30
Sociétés financières	992,77	988,13	+0,47
10 - Immobilier	691,08	689,50	+0,23
11 - Services financ.	1000,25	990,54	+0,97
12 - Sociétés invest.	1210,36	1217,28	−0,57









Indice MidCac sur 1 mois

Nouveau record à Wall Street

***LA BOURSE** de Tokyo a cédé du* terrain, mardi 13 février, alors que la *plupart des investisseurs sont* restés sur la touche dans l'attente *de la réaction de Wall Street* après l'annonce d'une baisse à son plus bas niveau *depuis* neuf *ans* du niveau du carnet de commandes de l'industrie électronique américaine. L'indice Nikkei a cédé 150,59 points, soit 0,72 %, à 20 784,23 points.

La veille, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a poursuivi sa progression sur un rythme désormais habituel : cent points toutes les trois séances. Lundi, en clôture, il a battu son sixième record consécutif, franchissant le seuil des 5 600 points, stimulé par l'afflux constant de nouvelles liquidités vers le marché boursier. Le baromètre des valeurs industrielles a terminé la journée en progrès de 58,53 points, soit 1,06 %, à 5 600,15 points. En Europe, dans la foulée de Wall Street et après la publication d'un *indice* des *prix* de gros encourageant, la Bourse de *Londres* a *terminé* en hausse. L'indice Footsie a gagné 10,3 points, *soit 0,3 %, à 3 726,6 points.* Progression également à Francfort, où *l'indice DAX a fini la séance sur un* gain de 0,67 % à 2 428,05 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/02	Cours au 09/02	Var. en %
Paris CAC 40	1967,67	1960,68	+0,36
New-York/DJ indus.	5566,55	5541,62	+0,45
Tokyo/Nikkei	20934,80	20934,80	—
Londres/FT100	3726,60	3716,30	+0,28
Francfort/Dax 30	2428,05	2411,93	+0,66
Frankfort/Commer.	866,31	860,92	+0,62
Bruxelles/Bel 20	1934,47	1946,85	−0,64
Bruxelles/Général	1666,71	1677,38	−0,64
Milan/MIB 30	995	1001	−0,60
Amsterdam/Gé. Cbs	338,60	337,20	+0,41
Madrid/Ibex 35	327,50	327,50	—
Stockholm/Affarsal	1431,38	[illegible]	—
Londres FT30	2736,30	2727,70	+0,31
Hong Kong/Hang S.	11256,60	11310,30	−0,48
Singapour/Strait t	2413,59	2456,44	−1,78

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

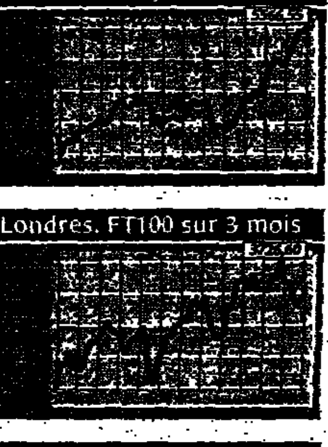
	12/02	09/02
Alcoa	57,50	56,37
American Express	47,12	47,37
Allied Signal	54,12	55,62
AT & T	67,62	66,50
Bethlehem	15,37	15,50
Boeing Co	83,25	82,75
Caterpillar Inc.	67,62	64,62
Chevron Corp.	56,12	54,87
Coca-Cola Co	79,87	79,75
Disney Corp.	63,25	62,25
Du Pont Nemours&Co	80,87	78,12
Eastman Kodak Co	74,87	76,87
Exxon Corp.	83,37	82,75
Gén. Motors Corp.H	55,37	55,87
Gén. Electric Co	79,87	79,37
Goodyear T & Rubbe	49,37	48,75
IBM	115,37	113,75
Intl Paper	40,50	40,50
J.P. Morgan Co	81,87	80,75
Mc Don Dougl	91	89,37
Merck & Co.Inc.	70,75	70,12
Minnesota Mng.&Mfg	69,50	68,37
Philip Moris	98,37	96,62
Procter & Gamble C	86,75	87,87
Sears Roebuck & Co	44,87	44,62
Texaco	83,37	81,50
Union Carb.	44,25	42,87
Utd Technol	102,87	102,12
Westingh. Electric	19,37	19,25
Woolworth	12,50	12,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/02	09/02
Allied Lyons	5,22	5,16
Barclays Bank	7,82	7,81
B.A.T. industries	5,69	5,66
British Aerospace	8,28	8,44
British Airways	5,05	5,03
British Gas	2,40	2,42
British Petroleum	5,45	5,34
British Telecom	3,65	3,62
B.T.R.	3,25	3,22
Cadbury Schweppes	5,26	5,26
Eurotunnel	0,84	0,85
Glaxo	9,29	9,33
Grand Metropolitan	4,45	4,38
Guinness	4,54	4,58
Hanson Plc	1,85	1,88
Great Ic	6,91	6,90
H.S.B.C.	10,62	10,57
Imperial Chemical	8,26	8,15
Marks and Spencer	4,30	4,33
National Westminst	6,52	6,51
Peninsular Orienta	5,25	5,20
Reuters	6,44	6,32
Saatchi and Saatch	1,11	1,11
Shell Transport	8,67	8,61
Smithkline Beecham	7,25	7,32
Tate and Lyle	4,67	4,61
Univeler Ltd	12,95	12,90
Zeneca	12,43	12,33

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	12/02	09/02
Allianz Holding N	2758	2734
Basf AG	352,20	353
Bayer AG	442	439
Bay hyp&Wechselbk	38,51	38,17
Bayer Vereinsbank	43,45	43,45
BMW	811	807
Commerzbank	344,30	342
Continental AG	24,20	23,95
Daimler-Benz AG	814,50	809
Degussa	534	527
Deutsche Babcock A	125,20	126
Deutsche Bank AG	74,45	72,88
Dresdner BK AG FR	38,83	38,60
Henkel VZ	568	566
Hoechst AG	441,50	443
Karstadt AG	552	557,50
Kaufhof Holding	455	453
Linde AG	865	872
DT. Lufthansa AG	229,50	227,60
Man AG	440	436
Mannesmann AG	509,50	503
Mettallges AG	34	33,85
Preussag AG	428	428,50
Rwe	57,40	57
Schering AG	105	104,10
Siemens AG	847,90	841,70
Thyssen	275,20	273,50
Veba AG	63,99	64,20
Viag	617,50	616,50
Wellag AG	769	769



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

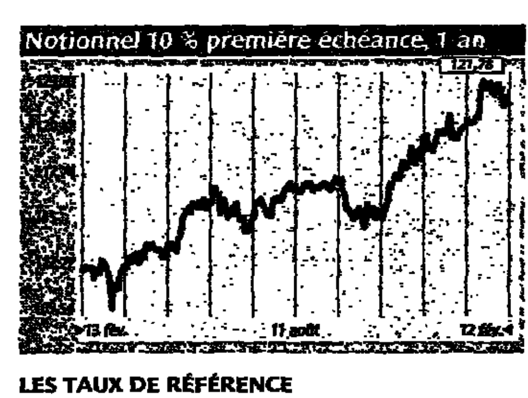
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en hausse, mardi 13 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 32 centièmes à 122,08 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,48 %, soit un écart de 0,41 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans s'était détendu de 6,09 % à 6,04 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, le taux de l'argent au jour le jour à 4,19 %. La Banque royale de Suède (Riksbanken) a pour sa part annoncé une baisse de 0,15 % du taux de ses prises en pension (REPO), ramené de 8,45 % à 8,30 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,12	6,57	7,37	2,10
Allemagne	3,38	6,13	6,99	1,50
Grande-Bretagne	6,25	7,59	7,72	3,90
Italie	9,85	10,22	10,55	5,80
Japon	0,44	2,95	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,13	5,68	6,10	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/02	Taux au 09/02	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,26	5,22	101,11
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,90	5,79	101,80
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,38	6,30	100,85
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,60	6,55	100,84
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,27	7,18	101,55
Obligations françaises	6,85	6,77	100,38
Fonds d'État à TME	−1,72	−1,62	101,06
Fonds d'État à TRE	−1,29	−1,27	100,91
Obligat. franç. à TME	−0,95	−0,72	99,87
Obligat. franç. à TRE	+0,21	+0,27	100,08

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 12/02	Vente 12/02	Achat 09/02	Vente 09/02
Jour le jour	4,1875	—	4,1875	—
1 mois	4,06	4,18	4,15	4,28
3 mois	4,23	4,38	4,21	4,34
6 mois	4,27	4,42	4,24	4,37
1 an	4,35	4,55	4,33	4,45
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,2539	—	4,2639	—
Pibor Francs 3 mois	4,3594	—	4,3594	—
Pibor Francs 6 mois	4,3789	—	4,3789	—
Pibor Francs 9 mois	4,4258	—	4,4258	—
Pibor Francs 12 mois	4,4375	—	4,4375	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6042	—	4,6042	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5625	—	4,5625	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5573	—	4,5573	—

MATIF

Échéances 12/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	72962	121,78	121,90	121,62	121,76
Juin 96	4664	[illegible]	122,04	121,84	121,92
Sept. 96	236	[illegible]	120,80	120,68	120,68
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	119,90
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	15041	95,59	95,60	95,55	95,55
Juin 96	8388	95,72	95,73	95,67	95,68
Sept. 96	5420	[illegible]	95,72	95,67	95,68
Déc. 96	1573	95,56	95,56	95,51	95,52
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	1665	90,66	90,80	90,60	90,76
Juin 96	—	90,56	0,74	0,74	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	10231	1956	1982	1954	1975
Mars 96	385	1964	1987,50	1961,50	1981,50
Avril 96	7	1968,50	1984,50	1968,50	1985,50
Juin 96	5	1956	1967,50	1956	1959

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0680 | US/DM ↘ 1,4738 | US/¥ ↘ 106,7400 | DM/F ↘ 3,4367 | £/F ↘ 7,7590

Stabilité du dollar, repli du franc

LE DOLLAR était stable, mardi matin 13 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4735 mark, 106,70 yens et 5,0685 francs. La veille, sur le marché de New York, le billet vert avait bénéficié de la forte hausse des actions et des obligations américaines. Mais l'idée selon laquelle la Bundesbank ne réduira pas, jeudi, ses taux directeurs, a offert un soutien au deutschemark et limité la progression de la monnaie américaine. Le franc cédait du terrain, mardi matin, face à la devise allemande. Il s'échangeait à 3,4420 francs pour un deutschemark.

Lundi, Jean Boissonnat, membre du conseil de politique monétaire de la Banque de France, avait estimé qu'un lien entre les parités du *mark et du franc français* serait contraire aux objectifs de l'Union économique et monétaire (UEM).

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/02	% 09/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,6700	+0,09	330	354
Ecu	6,3200	+0,09	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0680	+0,08	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,7125	+0,11	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,9700	−0,09	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2225	+0,37	2,9000	3,4000
Danemark (100 krd)	88,8100	−0,07	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9795	−0,33	7,6500	8,4000
Gde-Bretagne (1 L)	7,7590	−0,29	7,2900	8,1400
Grèce (100 drach.)	2,0845	+0,19	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	72,8000	−0,21	66,5000	78,5000
Suisse (100 F)	421,4200	+0,19	407	431
Norvège (100 k)	78,6900	−0,05	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,8720	−0,08	47,5000	50,5000
Espagne (100 pes.)	4,0840	+0,15	3,7200	4,5000
Portugal (100 esc.	3,3100	[illegible]	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6952	+0,23	3,4200	4,0200
Japon (100 yens)	4,7453	−0,03	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	109,5100	−0,63	105	116

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	13/02	12/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4738	[illegible]	−0,27
TOKYO : USD/Yens	106,7400	[illegible]	−0,15

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0665	[illegible]	5,0843	[illegible]
Yen (100)	4,7479	[illegible]	4,7517	[illegible]
Deutschemark	3,4376	[illegible]	3,4339	[illegible]
Franc Suisse	4,2116	[illegible]	4,2015	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2230	[illegible]	3,2248	[illegible]
Livre sterling	7,7507	[illegible]	7,8027	[illegible]
Peseta (100)	4,0839	[illegible]	3,3124	[illegible]
Franc Belge	16,732	[illegible]	16,707	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,18	[illegible]	4,31
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,06
Eurolivre	6,31	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,31	[illegible]	3,18

L'OR

	cours 12/02	cours 09/02
Or fin (k. barre)	66500	65600
Or fin (en lingot)	66850	66200
Once d'Or Londres	408	404,50
Pièce française(20f)	381	380
Pièce suisse (20f)	384	376
Pièce Union lat(20f)	383	381
Pièce 20 dollars us	2600	2620
Pièce 10 dollars us	1450	1450
Pièce 50 pesos mex.	2475	2435

LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/02	cours 09/02
Brent (Londres)	16,84	—
WTI (New York)	17,86	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/02	09/02
Dow-Jones comptant	232,53	[illegible]
Dow-Jones à terme	349,98	[illegible]
CRB	244,66	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2555	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2530	[illegible]
Aluminium comptant	1621	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1647,50	[illegible]
Plomb comptant	762	[illegible]
Plomb à 3 mois	761	[illegible]
Etain comptant	6235	[illegible]
Etain à 3 mois	6285	[illegible]
Zinc comptant	1034	[illegible]
Zinc à 3 mois	1054	[illegible]
Nickel comptant	8250	[illegible]
Nickel à 3 mois	8340	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,73	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	140	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,14	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,65	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,22	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	225,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	110,25	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1268	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1955,52	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,84	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,25	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 13 FÉVRIER

Liquidation : 22 février
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,30 %
CAC 40 : 1973,67

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7650	[illegible]		[illegible]
B.N.P. (T.P)	949	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	[illegible]		[illegible]
Renault (T.P.)	1914	[illegible]		[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2080	[illegible]		[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1225	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1065	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Accor	665	[illegible]	+ 2,85	[illegible]
Chargeurs	1118	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Christian Dior	569	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	218	[illegible]	+ 2,29	[illegible]
Clarins	544	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Club Mediterranee	448,50	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Coflexip	182	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Colas	898	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Comptoir Entrep.1	13,80	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	1754	[illegible]	− 0,28	[illegible]
CPR	412,90	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Cred.Fon.France	76,80	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Credit Local Fce	415,80	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Credit Lyonnais CI	229,50	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Credit National	359,50	[illegible]	+ 3,46	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	231	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Damart	3901	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Danone	788	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Dassault-Aviation	425	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Dassault Electro	256,20	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
De Dietrich	275	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Degremont	451	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	52,05	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	222,50	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Docks France	861	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Dynaction	99	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Eaux (Cie des)	527	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Ecco	934	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Eiffage	766	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Elf Aquitaine	370	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Eramet	357,50	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Eridania Beghin	876	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Essilor Intl	1133	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Essilor Intl ADP	750	[illegible]	+ 3,60	[illegible]
Esso	613	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Lafarge	324,60	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Lagardere (MMB)	123,90	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Lapeyre	292,50	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Lebon	210	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	897	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Legrand ADP	578	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Legris Indust.	188,50	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Locindus	838	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	1406	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1116	[illegible]	+ 0,35	5,50
Lyonnaise Eaux	453,60	[illegible]	+ 0,24	11,50
Marine Wendel	385,10	[illegible]	− 0,83	15
Matra-Hachette	121,50	[illegible]	− 0,82	2,70
Metaleurop	52,10	[illegible]	− 0,09	4
Metrologie Inter.	19,15	[illegible]	− 0,78	
Michelin	219,30	[illegible]	− 0,18	2,25
Moulinex	88	[illegible]	− 1,70	4
Navigation Mixte	700	[illegible]	+ 0,57	40
Nord-Est	131	[illegible]	− 0,76	3,50
Nordon (Ny)	440	[illegible]	− 1,11	
NRJ #	492	[illegible]	+ 1,82	5,40
OLIPAR	136,50	[illegible]	− 3,15	
Paribas	256	[illegible]	+ 0,31	12
Pechiney	195	[illegible]	− 0,20	
Pechiney CIP	220,90	[illegible]	− 0,36	9,50
Pechiney Intl	94,10	[illegible]	+ 0,85	3
Pernod-Ricard	312,90	[illegible]	+ 0,54	4
Peugeot	719	[illegible]	− 0,13	6
Pinault-Prin.Red.	1165	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	437	[illegible]	− 0,45	2,50
Poliet	466	[illegible]	− 0,21	7,50
Primagaz	483,70	[illegible]	+ 4,40	20
Promodes	1365	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Publicis	363	[illegible]	+ 1,65	4
Total	342,50	[illegible]	+ 1,75	6
UAP	115,50	[illegible]	+ 0,43	3
UFB Locabail	451	[illegible]	− 0,24	30
UGC DA (M)	250	[illegible]	+ 0,60	3,64
UIC	63,70	[illegible]	− 0,31	35
UIF	442,50	[illegible]	+ 0,33	22
UIS	126	[illegible]	—	14,22
Unibail	502	[illegible]	+ 1,19	37
Union Assur.Fdal	538	[illegible]	+ 1,11	14
Usinor Sacilor	78,40	[illegible]	+ 0,38	3
Valeo	264	[illegible]	+ 0,11	2,20
Vallourec	227	[illegible]	− 0,44	6,80
Via Banque	179	[illegible]	+ 0,55	12
Worms & Cie	265,90	[illegible]	+ 0,37	8
Zodiac ex.dt divid	914	[illegible]	+ 2,18	9
Elf Gabon	850	[illegible]	+ 1,05	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Hoechst #	1531	[illegible]	− 0,71	25,80
I.B.M #	581	[illegible]	− 1,54	3,07
I.C.I #	63,05	[illegible]	+ 0,87	0,90
Ito Yokado #	300,30	[illegible]	− 0,16	0,65
I.T.T. Industrie #	128,10	[illegible]	+ 2,88	2,03
Matsushita #	84	[illegible]	− 0,23	0,26
Mc Donald's #	268,50	[illegible]	+ 1,60	0,27
Merck and Co #	356	[illegible]	+ 0,16	2,44
Mitsubishi Corp.#	62,40	[illegible]	+ 0,16	0,16
Mobil Corporat.#	572	[illegible]	+ 1,74	4,01
Morgan J.P. #	411	[illegible]	+ 0,24	3,40
Nestle SA Nom. #	5420	[illegible]	+ 0,36	73,29
Nipp. MeatPacker #	72,10	[illegible]	—	0,75
Norsk Hydro #	213	[illegible]	+ 0,70	2,86
Petrofina #	1425	[illegible]	− 0,35	40,62
Philip Morris #	489,10	[illegible]	+ 1,24	4,23
Philips N.V #	204,90	[illegible]	− 1,41	2,95
Placer Dome Inc #	143	[illegible]	− 0,69	0,28
Procter Gamble #	446,70	[illegible]	− 1,72	1,66
Quilmes	218	[illegible]	+ 4,08	8,01
Randfontein #	43,50	[illegible]	+ 0,66	0,74
Rhone Poul.Rorer #	313	[illegible]	− 0,76	1,29
Royal Dutch #	723	[illegible]	+ 1,52	4,01
R T Z #	71,40	[illegible]	+ 1,05	0,88
Sega Enterprises	250	[illegible]	− 2	0,63
Volkswagen A.G #	1850	[illegible]	+ 1,83	7,68
Volvo (act.B) #	101	[illegible]	+ 1,28	1,63
Western Deep #	246,50	[illegible]	− 0,20	2,37
Yamanouchi #	111,40	[illegible]	+ 1,43	0,23
Zambia Copper	3,66	[illegible]	—	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 13 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,65	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,35	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	114,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,58	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,66	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,20	[illegible]
CFF 9% 88-97CA#	104,15	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,12	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	105,19	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	110,16	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,68	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,09	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,45	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,04	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	103,25	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,41	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	115,10	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	115,05	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,85	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	893,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	[illegible]	[illegible]
Bains C.Monaco	[illegible]	[illegible]
B.N.P.Intercont.	[illegible]	[illegible]
Bidermann Intl.	[illegible]	[illegible]
B T P (la cie)	[illegible]	[illegible]
Cambodge	[illegible]	[illegible]
Carbone Lorraine	[illegible]	[illegible]
CBC	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	[illegible]	[illegible]
Ceragen Holding	[illegible]	[illegible]
Champex (Ny)	[illegible]	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	[illegible]	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	[illegible]	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	[illegible]	[illegible]
Concorde-Ass Risq.	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1181	[illegible]
Fiat Ord	17,50	[illegible]
Gevaert	321,30	[illegible]
Gold Fields South	181	[illegible]
Kubota Corp.	30,20	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	49,40	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	165	[illegible]
Robeco	372,60	[illegible]
Rodamco N.V.	145	[illegible]
Rolinco	397,40	[illegible]
Solvay SA	2801	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché;* o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 13 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	64	[illegible]
AFE #	375	[illegible]
Aigle #	197	[illegible]
Albert S.A (Ns)	124,60	[illegible]
Altran Techno. #	957	[illegible]
Montaignes P.Gest.	510	[illegible]
Bque Picardie (Li)	550	[illegible]
Bque Sofirec (M)	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	216,30	[illegible]
Bque Vernes	600	[illegible]
Beneteau #	578	[illegible]
B I M P	79	[illegible]
Boiron (Ly) #	520	[illegible]
Boisset (Ly)#	230,40	[illegible]
But S.A	295	[illegible]
Cardif SA	570	[illegible]
CDA-Cie des Alpes	131,50	[illegible]
C.E.E #	234	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 13 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	146	[illegible]
Nobel	◆	116	[illegible]
Murom	◆	950	[illegible]
Générale Occidentale	◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

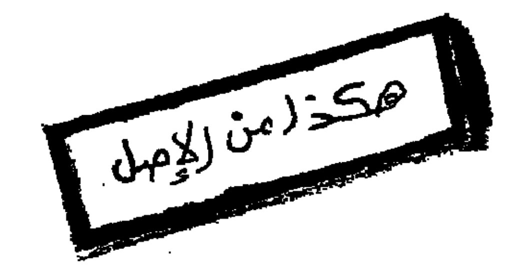
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 12 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Associations	◇	120,01	[illegible]
Uni-Foncier		1249,24	[illegible]
Unifrance		622,91	[illegible]
Uni-Garantie C		1666,26	[illegible]
Uni-Garantie D		1354,78	[illegible]
Uni Régions		1428,85	[illegible]
Univar	◇	296,99	[illegible]
Valorg		2379,99	[illegible]
Valreal		34128,97	[illegible]
Winterthur St-Honoré		255,82	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SCIENCES

AGRONOMIE *En un demi-siècle, l'agriculture française s'est profondément transformée, et avec elle les habitudes des consommateurs. Alliant la technologie, la génétique et le goût, les produits agroalimentaires de demain ne seront pas si différents de ceux d'hier, mais ils seront meilleurs et se conserveront plus longtemps.* ● *RICHESSE AGRICOLE oblige, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) mise désormais sur la qualité plutôt que sur la quantité.* Ses travaux contrastent avec ceux menés dans les années 40, durant lesquelles ils donnaient naissance aux premières lignées hybrides de maïs. ● À LA MÊME ÉPOQUE, l'INRA enregistrait également ses premiers succès dans la maîtrise de la reproduction des animaux d'élevage, grâce à l'insémination artificielle, puis au transfert et à la congélation des embryons.

Les aliments de demain se conserveront mieux, en gardant leur saveur

Pour les scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'objectif n'est plus d'aider les agriculteurs à produire davantage. Ils cherchent désormais à améliorer les produits existants ou à en inventer de nouveaux dont le goût séduise les consommateurs

LES FUTUROLOGUES qui nous menaçaient pour la fin de ce siècle d'une alimentation à base de pilules, *de concentrés en tube et de* poudres déshydratées se sont trompés. La nourriture de demain ressemblera comme une sœur à celle d'aujourd'hui. Comme hier, elle sera faite de rôtis et de darnes, de purées et de soufflés, de fromages et de desserts. Mieux, grâce *au mariage de la technologie, de la* génétique et du plaisir du goût, elle devrait être plus saine, plus *équilibrée*, et en principe moins chère, nous promettent aujourd'hui les chercheurs de l'Institut *national de la recherche agronomique* (INRA).

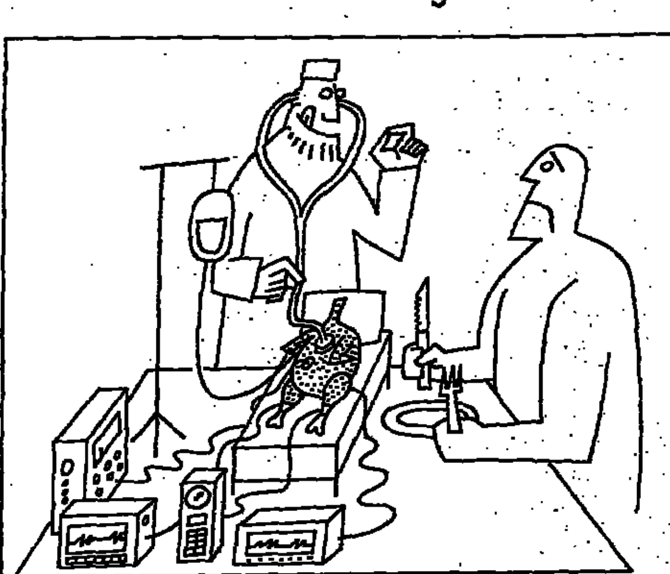
Peut-on leur faire confiance ? Les exemples de cette modernité gustative ne manquent pas, qui vont de la mise sur les marchés de produits connus mais améliorés à celle de produits nouveaux et parfois surprenants. De par sa position *en amont de la chaîne alimentaire*, l'INRA invente, l'INRA modèle, l'INRA propose. Pourquoi s'en priverait-il, la nature est si riche !

Ainsi, la France, pourtant réputée temple de la gastronomie, a encore beaucoup à apprendre. *« Quand nous mangeons une quarantaine de légumes, les Chinois savent en préparer près de cent vingt. Nous avons beaucoup à prendre en Asie »*, remarque Michel Pitrat, responsable de l'amélioration des plantes maraîchères à la station INRA d'Avignon.

Le dépaysement ne se commande pas, il se goûte. Et, après le brocoli italien apparu sur nos tables il y a une vingtaine d'années, peut-être verrons-nous demain la chayotte, une sorte de concombre tropical en forme de poire, la crambe maritime, une crucifère à pousses jaunes à la saveur de choux, le physalis aux baies parfumées de la taille d'une cerise ou le cerfeuil tubéreux, *riche en vitamine C, que les Alsaciens* dégustaient au siècle dernier. Ces tentatives réussiront-elles ? Le public *n'est pas toujours au rendez-vous* de l'exotisme ou de la nouveauté. Les consommateurs ont ainsi boudé l'aubergine blanche, pourtant de meilleure qualité gustative, et le nashi, intermédiaire entre la poire et la pomme.

Aussi l'INRA consacre-t-il la plus grande partie de ses efforts à l'amélioration et la transformation de produits existants ou sur le point d'apparaître. *« L'un de nos plus grands défis*, explique Michel Pitrat, *c'est d'augmenter la durée de conservation des fruits et des légumes d'aujourd'hui. C'est voulu par le négoce, pour réduire les déchets, et par la ménagère, qui désire que les produits qu'elle achète « tiennent » dans son réfrigérateur. »* Cette politique n'a pas que des avantages. On en voudrait pour preuve l'apparition, en 1991, d'une tomate longue conservation (une semaine), « fabriquée » par *les généticiens israéliens*. Si ce fruit fait le bonheur des grandes surfaces et de la distribution, il n'a *ni parfum ni arôme*, car le gène de ralentissement de la maturation qui y a été introduit artificiellement freine la synthèse de l'éthylène à l'origine des saveurs de cette solanacée.

Conservation, maturation. Ce sont les maîtres mots de la chaîne alimentaire. Les passages obligés vers le consommateur, qui veut toujours plus et réclame aussi son dû dans les domaines de la viande et des produits laitiers. Pour la viande, explique Christian Valin, *chef du département transformation des produits animaux*, *« les recherches des années 80 ont porté sur les conditions d'abattage du bétail, la mise au froid des carcasses et la stimulation électrique pour transformer le muscle en viande »*.



« POCHETTES-SURPRISES »

Le problème qui se pose aujourd'hui est celui de la maturation de la viande, cette suite de phénomènes enzymatiques qui donne au produit sa tendreté. Si on sait aujourd'hui que la qualité de la viande dépend de l'état psychique de l'animal au moment de l'abattage – trop de stress la « gâte » et favorise ensuite son envahissement par les germes microbiens –, on sait aussi qu'elle dépend des capacités que l'on a à *« contrôler la variabilité biologique »* des animaux.

En effet, *« la vitesse de maturation de la viande de deux bœufs de même race, de même sexe et de même âge, abattus dans les mêmes conditions, peut varier de 1 à 4 »*, souligne Christian Valin. Aussi ne faut-il guère s'étonner de ce commentaire un peu forcé d'un grand de la distribution : *« Les faux-filets sous film que je vends, ce sont des pochettes-surprises. »* Pourtant, leur qualité n'est nullement en cause. Seule responsable : l'incapacité d'amener une viande « au frigo » à la tendreté requise. Faute de savoir le faire, le meilleur des limousins sera, par excès de collagène, dur et ne fera que des déçus. C'est une des raisons du programme de recherche Matural de 10 millions de francs que l'INRA a financé sur trois ans (1993-1995) pour améliorer, outre la maturation des fruits et des légumes ainsi que les arômes des fromages, la tendreté de la viande. *« Ce qu'il faut*, affirme Christian Valin, *c'est disposer d'outils qui, dès l'abattoir, permettent de trier le bétail et de mesurer, grâce à des capteurs physiques, certains paramètres capables de prédire comment la viande va évoluer. »* Matural a permis la mise au point de ces outils, qui doivent désormais quitter le laboratoire pour entrer rapidement dans l'industrie. *Mais* ce milieu devra faire sa révolution, car, dans le passé, la France, contrairement à *ses voisins britanniques* et italiens, n'a pas su mettre totalement à profit les techniques que la recherche a produites dans les années 80. *« Certes*, constate un chercheur, *cela n'a pas permis de surmonter les problèmes liés à la variabilité biologique, mais cela a assuré une tendreté minimale de la viande et évité les ratés. »*

Des problèmes que ne connaissent pas les industriels des produits laitiers qui, depuis longtemps, utilisent les résultats de la recherche et sont capables, à partir d'une matière première pourtant très diversifiée, d'offrir à la clientèle des produits standardisés. La tâche est sans doute plus facile dans la mesure où il est possible de « craquer » et de séparer les différents composants du lait pour ensuite les associer et les réajuster à la demande.

Les recherches actuelles portent sur le fractionnement, la manipulation de ces composants et des flores d'affinage afin d'améliorer textures et arômes. Un domaine riche qui pourrait donner lieu à des applications dans l'agroalimentaire sans atteindre à cette synthèse, réalisée par l'INRA, d'un parfum à la vanille créé à partir d'un minuscule champignon filamenteux.

Jean-François Augereau

L'INRA en chiffres

- **Patrimoine.** – 6 000 bovins, 16 000 ovins, 2 000 caprins, 8 000 porcins ; 500 000 lignées végétales ; 12 000 hectares de *terrains expérimentaux*, répartis sur tout le territoire français (Guyane et Guadeloupe compris).
- **Organisation.** – 260 unités de recherche (dont 50 mixtes ou associées), 80 unités expérimentales et plates-formes technologiques.
- **Effectifs.** – 8 615 agents en 1995, dont 3 852 chercheurs.
- **Budget.** – 3 086 millions de francs (budget 1995), dont 877 millions attribués aux programmes de recherche, équipement et moyens de calcul.

La stratégie du grain de maïs

L'HISTOIRE commence par une rencontre entre la nécessité et le hasard. Dès avant la première guerre mondiale, l'hybridation du maïs était découverte. Elle a deux avantages : un accroissement considérable de rendement si l'on sème le grain hybride, et une chute non moins considérable si l'on ressème le *grain produit*. Le créateur de variétés est alors assuré de vendre chaque année ses doses.

C'est cette protection naturelle qui est à l'origine d'une formidable industrie semencière aux Etats-Unis. En France, la recherche agronomique n'est pas une priorité de la *III[e] République*, et l'appareil semencier repose, au début du XIX[e] siècle, sur le savoir-faire de *grandes familles de sélectionneurs* de betteraves et de céréales à paille du nord.

A la création de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), en 1946, les chercheurs ont pour mission d'étendre la culture du maïs à l'ensemble du territoire. Inspirés par leurs collègues américains qui, dans le cadre du plan Marshall, ont introduit les hybrides dans le Sud-Ouest, ils ont l'intuition de forger à leur tour l'outil de l'indépendance variétale en fabriquant des hybrides « nationaux ». Voilà pour la nécessité.

Et voici pour le hasard : l'un de ces chercheurs, en vacances à Anglès (Tarn) en 1946, voit dans le *jardin de son père un maïs*. Il provient de graines données par un éleveur qui semait chaque année une parcelle de maïs-fourrage. Ces graines étaient achetées à l'épicerie, sans indication de provenance ni de variété. Du fait de l'altitude, ce maïs ne produisait pas d'épis. Sauf un, une fois. L'agriculteur, plutôt observateur, resema les grains et répéta l'opération plusieurs années de *suite*, donnant *naissance* à une population peu productive, mais précoce et résistante au froid. André Cauderon, *qui dirigeait le laboratoire* d'amélioration des plantes de l'INRA à Versailles, les sema en 1947 et créa les fameuses lignées F7 et F2 qui sont à l'origine, en croisement avec des lignées américaines, des variétés de maïs précoces, de l'Amérique du Nord à la Mandchourie. Comme aux Etats-Unis, l'hybridation du maïs est à l'origine d'une florissante industrie (la France est le deuxième producteur et le deuxième marché des semences). *Celle-ci* utilisa la rente du maïs pour se diversifier et développer d'autres espèces, comme les *protéo-oléagineux* (tournesol et colza), pour lesquels les apports de l'INRA auront été, depuis les années 80, *décisifs, entraînant une* nouvelle révolution des paysages et de l'élevage français.

CRÉATIONS VARIÉTALES

D'une manière générale, lorsque le relais pouvait être pris par les firmes privées, l'institut s'est concentré sur la recherche de lignées mères et sur les méthodes de sélection. Il a poursuivi un travail *de créations variétales*, en allant jusqu'à la commercialisation par sa filiale Agri-Obtentions, née en 1983, pour les espèces où les firmes ne sont pas assez présentes, selon lui. Dès lors, les relations entre la recherche publique – l'INRA assurant 90 % du potentiel du secteur – et *les entreprises*, de statuts juridiques et financiers divers, ont connu des hauts et des bas.

Dans les années 80, l'INRA et les principaux groupes ont créé des GIE (groupements d'intérêt économique) par grandes espèces : protéagineux, betteraves, céréales à paille, soja, etc. Cette politique de partenariat a conforté des maisons fragilisées par l'insuffisance des capitaux familiaux au regard des investissements de recherche, et par la faiblesse des royalties sur les espèces sans hybrides, comme le blé.

Depuis, l'INRA s'est tourné vers les recherches fondamentales, dans *les biotechnologies susceptibles* d'améliorer (en réalité, d'accélérer) les méthodes de reproduction, de reconnaître et breveter les gènes intéressants, bref de fabriquer les plantes stratégiques du troisième millénaire, qui seront de plus en plus « sur mesure » en fonction des débouchés, alimentaires ou industriels, qu'on leur assigne.

Jacques Grall

A la recherche des bovins parfaits

EN MATIÈRE D'ÉLEVAGE, la maîtrise de la reproduction des gros animaux figure parmi les plus belles réussites de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). La plupart des avancées ont été menées au Centre de productions animales de Jouy-en-Josas (Yvelines), où travaillent aujourd'hui 450 scientifiques. En un demi-siècle, ces recherches ont successivement permis d'exercer *une sélection sur les trois acteurs* de la reproduction : la filière mâle, la filière femelle, et enfin l'embryon.

La première étape commence au sortir de la guerre. Créée en 1950, la station de Jouy-en-Josas n'héberge encore qu'une poignée de jeunes chercheurs. Sous la houlette du physiologiste Charles Thibault (qui deviendra en 1979 président du CNRS), ils observent chez les bovins la production des spermatozoïdes, traquent leur ascension *dans les voies génitales femelles*, déterminent leur pouvoir fécondant. En 1952, les premiers tests de contrôle de fécondité sont mis en œuvre sur les taureaux laitiers, puis étendus aux bovins limousins et charolais.

Ainsi naîtra l'insémination artificielle. Aujourd'hui pratiquée sur tous les animaux d'élevage (bétail, volaille et lapins), à l'aide de sperme frais ou congelé dans l'azote, cette technique représente chaque année un chiffre d'affaires mondial de plus de 10 milliards de francs. Grâce à elle, un taureau peut engendrer 100 000 descendants au cours de sa vie, et inséminer des vaches situées à l'autre bout du monde.

Jusqu'aux années 70, cette pression sélective, aussi performante soit-elle, ne s'exercera toutefois que sur la filière mâle. Pour aller plus loin, il faudra attendre une avancée, dans laquelle l'INRA jouera, une fois encore, un rôle de premier plan.

Au lendemain de la guerre, l'élevage restait *« foncièrement artisanal, inorganisé et réalisé avec une main-d'œuvre familiale et salariée surabondante »*. Vingt-cinq ans plus tard, *« la politique agricole commune a sécurisé et stimulé la production : le « fleuve blanc » déborde, et, sous peu, on va parler d'abattre des vaches laitières »*, notait il y a dix ans Robert Jarrige, qui fit toute sa carrière à l'INRA dans le secteur des productions bovines. L'objectif n'est plus d'augmenter la quantité mais de miser sur la qualité. Notamment en élargissant *le* processus de sélection à la filière femelle, en faisant porter par des vaches « receveuses » les embryons d'une vache « donneuse » aux hautes potentialités génétiques.

En 1972, les travaux effectués au centre de Jouy-en-Josas débouchent sur *les premiers transferts* d'embryons de bovins. Très vite, la technique connaît un succès mondial. Succès d'autant plus spectaculaire qu'à cette méthode de transplantation utérine vient s'ajouter en 1982, toujours grâce aux travaux de l'INRA, une prouesse, *la* congélation des embryons à très basse température (– 196°C).

> Pour obtenir en quantité des embryons de qualité, la voie d'avenir passe par le clonage

Sélection des mâles, sélection des femelles, programmation de la fécondation dans le temps et l'espace : les cheptels en devenir peuvent s'exporter sous forme de petits réservoirs d'azote liquide emplis d'embryons. Mais le transfert d'un embryon coûte cher, entre 2 000 et 6 000 francs pour une future laitière de bonne qualité. Si plusieurs dizaines de milliers de transplantations sont pratiquées chaque année dans le monde, la technique ne se justifie donc que pour multiplier des animaux d'un potentiel génétique exceptionnel. Réservée pour l'essentiel aux bovins, elle ne pourra s'étendre à d'autres espèces qu'à une condition : la baisse du prix des embryons. Ce qui implique de maîtriser leur production en masse, et de mieux connaître, au-delà de celles de leurs géniteurs, leurs caractéristiques intrinsèques.

Pour obtenir en quantité des embryons de qualité, la voie d'avenir passe par le clonage, auquel travaillent plusieurs laboratoires dans le monde. Il y a trois ans, une équipe de Jouy-en-Josas, dirigée par Jean-Paul Renard, annonçait, en collaboration avec des laboratoires publics et privés, l'obtention *de cinq* veaux *mâles*, nés d'un seul clone et donc génétiquement identiques (*Le Monde* du 1[er] avril 1993).

Le procédé, que les Américains furent les premiers à développer commercialement chez les bovins, consiste à prélever un *embryon* « donneur » à un stade extrêmement précoce, puis à séparer ses cellules. Chacune d'entre elles est ensuite réintroduite dans un ovocyte « receveur », préalablement énucléé, ce dernier étant enfin réimplanté dans l'utérus d'une génisse *« porteuse »*. *Les* « œufs » qui parviennent à terme donnent naissance à des individus parfaitement sains, *mais le taux de réussite* reste faible et la technique très lourde.

L'une des étapes les plus cruciales est la maturation *in vitro* des ovocytes « receveurs », à laquelle les chercheurs de Jouy-en-Josas consacrent depuis plusieurs années leurs travaux. Dans ce domaine aux retombées économiques considérables, ils ne sont pas seuls. La compétition est rude autour du sexage des futurs bovins, qui permettrait aux éleveurs d'obtenir, à la demande, des vaches laitières ou des bœufs de boucherie. Car les méthodes existent (la détermination du sexe peut être obtenue soit par tri des spermatozoïdes, *soit sur* l'embryon à un stade très précoce), mais elles restent coûteuses et difficiles à mettre en œuvre. *Le défi* de l'an 2000 sera de les généraliser.

Catherine Vincent

Le champion du monde d'échecs Garry Kasparov défie « Deep Blue », un ordinateur géant créé par IBM

Le joueur russe et la machine ont gagné chacun une partie

Après deux des six parties qui doivent l'opposer, jusqu'au samedi 17 février, au programme d'échecs *Deep Blue*, élaboré par *IBM*, le champion du monde Garry Kasparov est à égalité avec la machine, à un point partout. *Deep Blue*, qui a été configuré spécialement pour rencontrer le joueur russe, est capable de « balayer » entre 50 et 100 milliards de mouvements en trois minutes, alors que son ancêtre *Deep Thought*, battu par Kasparov en 1989, n'analysait « que » 2 millions de positions par seconde.

« J'ESPÈRE *que les idées et la stratégie que j'emploierai pendant le match pourront m'aider à défendre notre dignité.* » En prononçant ces graves paroles, samedi 10 février à Philadelphie avant de rencontrer *Deep Blue*, le programme d'échecs qu'IBM a mis au point pour l'affronter, le champion du monde d'échecs, le Russe Garry Kasparov, se posait ni plus ni moins en défenseur de l'humanité. L'homme contre la machine. Les connexions de neurones contre un calculateur colossal : 32 microprocesseurs dédiés au calcul, chacun relié à 8 microprocesseurs spécialisés dans le jeu d'échecs.

Le numéro un mondial, un phénomène de mémoire avec ses milliers de parties et de positions dans la tête, son incroyable vitesse de calcul, fait figure de nain chétif à côté de *Deep Blue*, qui connaît toutes les parties d'échecs recensées au XXe siècle – et *a fortiori* toutes celles de Kasparov dans leurs moindres variantes – et peut analyser entre 50 et 100 milliards de positions en trois minutes. Cependant, jamais un ordinateur n'a battu un champion du monde en partie classique (2 heures pour 40 coups).

« DEEP BLUE EST UN MONSTRE »

Mais, cette fois, la *« dignité »* de l'homme est vraiment en danger : samedi, Kasparov, avec les pièces noires, a perdu – et nettement – la première partie de ce match prévu en six rencontres, terrassé par des puces de *Deep Blue*, avant de les écraser à son tour dimanche, lors de la deuxième partie. La troisième devait avoir lieu mardi 13 février.

Dan-Antoine Blanc-Shapira, le directeur pour l'Europe de l'Association professionnelle des échecs, qui a joint le champion du monde au téléphone lundi, a trouvé un Kasparov *« content comme un gamin d'avoir gagné. Mais il est quand même effaré :* Deep Blue *est un monstre. Garry ne s'attendait pas du tout à rencontrer un tel joueur. Cependant, pour lui, les ordinateurs font toujours la même erreur. Ils n'ont pas de vision d'ensemble du jeu. Pour Garry, l'émotion est supérieure à la puissance de calcul. Sa défaite de la première partie lui a donné une claque et lui a permis de catalyser son énergie. Il sait que l'ordinateur ne sera jamais écrasé psychologiquement, contrairement à un joueur humain. Il sait que c'est la force de Kasparov qui fera la différence. Il répète toujours : mon plus grand ennemi, c'est moi-même. »*

Au cours de la première partie, Kasparov a sans doute, comme cela lui arrive souvent, péché par orgueil, jouant le tout pour le tout dans une position inférieure : contre quelqu'un, ce bluff aurait peut-être marché, mais contre quelque chose...

En revanche, selon David Levy, le vice-président de l'Association internationale des ordinateurs d'échecs, lors de la deuxième partie, le Russe *« a réussi à développer un plan qui allait au-delà de l'horizon de l'ordinateur »*, malgré sa puissance de calcul : « Deep Blue *ne savait vraiment pas ce qui se passait.* »

Le champion du monde, qui dispose, avec son intuition et son expérience, d'atouts qu'on ne peut codifier, va donc tenter de placer les prochaines parties sur le plan purement stratégique, de trouver une idée qui s'avèrera payante à long terme, vingt ou trente coups plus tard, donc au-delà de ce que l'ordinateur peut calculer. A condition de ne pas se tromper.

Avant le match, Kasparov a humblement reconnu n'être qu'un homme et que *« les hommes étaient créés pour commettre des erreurs »*. Qu'il se rassure : ceux qui ont programmé *Deep Blue* sont, pour l'instant, eux aussi des hommes.

Pierre Barthélémy

Blancs : Deep Blue.
Noirs : Garry Kasparov.

Première partie.
Défense sicilienne, variante Alapine.

1.e4	c5	20.Cxb6	axb6
2.c3	d5	21.Tfd1	f5
3.exd5	Dxd5	22.De3	Df6
4.d4	Cf6	23.d5	Txd5
5.Cf3	Fg4	24.Txd5	exd5
6.Fe2	e6	25.b3	Rh8
7.h3	Fh5	26.Dxb6	Tg8
8.0-0	Cc6	27.Dc5	d4
9.Fe3	cxd4	28.Cd6	f4
10.cxd4	Fb4	29.Cxb7	Ce5
11.a3	Fa5	30.Dd5	f3
12.Cc3	Dd6	31.g3	Cd3
13.Cb5	De7	32.Tc7	Te8
14.Ce5	Fxe2	33.Cd6	Te1+
15.Dxe2	0-0	34.Rh2	Cxf2
16.Tac1	Tac8	35.Cxf7+	Rg7
17.Fg5	Fb6	36.Cg5+	Rh6
18.Fxf6	gxf6	37.Txh7+	Abandon
19.Cc4	Tfd8		

Blancs : Garry Kasparov.
Noirs : Deep Blue.

Deuxième partie.
Début catalan.

1.Cf3	d5	38.Fc6	Rf8
2.d4	e6	39.Fd5	Re7
3.g3	c5	40.Df3	Fc3
4.Fg2	Cc6	41.Fc4	Dc8
5.0-0	Cf6	42.Dd5	De6
6.c4	dxc4	43.Dh5	Dd7
7.Ce5	Fd7	44.Dc5+	Dd6
8.Ca3	cxd4	45.Da7+	Dd7
9.Caxc4	Fc5	46.Da8	Dc7
10.Db3	0-0	47.Da3+	Dd6
11.Dxb7	Cxe5	48.Da2	f5
12.Cxe5	Tb8	49.Fxf7	e4
13.Df3	Fd6	50.Fh5	Df6
14.Cc6	Fxc6	51.Da3+	Rd7
15.Dxc6	e5	52.Da7+	Rd8
16.Tb1	Tb6	53.Db8+	Rd7
17.Da4	Db8	54.Fe8+	Re7
18.Fg5	Fe7	55.Fb5	Fd2
19.b4	Fxb4	56.Dc7+	Rf8
20.Fxf6	gxf6	57.Fc4	Fc3
21.Dd7	Dc8	58.Rg2	Fe1
22.Dxa7	Tb8	59.Rf1	Fc3
23.Da4	Fc3	60.f4	exf3 e.p.
24.Txb8	Dxb8	61.exf3	Fd2
25.Fe4	Dc7	62.f4	Re8
26.Da6	Rg7	63.Dc8+	Re7
27.Dd3	Tb8	64.Dc5+	Rd8
28.Fxh7	Tb2	65.Fd3	Fe3
29.Fe4	Txa2	66.Dxf5	Dc6
30.h4	Dc8	67.Df8+	Rc7
31.Df3	Ta1	68.De7+	Rc8
32.Txa1	Fxa1	69.Ff5+	Rb8
33.Dh5	Dh8	70.Dd8+	Rb7
34.Dg4+	Rf8	71.Dd7+	Dxd7
35.Dc8+	Rg7	72.Fxd7	Rc7
36.Dg4+	Rf8	73.Fb5	Abandon
37.Fd5	Re7		

Les programmes grand public

Il suffit de posséder un PC équipé d'un Pentium 50 pour pouvoir affronter un logiciel équivalant au niveau du 20e joueur d'échecs français. Il a un classement Elo de 2 447 points (à titre de comparaison, l'Elo de Kasparov est de 2 775 points), selon le dernier classement suédois des ordinateurs – la référence en la matière – paru en janvier, et s'appelle M Chess Pro 5.0. (790 F). Ses principaux concurrents sont Chess Genius 4.0. (790 F) et Rebel 7.0. (690 F). Hiarcs 4.0. – qui fonctionne aussi sur Macintosh et coûte 690 F – et Fritz 3.0. (595 F) sont un peu moins forts (entre 2 370 et 2 400 points Elo), mais restent d'excellents partenaires d'entraînement pour un joueur moyen.

Le relatif bas prix de ces logiciels a rendu quasiment obsolètes les échiquiers électroniques, hormis les jeux de poche (le meilleur, le Saphir de la firme Novag, a un très honnête Elo de 2 100 points et coûte 1 590 F) : la plus performante de ces machines avec un Elo de 2 369 points, le Johan de Koning R30, coûte 10 000 F... soit le prix d'un ordinateur.

L'intelligence de la stratégie face à la vitesse du calcul

LE DUEL entre Kasparov et IBM (alias « Big Blue ») a le mérite d'annoncer la couleur. La machine que Feng-Hsiung Hsu et son équipe issue de l'université américaine de Carnegie Mellon ont mis six ans à construire sous la direction du Dr Chung-Jen Tan, spécialiste des supercalculateurs chez IBM, ne prétend pas à une quelconque *« intelligence artificielle »*. *Big Blue constate en effet que « les ordinateurs du passé qui tentaient d'imiter la pensée humaine ont souvent donné de piètres résultats.* Deep Blue *s'appuie sur la puissance du calcul informatique et sur une fonction simple d'évaluation pour trouver la meilleure position possible »*. L'ordinateur parvient ainsi à balayer toutes les combinaisons possibles pour les sept coups suivants.

Chaque processeur de *Deep Blue* se charge d'une partie du problème à résoudre. En travaillant simultanément, en parallèle, ils multiplient le nombre d'analyses auxquelles il affectent une évaluation. L'ordinateur exécute ensuite le mouvement qui a obtenu la meilleure note. IBM compare cette méthode à un travail d'équipe. On travaille plus vite à plusieurs que seul. Reste à vérifier si le jeu d'échecs correspond à cette approche. C'est tout l'enjeu du duel de Philadephie.

LE SACRIFICE

Déjà, la seconde partie apporte un élément de réponse. *Deep Blue* s'est fait battre par Kasparov à la suite d'un sacrifice de pion au 19e coup. *Deep Blue* s'est jeté dans le piège : en cédant à la tentation d'un avantage immédiat, l'ordinateur a affaibli sa structure de pions, ce dont Kasparov profita... trente coups plus tard. La fin du duel montrera si la machine peut surmonter ce manque de discernement. Néanmoins, la fragilité de sa stratégie jette le doute sur ses applications potentielles.

IBM précise que « Deep Blue *constitue essentiellement un système d'aide à la décision aux applications multiples dans la finance, la médecine ou l'éducation »*. Les enseignements de ce travail de recherche pourraient s'appliquer à la simulation du comportement dynamique des molécules pour l'industrie phamaceutique, au traitement des données sur les marchés financiers ou à la gestion du trafic des grands aéroports internationaux.

Les ordinateurs dits « massivement parallèles » tentent de répondre à de type de problèmes complexes. Avec deux approches distinctes. Celle d'IBM avec *Deep Blue*, un ordinateur de la famille SP2, mise sur le travail indépendant de chaque processeur. Celle de Cray Research, spécialistes des supercalculateurs scientifiques, s'appuie sur l'aptitude à communiquer des processeurs entre eux. *« Pour nous, le jeu d'échecs n'est pas vraiment représentatif de la complexité des problèmes que rencontrent nos clients »*, indique Guy Chesnot, ingénieur marketing chez Cray Research France. En plus de l'aide à la décision, Cray offre une puissance de simulation numérique.

Quelle que soit l'issue du défi lancé par *Deep Blue* à Kasparov, il sera difficile d'en déduire un vainqueur au duel, plus large, entre l'homme et la machine. Les échecs ne représentent en effet qu'une partie de l'intelligence humaine. Ainsi, le jeu de go est encore considéré comme trop complexe pour laisser une chance... à la machine.

Michel Alberganti

★ Le suivi des parties entre Deep Blue et Garry Kasparov est disponible sur Internet à l'adresse suivante :
http : //www2. chess. ibm. park. org/deep/blue/home.html

Michel Denisot souhaite dédramatiser la situation au Paris-SG

« UNE RÉUNION de famille et non une réunion de crise. » Le président délégué du Paris-SG, Michel Denisot, a tenu à dédramatiser la situation, lundi 12 février, après avoir entendu pendant plus d'une heure dans la soirée les joueurs et l'entraîneur du club, au lendemain de la deuxième défaite consécutive du PSG (la première de la saison au Parc des Princes), contre Montpellier (2-3). *« C'est une simple péripétie dans la vie du club. Je réitère ma confiance aux joueurs et à l'entraîneur »*, a-t-il ajouté.

Le responsable du club avait dans un premier temps contribué à faire monter la pression en stigmatisant le comportement de son équipe. *« J'attends que chacun me dise pourquoi on est tombé si vite, si bas. On est devenu une équipe ordinaire, ce n'est pas normal »*, avait-il notamment déclaré. Michel Denisot avait également demandé à Luis Fernandez de renoncer à un stage d'entraîneur. Celui-ci partagera finalement sa semaine entre le stage et l'entraînement du PSG au Camp des Loges. *« C'était une bonne réunion. Tout le monde a dit ce qu'il ressentait »*, a indiqué Luis Fernandez.

■ **TENNIS : l'Autrichien Thomas Muster est devenu numéro un mondial** du classement ATP Tour, lundi 12 février, pour la première fois de sa carrière. Le dernier vainqueur de Roland-Garros, âgé de vingt-huit ans, est le treizième joueur à accéder à ce rang depuis la création du classement par ordinateur en 1973. Pete Sampras avait terminé la saison dernière au premier rang mondial pour la troisième année consécutive, mais avait cédé sa place à André Agassi la semaine du 29 janvier.

■ **CANNABIS : la commission de discipline de la Fédération française de handball a suspendu**, lundi 12 février, pour deux mois ferme les six joueurs évoluant dans le championnat de France de division 1 qui avaient fait l'objet d'un contrôle antidopage positif au cannabis.

■ **RUGBY : Jean-Pierre Bastiat a fait acte de candidature à la présidence** de la Fédération française de rugby (FFR). L'ancien troisième ligne de l'équipe de France a l'intention de se présenter contre l'actuel président, Bernard Lapasset. Les élections devraient avoir lieu dans les six mois qui suivront les Jeux olympiques d'Atlanta.

Isolde Kostner s'impose dans le super-G en jeune première

L'Italienne a gagné, lundi 12 février, l'épreuve d'ouverture des championnats du monde

PRADOLLANO
de notre envoyée spéciale

Isolde Kostner le savait. Ses jambes avaient gardé en mémoire la piste de la sierra Nevada. En 1994, à la veille des Jeux olympiques de Lillehammer, l'Italienne avait terminé deuxième du super-G et troisième de la descente sur cette neige glacée. Elle avait 18 ans et elle venait d'être sélectionnée pour les Jeux olympiques de Lillehammer. L'avenir lui réservait le meilleur car elle avait un culot monstre et un cœur difficile à effrayer.


SKI

En sierra Nevada, à l'époque, elle avait chassé des images pénibles . Trois semaines auparavant, Isolde avait remporté la première victoire de sa carrière, dans la descente de Garmisch-Partenkirchen où Ulrike Maier trouva la mort. Aux Jeux, comme toutes ses comparses, elle courut en l'honneur de l'Autrichienne. Elle brilla en gagnant deux médailles de bronze en descente et en super-G.

Vendredi, dès les premiers entraînements à Pradollano, Isolde a retrouvé cette neige propice à son ski intuitif. Lundi 12 février, dans le super-G des championnats du monde, sur ses jambes solides et sensibles à tout contact, elle a pris les courbes au plus près, là où les autres s'échappaient en perdant des dixièmes. Elle a terminé en trombe la partie de glisse, ses skis en un parallèle parfait malgré la glace.

« De nous toutes, c'est celle qui skie le plus plat et se bat toujours pour être dans la ligne de la pente, a salué Picabo Street, troisième de la course. *Aujourd'hui encore, sa trajectoire a été extraordinaire, elle était imbattable.»*

« Dans sa façon de balancer son corps en bloc, elle donne l'impression de mal skier, dit un entraîneur italien. *Mais cette manière rend sa trajectoire limpide car elle sait choisir les lignes, épouser les courbes et les tenir grâce à la force de ses jambes.»*

C'est pour ses fameuses jambes qu'Isolde Kostner a été destinée au sport. Toute petite, elle est véloce et forte, elle adore se mesurer aux garçons. Son père, sculpteur, à Orisel, dans le val Gardena, pense en faire une joueuse de hockey sur glace. A quatre ans, elle joue de la crosse et monte sur des skis. Les huit années suivantes, elle partage son temps entre l'école, la patinoire, les coups et la neige. A douze ans, Isolde s'oriente définitivement vers le ski. Elle en aime la vitesse et les grands espaces. Dans les courses d'enfants, elle accumule les succès. Impressionnante par son sang-froid, sa sérénité dans la victoire comme dans la défaite.

Au début des années 90, la maîtrise de cette gamine à la bouille toute ronde frappe les sélectionneurs de l'équipe nationale qui pensent tenir une championne italienne pour les courses de vitesse. Deborah Compagnoni, la meilleure des transalpines, s'est tournée vers les épreuves techniques. *« J'ai toujours su garder mon calme*, raconte Isolde. *Quand j'ai été sélectionnée pour les Jeux olympiques, je me suis dit que j'allais terminer vingtième car j'étais jeune, et qu'il me faudrait être patiente. Je suis partie sans peur et j'ai décroché une médaille. Je suis restée aussi calme lorsqu'il a fallu s'élancer dans le super-G. Et je suis remontée sur le podium. J'ai toujours réussi les grandes courses.»*

FORME ÉBLOUISSANTE

Lundi, elle a profité des blessures de deux adversaires solides, l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer et l'Allemande Martina Ertl. La première a raté une marche dans les rues de Pradollano, la deuxième est tombée à l'entraînement. Elles terminent respectivement huitième et vingt-troisième.

Avant d'offrir à l'Italie sa première médaille d'or dans une épreuve féminine des championnats du monde, elle a également vu sortir la favorite de l'épreuve, Katja Seizinger. L'Allemande, qui a commis une faute sur le ski « intérieur », s'est avouée trop tendue après ses trois victoires consécutives en super-G et en descentes à Val-d'Isère à la veille des championnats du monde.

Depuis le début de la saison, Isolde Kostner, elle, va bien. Test après test, les médecins lui trouvent une forme éblouissante. Elle a promené ses vingt ans dans l'ombre des meilleures jusqu'à sa victoire dans la descente de Cortina d'Ampezzo, en janvier. Troisième d'une descente et deuxième du super-G à Val-d'Isère, elle a été la plus régulière derrière Seizinger.

Dimanche, Isolde disait : *« Je ne suis pas qu'une favorite parmi les favorites. Je suis venue pour gagner. »* Elle peut fonder d'autres espoirs sur la descente, dimanche. Elle en est une favorite avec Katja Seizinger et Picabo Street. Mais il y aussi le slalom géant, jeudi 22 février. Elle y a déjà obtenu des places d'honneur.

Isolde Kostner sait pourtant qu'elle ne peut être une skieuse de toutes les courses. Il lui manquera le slalom. Ses hanches sont trop solidaires de ses jambes pour qu'elle puisse adopter le mouvement de balancier nécessaire dans la spécialité. Ses entraîneurs y voient, amusés, le défaut de ses qualités.

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

SKI ALPIN

CHAMPIONNATS DU MONDE
Super G femmes
1. I. Kostner (Ita.) 1 min 21 sec ; 2. H. Zurbriggen (Sui.) à 0 s 66 ; 3. P. Street (E-U) à 0 s 71 ; 4. B. Merlin (Ita.) à 0 s 80 ; 5. H. Lindh (E-U) à 0 s 82 .. 11. C. Monillet (Fra.) à 1 s 49 ; 25. R. Cavagnoud (Fra.) à 2 s 39 .

TENNIS

COUPE DAVIS
Groupe mondial (1er tour)
Afrique du Sud-Autriche 3-2

TABLES

Confesseurs de palais

Deux cuisiniers de talent, Guy Savoy et Gérard Vié, présentent leur carte d'hiver



DESSINS DESCLOZEAUX

MÊME DISPOSÉ et préparé au pire, amant vertueux ou mari inconstant, ou le contraire, même redevable, même insolvable, quelquefois cela fait peur. Voyons. Chez l'un, menu prestige à 840 francs et, vraiment prestigieux, celui ordonné autour de la truffe à 1 150 francs. Chez l'autre, menu automne-hiver en cinq services à 510 francs et le bien nommé « *plaisir du jour* », toujours en cinq services, à négocier à partir de 610 francs. Prix nets, boissons non comprises. Quant à l'établissement d'un devis qui s'appuierait sur les propositions de la carte, il faut voir selon l'humeur et les moyens du moment. De toute façon, quoi qu'il arrive, l'addition sera sans pitié.

Comme c'est beau, le succès, chez un cuisinier. La réussite. Le premier de ces deux champions officie au cœur d'un Paris distant et distingué, rue Troyon, où il s'est fait une réputation d'excellence certifiée ; il s'agit de Guy Savoy. L'autre à Versailles, où il loge sous l'abri du bunker doré du Trianon Palace, dans son restaurant Les Trois Marches, lieu reconnu où l'on se souvient de lui comme de l'un des plus fins manœuvriers dans le combat mené pour redonner un peu de vent frais à une gastronomie classico-classique qui commençait à s'essouffler ; c'est Gérard Vié.

Etalonnés à la Bourse des guides et des chroniqueurs sur des cotations assez semblables, seule une brève différence d'âge – l'un, Vié, est, disons, de la première génération des réformateurs, l'autre de la seconde – les sépare. On dira que cela se perçoit dans leur gestuelle de table, et qu'il n'est pas anormal que le plus jeune ait davantage de billes à jeter dans la bagarre que celui qui en a déjà beaucoup gagnées. Ce qui est plus cocasse est l'origine de ces deux vedettes, maniant avec dextérité et délicatesse, amusement et roublardise le cénacle international et parisien qui vient se frotter à eux en se demandant à quelle sauce on va bien pouvoir le manger.

Veste immaculée brodée aux armes de sa paroisse en guise de surplis, le nouveau grand chef est devenu une sorte de confesseur laïc, d'oblat, vers lequel on se tourne, non pour avouer ses péchés, mais pour entendre ceux que l'on va commettre. Mon père, racontez-moi, mon père, comment allez-vous me faire succomber à toutes vos tentations, toutes vos succulences, toutes vos turpitudes, mon père. Initiez-moi, prenez mon âme et mes ronds. N'hésitez pas, mon père. J'ai honte et j'ai faim. Allez-y. Ils ont compris, les habiles surdoués : ils font guérisseur.

Et eux, à qui rien n'a été donné, sinon cette indéfinissable approche du goût, dont ils se doutaient qu'elle était l'une des choses les moins bien partagées au monde, se souviennent de la drôle de fée rodant autour de leur drôle de berceau. La mère de Guy Savoy tient la buvette municipale de Bourgoin-Jallieu, dans l'Isère, les grands-parents de Gérard Vié, le bistrot d'un village près de Carcassonne. A l'heure de l'ouverture des plumiers sortaient de la cuisine des fumets de garennes grillés aux sarments ou de ragoût de mousserons. Ça n'aide pas pour les études, mais cela marque pour longtemps quand on veut se lancer dans le métier « *d'aubergiste* », comme dit sans rire Guy Savoy.

Ces deux-là ont fait leur carrière en ne reniant rien de ce que furent leurs premières émotions et les premières fines appréhensions des martingales de saveurs. Ils étaient joueurs, ils ont joué ; il est rare de gagner aussi bien. Aujourd'hui, ils reçoivent à leur enseigne, avec des montres de prix au poignet mais toujours avec cette amabilité de bons zigues pas bêcheurs, malgré les louanges et les clients tellement satisfaits. Toujours un peu inquiets aussi de leurs dernières trouvailles, jamais vraiment persuadés ; rassurés seulement sur un plat qui marche, sur une astuce de balayeur qui a du succès. L'invention est cruelle dans ce boulot, rare. Ils continuent à se creuser les méninges, à chercher. C'est leur courage.

QUOI DE NEUF ?

Alors, Gérard Vié, quoi de neuf ? Une galette de pommes de terre rattes du Touquet, oignons confits, fines tranches de lard fumé, sauce crémée au vin de chardonnay et au caviar sevruga. Bien. Et vous, Guy ? Coquilles saint-jacques et caviar en crème d'huître. Nous voilà rassurés, la route du caviar n'est pas coupée. Autre chose ? Ragoût de lentilles et truffes ; salade d'hiver aux truffes, pommes de terre poêlées ; suprême de volaille de Bresse, foie gras et truffes en papillote. *L'homme doit aimer les truffes*. Un inédit qui vous plaît ? Oursins chauds et crosnes au beurre d'oursin. Et chez vous, M. Vié ? Homard breton mariné à la fleur de sel de Guérande... et sa petite salade assaisonnée d'un citron pressé et d'un trait d'huile d'olive des Baux-de-Provence. C'est toujours impressionnant, ce que l'on peut faire supporter à un homard. Plaisantons, plaisantons. Tout ça est très convenable, très élaboré, très recherché. Très voulu.

Et puis il y a le décor, celui qui impressionne tant le guide Michelin. Dans les deux endroits, il ne faut pas être déçu. Façon galerie d'art rue Troyon ; façon Galerie des Glaces aux Trois Marches. Le service est à la hauteur et s'efforce de rendre plus confortable la tâche de ces deux enfants du terroir engagés dans une « dialectique en paillettes » – l'une des définitions que l'on donne du baroque – avec l'entrain de ceux qui réussissent et la modestie de ceux qui n'en font pas un plat.

Jean-Pierre Quélin

★ Guy Savoy, 18, rue Troyon 75017 Paris. Tél. : 43-80-40-61. Fermé samedi et dimanche.
★ Gérard Vié, Les Trois Marches, Hôtel Trianon Palace, 1, boulevard de la Reine 78000 Versailles. Fermé dimanche et lundi.

Laits fruités ou cocktails de lait

Avec 77 litres par an et par habitant, le lait coule en France comme un long fleuve tranquille et monochrome. Imaginez maintenant qu'à côté du pis de la vache un industriel ait eu un jour l'idée d'installer une centrifugeuse. A quelques détails techniques près, c'est ce qui s'est passé. Et c'est ainsi que le lait au jus de fruits, nouvelle boisson, débarque ce printemps sur notre territoire.
Ce qui, vu d'ici, semble être le mariage de la carpe et du lapin est une évidence depuis quelques années outre-Rhin. Là-bas, pour faire connaître son lait fruité, un fabricant a même engagé le champion de tennis, Boris Becker, comme buveur officiel.
Les spots publicitaires aidant, la boisson fait un malheur en Allemagne, elle a gagné la Belgique et les Pays-Bas, et aura franchi nos frontières dans les semaines qui viennent.
Pour sortir le lait de sa banalité, les Français n'en sont pourtant pas à leur premier essai. Vitaminé, aromatisé, supplémenté : les producteurs laitiers ont cherché toutes les astuces pour sortir le consommateur d'un achat sans saveur.
Dernière en date : une chaine de supermarchés propose sa marque de « lait de montagne ». En attendant, sans doute, le lait des prairies fertiles ou celui du bord de mer (enrichi à l'iode, bien sûr)...
Pendant *ce temps, réalité alarmante*, le lait frais est à deux doigts de disparaître. Il ne représente plus que 5 % des ventes. En baisse *constante face au mastodonte* du marché, un lait écrémé longue conservation, reconnaissable plus à son prix qu'à son goût : moins de 3 francs le litre.
Les amateurs de sensations devront débourser au minimum trois fois plus s'ils veulent se désaltérer avec les nouvelles boissons lactées au jus de fruits. Gervais semble être le plus avancé en la matière. A l'entendre, *« il a fallu plus de trois ans pour mettre le produit au point »*. L'équilibre de la recette est difficile à atteindre entre le lait fermenté, plutôt acide, et certains jus de fruits qui ne le sont pas moins. Alors que les Néerlandais s'apprêtent à sortir un lait à l'orange, les laitiers français hésitent encore à manier les agrumes. Des trois parfums lancés par Gervais – ananas, pêche et framboise –, seul ce dernier diffère d'un banal yaourt à boire qu'on aurait un peu plus liquéfié. Pas étonnant, c'est aussi celui qui contient le *plus de jus de fruits*, près de 30 % du mélange.
Döhler, un industriel allemand spécialisé *dans la transformation des fruits*, semble encore plus « inventif ». Il a récemment proposé un lait gazeux en deux variantes. L'un mélangé à du jus de pomme, l'autre à des fruits exotiques. Rappelons aux amoureux des produits laitiers que le lait gazeux est un produit vendu couramment au Japon. Celui-ci peut parfois être aromatisé. A la rose notamment.

Guillaume Crouzet

VINS

Riches et mauvaises heures du « Clos neuf »

LE CLOS NEUF des Archambaut, ou comment faire pour détruire une histoire, un domaine, une passion. L'affaire commence il y a bien longtemps, avec la culture florissante de la vigne entre Touraine et Poitou, dans une région plus connue pour ses chèvres que pour ses vins. Là, une exploitation se constitue, qui traversera les siècles. Il en reste moins de 2 hectares, parcelle oubliée, déchue de ses droits, où M. Dehelly continue, millésime après millésime, à vouloir faire des miracles.

C'est durant la dernière guerre mondiale que se joua l'essentiel, quand la commune de Sainte-Maure-de-Touraine ne revendiqua pas, pour ses 200 hectares, une appellation d'origine contrôlée dont on craignait alors qu'elle ne remisât encore un peu plus une liberté « peau de chagrin ». Chinon, promue et triomphante, oublia vite Sainte-Maure.

EXPROPRIATION ET GOUDRON

Aux Archambaut, Jean-François Dehelly, fils de chirurgien, apprenait de son grand-père l'art de tailler la vigne et de faire un vin qui ne pourrait plus, à l'avenir, bénéficier que de l'appellation « Touraine ». *« J'ai toujours vécu entre Paris et Sainte-Maure. J'ai toujours eu deux vies »*, confie celui qui, depuis sa retraite, a oublié la capitale et sa profession de consultant d'entreprise pour cultiver son jardin viticole.

Mais le destin s'acharne. L'autoroute A 10 tout d'abord, et un funeste échangeur qui fait que l'Etat l'exproprie à moindres frais pour permettre à Cofiroute de répandre, en 1976, du goudron sur 1 hectare de vigne de dix-huit ans. Pis ! Bruxelles et la réglementation française interdisent à M. Dehelly de planter en cabernet franc les 3,5 hectares de terre à vigne historique qu'il a acquis trois ans auparavant. *« Seul un jeune de moins de quarante ans pourrait être autorisé à planter. Moi, je n'ai plus l'âge. Pourtant, si je le pouvais, je créerais un emploi. Aujourd'hui, personne ne veut laisser tomber un RMI ou un chômage pour un petit mi-temps que je peux proposer. »* Royale, l'administration française lui concède 40 ares, qui viennent grossir les 143 que l'autoroute n'a pu détruire.

Reste le vin tel qu'on a pu l'apprécier il y a quelques jours dans le tuffeau des caves de Fondettes (Indre-et-Loire). On retrouve en lui l'essentiel de la tradition ligérienne, une modernité peu banale (refus d'apport de soufre, éraflage au ciel des cuves) et une coquetterie qui n'est pas aujourd'hui sans charme, comme les acquisitions de fûts du Château Haut-Marbuzet d'Henri Dubosc, une futaille de saint-estèphe qui vient joliment épauler, durant quelques mois, le « Vieux Clos ». *« Après les gels de 1991 et de 1994, ma cave se vide*, commente M. Dehelly. *Pourtant, je ne vendrai pas mes "95" avant 1997 ou 1998. J'espère que les années à venir me permettront de reconstituer mes stocks. »* Les bouteilles de ce clos valent toujours moins de 50 francs, à l'exception du millésime 1976.

Jean-Yves Nau

★ *Clos neuf des Archambaut*, 37800 Sainte-Maure-de-Touraine. Tél. : 47-65-48-70.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA HULOTTE

■ Les guides l'ont oublié, mais pas ses clients. La Hulotte, rue Dauphine, régale son monde, depuis plus de vingt ans, sur deux étages, avec le même succès, et l'on oserait dire, avec le même menu. Régine Desforges pose toujours devant la porte sa bicyclette bleue ; le monde de la presse et de l'édition y a ses habitudes. Madame Guys, la patronne, rajeunit et la tarte Hulotte – tarte chaude de légumes en entrée – paraît immortelle. La côte de bœuf, monumentale (195 F pour deux), se déguste avec un côteaux-du-languedoc, la gravette (60 F). La mousse au chocolat (vente à emporter) est telle que nous l'aimons. Menu bistrot à 130 F. A la carte, compter 150 F.
★ Paris. 29, rue Dauphine (75006). Tél. : 46-33-75-92. Fermé dimanche et lundi.

LE TERROIR

■ C'est d'abord un décor fleuri, ouvert sur la rue, qui prolonge le vaste jardin de l'Hôtel de Bordeaux. C'est aussi la rencontre d'un Languedocien, M. Maury, le patron, et de Marc Halbourg, jeune chef aux affinités basco-béarnaises, qui a travaillé à Venise. Cela donne un étonnant concert de saveurs. Escargots aux épices douces, salade d'huîtres et crème de roquefort donnent le ton. La côte de veau du Limousin et zeste d'orange, un grand plat, à côté de la plus classique tourte de volaille au foie gras et truffes (120 F) servie avec un Château La Borderie, côtes-de-bergerac (1990). Le dessert est un croquant de clémentines, nage de banane, bien dans la note de cette cuisine personnelle et abordable, servie avec sérieux et attention. Menus à 97 F, 138 F et 180 F. A la carte, compter 200 F environ.
★ Bergerac. 38, place Gambetta (24100). Tél. : 53-57-12-83. *Tous les jours.*

Brasserie

LE SAINT-ALBERT

■ Sarlat, en Périgord noir, reste le pays des honnêtes agapes et des grandes beautés naturelles. La famille Garrigou gère sagement, depuis deux générations, le Saint-Albert, un hôtel-restaurant à l'ancienne. Le produit, rien que le produit ; produit paysan : foie gras, canard, cèpes, truffes. Voici le tourin, pour mettre en appétit, soupe à l'ail blanchie, onctueuse à souhait. Puis ce sera la poêlée de foie gras chaud aux échalotes, accompagnée d'une truffe entière, cuite dans son jus. Le sandre de la Dordogne rôti aux girolles s'accommode d'un côtes-de-bergerac, Blanche-de-Boisredon (1990). Le menu 1996 (à 96 F), outre le tourin, offre une salade de gésiers d'oie confits, un confit de canard et un gâteau aux noix. M. Garrigou pense encore que *« l'accueil prime le profit »*. Heureux Périgord ! Menus à 96 F, 115 F, 138 F et 170 F.
★ Sarlat-la-Caneda. 10, *place Pasteur (24200)*. Tél. : 53-31-55-55. Fermé dimanche et lundi.

Jean-Claude Ribaut

هكذا من الأصل

Neige à l'Est amélioration ailleurs

MERCREDI MATIN, sur les côtes de la Manche, il y aura quelques averses de pluie et neige mêlées. Le vent de nord-est soufflera à 60 km/h en rafales, renforçant l'impression de froid. De l'Aquitaine aux régions ouest jusqu'à l'Ile-de-France et au Nord, les nuages bas seront abondants, avec peu d'espoir d'éclaircies. Sur les Pyrénées, le temps sera couvert avec encore des chutes de neige. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, le soleil brillera largement. Mistral et tramontane souffleront à 80 km/h en rafales. Du Nord-Est au Massif central jusqu'aux Alpes, les nuages seront nombreux avec des chutes de neige.

Mercredi après-midi, des régions Ouest jusqu'au Nord, le ciel restera très nuageux avec de courtes éclaircies. Sur les Pyrénées, les chutes de neige persisteront une bonne partie de l'après-midi. Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau avec le vent s'atténuant. Quelques ondées se produiront en Corse, avec de la neige au-dessus de 1 000 mètres. Du Nord-Est aux Alpes jusqu'au Massif central, les nuages resteront nombreux avec quelques chutes de neige isolées.

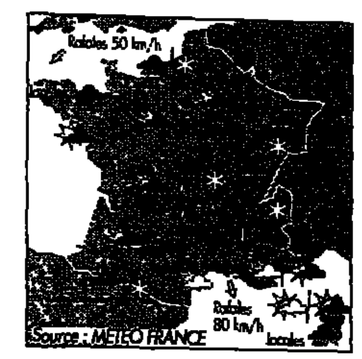
Les températures minimales iront de 0 à – 3 degrés à l'Est, et de 0 à 4 degrés à l'Ouest, jusqu'à 7 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre marquera 1 à 5 degrés au Nord, et 6 à 12 degrés sur l'extrême sud.

Jeudi matin, les nuages seront nombreux sur l'ensemble du pays, sauf sur le pourtour méditerranéen où il fera beau. Des chutes de neige éparses se produiront sur les Vosges, le Jura, les Alpes du Nord et les Pyrénées.

Jeudi après-midi, les éclaircies reviendront sur le pays, sauf sur les Pyrénées-Atlantiques, les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord, avec encore un peu de neige. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil sera au rendez-vous. Sur la Corse, quelques ondées se produiront sur le sud.

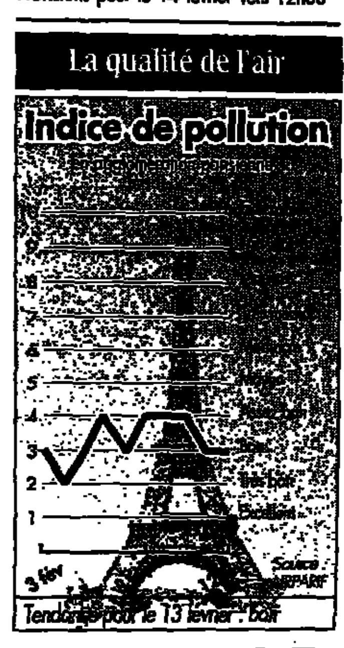
Les températures maximales iront de – 1 à 3 degrés au Nord et de 2 à 8 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

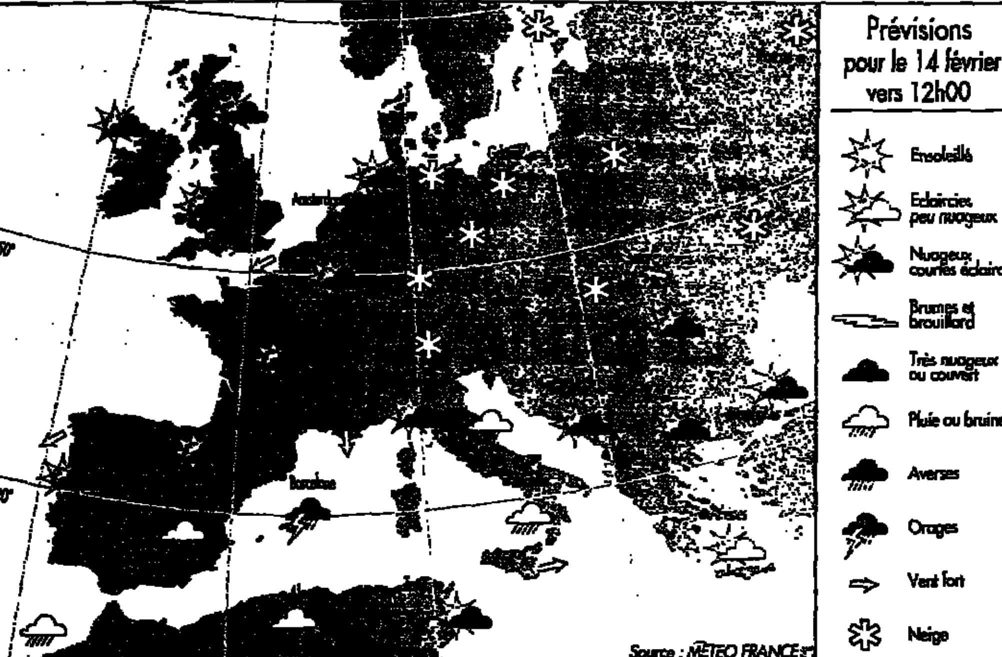


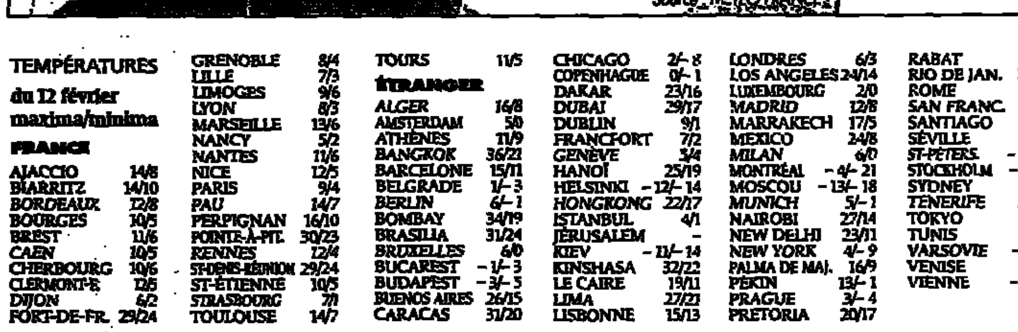
Prévisions pour le 14 février vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 13 février : bon



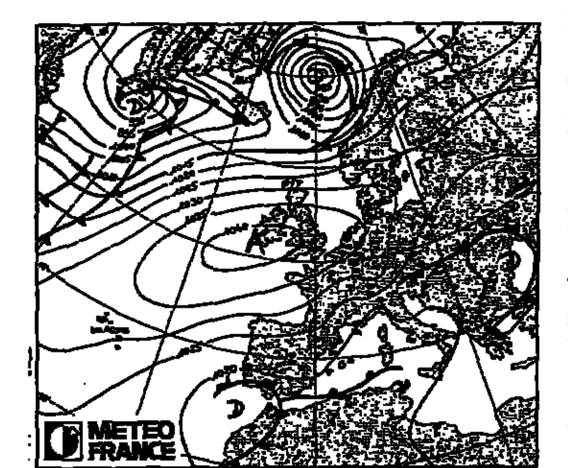


TEMPÉRATURES du 12 février maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	14/8
BIARRITZ	14/10
BORDEAUX	12/8
BOURGES	10/5
BREST	11/6
CAEN	10/5
CHERBOURG	10/6
CLERMONT-F.	12/5
DIJON	6/2
FORT-DE-FR.	29/24
GRENOBLE	8/4
LILLE	7/3
LIMOGES	9/6
LYON	8/3
MARSEILLE	13/6
NANCY	5/2
NANTES	11/6
NICE	12/5
PARIS	9/4
PAU	14/7
PERPIGNAN	16/10
POINTE-À-PIT.	30/23
RENNES	12/4
ST-DENIS-RÉUNION	29/24
ST-ÉTIENNE	10/5
STRASBOURG	7/1
TOULOUSE	14/7
TOURS	11/5
ÉTRANGER	
ALGER	16/8
AMSTERDAM	5/0
ATHÈNES	11/9
BANGKOK	36/21
BARCELONE	15/11
BELGRADE	1/– 3
BERLIN	6/– 1
BOMBAY	34/19
BRASILIA	31/24
BRUXELLES	6/0
BUCAREST	– 1/– 3
BUDAPEST	– 3/– 5
BUENOS AIRES	26/15
CARACAS	31/20
CHICAGO	2/– 8
COPENHAGUE	0/– 1
DAKAR	23/16
DUBAI	29/17
DUBLIN	9/1
FRANCFORT	7/2
GENÈVE	3/4
HANOÏ	25/19
HELSINKI	– 12/– 14
HONGKONG	22/17
ISTANBUL	4/1
JÉRUSALEM	–
KIEV	– 11/– 14
KINSHASA	32/22
LE CAIRE	19/11
LIMA	27/21
LISBONNE	15/13
LONDRES	6/3
LOS ANGELES	24/14
LUXEMBOURG	2/0
MADRID	12/8
MARRAKECH	17/5
MEXICO	24/8
MILAN	6/0
MONTRÉAL	– 4/– 21
MOSCOU	– 13/– 18
MUNICH	5/– 1
NAIROBI	27/14
NEW DELHI	23/11
NEW YORK	4/– 9
PALMA DE MAJ.	16/9
PÉKIN	13/– 1
PRAGUE	3/– 4
PRETORIA	20/17
RABAT	16/6
RIO DE JAN.	28/23
ROME	13/6
SAN FRANC.	19/10
SANTIAGO	31/16
SÉVILLE	16/12
ST-PETERS.	– 11/– 11
STOCKHOLM	– 6/– 8
SYDNEY	20/13
TENERIFE	20/17
TOKYO	13/3
TUNIS	14/7
VARSOVIE	– 1/– 8
VENISE	7/2
VIENNE	– 3/– 3



Situation le 13 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 15 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Au procès de Nuremberg

A L'AUDIENCE du mercredi 13 février du procès de Nuremberg, le colonel Pokrovski parle du traitement infligé aux prisonniers de guerre russes et des pays de l'Europe orientale par les Allemands. Les conventions de Genève en 1907, de La Haye en 1929, signées également par l'Allemagne, ont formellement stipulé, rappelle ce magistrat, qu'en aucun cas des prisonniers de guerre ne doivent accomplir *« un travail pénible ou de nature humiliante »*. En aucun cas également ils ne peuvent être mis à mort *« après qu'ils ont déposé les armes »*.

Dès le mois d'août 1941, M. Molotov s'élevait avec indignation contre *« les tortures atroces et les assassinats sans nombre dont étaient victimes les soldats et officiers de l'armée rouge de la part des autorités militaires et même civiles allemandes »*. Les cadavres des prisonniers russes découverts par leurs compatriotes portaient tous des traces de mutilations, de brûlures et de sévices indescriptibles.

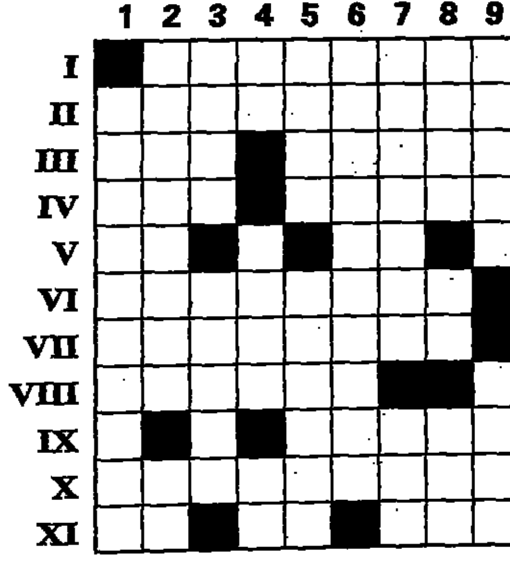
Les fascistes achevaient les blessés au fer rouge et souvent prenaient plaisir à les écarteler en les attachant à deux chars d'assaut qui partaient en sens inverse. Infirmiers et ambulancières n'étaient jamais épargnés : les Allemands les affamaient et les massacraient comme les autres, la plupart du temps après d'infâmes supplices.

« L'extermination par la faim des prisonniers de guerre soviétiques, ajoute le colonel Pokrovski, *fut systématiquement poursuivie par le gouvernement et le haut commandement allemands. »* Une lettre de Rosenberg à Keitel, en date du 28 février 1942, informe le maréchal que, *« sur les 3 600 000 prisonniers russes, la plupart sont morts de faim, du typhus ou d'une inclémente température. Le reste n'a pas la force de travailler »*.

(14 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6756



HORIZONTALEMENT

I. Changent constamment de place quand ils sont fébriles. – II. Tendance à bien s'occuper de la famille. – III. D'un auxiliaire. Rois de Suède et de Norvège. – IV. Un Indien. Couleur d'une mauvaise purée. – V. Etait coiffé d'un disque. Abréviation pour une vierge. – VI. Région d'Ukraine. – VII. Bien exposés. – VIII. Dans la Côte-d'Or. – IX. Bon principe. – X. Une idée fixe. – XI. Pas décoré. Un peu de silence ! Quelque chose de pestilentiel.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, il y a des pleurs mais pas de grincements de dents. – 2. Un homme un peu rosse. Participe. – 3. Qui a des capacités. Sortes de machins. – 4. Vaste plaine. Doit être arrêté quand on va trop loin. Préposition. – 5. Passe à Evreux. Ne cherchait pas à brouiller les cartes. – 6. Certains sont de vrais ringards. – 7. Organe d'une plante carnivore. Rougit facilement quand elle est blanche. – 8. Nom de calife. Un peu d'essence. Possessif. – 9. Blanc d'Espagne. Gardée par celui qui n'oublie pas.

SOLUTION DU N° 6755

HORIZONTALEMENT

I. Espérance. – II. Marsupial. – III. Blasphème. – IV. Oeta. Pé. – V. Oô. Sushi. – VI. Ure. Rioni. – VII. Idumée. Go. – VIII. Lomé. Ecu. – IX. Eluvial. – X. Erne. Erre. – XI. Erdre.

VERTICALEMENT

1. Embrouillés. – 2. Sal. Ordo. – 3. Prao. Eumène. – 4. Esses. Mêler. – 5. Rupture. – 6. Aphasie. Ver. – 7. Nie. Ho ! Eire. – 8. Camping-car. – 9. Elée. Iouler.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AFRIQUE DU SUD.** Le département américain des transports a annoncé qu'il autoriserait bientôt les compagnies aériennes américaines à effectuer des vols directs entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE.** La compagnie Qantas Airways a augmenté le tarif de ses vols intérieurs de 1,5 % en première classe et en classe économique, et de 4 % en classe affaires, à partir du 12 février. Ansett, autre compagnie australienne, pourrait faire de même très prochainement. – *(Bloomberg.)*

■ **FRANCE.** 55,1 millions de passagers ont emprunté les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly en 1995, soit une diminution de 0,5 % par rapport à 1994. Le trafic intérieur à enregistré une baisse de 0,2 % et le trafic international de 0,7 %. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** En janvier de cette année, par rapport au même mois de 1995, Eurotunnel a plus que doublé son trafic de voitures sur les navettes empruntant le tunnel sous la Manche (96 971 véhicules au lieu de 45 352) et plus que triplé le nombre des Eurostar (1 071 au lieu de 318). – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les encombrements de la circulation dans la capitale londonienne et à sa périphérie rendent de nombreux automobilistes agressifs. D'après une étude récente, des milliers de Britanniques ont été victimes de cette « violence du bitume », l'année dernière : 250 000 conducteurs ont été attaqués par d'autres, et presque autant d'automobilistes ont vu leurs véhicules endommagés de façon délibérée. – (Reuter.)

■ **ÉTATS-UNIS.** Le transporteur américain Continental Airlines va fermer sa base de Greensboro, en Caroline du Nord, jugée non rentable, et reclasser les 139 pilotes et les 170 stewards et hôtesses de cette base à Houston, Newark et Cleveland. – *(Bloomberg.)*

■ **SINGAPOUR.** La compagnie Singapore Airlines, qui assure cinq vols hebdomadaires sans escale entre Paris et Singapour depuis juin 1993, pourra effectuer un vol quotidien entre les deux pays dès le 1er novembre prochain.

PARIS EN VISITE

Jeudi 15 février

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy côté escalier roulant (M. Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les antiquités égyptiennes (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; *Artémis chasseresse* dite *« Diane de Versailles »* (33 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux) ; l'art de Sumer à Babylone (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 2, place du Palais-Royal (Europ explo).

■ **MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE** : Henri Matisse (50 F + prix d'entrée), 14 heures, au 4e étage du Centre Georges-Pompidou (Institut culturel de Paris).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, sortie du métro Cité (Elisabeth Romann).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (37 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR** dans le palais de Salm (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue de Bellechasse (Didier Bouchard).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 7, avenue Velasquez (Mme Merle).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Elzévir (Monuments historiques).

■ ***GRAND PALAIS*** : exposition « Sérinde, terre de Bouddha » (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée de l'exposition.

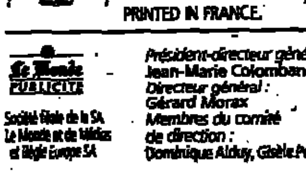
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITE — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LITTÉRATURE *Le Dernier Soupir du Maure*, le nouveau livre de Salman Rushdie, écrivain britannique condamné à mort par l'ayatollah Khomeiny en 1989, sort, dans sa traduction française, mercredi 14 février. Pour ce premier grand roman depuis sa condamnation, Rushdie vient d'être désigné comme « auteur de l'année 1995 » en Grande-Bretagne. ● LE ROMANCIER péruvien Mario Vargas Llosa, invité de « Bouillon de culture » sur France 2 vendredi 16 février, avec Salman Rushdie et Umberto Eco, rappelle à quel point « l'affaire Rushdie » est le symbole des menaces qui pèsent sur la liberté de création et d'expression en cette fin de siècle. ● ENTRE L'IRAN et l'Union européenne, les tractations continuent pour parvenir à un accord par lequel le gouvernement de Téhéran s'engagerait à ne pas exécuter lui-même – ou faire exécuter – la fatwa *(lire page 27)*.

Salman Rushdie, le roman contre la mort

Malgré la menace constante qui pèse sur sa vie depuis sa condamnation par l'ayatollah Khomeiny, l'auteur britannique d'origine indienne a refusé de se laisser exiler de l'écriture et revient avec « Le Dernier Soupir du Maure »

LE DERNIER SOUPIR DU MAURE, de Salman Rushdie, traduit de l'anglais par Danielle Marais, Plon, 412 p., 149 F.

Sept ans après... Après quoi ? Après ce qui aurait pu être la fin de l'écrivain pour crime de liberté de pensée. Sept ans à savoir qu'il peut lui arriver d'être assassiné à n'importe quel moment par n'importe quel tueur fou. Il y avait de quoi tuer l'imagination et l'écriture. La seule façon de riposter, c'était de ne pas se laisser exiler de la littérature. De continuer à être ce qu'il était. A raconter des histoires.

« Il était une fois... je naquis à Bombay. » C'est ainsi que Salman Rushdie commençait l'incroyable histoire de la famille des *Enfants de minuit*. Il était une fois Moraes Zogoïby dit le Maure, dont le nom, en arabe, signifie « malchanceux ». Dernier descendant d'une grande dynastie de commerçants de l'Inde, il raconte l'histoire des quatre dernières générations de sa famille, les Gama-Zogoïby, Indiens chrétiens descendants à la fois des Portugais – du fameux Vasco (de Gama) –, et des juifs chassés d'Espagne en même temps que Boabdil, le dernier roi arabe de Grenade. Ou peut-être des Hébreux chassés par les Romains au moment de la destruction du Temple... Placé en tête du livre, un tableau généalogique permet utilement de suivre le déclin des Gama de Cochin.

Cochin, sur la côte de Malabar, légendaire capitale du commerce des épices évangélisée par les Nestoriens dès les premiers siècles du christianisme, où un comptoir portugais avait été fondé en 1502 par Vasco de Gama, où coexistaient toutes les croyances, toutes sortes de christianismes oubliés ailleurs ; peuplée dès le début de notre ère par une importante colonie juive aujourd'hui presque entièrement disparue. Cochin aux effluves de poivre, de cardamome, de cannelle et de girofle, qui est pour le Maure le souvenir entêtant du paradis perdu assaisonné au masala. Un monde de tolérance qui était pour lui l'âge d'or, avec les mélanges de cultures ; et même les mariages mixtes.

AMOUR POIVRÉ

Une famille très riche, un peu folle, extravagante, avec son goût pour le moderne (elle fait construire ses demeures par Le Corbusier ou par Pei), ses secrets bien gardés, ses guerres de belles-sœurs et ses cadavres dans les placards : Epifania allergique au parfum des épices, source de la fortune familiale ; la nuit de noces de Carmen laissée seule dans son lit nuptial tandis que le grand-oncle Aires revêtu de la robe de mariée partait en barque avec un matelot appelé Henri le Navigateur ; le grand-père Camoens grisé un temps par la Révolution russe faisant les meetings avec sa troupe de sept Lénine de style indien, maquillés et costumés, que l'envoyé de Moscou va considérer comme un affront : *« Trois personnes sont noires de peau et n'ont pas ses traits. Trop grand, trop petit, trop gros, trop maigre, trop bancal, trop chauve et celui-là a un kyste »*, c'était celui qui justement avait été surnommé *« Lénine Trop-tskyste »*... Il y a aussi les sœurs de Moraes, qui sont trois, comme dans la famille de Rushdie, l'une fut la première cover-girl indienne, la deuxième religieuse au couvent, la troisième militante féministe ; et surtout, pour le narrateur qui se croit le bâtard de Nehru, la douleur suprême d'être banni pour être tombé éperdument amoureux d'une femme que sa mère ne trouvait pas à son goût.



DESSIN TUDOR BANUS

Car c'est elle, Aurora de Gama (1924-1987), le personnage central du *Dernier Soupir du Maure*. *« Oui maman, tu as eu le dernier mot, sur ce sujet aussi : comme sur tout le reste »*, reconnaît, à la première page (qui est la fin de l'histoire), le narrateur parti en Andalousie retrouver quatre tableaux de sa mère, dont il avait été le modèle. *« Je suis dans un pays lointain avec la mort sur mes talons. »* Il est pressé, comme dans une course contre la montre pour tout dire avant le dernier soupir. *« Au diable les importantes affaires d'Etat. J'ai une histoire d'amour à raconter. »* L'amour fou d'Aurora et d'Abraham, de l'héritière chrétienne et de l'employé juif. Une fille de quinze ans, se donnant sur les sacs de poivre d'un entrepôt à l'air chargé d'épices à celui qu'elle a choisi. *« L'amour au poivre »*, dont ils garderaient toujours l'odeur de ce qui avait pénétré leur peau.

PETIT-FILS « POSTMATURÉ »

Quatre enfants qui naquirent de cette union agitée. Jusqu'au Maure, le bout de la lignée, difforme, estropié, muni d'un moignon de main droite. Menacé, déjà bien avant sa naissance, par Flory Zogoïby, la mère d'Abraham, qui, en échange du coffret conservant le « trésor de Boabdil », avait exigé que le fils premier-né lui fût donné, comme la vulgaire livre de chair du *Juif de Venise*. Elle mourut sans connaître son étrange petit-fils. Un être hanté par la brièveté de la vie, né quatre mois et demi après sa gestation, qui a été programmé pour vivre deux fois plus vite. Qui, à trente-six ans, est déjà un vieillard. Qui sait qu'il n'a pas de temps à perdre. *« Prématuré ? Postmaturé convient mieux. »* Nommé à douze ans par son père directeur du marketing de la firme Talc Doux Bébé, il ne saura pas, avant d'être emprisonné, ce que contiennent les sachets de poudre blanche. Libéré, vivant toujours à cent à l'heure, le Maure va entrer dans la bande des tueurs de Raman Fielding, alias Mainduck, l'ancien caricaturiste devenu le leader d'un parti extrémiste hindou, fanatique à l'origine de sanglantes émeutes antimusulmanes, admirateur d'Adolf Hitler, dans lequel tous les lecteurs indiens ont reconnu Bal Thackeray, nazillon devenu chef du gouvernement du Maharastra, dont Bombay est la capitale. Ou auraient pu le reconnaître si le livre y était vendu ailleurs que dans les hôtels pour touristes ! Bombay que Mainduck, comme Thackeray, va rebaptiser Mumbhai, du nom de la déesse tutélaire de la ville.

Comment demander à Rushdie de dire *Salaam Mumbhai*, alors qu'il laisse éclater son amour pour sa ville natale dans des pages éblouissantes, égrenant les rues, les cafés, les cinémas, les restaurants. Comme si, jour après jour, il quittait sa cache pour se promener dans la ville rêvée menacée par l'apocalypse. La ville qu'il ne peut visiter que par les papilles et préparer un avenir heureux : *« Nous allons écraser ses épices et éplucher ses gousses d'ail, nous allons compter ses grains de cardamome et hacher son gingembre, nous allons réchauffer le ghee de l'avenir et faire frire ses piments pour en libérer le parfum. Quel bonheur ! »*

« Ce foutu état d'esprit dissident, aussi, est entièrement la faute de ma mère », confesse le Maure, cet hybride qui ne peut vivre que le métissage des hommes et des mots et qui, dans l'urgence, parce qu'il veut *« vivre jusqu'à sa mort »*, nous donne un roman de conteur oriental qui, sous l'apparence du loufoque et de la drôlerie, nous met face aux problèmes les plus graves du monde d'aujourd'hui.

Nicole Zand

Mario Vargas Llosa : ce drame ne doit pas être vu comme « une exception exotique »

MARIO VARGAS LLOSA, écrivain péruvien aujourd'hui citoyen espagnol et membre de l'Académie de ce pays, connaît Salman Rushdie depuis une quinzaine d'années. Donc bien avant la condamnation à mort de 1989 pour son roman Les Versets sataniques. « Je l'ai rencontré à Londres, chez mon éditeur, et on est allés ensemble au football, parce qu'il aime, comme moi, le football, *dit-il*. Puis on s'est revus quelquefois et on a gardé de l'amitié l'un pour l'autre, à travers nos divergences d'analyse politique. Par exemple, j'avais fait un reportage au Nicaragua pour le *New York Times*. Il a fait, ensuite, un voyage au Nicaragua et m'a critiqué assez sévèrement pour cet article. Il était assez « politiquement correct » à ce moment-là. »

SANG-FROID

Après la fatwa prononcée par l'ayatollah Khomeiny et demandant aux musulmans d'éliminer physiquement ce romancier « blasphémateur », *Salman Rushdie* « a été projeté brutalement dans une tragédie. Une tragédie personnelle qui a bouleversé sa situation, son statut. Cette menace, permanente, sur sa vie même, aurait pu le paralyser, le détruire comme écrivain. Heureusement, c'est plutôt le contraire qui s'est passé. Non seulement il a continué à écrire, mais je crois que son œuvre, particulièrement avec son dernier roman, est devenue plus ambitieuse. Il s'est vraiment embarqué dans une aventure littéraire beaucoup plus osée que ce qu'il avait fait avant. Rushdie est parvenu à transformer une expérience atroce en enrichissement, du point de vue intellectuel. Il a désormais une vision beaucoup plus nuancée, beaucoup plus équilibrée, pas seulement de la littérature, mais aussi de l'histoire, de la politique, de la condition humaine, de l'être humain. Il a réussi ce prodige, admirable, de ne pas se laisser vaincre, de rester un écrivain vivant et lucide. Ce n'est pas un homme abattu, découragé. Il a su conserver tout son sang-froid, sans pour cela s'endurcir.

» Ce drame a été aussi, pour nous tous cette fois, un terrible symbole. Il nous a instruits sur un phénomène que l'Europe considérait désormais comme « une exception exotique », réservée à des sociétés « primitives ». Or c'est à un homme qui résidait dans cette Europe de la démocratie, de la tolérance, c'est à un citoyen britannique que cette chose inconcevable est arrivée. Soudain, on a vu que, sur ce terrain-là aussi, les frontières s'étaient évanouies et qu'il n'y avait pas de société vaccinée contre le « long bras » du fanatisme, de l'intolérance, des vieux démons de la persécution.

» Voilà le cas tragique de Salman Rushdie. Il montre que les frontières n'ont pas seulement été abolies pour le marché, mais malheureusement aussi pour les préjugés et le terrorisme. Et on est en train de voir, face à cette fatwa prononcée par les fanatiques, la totale impuissance du monde occidental. Ce serait une erreur de considérer le cas de Salman Rushdie comme tragique, certes, mais pittoresque et sans valeur exemplaire. Au contraire. D'autres écrivains sont menacés : des Algériens, qui jouent leur peau, leur survie, chaque jour, des Egyptiens, même le Prix Nobel, Naguib Mahfouz, qui a été poignardé, la Bangladaise Taslima Nasreen, chassée de son pays. Le pouvoir d'agir, partout, de l'intégrisme est prouvé. Tout cela, curieusement, est arrivé au moment même où on avait le sentiment que s'inaugurait, avec l'écroulement du mur de Berlin, de l'empire soviétique, un nouvel ordre mondial. On a vu, à travers Rushdie, qu'il n'y avait pas vraiment de raison d'être exagérément optimiste. Ce n'était pas la fin de l'histoire : l'histoire est toujours là, avec son visage le plus affreux.

» Autre leçon que nous pouvons tirer de ce qui est arrivé : observer l'extraordinaire accumulation de sottises qu'il y a dans cette affaire. Une succession de coïncidences et de faits qui cachent une ignorance monumentale. Rushdie s'est simplement « trouvé là », au mauvais moment, avec les « mauvais textes ». On a toujours besoin de boucs émissaires, surtout quand on cherche fanatiquement l'« hérétique », le « blasphémateur », le « sacrilège ». Il a été condamné par des gens qui ne l'ont même pas lu. Pour les intellectuels, c'est « l'impossible » qui est arrivé à l'un d'entre eux. Personne ne savait que faire. On ne sait toujours pas. Il y a eu des gouvernements plus courageux que d'autres, en Europe, pour protester, mais le résultat a été nul. La fatwa est toujours là, Salman Rushdie peut être assassiné par un fanatique n'importe où et toute la puissance du monde libre est complètement impuissante. Voilà le monde dans lequel nous vivons, et merci, Salman Rushdie, pour nous l'avoir révélé ! »

INTOLÉRANCE TRANSHUMANTE

Au Pérou, en 1990, Mario Vargas Llosa, ancien homme de gauche, s'est porté candidat de la droite à l'élection présidentielle. Là-bas aussi, son statut d'écrivain internationalement reconnu a été utilisé contre lui. « Il serait ridicule de ma part de me comparer avec quelqu'un qui est victime d'une mobilisation mondiale des fanatiques islamiques, *précise-t-il d'emblée*. En Amérique latine, le problème est d'un autre ordre. Mais il est vrai que lors de ma candidature mes romans ont été « retenus contre moi », à mon grand étonnement. C'est devenu une arme nationaliste, pour montrer que j'étais éloigné de la réalité péruvienne, que j'étais plutôt un Européen, un étranger chez moi. Le nationalisme est une autre forme de bêtise, qui fait maintenant des ravages un peu partout, et autant que l'intégrisme religieux. Il y a eu dans cette campagne un incident significatif. Le gouvernement de M. Alan Garcia a fait lire à la télévision, à une heure de grande écoute, pendant dix jours, des passages de mon roman *L'Eloge de la marâtre* pour persuader les électeurs qu'ils ne pouvaient pas voter pour quelqu'un qui avait écrit de pareilles horreurs, une œuvre vicieuse, scélérate, qui pouvait corrompre. Et on voulait aussi me détruire comme être humain, me faire disparaître dans la satanisation morale et m'éliminer physiquement, puisqu'il y a eu deux attentats contre moi.

» J'insiste sur le fait que mon cas n'est pas comparable à celui de Rushdie, mais il y a des traces du même symptôme, l'intolérance, c'est-à-dire la croyance en une vérité absolue qui vous permet de détruire moralement et même physiquement tout ce qui s'oppose à cette vérité ou prétend la limiter, l'analyser. C'est là tradition la plus vieille de l'humanité. L'exception, c'est la tradition démocratique, la culture occidentale, la tolérance, la coexistence de vérités contradictoires. Il faut rappeler que l'intolérance dont ont été victimes les écrivains n'est pas une chose nouvelle. Cela se déplace parfois, s'atténue puis se redéveloppe avec vigueur, c'est « transhumant ». A un moment donné, c'était l'Argentine, le Chili. Cuba est toujours là. Il y a eu l'URSS. En Chine, ça continue. Mais ce qui est nouveau, c'est cette forme d'intégrisme religieux, sans frontières.

LA VICTOIRE DU CHANTAGE

» Ce qui est triste, et que Rushdie a révélé, c'est ce pouvoir corrupteur qu'a eu la fatwa. On a vu, par exemple, des compagnies aériennes qui n'acceptent pas que Salman Rushdie voyage, avec un argument qui paraît très respectable : *« Nous ne voulons pas mettre en danger nos clients. »* Mais ce qu'il y a derrière, c'est la victoire du chantage, de la violence. On fait quoi contre ça ? On ne réagit pas, je crois, assez efficacement. Ce ne sont pas seulement les compagnies aériennes, ce sont aussi des gouvernements qui ne veulent pas prendre le risque d'accueillir Rushdie. Récemment, au Chili, il n'a pas pu faire la conférence qui était prévue. Il a été pratiquement séquestré par le gouvernement du Chili démocratique pour « raisons de sécurité ». Finalement, il a pu tenir une toute petite réunion dans une institution privée, avec des écrivains. On voit là ce pouvoir de corruption de la culture démocratique par l'intolérance. On ne proteste pas assez, on ne cherche pas une vraie stratégie de résistance. Salman Rushdie, finalement, nous met devant nos propres limitations, nos faiblesses, nos lâchetés. »

Propos recueillis par Josyane Savigneau

Umberto Eco : l'annulation de l'idée même d'exil

« Depuis le premier jour, il est évident, à mes yeux, que le cas Rushdie touche de près tout être soucieux de sa liberté. Il faut souligner que soutenir Rushdie n'est pas seulement un acte de solidarité envers un écrivain persécuté pour ses idées. Auparavant, en effet, tout intellectuel, homme politique, citoyen quelconque qui était poursuivi par un régime répressif avait la possibilité de s'exiler. La forme prise par le cas Rushdie a annulé l'idée même d'exil. Sa situation montre qu'il n'y a plus de pays où on puisse se réfugier et que, à travers les médias, la vengeance d'un régime peut se réaliser partout. Du point de vue du droit international, ce cas fait voir qu'un pays, en suscitant l'initiative individuelle de n'importe quel fanatique, peut rendre la peine de mort applicable même dans les pays qui ne la reconnaissent pas. *Les gouvernements du monde entier devraient se sentir menacés par ce bouleversement du droit international.* »

L'admiration de Doris Lessing

« Je crois que, dans notre pays, on s'accorde pour penser qu'en matière d'originalité créative, d'exubérance de la langue, du style et de sens du comique personne n'égale Salman Rushdie, *affirme la romancière britannique Doris Lessing*. Mais on ne mesure pas assez son courage, sa capacité à rester joyeux et optimiste, en dépit de l'épreuve terrible qui lui est imposée. Nous sommes amis depuis des années et j'ai eu la chance de voir comment il a pu conserver toute son énergie d'homme et d'écrivain dans une situation qui aurait détruit la plupart d'entre nous. »

Téhéran refuse encore de « lâcher du lest »

Les tractations entre l'Iran et l'Union européenne sur l'« affaire Rushdie » continuent mais n'aboutissent toujours pas

QU'ON LA JUGE, comme certains spécialistes, *« symbolique de ce qui oppose psychologiquement deux mondes »*, ou *« emblématique de la paralysie de l'appareil d'Etat iranien »* tiraillé entre des vues contraires, l'affaire Rushdie est en tout cas un obstacle de taille au dialogue déjà « critique » instauré en 1993 entre l'Union européenne (UE) et Téhéran. Elle demeure « la » priorité de ce « dialogue ». Lundi 12 février, le Comité de défense de Salman Rushdie, basé à Londres, a demandé une nouvelle fois à l'UE *« d'agir »*, pour l'anniversaire de la fatwa, mercredi 14 février.

Sous l'apparent immobilisme qui dure depuis huit mois, les tractations ont continué entre l'UE et l'Iran pour dégager un accord. De juillet à décembre 1995, sous la présidence espagnole de l'Union et encore aujourd'hui, sous la présidence italienne, les échanges de projets de solution avec Téhéran n'ont pas cessé, sans pour autant aboutir.

Trois propositions iraniennes ont été jugées inacceptables par les Européens, pour lesquels – faute d'obtenir l'annulation pure et simple de la condamnation à mort – il s'agit d'obtenir de Téhéran un engagement officiel à réprouver le terrorisme, à ne pas exécuter lui-même – ou faire exécuter – la fatwa et de respecter le droit international. Sur le fond, les autorités iraniennes avaient donné leur accord il y a déjà huit mois, mais les discussions butent sur une question de forme.

L'écrivain demeure un sujet de conflit entre les différentes factions du pouvoir iranien

L'espoir qui avait point, en juin 1995, aux dernières semaines de la présidence française, de parvenir à un accord avait fait long feu, lorsque le gouvernement iranien avait refusé une exigence britannique de dernière minute, que l'UE avait faite sienne, de faire consigner cet engagement par écrit, dans une lettre du président de la République islamique, Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, ou, à défaut, du ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati.

Un entretien de la troïka européenne, à Paris, avec le vice-ministre des affaires étrangères iranien, Mahmoud Vaezi, avait tourné court, Téhéran refusant de se faire dicter son comportement par ses vis-à-vis. Les Iraniens étaient uniquement disposés à dire que M. Vaezi était habilité à exprimer le point de vue du gouvernement iranien, en échange de la condamnation par les Européens des insultes et blasphèmes et de l'affirmation du respect de l'islam (Le Monde du 26 juin 1995). Le gouvernement danois était monté au créneau, exigeant que l'affaire soit portée devant le sommet européen de Cannes – auquel Salman Rushdie avait même souhaité participer, ce qui lui fut refusé.

S'il est vrai que les Iraniens pouvaient s'abriter derrière leur nationalisme ombrageux pour rejeter ce qu'ils qualifiaient de *« diktat »* européen, il est tout aussi indiscutable que la tournure prise par l'affaire leur offrait un bon prétexte pour remettre à plus tard un engagement à hauts risques. D'une part, une telle promesse était – et demeure – un vif sujet de conflit entre les différentes factions du pouvoir à Téhéran. D'autre part, en se désolidarisant d'un décret religieux promulgué par le fondateur de la République islamique, le gouvernement iranien court un danger certain de se discréditer aux yeux de millions de musulmans, non seulement iraniens.

Aujourd'hui, au moment où les Etats-Unis sont sur le point de renforcer l'embargo unilatéral qu'ils ont imposé, en juin 1995, à l'Iran, par l'adoption de sanctions contre toute société étrangère qui se livrerait à des transactions, dans le domaine pétrolier, d'un montant supérieur à 40 millions de dollars (*Le Monde* du 1er janvier), Téhéran pourrait être tenté de ménager les Européens et donc de « lâcher du lest » sur l'affaire Rushdie. *« L'expérience nous a néanmoins appris qu'ils* [les Iraniens] *ne le feront pas à n'importe quel prix »*, commente un spécialiste.

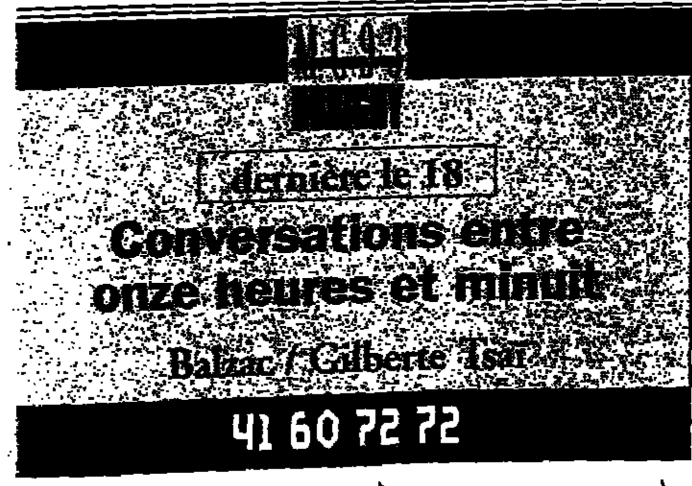
C'est un peu la quadrature du cercle. Les Etats-Unis prennent argument de l'intransigeance iranienne pour, d'une part, justifier leur propre fermeté et reprocher, d'autre part, aux Européens de maintenir un *« dialogue »*, si *« critique »* soit-il, avec lui. Or sans *« dialogue critique »*, les Européens devront mettre fin aux échanges sur l'affaire Rushdie, ce qui équivaut à envenimer celle-ci. En corollaire, si des résultats sont obtenus sur l'affaire Rushdie, il n'y a aucune raison d'interrompre le *« dialogue critique »*.

Pour les Européens, un éventuel engagement iranien ne doit pas uniquement concerner le seul auteur des *Versets sataniques*, mais aussi ses « associés », c'est-à-dire ses éditeurs, traducteurs, etc. A leurs yeux, un tel engagement lie aussi la Fondation du 15 Khordad – l'une des multiples associations caritatives iraniennes – qui a mis à prix pour plus de 2 millions de dollars la tête de l'écrivain britannique. En tout état de cause, il n'y aura pas de relâchement dans la protection de M. Rushdie.

Le « mérite » de cette affaire – s'il faut à tout prix en trouver un –, c'est d'avoir montré que, sur le dossier iranien, l'UE existe, commente un chercheur. Même si certains auraient préféré s'y prendre autrement, les Quinze de l'UE ont adopté sans rechigner les demandes britanniques, considérant que Londres était concerné au premier titre. Ils discutent d'une seule voix avec un pouvoir iranien coriace s'il en est, mais aussi avec les Etats-Unis, qui tiennent à voir leur projet d'*« endiguement »* de l'Iran aboutir.

S'il parvenait à une entente avec eux sur l'affaire Rushdie, le gouvernement iranien pourrait souhaiter de la part des Européens un dialogue politique un peu moins *« critique »* et une plus grande coopération économique. Les choses n'en étant pas là, les Quinze n'envisagent aucun changement, d'autant qu'en matière économique la coopération demeure tributaire des difficultés financières de l'Etat iranien, qui peine à rembourser ses dettes.

Mouna Naïm



Les Victoires de la musique n'ont toujours pas trouvé leurs marques

La onzième édition de cette manifestation a été présentée lundi 12 février

Le déroulement des Victoires de la musique est devenu un rituel : une soirée mondaine, retransmise à la télévision, mais aussi un vote de professionnels pour désigner les lauréats : 3 154 personnes, réparties en 18 collèges professionnels. Parmi elles, 400 représentants des médias, un peu plus issus des maisons de disques, 156 disquaires, 302 artistes-interprètes, 355 musiciens et 713 auteurs-compositeurs de la Sacem.

UN PEU CÉSARS, à peine Oscars, les Victoires de la musique pèchent par des fautes de goût, une certaine lenteur (trois heures de retransmission télévisée) et un palmarès convenu. Avec les Semaines de la chanson, tout au long du mois de février, et la Fête du disque, la chanson francophone devrait pourtant se sentir choyée. En tout cas, on en parle.

Les Victoires de la musique, avant d'être une manifestation professionnelle, sont un événement semi-mondain, version show-biz, où les photographes aiment à mitrailler les vedettes du moment : Véronique Sanson et Pierre Palmade, Maxime Le Forestier et madame, le ministre de la culture et le président de France Télévision. C'est aussi une soirée vouée au petit écran, qui séduit l'Audimat malgré de grandes lenteurs, grâce à la présence des stars (mais cette année, Sardou était invisible et Johnny Hallyday excusé pour cause d'opération de la colonne vertébrale). Il y a aussi les présentateurs, Michel Drucker et Arthur pour la onzième édition présentée au Palais des congrès à Paris le 12 février au soir, auxquels il convient d'ajouter quelques *guest stars*, telles Tina Turner et Ray Charles (un superbe duo avec Henri Salvador pour *Le Blues du dentiste*), sans compter l'imitateur québécois André-Philippe Gagnon, qui réussit à faire chanter Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture... *Starmania*, bien sûr. Tout cela pourrait faire une belle foire à la chanson.

Dans la salle, le public plébiscite ses favoris : Les Inconnus, les rappers d'Alliance Ethnik ou Ophélie Winter, qui présente l'avantage de cumuler à elle seule toutes les catégories professionnelles en vogue : chanteuse à accent américain, danseuse moderne et surtout mannequin. Plus près de la scène, plus près des vedettes et des politiques, un échantillon des 3 154 votants, répartis en 18 collèges professionnels, chargés d'élire en deux tours les meilleurs de l'année, manifeste des goûts parfois contraires à ceux des gradins. Parmi eux, 400 représentants des médias, un peu plus issus des maisons de disques, 156 disquaires, 302 artistes-interprètes, 355 musiciens et 713 auteurs-compositeurs de la Sacem, seule catégorie susceptible de faire basculer un résultat par un vote collectif, ou bien orienté.

Assez prévisible, le palmarès 1996 est ronronnant. Sanson, Le Forestier, Souchon pour un album de reprise de ses classiques en concert, Dion, un rappeur de-ci de-là (Ménélik, Alliance Ethnik). Plus étonnante est la Victoire en « révélation féminine », la catégorie jugée la plus porteuse par les professionnels en termes d'image, de Stephend, illustre inconnue (hormis une apparition en première partie de Sardou à l'Olympia) dont l'avantage premier est d'être produite par la société Téléscope, elle-même productrice des Victoires de la musique. Prévenu par Michel Drucker et Arthur de la non-existence discographique de la jeune femme, censée être compensée par « un grand charisme en scène », le spectateur eut encore droit au discours emberlificoté d'une chanteuse fabriquée, qui voulait remercier tout le monde avec des airs de chien battu. Drucker la poussa galamment dehors. Les Victoires et ses producteurs n'en sortirent point glorifiés.

D'autant que la jeune Stephend (chanson réaliste façon goualante de variétés bon marché) va pouvoir bénéficier des avantages octroyés par le Palais des congrès (la possibilité d'y donner des concerts) et Europe 1 (1 million de francs en messages radiophoniques) aux trois vainqueurs des catégories « révélations » (Ménélik pour les hommes, au détriment de Pascal Lokua Kanza et Dominique A, Alliance Ethnik pour les groupes). Europe 1 avait initialement prévu d'attribuer son prix à la chanson de l'année, mais a sûrement jugé indécent en cours de route de récompenser le duo le plus fortuné, Céline Dion et Jean-Jacques Goldman, pour *Pour que tu m'aimes encore*. Quant au musicien de studio et pianiste Jean-Yves d'Angelo, il aura été propulsé par magie dans l'univers du jazz, remportant le trophée de la révélation phonographique jazz, devant Jacky Terrasson...

Organisées dans une période creuse pour l'industrie du disque, les Victoires de la musique sont depuis trois ans entourées des Semaines de la chanson (7 000 actions labellisées en quatre semaines pour un budget de 5,7 millions de francs – dont 2 du ministère de la culture) et de la Fête du disque lancée par les producteurs discographiques regroupés au sein du Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP), qui offre un CD collector pour tout achat supérieur à 200 francs chez un disquaire. « *Des actions qui visent l'effet d'affichage*, explique Pierre-René Albertini, PDG de Sony Music France (Dion, Ménélik, Dan ar Braz) qui sort vainqueur, avec Virgin (Alliance Ethnik, Les Innocents, K. O. D.) de ces Victoires. C'est entre autres l'un de ses labels, Columbia, qui remporte le trophée du meilleur exportateur, avec Francis Cabrel. Le chanteur a vendu 500 000 *Samedi soir sur la terre* hors de nos frontières (et 2,6 millions en France), succédant ainsi à Patricia Kaas.

Véronique Mortaigne

Le palmarès

- **Artiste féminine :** Véronique Sanson
- **Artiste masculin :** Maxime Le Forestier
- **Groupe de l'année :** les Innocents
- **Chanson :** *Pour que tu m'aimes encore*, de Jean-Jacques Goldman, interprétée par Céline Dion
- **Album :** *Défoule sentimentale*, d'Alain Souchon
- **Concert :** Johnny Hallyday à Bercy
- **Révélation féminine :** Stephend
- **Révélation masculine :** Ménélik
- **Révélation groupe :** Alliance Ethnik
- **Artiste francophone :** Céline Dion
- **Spectacle musical :** les Poubelles Boys
- **Album de musique traditionnelle :** Dan Ar Braz et l'Héritage celte en concert
- **Humoriste :** les Inconnus
- **Musique de film :** K. O. D. pour *Un Indien dans la ville*
- **Révélation phonographique Jazz :** Jean-Yves D'Angelo
- **Variété instrumentale :** Michel Legrand et Catherine Michel
- **Vidéo-clip :** *Larsen*, de Zazie
- **Producteur de spectacle :** Gilbert Coullier Organisation

Un grandiose « Te Deum » de Berlioz au Zénith clôt les cérémonies du bicentenaire du Conservatoire

HECTOR BERLIOZ, ouverture de « Benvenuto Cellini » et « Te Deum ». Orchestres du Conservatoire de Paris et du Conservatoire de Lyon, étudiants d'écoles étrangères, Chœur de l'Orchestre de Paris, Chœur Saint-Eustache, Chœur Colonne, Oratorio de Paris, Maîtrise de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Maîtrise de Bourgogne, José Cura (ténor), Arthur Oldham (direction des chœurs), Sir Colin Davis (direction). Paris, le Zénith, le 12 février.

Pour clore les cérémonies de son bicentenaire, le Conservatoire de Paris n'avait pas lésiné sur le symbole. C'est un écrasant *Te Deum* de Berlioz, œuvre de piètre qualité mais d'un effet grandiose, qui s'élevait lundi soir 12 février dans l'enceinte du Zénith, un *Te Deum* clamé et joué par 850 jeunes musiciens sous la conduite de Sir Colin Davis. Double symbole, même, si l'on se souvient que Berlioz fut, durant près de trente ans, bibliothécaire-adjoint de ce même Conservatoire, l'un des innombrables figurants de cette longue histoire née sous les auspices de la Convention, en 1795.

Si l'on a un peu cédé, in fine, au spectaculaire, les « cérémonies » du bicentenaire auront été surtout depuis le 2 décembre l'occasion pour le Conservatoire de revisiter cette histoire, à travers une série de rencontres, de concerts thématiques et de colloques. Pour Marc-Olivier Dupin, directeur de l'établissement depuis 1992, ces festivités auront aussi été l'occasion d'une réflexion sur les ambitions actuelles du lieu. Le Conservatoire fut longtemps vétuste, dispensant un savoir ancestral dans les locaux défraîchis de la rue de Madrid. Il est aujourd'hui moderne, rajeuni, s'étalant voluptueusement dans les superbes bâtiments de Christian de Portzamparc, inaugurés en 1990 à La Villette.

Est-il pour autant adapté aux exigences de l'époque ? *« Les métiers de la musique ont beaucoup plus évolué ces vingt dernières années que dans le siècle qui a précédé »*, observe Marc-Olivier Dupin. Pour accompagner cette évolution, il faut créer de nouvelles classes, développer de nouvelles disciplines : la création des départements « jazz » (François Janneau), « musique ancienne » (Jan Nuchelmans) ou « métiers du son » (Daniel Zalay) en est l'illustration la plus frappante. Mais il faut surtout faire évoluer l'enseignement de l'intérieur, de telle sorte qu'il soit mieux adapté au paysage musical professionnel.

UN JEU LARGE ET CONFIANT

« La priorité absolue reste la transmission des savoirs fondamentaux : le Conservatoire doit assumer la tradition de virtuosité qui est la sienne, souligne le jeune directeur avec une pointe de fascination. *Mais cette position académique n'est pas suffisante : il est essentiel que, dans le contexte actuel, les étudiants soient mieux formés. Il faut que les savoirs s'accompagnent d'applications concrètes, sans pour autant transformer les élèves en animateurs de MJC ! Entre les deux, la voie est étroite, mais notre rôle est de la trouver. »* Ainsi les jeunes élèves sont-ils aujourd'hui mieux préparés à affronter les situations professionnelles, les épreuves de recrutement (on leur apprend même à rédiger des CV !), les concerts, le public, l'audiovisuel...

D'autant que le CNSM n'est plus une pépinière de petits génies : la population estudiantine a légèrement vieilli, s'est féminisée et s'attarde un peu plus longtemps sur les bancs de l'établissement. C'est une raison de plus pour préparer son entrée dans la vie active et *« arriver à offrir une formation personnalisée à chacun des 1 300 étudiants, en prenant en compte le projet personnel de chacun ». « C'est une utopie*, ajoute Dupin, *mais une utopie à laquelle on tend... »*

C'est sans doute pour cela aussi que le concert de lundi aura constitué un pas décisif dans la formation des jeunes élèves. Pour ces 850 exécutants – issus des conservatoires de Paris, de Lyon, d'écoles de musique internationales et de chœurs de la région parisienne – l'expérience aura représenté une sorte d'épreuve grandeur nature. Le cadre – un Zénith noir de monde – pour se familiariser avec ce que Marc-Olivier Dupin nomme *« les nouvelles pratiques du concert »*. La présence (indiscrète) des micros et caméras pour apprivoiser le monstre télévisuel. L'émulation du travail en compagnie de jeunes collègues européens et sous la direction d'un chef considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de Berlioz au monde.

Tout cela a porté ses fruits. Dans le *Te Deum*, l'orchestre a révélé un jeu large et confiant, malgré des bois trop discrets et des violons souvent noyés. Colin Davis a su constamment veiller aux équilibres sonores et trouver le type de phrasés et d'attaques nécessaires pour que la musique ne sonne pas trop « tassée » dans l'acoustique du Zénith.

Il s'est attiré, aux rappels, une incroyable *bronca* des choristes, aussitôt relayée par l'ensemble du public. Du fond de sa tombe, Hector Berlioz devait savourer l'instant.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

■ **La « Folle Journée Beethoven » à la Cité des congrès de Nantes a accueilli plus de 33 500 personnes**, samedi 10 et dimanche 11 février. Pour cette deuxième édition du festival – la première en 1995 avait été consacrée à Mozart –, considérée par les organisateurs comme un *« franc succès, largement relayé par France-Musique, Arte et Europe 1 »*, 48 concerts payants ont été donnés en deux jours, avec le concours de quelque 450 artistes.

Le peintre Robert Combas proteste contre M 6

PRIS COMME EXEMPLE de la chute du marché de l'art dans l'émission « Capital » (M 6) du 28 janvier, l'artiste Robert Combas proteste contre les *« fausses informations »* qui y ont été données. Il a été dit que ses toiles *« ne trouvent plus preneurs aujourd'hui, à seulement 30 000 F »*. L'artiste précise qu'en 1995 certaines de ses toiles se sont vendues à Drouot à 150 000 F et 170 000 F, que depuis septembre 1995 des galeries parisiennes ont aussi vendu des toiles à des prix compris entre 100 000 et 150 000F, qu'il réalise actuellement une œuvre pour l'Allemagne qui lui a été commandée à un prix de 200 000 F, et que plus de 50 % de ses tableaux se vendent au-dessus de 30 000F en salle de ventes. Combas, qui avait refusé de participer à l'émission parce qu'il en a assez d'être sollicité *« pour parler uniquement d'argent à la télévision »*, considère que l'émission a nui à sa réputation, aux galeries qui lui achètent des œuvres et aux collectionneurs qui le soutiennent. Aussi se réserve-t-il le droit de porter cette affaire devant les tribunaux.



هكذا من الإهمال

Grande performance d'actrice pour la reprise de « Max Gericke » au Théâtre de la Bastille

On le découvre aujourd'hui avec l'effroi et l'émerveillement d'un enfant

***MAX GERICKE* ou *PAREILLE AU MÊME*, de Manfred Karge. Traduction de Michel Bataillon. Mise en scène : Michel Raskine. Décors : Joël Pitte. Lumières : Bertrand Grandguillot. Avec Marief Guittier.**
THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. *Mo Bastille, Voltaire. Du mardi* au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 mars.

C'est certainement la plus belle performance d'actrice à l'affiche cette saison à Paris, au service *d'un théâtre brut. Il n'y a pas en* France aujourd'hui, depuis la disparition de Bernard-Marie Koltès, un auteur capable d'écrire un texte comme *Max Gericke*, véritable pièce de théâtre pour un personnage qui nous permet de partager un peu de la trajectoire insensée d'une femme allemande du XXe siècle et beaucoup de l'histoire européenne, qui s'inscrit dans la solitude d'un être hybride sans devancier connu. Marief Guittier est cet être, *mi-homme* mi-femme, ni homme ni femme, absolument sans âge, actrice dont on ne dira jamais assez combien elle est douée de qualités d'âme et de cœur uniques. Comment deviner, sous le masque de Max Gericke, grutier devenu SA, *puis* obligé de tricher, la guerre finie, *pour* continuer de vivre, une actrice qui possède toutes les nuances du jeu et de l'émotion, clown, sorcière, bateleuse, comédienne, tragédienne ?

On sait l'importance de la maturation pour qu'une œuvre dra*matique dépasse l'ordinaire* de la représentation pour se hisser au rang de l'œuvre d'art. *Max Gericke* est un spectacle qui a vu le jour en 1984, après que Michel Raskine, qui était acteur dans la troupe de la Salamandre à Lille, eut vu une représentation de la pièce dans sa version originale. *Dirigée par Manfred Karge, Lore* Brunner était Max au Petit-Odéon.

Epaté par la performance, Michel Raskine convainc Marief Guittier de jouer à son tour le *rôle, en* français. Tous deux inventèrent Max, gros bonhomme à la gueule de fou qui vient échouer dans la réplique miniature d'un plateau de théâtre nu. Commençait le récit d'une vie, d'un *siècle*, le nôtre, et la lente révélation *d'un corps à l'identité* à jamais perdue.

Placée au plus près des spectateurs, la petite boîte en trompe-l'œil où se réfugie Max est un décor, façon *guignol's band*, qui multiplie les chausse-trapes comme *autant de miroirs des dys*fonctionnements du monde. Pas une intention, pas un geste, pas une intonation qui soient laissés au hasard. Dans ce qui serait pour une actrice ordinaire un carcan, Marief Guittier est d'une liberté et d'une invention irréelles.

Voilà douze ans que *Max Gericke* a vu le jour. *Plus beau encore* qu'hier, on le découvre au*jourd'hui* avec l'effroi et l'émerveillement d'un enfant bouleversé par une nuit de veille.

Olivier Schmitt

« Le Banquet » de Platon, ou le gros rouge des symposiums

Le dialogue le plus universellement lu, le plus régulièrement programmé dans l'enseignement est adapté avec vie et humour par Dominique Paquet au Théâtre de la Main-d'Or

LE BANQUET, de Platon, adaptation de Dominique Paquet. Mise en scène : Patrick Simon. Décors : Claire Belloc. *Avec Pierre* Forrest, Dominique Paquet, Pa*trick Simon*, Emmanuel Pranval. THÉÂTRE DE LA MAIN-D'OR, 15, passage de la Main-d'Or, 750011, Paris. Mo Ledru-Rollin. Tél. : 48-05-67-89. Mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. 120 F.

« Banquet », en grec, se dit *« sumposion »*, ce qui signifie : « réunion de buveurs ». Il est drôle que les « symposiums » d'aujourd'hui – très sérieuses rencontres d'érudits ou de savants spécialistes – portent le nom de ces festivités grecques abondamment arrosées.

Ces « banquets » étaient, dans *la* Grèce antique, chose courante. Un *homme invitait des amis de ren*contre. On se retrouvait chez lui, dans la soirée. Il y avait d'abord un repas, pas trop lourd. Après quoi l'essentiel était d'avaler, tous ensemble, un grand nombre de coupes de vin parfois coupé d'un peu d'eau. Ce faisant, on dissertait. Platon a choisi un de ces « banquets » pour décor de son dialogue le plus universellement lu, le plus régulièrement programmé *dans* l'enseignement. Le propos en est l'amour.

En l'occurrence, l'amour unissant un homme dans la force de l'âge à un homme plus jeune. Non pas un enfant, au moins un grand adolescent. L'étreinte sexuelle n'était pas la question. Il *s'agissait* en fait *d'une union plutôt « parentale »*, comme si s'aimaient là deux frères, ou, mieux, un père et son fils.

Il n'existait pas d'enseignement public, en Grèce, pas de lycées ou de facultés. Le vrai père était très souvent absent du foyer, retenu dehors par sa profession ou la vie publique, et la mère donnait le jour *aux enfants, mais elle ne les élevait* pas. L'« amant » tenait lieu, pour le jeune homme, de professeur et de père.

Socrate, qui est l'hôte, donne d'abord la parole à cinq convives (dont Aristophane) qui disent, sur l'amour, des choses intéressantes mais sans vraie originalité. Puis interviennent une femme, Diotime, un jeune éphèbe, Alcibiade, et Socrate lui-même, par *l'entremise* desquels Platon nous donne des pages qui sont parmi les plus fortes et les plus belles qui aient jamais été écrites sur l'amour.

Dominique Paquet (qui joue Diotime) a traduit fidèlement, et avec beaucoup de vie et d'humour, cette joute oratoire. Le vin coule à flots, comme il *se doit. Du temps de Pla*ton, les paroles très vertes d'Alcibiade étaient attribuées à un fort taux d'alcoolémie. Pierre Forest joue Socrate, avec autant de sagesse que de malice : il a le regard pince-sans-rire d'un diable qui n'en pense pas moins. Dominique Paquet, seule femme dans ce gang d'homos, met un charme *terrible* dans son art d'élever, de dix mille *coudées*, le *débat*. Alcibiade, le plus douteux de ces convives, venu pour draguer Socrate, est joué par le metteur en scène, Patrick Simon, qui pastiche avec esprit les champions du culturisme, du lifting et du brushing oxygéné.

Michel Cournot



Six artistes prestigieux investissent la Bibliothèque nationale

DES ŒUVRES d'art contemporain seront installées, fin 1996, dans la Bibliothèque nationale de France (BNF). *Un programme a été décidé*, dès 1993, sous l'autorité de Jacques Toubon, ministre de la culture, et de Jean Favier, président de la BNF. Ce programme comprend six commandes : quatre œuvres murales ont été demandées pour la salle de lecture à Jean-Pierre Bertrand, Gérard Garouste, Martial Raysse et Clande *Viallat*. Bertrand et Viallat resteront fidèles à leur style. *Garouste a annoncé une allégorie* en trois tableaux et pièces de fer forgé sur le thème de l'arbre de la connaissance. Raysse a promis une composition symbolique qui traitera de la lecture et de l'écriture. Le carton d'une tapisserie a été demandé à l'artiste pop américain Roy Lichtenstein, un hommage aux *Nymphéas* de Monet qui *sera tissé dans les ateliers* d'Aubusson. Enfin une commande a *été passée au sculpteur franco-amé*ricain Louise Bourgeois.

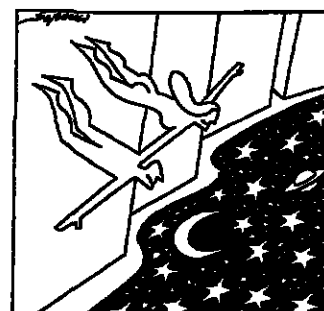
Ces commandes ont été décidées dans le cadre d'une procédure classique du ministère de la culture. Le budget prévu est de 15 millions de francs – 10 millions à la charge de la *BNF* et *5 millions* à la charge du Centre national d'art contemporain (CNAC). *Il entre dans* le cadre *d'une* loi selon laquelle 1 % du budget de la construction d'un bâtiment public doit être affecté à la commande ou à l'achat d'une ou de plusieurs œuvres d'art contemporain installées dans ledit bâtiment. Dans le cas de la *BNF, le* pourcentage a *été calculé* sur le seul coût de la construction. Première difficulté : le projet présenté par Louise Bourgeois, une artiste de quatre-vingt-cinq ans, dont le Musée d'art moderne de la Ville de Paris a *présenté les sculptures* en 1995. Elle se proposait, pour la Grande Bibliothèque de faire sortir du mur d'un hall d'accueil des araignées géantes métalliques. Cette idée a été refusée par Jean Favier, qui a jugé que cet insecte des greniers et des caves ferait un symbole de mauvais augure. L'artiste, sans s'offusquer, a donc *conçu* un second projet, cette fois-ci abstrait, géométrique, assez anodin il faut bien le dire, intitulé *Toi et moi* : des courbes d'aluminium poli disposées en arcs, de telle sorte que le visiteur s'y verra reflété.

La question esthétique réglée, sont apparues des questions juridiques et financières que l'on n'attendait pas. Le ministère du budget *s'est inquiété du montant* de la somme attribuée à un seul bâtiment. Il a pris prétexte de la non-conformité des commandes publiques du ministère de la culture par rapport aux règles de passage des marchés publics, pour ralentir la procédure. Ces règles exigent que des appels d'offres soient ouverts pour toutes les fournitures publiques. Cela afin d'assurer une complète transparence des offres et des *attributions*. A l'inverse, arguant de la spécificité de la commande artistique, le ministère de la culture a pour usage de s'adresser directement aux artistes, sans organiser de concours. Il semble avoir eu gain de cause.

Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

Je ne suis pas Nijinski

Redjep Mitrovitsa reprend son spectacle inspiré du journal du danseur. Un moment de théâtre céleste



IL DISAIT : « *Je veux être Dieu, aussi j'essaie de m'améliorer, je veux danser.* » Il dansa. Comme un dieu. Une photo de Nijinski le montre. On ne voit pas le corps du danseur, juste sa tête. Mais dans le mouvement de sa nuque qui tourne vers la droite, dans son regard qui l'anticipe, il y a le reflet de l'éternel désir de la danse : échapper à la pesanteur, être, une fois au moins dans sa vie, céleste. Il est normal que les grands danseurs occidentaux portent le nom d'« étoile ». Leur rêve touche au firmament, comme le ciel qui frôle le désert. Nijinski portait ce rêve dans son corps et son âme. C'est peut-être pour cela qu'il se savait « incurable ». Fou ? La question n'est pas là, mais dans les mots du désir qu'a laissés Nijinski dans son *Journal*. Dirigé par Isabelle Nanty, le comédien Redjep Mitrovitsa leur donne la couleur d'un tableau de Fra Angelico. C'est un ange qui garderait un ange, Nijinski.

★ Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du 14 février au 17 mars. 19 heures, mardi ; 20 h30, du mercredi au samedi ; 16 heures, dimanche. Relâche lundi. Tél. : 47-42-67-27.

UNE SOIRÉE À PARIS

Matt Haimovitz, Itamar Golan
Jeune violoncelliste américain, Matt Haimovitz n'est pas comme les autres. Plutôt que de jouer avant qu'il soit utile de le faire les *Suites* de Bach, il préfère faire sonner Ligeti, Britten ou George Crumb. A l'occasion de son duo avec le très expansif Itamar Golan (bougera-t-il autant qu'à l'habitude ?), il fréquentera pourtant des terres musicales plus familières.
Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano*. Strauss : *Sonate pour violoncelle et piano op. 6*. Schumann : *Adagio et allegro pour violoncelle et piano*. Britten : *Sonate pour violoncelle et piano op. 65*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 14. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.

Quoi de neuf Docteur
Le nouveau répertoire du big band dirigé par le trompettiste Serge Adam (dernier CD, *La Femme du bouc émissaire* chez DOC/Night and Day). Solistes en alerte pour une écriture joyeusement piégeante à mi-chemin de George Russell et de Sun Ra.
Maison de Radio-France, studio Charles Trénet, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 h30, le 13. Tél. : 42-30-15-16.

Ballet de l'Opéra de Paris
George Balanchine a toujours conservé pour Tchaïkovski un amour profond. Tous deux étaient des Pétersbourgeois, tous deux aimaient la musique par-dessus tout. On sait que Balanchine se destinait à une carrière de musicien. On connaît mieux l'œuvre du chorégraphe composée sur les musiques de Stravinski. Mister B. a pourtant écrit quelques beaux ballets sur les partitions de celui dont le nom est indissociable des grands ballets du XIXe siècle.
Sérénade, Pas de deux, Allegro brillante, Thème et variations.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 13, 15, 16, 19, 22, 24 et 26. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 370 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Dépeupleur
de Samuel Beckett, mise en scène de Michel Didym, Alain Françon et Jacques Gabel, avec Michel Didym.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. A partir du 20 février. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. 90 F et 120 F. Jusqu'au 16 mars.*

Gigli concert
de Tom Murphy, mise en scène de Georges Wilson, avec Georges Wilson, Bernard Alane et Paola Lanzi.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. A partir du 14 février. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. 170 F et 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Iphigénie
d'Euripide, mise en scène d'Augusto Boal, avec Jean-Paul Ramat, Anne de Calderon, Annie Quentin, Jean-François Martel, Jacques Chenuil, Rui Frati et Delphine Dey, Marie-France Duflot, Marie-Christine Giraud, Suzanne Groseil, Clara Guenoun, Marilyn héaud et Sonia Soares (le chœur).
Centre du théâtre de l'opprimé, 78, rue du Charolais, Paris 12e. Mº Dugommier. A partir du 20 février. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-45-81-20. Durée : 2 h 30. 80 F et 110 F. Jusqu'au 24 mars.*

Les jours sont longs, le monde est vieux
d'après Georg Büchner, mise en scène de Vincent Dhelin et Olivier Menu, avec Olivier Chantraine, Didier Cousin, Charles-Antoine Decroix, Cécile Gheerbrant, Djamel Hadjamar, Florence Masure et Lionel Prevel.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 20 février. Les mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; les jeudi et mardi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 24 mars.*

Mon Dieu, il est tard !
d'après Jean Tardieu, mise en scène d'Isabo Banetins, avec Brigitte Tarrière, Christophe Toublanc, Claire Vergos, Eric Bonnelly, Evelyne Neuvelt, Michèle Bisson, Pascale Baguet, Patricia Folly et Vincent Abitane.
Studio-théâtre du TEM, 19, rue Antoinette, 93 Montreuil. A partir du 17 février. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-58-92-09. Durée : 1 h 50. De 30 F à 70 F. Jusqu'au 2 mars.*

Ophélie et autres animaux
de Jacques Roubaud, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Anne Cantineau et Justine Schneffer.
Théâtre, place Jacques-Brel, 78 Sartrouville. Les vendredi 16, mardi 20, lundi 26, mardi 27, à 10 heures et 14 heures ; le samedi 17, à 14 h 30 ; le dimanche 18, à 16 heures ; les lundi 19, jeudi 22, vendredi 23, à 14 heures ; le samedi 24, à 15 heures. Tél. : 30-86-77-77. Durée : 0 h 55. 40 F et 60 F. Jusqu'au 5 avril.*

Peines d'amour perdues
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Claude Penchenat, avec Aziz Arbia, Gilbert Beugniot, Eléonor Briganti, Fabrice Cals, Anne Demeyer, Michel Fau, Jean Gillibert, Ernest Guevara, Jean-Marc Haloche, Xavier Kuentz, Sophie Lahayville, Françoise Miquélis, Mathias Mlekuz, Laure Pointeau, Marc Schapira, Michel Toty et Bénédicte Wenders.
Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. A partir du 20 février. Les mercredi et jeudi, à 19 heures ; les vendredi, samedi, mardi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 64-96-63-67. Durée : 3 heures. 75 F et 110 F. Jusqu'au 16 avril.*

Scrooge
de Claude Bazin, d'après Charles Dickens, mise en scène de Claude Bazin, avec Saadia Bentaleb, Serge Djen, Claude Bazin, Pierre Remund et Sandra Zunigà.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mº Guy-Môquet. A partir du 16 février. Les mercredi et jeudi, à 14 h 30 ; les vendredi et mardi, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. Durée : 1 h 20. De 30 F à 120 F. Jusqu'au 3 mars.*

SÉLECTION

Conversations entre onze heures et minuit
d'après Honoré de Balzac, mise en scène de Gilberte Tsaï, avec hélène Alexandridis, Caroline Chaniolleau, Mathias Jung, Jérôme Kircher, hélène Lapiower, Daniel Martin, Mohamed Rouabhi et Laurent Zisermann.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mercredi 14 au samedi 17, à 21 heures ; le dimanche 18, à 16 heures. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 2 h 15. 100 F et 140 F. Dernières.*

Gertrud
de Hjalmar Söderberg, mise en scène de Gérard Desarthe et François Marthouret, avec Ludmila Mikaël, Gérard Desarthe, François Marthouret, Arnaud Giovaninetti, Monique Mélinand et Marina Hands.
Théâtre hébertot, 78, bis, bd des Batignolles, Paris 17e. Mº Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 50. De 110 F à 270 F. Jusqu'au 30 juin.

Hamlet, a Monologue
d'après William Shakespeare, mise en scène de Robert Wilson, avec Robert Wilson.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mercredi 14 au samedi 17, à 20 h 30. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 1 h 30. 100 F et 140 F.*

Journal de Vaslav Nijinski
d'après Vaslav Nijinski, mise en scène d'Isabelle Nanty, avec Redjep Mitrovitsa.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. A partir du 14 février. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 heures. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 17 mars.

Léonce et Léna
de Georg Büchner, mise en scène d'Emmanuel Demarcy-Mota, avec Serge Wolf, Nicole Max, Charles-Roger Bour, Gaëlle Guillou, Sarah Jalabert, Fabrice Melquiot et Jackie Sapart.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les mercredi 14 et mercredi 21, à 19 heures ; Du jeudi 15 au samedi 17, les mardi 20, jeudi 22, vendredi 23, samedi 24, à 20 h 30 ; les dimanche 18 et dimanche 25, à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 30. 70 F et 130 F. Jusqu'au 25 février.*

Le Masque de Robespierre
de Gilles Aillaud, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Marc Barbé, Marc Berman, Dominique Boissel, Patrick Condé, Anne Consigny, Boubakar Djebate, Anne Durand et Michel Kullmann.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 heures. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 1er mars.*

Max Gericke ou Pareille au même
de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine, avec Marief Guittier.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 mars.*

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Eric Doye, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les mercredi 14, jeudi 15, lundi 19, mercredi 21, mardi 27, à 20 h 30 ; le dimanche 18, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 30 juin.

Prométhée enchaîné
d'Eschyle, mise en scène de Michel Raskine, avec Jean-François Lapalus, Isabelle Sadoyan et Sylviane Simonet.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Les mercredi 14, vendredi 16, samedi 17, à 20 h 30 ; le jeudi 15, à 19 h 30 ; le dimanche 18, à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 40. 85 F et 115 F. Dernières.*

Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ? ; Les Eaux et forêts
de Georges Pérec et Marguerite Duras, mise en scène d'Isabelle Nanty et Tatiana Vialle, avec Jacques Spiesser (Pérec), Aurore Clément, Elisabeth Depardieu et Jacques Spiesser (Duras).
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 2 heures. De 75 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

Qui je suis
de Pier Paolo Pasolini, mise en scène de Dominique Féret, avec Gaël Baron et Tamara Schmidt.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 19 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 10. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 2 mars.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mº Madeleine. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-65-11-45. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Févier, Didier Lesour, Bernard Malaterre, Frédérique Lazarini, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyer, Irène Chauve et Xavier Bouvier.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mº Voltaire. Les mercredi et jeudi, à 19 heures ; les vendredi et mardi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 10 mars.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil. *Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 avril.*

Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon et Philippe Bruneau.
Théâtre de la Michodière, 4, bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mº Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 47-42-95-22. Durée : 2 heures. De 50 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.

Valérie Lemercier
de Valérie Lemercier.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 mai.*

La Visite de la vieille dame
de Friedrich Dürrenmatt, mise en scène de Régis Santon, avec Line Renaud, François Lalande, Samuel Bonnafil, Michel Armin, Annie Mercier...
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 heures. De 70 F à 260 F. Jusqu'au 30 juin.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

À L'ABRI DE LEURS AILES
Film indien de Buddhadeb Dasgupta, avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder (1 h 23).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

COÛTE QUE COÛTE
Film français de Claire Simon, (1 h 35).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ESPRITS REBELLES
Film américain de John N. Smith, avec Michelle Pfeiffer, George Dzundza, Courtney B. Vance, Robin Bartlett, Béatrice Winde (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
Film français de Patrick Aurignac, avec Christophe hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MIREK N'EST PAS PARTI
Film français de Bojena Horackova, avec Bohumil Klepl, Eva Hodinova, Zuzana Bydzovska, Tomas Hanak, Bojena Horackova, Jan Vlasak (1 h 17).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MORUROA, LE GRAND SECRET
Film français de Michel Daëron, (1 h 14).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

POURVU QUE ÇA DURE
Film français de Michel Thibaud, avec Gérard Darmon, Ticky Holgado, Emmanuelle Seigner, Catherine Jacob, Jean-Pierre Bisson, Rébecca Potok (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SABRINA
Film américain de Sydney Pollack, avec Harrison Ford, Julia Ormond, Greg Kennear, Nancy Marchand, John Wood (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

STRANGE DAYS (**)
Film américain de Kathryn Bigelow, avec Ralph Fiennes, Angela Bassett, Juliette Lewis, Tom Sizemore, Michael Wincott, Vincent D'Onofrio (2 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Miramar, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TÉMOIN MUET (*)
Film américain d'Anthony Waller, avec Marina Sudina, Fay Ripley, Evan Richards, Oleg Jankowski, Igor Volkov, Serguei Karlenkov (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

SÉLECTION

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE...
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

DENISE AU TÉLÉPHONE
de Hal Salwen,
avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gurither, Dana Wheeler Nicholson.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

LES LIENS DU SOUVENIR
de Diane Keaton,
avec Andie MacDowell, John Turturro, Michael Richards, Maury Chaykin, Nathan Watt, Kendra Krull.
Américain (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

MARIO ET LE MAGICIEN
de Klaus Maria Brandauer,
avec Julian Sands, Anna Galiena, Klaus Maria Brandauer.
Allemand (2 h 10).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MON HOMME (*)
de Bertrand Blier,
avec Anouk Grinberg, Gérard Lanvin, Valéria Bruni Tedeschi, Olivier Martinez, Sabine Azéma, Mathieu Kassovitz.
Français (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MONEY TRAIN
de Joseph Ruben,
avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Robert Blake, Chris Cooper, Jennifer Lopez.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

OÙ SONT LES HOMMES ?
de Forest Whitaker,
avec Whitney Houston, Angela Bassett, Lela Rochon, Loretta Devine.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES
de Leo McCarey,
avec Charles Laughton, Mary Boland, Charles Ruggles, Zasu Pitts, Roland Young, Leila Hyams.
Américain, 1935, noir et blanc (1 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LA MAISON DES ÉTRANGERS
de Joseph L. Mankiewicz,
avec Edward G. Robinson, Richard Conte, Susan Hayward, Luther Adler, Efrem Zimbalist Jr., Debra Paget.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 41).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Leo Kirch défend son décodeur numérique

COUP DE BLUFF ou véritable rupture ? Les négociations entre Leo Kirch et le groupe Bertelsmann, pour l'adoption d'un décodeur numérique commun en Allemagne, se sont soldées lundi 12 février (provisoirement) par un échec.

Après avoir déjà refusé d'assister, vendredi 2 février, à une réunion constitutive de la Multimédia Betriebsgesllschaft (MMBG), société réunissant tous les opérateurs publics et privés de télévision et chargée de commercialiser les boîtiers numériques, Leo Kirch n'a pas accepté de rentrer à hauteur de 9 % dans le capital de la MMBG.

Selon Kirch, la rupture a pour origine le refus de Bertelsmann et Canal Plus de lui fournir les spécifications techniques du système de contrôle d'accès du décodeur numérique Médiabox, développé par la chaîne cryptée. *« Nous avons perdu une réelle chance de grouper nos ressources »*, a commenté un membre de la MMBG. Selon lui : *« Kirch détient les catalogues de droits, mais nous avons les réseaux et la technologie. »*

Pour beaucoup, cet échec signifie que Leo Kirch veut à nouveau commercialiser son D. Box, un décodeur numérique concurrent du Médiabox, y compris *« sur d'autres marchés que l'Allemagne »*. Selon la MMBG, Leo Kirch peut encore devenir actionnaire s'il change d'avis, mais *« s'il veut la guerre il l'aura »*. Sans attendre, la MMBG a décidé de commander 150 000 Mediabox pour l'été.

Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio-France internationale

« RFI doit devenir une radio d'information en continu »

La collaboration avec Radio-France va se développer pour la musique, la culture et les sports

« D'où est venue cette idée d'une chaîne d'information en continu ?

– Du besoin des francophones du monde entier. Les Français qui voyagent, comme les expatriés, ont besoin de trouver avec RFI la réplique d'une CNN en français, c'est-à-dire une chaîne d'information en continu de qualité. Mon ambition est aussi de faire de RFI une référence en matière d'actualité des institutions européennes, un créneau à occuper.

» Aujourd'hui, l'information doit être l'épine dorsale d'une radio internationale. Avec, pour angle d'attaque, la vision française du monde. RFI doit être une alternative à CNN, comme l'Agence France-Presse est une alternative à la vision anglo-saxonne. RFI doit devenir la radio de référence, dans les trois ou quatre langues principales du monde.

– La situation de RFI diffère beaucoup d'un pays à un autre. Quelles sont vos priorités ?

– Il faut distinguer les émissions en français des émissions en langues étrangères. Le français concerne deux catégories d'auditoire : l'Afrique francophone et le reste du monde. En Afrique francophone, les audiences cumulées de RFI vont de 20 % à 40 %. Nous y sommes à la fois une radio de référence et une radio très écoutée. A l'avenir, RFI doit réussir à devenir en Afrique ce que RTL a réussi à être en France : une radio généraliste remarquable. Dans le reste du monde, la notion de référence existe, mais il nous manque la dimension populaire puisque, en pourcentages cumulés, nous sommes inférieurs à 1 %.

» Pour les émissions en langues étrangères, il faut distinguer les pays dans lesquels l'information n'est pas complètement libre. Nos auditoires ont envie d'écouter une information plus ouverte. Naturellement, ils passent de la BBC à RFI ou à la Voice of America pour capter les programmes émis dans leur langue d'origine. A mon avis, ces émissions ne posent pas de problèmes, sauf diplomatiques. Nous devons donc informer avec une extrême rigueur, afin de ne pas prêter le flanc à des polémiques.

– Mais en Afrique, plus particulièrement...

– En Afrique, il y a deux choses : l'information et les programmes. Des sondages montrent que l'information est un thème porteur. Nous devons continuer d'être une référence et répondre à la demande très forte des décideurs, en leur apportant une information complète sur les autres pays. Nous allons tenter d'y aboutir en améliorant la grille de printemps. En revanche, les programmes subissent la concurrence des radios locales. Pour y résister, il ne suffit pas d'imaginer les attentes des auditeurs, il faut les connaître. En musique, par exemple, les succès d'Abidjan ne sont pas ceux de Dakar ou de Brazzaville.

» Les programmes à caractère éducatif et d'apprentissage de la langue française ont du succès : à nous de jouer cette carte, et le mieux possible. Bien entendu, en matière culturelle, il est plus facile de se donner des objectifs que de réussir en terme d'écoute ; l'expérience d'Arte en témoigne. Or, en Afrique, nous devons réaliser un programme de grande écoute.

– Et l'Asie, continent où RFI reste peu présente ?

– RFI va améliorer sa présence en Asie à l'automne. Cette présence y est essentielle. Je négocie actuellement un volume d'heures de diffusion plus important en Asie, pour que nos programmes en français, en mandarin, en vietnamien et en laotien – que les décideurs asiatiques écoutent déjà – reçoivent un meilleur accueil.

» L'amélioration de la diffusion en Asie peut passer par la location d'ondes courtes, par les satellites ou par le câble, ou encore par un partenariat avec des FM locales là où c'est envisageable, comme c'est le cas sur d'autres continents : ainsi en Colombie, grâce à une entente récente avec la Radio Universidad Nacional de Bogota. Diffuser via un émetteur ondes courtes en Thaïlande, ce n'est pas forcément le meilleur moyen. C'est long et coûteux, cela peut entraver d'autres projets.

– Votre prédécesseur, André Larquié, avait noué des liens de partenariat avec sept cents radios en Afrique, dans les pays de l'Est et en Asie. Allez-vous suivre cette voie ?

– C'est une priorité, mais je vais être amené, en termes d'organisation, à annoncer prochainement une réforme de structures marquant ma volonté d'avoir un interlocuteur fort et unique, connaissant les attentes de ces radios partenaires, pour établir avec elles de véritables relations. Actuellement, nous sommes trop dispersés, et il y a trop d'interlocuteurs.

– Aurez-vous les moyens de vos ambitions ?

– Nous allons signer prochainement un contrat d'objectifs avec l'Etat, qui doit nous donner ces moyens ; ce qui suppose, évidemment, un redéploiement de crédits.

– Et votre collaboration avec Radio-France ?

– Elle va se poursuivre. Nous allons développer notre coopération avec France-Musique, car il y a une demande de programmes musicaux de la part des radios partenaires. De nombreux projets sont en discussion avec Michel Boyon, PDG de Radio-France, et des actions communes avec France-Musique vont bientôt être annoncées, qui ne sont pas symboliques. Nous allons aussi continuer notre collaboration dans le domaine des événements sportifs.

» Pour notre projet de chaîne d'information en continu, l'expérience de France-Info nous sera très utile. Mais le contenu et le format des émissions de RFI devront être distincts ; France-Info doit garder sa spécificité. Il s'agit d'être complémentaire de France-Info, pas de la concurrencer. Toutefois, ces partenariats ne se limitent pas à Radio-France; ils sont aussi ouverts aux radios privées. »

Propos recueillis par Véronique Cauhapé

■ **PRESSE : Le journaliste cubain dissident Yndamiro Restano Diaz** a été désigné Plume d'or de la liberté de la presse par la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ). Selon la FIEJ, il s'agit d'un *« pionnier dans la lutte en faveur de l'instauration d'une presse libre et indépendante à Cuba »*. Journaliste à la radio d'Etat en 1980, Yndamiro Restano Diaz fut arrêté en 1985 pour avoir accordé un entretien au *New York Times*. Il fonde en 1988 l'Association des journalistes indépendants de Cuba et crée, en 1991, un journal clandestin, *La Opinion*, aussitôt saisi. Arrêté *pour « rebellion »* en 1992 et condamné à dix ans d'emprisonnement, il a été libéré le 1er juin 1995. Il a créé depuis l'Agence indépendante de presse de Cuba.

■ **PRESSE FÉMININE : un nouveau mensuel féminin, *Goyav*,** destiné aux femmes noires et métisses, paraît mercredi 7 février. Publié par DGT Edition, ce mensuel (84 pages quadrichromie, 18 francs) s'adresse aux jeunes femmes de 20 à 40 ans, plutôt urbaines et actives, en métropole mais aussi dans les DOM-TOM et en Afrique. Magazine haut de gamme, *Goyav*, dont le premier numéro a été tiré à 30 000 exemplaires, comprend des dossiers de société, des témoignages et des rencontres avec des personnalités du monde artistique, politique et humanitaire, ainsi que des rubriques mode, beauté et musique.

■ **SATELLITE : le groupe sud-africain Nethold, opérateur de M-Net,** bouquet satellitaire à péage, a annoncé avoir *« dépassé le seuil d'un million d'abonnés »*. Disponible dans 36 pays africains, M-Net, diffusé en numérique *via* le satellite PAS 4, réalise l'essentiel de sa commercialisation en Afrique du Sud.

MARDI 13 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Le miracle. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Point critique. Série.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.40 Une famille en or. Jeu.
17.10 Football. En direct. Demi-finale de la Coupe de la ligue : Guingamp-Metz ; 17.15, Coup d'envoi ; 18.00, Mi-temps ; 18.15, 2e période (110 min). 8715752
19.00 Agence tous risques. Le point de non-retour. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

BOOMERANG
Film américain de Reginald Hudlin avec Eddie Murphy, Robin Givens (1992, 108 min). 418145
Un directeur de marketing est aux prises avec son nouveau chef de service : une femme.

22.50

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Brigade des stups, de Jean-Pierre Van Geirt et Jean-Claude Fontan ; Autopsie d'une overdose, de Jérôme Fritel de Stéphan Villeneuve (85 min). 300400
0.15 *Les Rendez-vous* de l'entreprise. Magazine. Thierry Desmarest (Total).
0.30 L'Hôtel des passions. Deux escrocs en vacances. Série.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Reportages (rediff.). 2.05 et 2.40, 3.40, 4.20 TF 1 nuit. 2.15 Intrigues. 2.50 La Pirogue. 3.50 L'Aventure des plantes. 4.30 Mésaventures. 4.55 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. L'alibi. Série.
14.50 L'Enquêteur. Série.
15.45 et 5.25 La Chance aux chansons. Cordy la chance.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Le film de Ben. Série.
17.35 *La Fête à la maison.* Poisson d'avril. Série.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. *Pimprenelle hypnotiseuse.*
19.20 et 2.00 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA MORT VOUS VA SI BIEN
Film américain de Robert Zemeckis (1992, 104 min). 413058
Une chanteuse sur le déclin souffre de son vieillissement par rapport à une ancienne rivale, écrivain à succès. Une esthéticienne lui propose un élixir de jeunesse...

22.55

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Les excentriques : fantaisie ou rébellion ? (90 min). 144936
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. L'éloge de la douceur. Avec Pierre Herme et Philippe Conticini, pâtissiers ; Claude Fischler, sociologue au CNRS ; Hervé This, rédacteur en chef de «Pour la science».
2.30 Taratata (rediff.). 3.40 Septième Continent. 4.05 24 heures d'infos. 4.20 Pyramide (rediff.). 5.20 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Bol d'air. Documentaire.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Brigade criminelle.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 *Je passe à la télé.*
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Essais et écrits de combat*, tome II, de Georges Bernanos.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

3E CIRQUE ARLETTE GRÜSS
Présenté par Sergio (95 min). 945597
Enregistré en décembre dernier à Paris. Avec les chevaux en liberté de Gilbert Grüss, les acrobates du cirque de Pékin, des trapézistes mongols, etc.
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales (90 min). 237690
0.25 ▶ Saga-Cités : Ados au mur (rediff.)
0.55 Sidamag (rediff.). Magazine. 1.30 Dynastie. Romance. Feuilleton. 1.55 Musique Graffiti. *Concerto pour deux pianos*, de Poulenc, par l'Orchestre national français, sol. François-René Duchable, Jean-Philippe Collard, dir. Laurent Petitgirard (25 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. J'ai rêvé d'être Miss France. 13.30 Attention santé. Déclenchement de l'accouchement. 14.05 Teva. Les Kwegus. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Forêts du monde. Des arbres de vie. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Bernard Giraudeau. 18.15 Cinq sur cinq.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [10/28] Bourbon Street, de Roy Kellino, avec Dick Powell, Beverly Garland (30 min). 5771
19.30 7 1/2 (30 min). 4042
20.00 Archimède. Magazine de Philippe Boulanger, Jean-Jacques Henry, Pierre Oscar Lévy et Hervé This. Impact ; un animal a glissé ; la trace primordiale ; coopération ; la chasse aux quarks ; bibliographie (30 min). 1955
20.30 *8 1/2 Journal.*

20.45

SIBÉRIE, TERRE SAUVAGE
Documentaire. [3/4] *La dernière chasse*, de Jurek Sladkowski (55 min). 2591139
En Sibérie, on vit, malgré le froid, malgré le poids de l'histoire et de la géographie. Ce soir, la dernière chasse à l'ours d'un Yakoute de 86 ans. Nostalgie d'un village qui s'éteint. La ville demain ?

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ANDRÉ BRETON, L'OR DU TEMPS.
Présentée par Philippe Sollers.
21.45 André Breton par André Breton. Documentaire de Michel Pamart et Dominique Rabourdin (60 min). 9317348
22.45 L'Age d'or ■ ■ ■ Film français de Luis Bunuel avec Lya Lys, Gaston Modot (1930, N., 66 min). 2837619
23.45 Souvenirs de l'Age d'or. Documentaire (35 min). 3299684
0.20 Marcel Mariën. Documentaire.
0.30 Gros Plan : Salvador Dali. Documentaire de Pierre Cardinal (30 min). 5829503
1.00 Le Juge et l'Adolescente. Téléfilm de Rainer Boldt (rediff., 90 min). 2029313
2.30 John Cleese. (rediff.). Série [2/3].

M 6

13.25 La Rage d'aimer. Téléfilm de Francis Mankiewicz, avec Kate Nelligan (118 min). 65924087
Une femme trompée quitte le domicile conjugal en compagnie de ses deux plus jeunes enfants. Son mari, riche notable, ne l'entend pas ainsi...
15.35 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. Série. [2/2] La famille avant tout.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. La *conquête de l'espace.*

20.50

BENJI LA MALICE ■
Film américain de Joe Camp avec Nancy Francis, Ben Vaughn (1987, 85 min). 397418
Un petit chien perdu dans la forêt profonde protège quatre jeunes couguars d'un loup et d'un épervier.

22.30

COURSE-POURSUITE
Téléfilm d'Albert Magnoli, avec Richard Grieco, Joe Cortese (92 min). 2330961
Un champion de courses de voitures clandestines (Richard Grieco dans Booker*) contrarie par ses victoires les projets d'un truand notoire.*
0.05 Capital (rediff.). (105 min). 1757503
1.50 *Best of Téléphone,* Jean-Louis Aubert, Louis Bertignac. Musique.
3.35 La Saga de la chanson française. Yves Montand. Documentaire. 4.30 Culture pub. Magazine.

Canal +

10.55 Folle de moi. Téléfilm de Pierre Joassin (92 min). 76407787
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Oublie-moi ■ Film français de Noémie Lvovsky (1994, 92 min). 6251416
15.25 L'Œil du cyclone.
15.50 Geronimo ■. Film américain de Walter Hill (1993, 115 min). 9021400
17.50 Pas si vite !
17.55 Surprises.
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
▶ *En clair jusqu'à 20.30*
18.40 Nulle part ailleurs. Invité : François Cluzet.

20.15

FOOTBALL
En direct. Lyon-Cannes. Demi-finale de la Coupe de la Ligue (120 min). 1128697
Lyon, toujours difficile à manœuvrer à domicile, reçoit Cannes qui semble avoir retrouver une partie de son football.
22.15 Flash d'information.

22.35

ETHAN FROME ■
Film américain de John Madden (1993, 102 min). 6006955
Adaptation un peu terne d'un roman d'Edith Wharton.
0.20 Les Insectes de feu ■ Film américain de Jeannot Swarc (1975, 95 min). 4674868
1.55 Ketende, le dernier fils d'Engaï. Documentaire d'Alain-Marie Thomas (59 min). 7039955
Les Masaïs filmés comme il y a 50 ans. Esthétisme et exotisme.
2.55 Surprises (5 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. En français dans le texte. 2. L'autre côté de l'Atlantique Nord.
20.30 Archipel Science. Les CD-Roms.
21.32 Grand Angle (rediff.). Neuf communes mortes pour la France.
22.40 Nuits magnétiques. Au petit roman de la mode. 1. Splendeurs et misères d'un mannequin de bois.
0.05 Du jour au lendemain. Actualité de la poésie. 0.50 Coda. Kagel transcripteur (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 27 janvier au Conservatoire d'art dramatique, à Paris, par Roland Pidoux, violoncelle, Kun Woo Paik, piano : Pièces pour piano op. 3, de Rachmaninov ; Sonate pour violoncelle et piano op. 119, de Prokofiev ; Sonate pour violoncelle et piano op. 19, de Rachmaninov.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Clementi, Moss.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Boëly, R. Schumann, de Saint-Saëns.
0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Entre baroque et romantisme. Œuvres de C.P.E. Bach : Symphonie Wq 183 nº 2, par l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman ; Sonate en trio Sanguineus et Melancholicus, par le Quatuor Purcell ; Symphonie nº 6, de J.C. Bach, par The Academy of Ancient Music, dir. Standage ; Deux Lieder, de Benda ; Quatuor nº 1, de Haydn, par le Quatuor Weller ; Die Amerikanerin, de JCF Bach, par Das Kleine Konzert, dir. Max, Barbara Schlick ; Sonate K 306, de Mozart ; Symphonie en la mineur, de Vanhal, par Umea Sinfonietta, dir. Saraste.
22.30 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 17 novembre 1995, au Théâtre de la Ville, par Natalia Likhapoï, violon, Xavier Phillips, violoncelle, Fredrik Fors, clarinette, Marietta Petkova, piano : L'Histoire du soldat, de Stravinsky ; Trio nº 2, de Bacri ; Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 8/2/96). 21.30 Perfecto. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Bas les masques (France 2 du 7/2/96). 23.50 Viva. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.05 Himalaya. [2/13] Tibet, un monde à part. 20.35 Vol au-dessus des mers. [9/11] Hornet, l'avion multi-missions. 21.25 Sorcières, loups-garous, vampires : créatures des ténèbres. 22.15 La Dernière Carte. 23.15 Femmes d'islam. [1/3] Le voile et la République. 0.15 La vérité ment à Rostock (80 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges.
22.25 Sauve qui peut (la vie) ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1980, 85 min) 53786288
23.50 Totalement cinéma. 0.20 Concert : Charles Aznavour à l'Olympia. Enregistré en 1978. 1.20 Musiques en scènes (25 min).

Ciné Cinéfil

18.55 ▶ *The Moon and Six pence* ■ ■ Film d'Albert Lewin (1942, N., v.o., 95 min). 55314058
20.30 Le Septième Ciel ■ ■ Film de Raymond Bernard *(1958, N., 110 min).* 5606665
22.20 Justin de Marseille ■ ■ Film de Maurice Tourneur (1934, N., 95 min). 98580394
23.55 Les Surprises de la radio. Film de Marcel Aboulker (1940, N., 80 min). 95979965
1.15 Fantôme radiophonique. Film de Sidney Lanfield (1957, N., v.o., 85 min). 27442849

Ciné Cinémas

19.15 Le Jour *du désespoir* ■ ■ Film de Manoel de Oliveira (1992, v.o., 75 min). 60383315
20.30 Il grande cocomero ■ Film de Francesca Archibugi (1993, 100 min). 8752226
22.10 Hier, aujourd'hui et pour toujours... Film de Mark Rydell (1991, v.o., 140 min). 75411348
0.30 L'Anti-gang ■ Film de Burt Reynolds (1981, 120 min). 1984578

Série Club

20.45 (et 23.45) Jack Cutter. Les héros ne meurent jamais. 21.30 Le Club. *21.40 (et 0.30) Jim Bergerac.* Les filles du clair de lune. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Question de peinture. 1.15 L'Or et le Papier (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Une intégrité monstre. 21.25 Le Dernier Rebelle. Les grands espaces. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Angela, quinze ans. Un garçon impatient. 23.20 Tour de France auto 95. 0.15 *Father Ted. Entertaining* Father Stone. 0.40 Country box. 1.10 Le Frelon vert. Que le meilleur perde (30 min).

RTL 9

20.30 Le Lagon bleu. *Film de Randall* Kleiser (1980, 110 min), avec Brooke Shields. *Aventures.* 22.20 Leader. 22.25 Top santé. 23.30 Télé-achat. 23.45 L'Armoire volante. Film de Carlo Rim (1948, N., 95 min), avec Fernandel. *Comédie.* 1.20 Compil RTL 9. *Clips.* (35 min).

TMC

20.35 Jason et les Argonautes. Film de Don Chaffey (1963, 100 min), avec Todd Armstrong. *Aventures.* 22.15 Sud. 23.50 Panique aux Caraïbes. Anagramme. 0.40 Secret bancaire. Un alibi compromettant (50 min).

Eurosport

11.25 Ski. En direct. Championnats du monde. Super G messieurs. En Sierra Nevada (Espagne, 95 min). 32800058
21.00 Boxe. En direct. Championnat du Commonwealth. Poids super-coq : Neil Swain (Galles) - Nathan Sting (Aus) ; Poids super-moyens : Joe Calzaghe (G-B) - Napoleon Pitt (E-U) ; Combat poids mouche : Harry Woods (G-B) - Brendan Bryce (G-B) ; Combat poids légers : Gareth Jordan (Galles) - Bamama Dibateza (G-B) ; Combat poids mi-moyens : Paul Samuels (Galles) - John Harrison (G-B), à Cardiff (120 min). 701313
23.00 Ski. 0.00 Snooker (90 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Quelques jours dans l'agonie d'un pays

Planète présente « La Dernière Carte » ou le parcours de Jean-Marie Ngendahayo, démocrate burundais, ministre tutsi dans un gouvernement hutu

LA ROUTINE ministérielle en Afrique : réception d'une délégation étrangère à l'aéroport, réunion de l'état-major du parti, conseil interministériel, salut aux couleurs. Des images banales, ennuyeuses. Mais, dans ce petit pays d'Afrique centrale, quand un ministre se déplace, parle, prend une décision, il met sa vie en jeu. Car ce pays, c'est le Burundi.« La Dernière Carte » suit pas à pas Jean-Marie Ngendahayo, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement du premier ministre-président Sylvestre Ntibantunganya et du premier ministre Antoine Nduwayo, tutsi dans un parti majoritairement hutu, ministre civil dans un pays où la réalité du pouvoir revient à l'armée, dominée par une hiérarchie tutsie.

Jean-François Bastin et Isabelle Christiaens ont tourné ces images entre le 8 mai 1995 (le ministre est alors à Paris, à l'occasion du cinquantenaire de la victoire sur le nazisme) et le début de juin de la même année. Pendant ces quelques semaines, la partition ethnique de Bujumbura, la capitale, a été menée à son terme, par le jeu naturel des provocations des extrémistes hutus auxquelles a répondu la répression aveugle de l'armée. Mais cette crise – qui aurait pu décider du sort d'un autre pays – n'a été qu'une station supplémentaire dans le calvaire du Burundi, qui depuis en a connu bien d'autres.

« La Dernière Carte » est d'un abord ingrat. A chaque moment transparaissent les contraintes qui entravent la collecte et la diffusion de l'information dans une situation comme celle-là, entre volonté des responsables de mener leurs sanglantes affaires en toute discrétion et formidable indifférence du reste du monde. De l'épuration de Kamenge, on ne voit rien, qu'un homme angoissé – Ngendahayo –, dans une villa que sa famille a quittée depuis longtemps, l'oreille collée à son téléphone cellulaire, maintenu à distance raisonnable des événements par des militaires inflexibles. La caméra reste coincée avec le ministre à l'intérieur d'une voiture qui ne s'approche même pas des barrages.



Aux contraintes de tournage, il faut ajouter l'effort pédagogique que nécessite la compréhension d'un imbroglio à la fois très simple (15 % de Tutsis, 85 % de Hutus, une lutte à mort entre les deux groupes) et infiniment compliqué (Jean-Marie Ngendahayo est tutsi, on l'a dit ; le chef du principal parti adverse – favorable à l'armée – est hutu ; les deux camps ne sont ni des tribus ni des classes sociales mais un peu des deux...), ce dont les réalisateurs s'acquittent avec un bonheur relatif. Le souci d'équité, d'exhaustivité, qui est le leur s'accommode mal d'une volonté de conserver une relative fluidité au récit. Les informations sont égrenées, à charge pour le spectateur d'agencer le tout.

Mais au fil de ce documentaire de soixante et une minutes se compose un tableau en creux de la tragédie. On le distingue dans le regard de colère froide que jette le ministre de la défense, un officier tutsi, lorsque l'on évoque la rébellion hutue. On le perçoit dans les lazzis qui échappent aux techniciens de la télévision lorsqu'un dirigeant du Frodebu (le parti de Ngendahayo) parvient enfin à s'exprimer à l'écran. Et la silhouette pathétique du président Ntibantunganya, troisième détenteur de sa charge en trois ans, ses deux prédécesseurs ayant été assassinés, entouré de soldats dont on ne sait s'ils sont ses geôliers ou ses gardes du corps, s'impose comme l'effigie de cette tragédie.

Faute de pouvoir montrer assez, faute de temps, et peut-être de moyens, « La Dernière Carte » ne va pas tout à fait au terme de son projet. Celui-ci valait d'être tenté, tout comme Jean-Marie Ngendahayo a eu raison d'essayer de concilier ce qui, à ce jour, reste inconciliable. Le 25 juin 1995, il démissionnait de son poste ministériel en déclarant : *« Je me sentais tout à fait inutile au sein d'un gouvernement qui ne parvient pas à assurer à tous les citoyens le droit le plus élémentaire à la vie. »*

Thomas Sotinel

★ « La Dernière Carte », Planète, mardi 13 février à 22 h 15, mercredi 14 à 23 h 35, Jeudi 15 à 6 h 45, vendredi 16 à 10 h 45, samedi 17 à 13 h 10, dimanche 18 à 8 h 35.

Victoires *par Agathe Logeart*

DÉSIREUX d'entrapercevoir les vedettes, il s'était trouvé un nombre indéterminé de clampins pour s'agglutiner derrière des barrières et se dévisser le cou sur le passage des étoiles de l'événement. Ce public spontané, cette plèbe modeste, serait même peut-être encore là à la sortie, guettant un sourire, quémandant un autographe. Fascinante ferveur, pour ce qui brille, chante et virevolte... On voit leurs semblables au Festival de Cannes, aux mariages ou aux enterrements des stars, aux abords des grands hôtels qui les hébergent. Ils se nourrissent de miettes, de l'or qui luit dans des mèches trop blondes, de l'aperçu d'un décolleté, du bruissement des smokings. A l'intérieur, dans leurs tenues de soirée et leurs fauteuils confortables, les professionnels de la profession avaient déjà pris place, au chaud dans leurs privilèges.

Les téléspectateurs sont l'entre-deux de ce genre de happening. Ni tout à fait dehors, ni tout à fait dedans, ils aiment, paraît-il, ces interminables grands-messes où les messieurs-dames du cinéma, de la télévision ou de la musique s'autodécement, s'autoproclament, s'autocongratulent. Groupies par nature, ils s'agglutinent eux aussi derrière l'infranchissable barrière de leur poste, mi-badauds au cœur de midinettes, mi-arbitres des élégances. Rituel savamment huilé depuis onze ans (onze ans !...), les Victoires de la musique que diffusait France 2 est l'archétype du genre. Paroles et musiques et merci-merci, et bisous-bisous : *« Merci à ma maison de disques, à mon producteur, à mon arrangeur, à mon label, à mon équipe ; bisou à ma maman, à ma femme dont c'est l'anniversaire, à mon cher mari qui veille sur mon talent, et il ne faut pas oublier non plus mon poisson rouge qui tourne en rond sur mon piano et sans qui je ne serais rien ou si peu de chose... »* Une petite larme par-ci, une vacherie par-là, et des *« oh ! »* et des *« ah ! »* et des *« bravo ! »* et des *« encore ! »*.

Un ministre est en général convoqué aux festivités. Il est de bon ton de le chambrer un peu. Philippe Douste-Blazy n'échappa pas à loi du genre, qui fut sommé par Arthur (le benjamin à l'humour lourd comme des semelles de plomb) de garder l'autoradio de Michel Drucker (le vieux routier qui tutoie son monde), et ne put éviter de pousser une goualante, s'il ne voulait pas passer pour bégueule. Cela donna une version un peu croassante de *« J'aurais voulu être un artiste »*, mais cela se voulait sympathique. Car là est l'essentiel, faire dans le sympathique, le pas regardant. On décerna donc à qui mieux mieux les fameuses Victoires, deux grosses boules de bronze à la symbolique indéterminée, qui donnèrent lieu à de grasses plaisanteries. Les frêles chanteuses ployaient sous la charge et l'émotion confuse. Les rappeurs avaient l'air de se demander ce qu'ils pourraient bien en faire. On se mettait volontiers à leur place.

Jeanne Calment, la doyenne des Français, vient d'enregistrer un disque funk-rap, intitulé *Maîtresse du temps*. C'est une idée pour l'année prochaine.

MERCREDI 14 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Sydney Police. Alerte au gaz. Série.
15.25 Force de frappe. Mort à l'arrivée. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Super Club Dorothée.
17.30 La Croisière foll'amour. Défiria. Série.
18.00 Les Années fac. Décisions amères. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.00 Agence tous risques. La guerre des étoiles. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice (125 min). 41672646
Pour l'émission spéciale Saint-Valentin, deux couples « s'opposent » en répondant à de multiples épreuves face à un jury composé de personnalités.

22.55

ÉCHOS DE STARS
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Stéphane Bern, Henry-Jean Servat, Isabelle Heurtaux (70 min). 7801260
0.05 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Chantiers de l'extrême. Artiste du vide, de Philippe Lallet ; Eurotunnel, de Frédéric Potier ; Ultime Challenge (60 min). 9056269
1.05 Journal, Météo.

1.20 Concert. Par l'Orchestre français. 2.35 et 3.15, 3.55, 4.30 TF 1 nuit. 2.45 et 5.10 Histoires naturelles. 3.25 Intrigues. 4.05 L'Aventure des plantes. 4.40 Mésaventures. 5.05 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Hanna. Série.
14.50 L'Enquêteur. Lien de famille. Série.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Hartley, cœurs à vif.
16.35 Seconde B. Série.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? L'héritage de l'oncle Georges. Série.
17.35 La Fête à la maison. La course de voitures.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un retour agité.
19.20 et 1.40 Studio Gabriel. Invité : François Feldman.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

▶ DOUBLE PEINE
Téléfilm de Thomas Gilou, avec Laura Favali, Jean-Claude Leguay, Michel Galabru (100 min). 3876511

22.35

BAS LES MASQUES
Qui se cache derrière Kirk Douglas, Starsky et Hutch, Brandon et Kelly, Bugs Bunny et les autres ? Ceux qui doublent les voix. (75 min). 4372443
23.50 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Les Arabes, du message à l'Histoire. Avec Dominique Chevallier, André Miquel, Emmanuel Sivan, Assia Djebar, Olivier Roy, Dalil Boubakeur (75 min). 4714714

1.20 Histoires courtes. Eaux troubles. 2.10 Emissions religieuses (rediff.). 3.10 Urti. 3.20 Chutes d'Atlas. 3.30 24 heures d'infos. 5.00 Outremers (rediff.).

France 3

12.45 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Brigade criminelle.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Docteur Doogie. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Sultane blanche*, de Pierre Christin et Annie Goetzinger.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Invité : Lionel Jospin (115 min). 281375
L'occasion pour le premier secrétaire du PS de faire le point sur l'état de la France.
22.45 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Présenté par Bernard Rapp. Maurice Genevoix. D'arrachements et de liberté, 1890-1980, de Bernard Jannin (50 min). 2988207
Portrait du père de Raboliot, *humaniste éclectique et mémorialiste d'une certaine France provinciale. Une vie à cheval sur deux siècles (1890-1980) et soixante ouvrages au charme toujours vif.*

0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). La vallée perdue. Documentaire. 1.05 Dynastie. La mission. Feuilleton. 1.50 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Sonate op. 109*, de Beethoven, par Irina Plotnikova, piano (25 min).

La Cinquième

13.00 Fête des bébés. **13.30** Attention santé. Retard de puberté chez les filles. **13.35** Profils 2000. **14.05** L'Esprit du sport. **15.00** Omnisciences. **15.30** Vaisseau Terre. La disparition des forêts. **16.00** Avoir 16 ans. La Thaïlande. **16.30** Le Réseau des métiers. **16.35** Rintintin. **17.30** Les Enfants de John. **17.55** Planète blanche.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [11/28] Le lavage de cerveau, de Harry Horner, avec Vincent Price (1954, 30 min). 3801
Un prêtre américain (Vincent Price) est arrêté par des soldats chinois. On l'accuse d'espionnage et de haute trahison.
19.30 7 1/2 (30 min). 2172
20.00 Dans le delta des flamants roses. Documentaire de Béatrice Nolte (30 min). 9085
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Le rêve de Theodor Herzl : un Etat pour les juifs (65 min). 585817
21.50 Il Combattimento. Danse. Le combat de Tancrède et Clorinde, de Heinz Mannlegel, musique de Claudio Monteverdi (25 min). 564004
22.15 Jordi Savall. Documentaire. A la recherche de l'authenticité, de Didier Baussy-Oullanoff (50 min). 6074511

23.05

LE PROCÈS ■ ■
Film franco-italo-allemand d'Orson Welles avec Anthony Perkins, Orson Welles (1962, N., v.o., 120 min). 8507375
Dans une ville inquiétante, un homme, Joseph K., apprend qu'il va être jugé, sans qu'on lui dise pour quel délit. Il erre à travers un labyrinthe de bureaux. Orson Welles peint un cauchemar contemporain sur la police, la bureaucratie, tout l'appareil totalitaire qui opprime l'individu.
1.00 Le Confident. Téléfilm d'Ulrike Neulinger, avec Joachim Bissmeier (v.o., rediff., 95 min). 5508882
Après avoir tué un homme par accident, un adolescent avoue son crime à son père. Tous deux fuient l'Allemagne pour un village au sud des Vosges.

M 6

13.25 M 6 Kid. Magazine présenté par Caroline Avon. Les Acrobates de la Tour Eiffel ; Kidistoire : silhouette. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Tintin : Le temple du Soleil ; 15.00, Gadget Boy ; 15.25, Creepy Crawlers ; 16.00, Draculito.
16.30 Hit Machine (rediff.).
17.00 Dance Machine Club.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Au nom du père.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Le grisou, une autre source d'énergie.

20.45

COUP DE CHIEN
Téléfilm de Christian Faure, avec Jean-Luc Bideau, Yves Afonso (81 min). 768288
Mis sur le coup par un soi-disant aveugle, quatre petits truands mettent au point le cambriolage d'une usine de prothèses dont les coffres regorgent de platine.

22.20

COMPLOTS DE FAMILLE
Téléfilm de Franz Peter Wirth, avec Hannes Jaenicke, Constanze Engebrecht (119 min). 9388375
Le neveu de l'un des banquiers les plus renommés de New York annonce son mariage avec une jeune Anglaise. Ce choix ne fait pas l'unanimité au sein d'une famille aux idées préconçues...
0.20 Fantasmes. Une nuit d'abandon.
0.50 Best of pop-rock. Musique.

2.20 Jazz 6 (rediff.). Magazine. 3.20 Culture pub (rediff.). Magazine. 3.45 Fréquenstar. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Coups de foudre des animaux. Documentaire (26 min). 210172
15.15 Est-ce bien de l'amour ? Téléfilm. (89 min). 658153
16.45 Sous le charme. Documentaire (26 min). 703785
17.30 Peynet d'amour. Documentaire (26 min). 8004
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.00 Ça cartoon.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Jean-Marc Roberts.
20.30 ▶ Télé fleur bleue. Documentaire (26 min). 482

21.00

NUITS BLANCHES À SEATTLE ■
Film américain de Nora Ephron (1993, 101 min). 8898801
Un veuf architecte s'éprend d'une journaliste qui doit se marier. Il est installé à Seattle, elle vit à Baltimore.
22.40 Flash d'information.

22.55

VOYAGE AU PAYS DE TENDRE
Documentaire de Mathias Ledoux (52 min). 5494530
Un prince et une princesse nous promènent de village en village. A la découverte des sentiments, en vingt et un tableaux.
23.50 La mariée est trop belle. Film français de Pierre Gaspard-Huit (1956, N., 95 min). 4577004
1.30 Les chiens ne font pas des chats. Téléfilm d'Ariel Zeitoun (90 min). 8370424

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. En français dans le texte. 2. De l'autre côté de l'Atlantique Sud.
20.30 Tire ta langue. Andreï Makine et le français-atlantide.
21.32 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours : Pino Cerami. Une émission de la Radio Belge.
22.40 Nuits magnétiques. Au petit roman de la mode. 2. La jeune fille et la mode.

0.05 Du jour au lendemain. Bernard Noël (Le Roman d'Adam et Eve). 0.50 Coda (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de Notre-Dame-du-Travail, par le Chœur de Radio-France, dir. Norbert Balatsch : Œuvres de Bruckner : Locus iste ; Os Justi ; Virga Jesse floruit ; Ave Maria ; Via Crucis, de Liszt ; Libera me, de Ludovicus Bardos ; Eli Eli, de G. Bardos ; Popule meus, de Lajos Bardos ; Œuvres de Kodaly : Szekely Keserves (La Plainte sicule) ; Hegyi Ejszakak (Nuits sur la montagne) ; Jezus es kufarok (Jésus et les marchands) ; Esze (Sok).
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Redolfi, Levinas, Hannon.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes, de Glinka, par le Quatuor Chostakovitch ; Œuvres de Moussorgski : Où es-tu, petite étoile ? ; L'Heure joyeuse.

0.00 Jazz vivant. Festival Présences 95. Concert donné le 8 février 1995 au studio Charles Trenet de Radio-France, par le groupe vocal Anima et le Groove Gang : Œuvres de Le Masne, Lourau. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Zar und Zimmermann (Tsar et Charpentier), opéra-comique en 3 actes, de Lortzing, par le Chœur de la Radio de Leipzig, l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. Robert Heger : Hermann Prey (Le tsar Pierre Ier), Peter Schreier (Peter Ivanov), Gottlob Frick (van Bett).

23.00 Les Soirées... (Suite). Le Chant du cygne, cycle de lieder D 957 (enregistré en 1965), de Schubert, Ernst Haefliger, ténor, Erik Werba, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées Câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Faut pas rêver. Invité : Michel Legrand (France 3 du 9/2/96). 21.00 Fait divers. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [3/10] Décembre. 23.35 Savoir plus. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 ▶ Les Vietnamiens se cachent pour mourir 21.25 Himalaya. [2/13] Tibet, un monde à part. 21.55 Vol au-dessus des mers. [9/11] Hornet, l'avion multi-missions. 22.50 Sorcières, loups-garous, vampires : créatures des ténèbres.
23.35 La Dernière Carte
● Lire ci-dessus.
0.40 Femmes d'Islam. [1/3] Le voile et la République (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Aux arts et cetera. 22.25 Bigard. 23.30 Concert : Kent au Café de la danse. Enregistré en 1994. 23.55 Les Enfants de la Blank. 0.50 Paris dernière (55 min).

Ciné Cinéfil

19.00 Catherine, ou une vie sans joie. Film d'Albert Dieudonné (1924, N., 90 min), avec Pierre Brasseur. 4388153
20.30 Fantôme radiophonique. Film de Sidney Lanfield (1937, N., v.o., 90 min), avec Walter Winchell. 4301004
22.00 Eve ■ ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz (1950, N., 135 min), avec Bette Davis, Anne Baxter. 16829801
0.15 ▶ The Moon and Six Pence ■ ■ Film d'Albert Lewin (1942, N., v.o., 90 min), avec Georges Sanders. 9745080
1.45 Le diable s'en mêle. Film de Sam Wood (1941, N., v.o., 90 min), avec Jean Arthur. 75740641

Ciné Cinémas

20.30 The Five Heartbeats ■ Film de Robert Townsend (1991, 120 min), avec Robert Townsend. 4711462
22.30 No Smoking ■ ■ Film d'Alain Resnais (1993, 145 min), avec Sabine Azema. 16826714

0.55 Fellini : Casanova. 1.40 Jamie Loves Jeff 2. Téléfilm classé X.
3.10 Les Passagers de l'angoisse ■ Film de Tex Fuller (1987, 75 min), avec Maureen Sullivan. 15163844

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Touche pas à ça maman. 20.45 (et 23.45) Buck Rogers. La montagne du sorcier. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Anniversaire de mariage. 1.15 L'Or et le Papier (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert. Que le meilleur perde. 20.30 Route 66. Mon petit chou. 21.20 Max Headroom. La banque des corps. 22.15 Chronique de mon canapé. 22.20 Seinfeld. La bise. 22.45 Cop Rock. Ill Gotten Gaines. 23.35 Liquid Television. 0.00 T'as pas une idée ? Invité : le général Bigeard. 1.00 Dream On. Promotion canapé. 1.30 New York Police Blues (50 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Un bébé qui a grandi. 20.30 Un agent très spécial. 22.05 Leader. 22.10 Ciné express. 22.30 Un homme et une femme. Film de Claude Lelouch (1966, 110 min), avec Anouk Aimée. *Comédie dramatique.* 0.20 Télé-achat. 0.35 Tiger Joe (15 min).

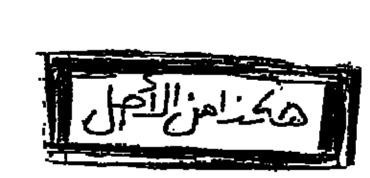
TMC

20.00 Marc et Sophie. La jouvence de la fée Mouli. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 *Le Chinois* : L'héritage. 22.15 Pistou. 22.40 Mes femmes américaines. Film de Gian Luigi Polidoro (1965, 90 min), avec Ugo Tognazzi. *Comédie.* 0.30 *Le Club* (25 min).

Eurosport

16.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Dubaï (Emirats arabes unis) Seizièmes de finale (90 min). 982288

18.00 Formule 1 Magazine. 18.30 Motors. 20.00 Tennis. 22.00 Boxe. Combat poids lourds : Lou Savarese (E.-U.)-Lyle McDowell (E.-U.). 23.00 Catch. 23.30 Athlétisme. 0.30 Equitation (60 min).



هكذا من الإهمال

A la réforme ! *par Pierre Georges*

LA MOITIÉ, et plus, de ses régiments supprimés. Ce ne serait pas une mince affaire pour l'armée de terre. Et encore moins pour les villes touchées par cette fermeture inopinée et ces désertions massives. On imagine bien que les maires, et pas seulement eux, vont se battre pour « leur », voire « leurs » régiments chéris. Question de tradition, bien sûr. Question aussi de survie économique. « Gardarem lou régiment ! »

C'est que ce n'est pas rien, un régiment qui lève le camp et range les drapeaux au rayon des accessoires. Ou qui ferme tout simplement. Comme une entreprise. Mille hommes, *grosso modo*. Plus les familles des soldats de métier, une activité économique et commerciale qui tourne autour, des traditions, presque un mode d'organisation sociale.

Il fut un temps pas si lointain où une ville, fût-elle petite, s'honorait d'être une ville de garnison. Cela n'aidait pas nécessairement à la promotion du tourisme ou à la gaieté innée des lieux. Mais cela rythmait bien le cycle des saisons. Avec incorporation des classes, remise éventuelle de la fourragère, prises d'armes et célébration vigilante des glorieux anniversaires. La cité vivait ainsi, pour partie, autour et de son régiment, têtant goulûment le bon lait de la mamelle militaire. Et, dans l'ordre imprescriptible des choses et des mondanités, le colonel commandant le régiment tenait son rang. Raide comme protocole, aux côtés du député, du sénateur, du recteur éventuel, du président du tribunal correctionnel, du commissaire de police, de l'évêque et de quelques autres notables de moindre calibre.

Et voilà qu'on en parle déjà presque au passé. Comme au passé. Ville de garnison sans garnison, la proposition n'est guère alléchante. Imagine-t-on Toul, ou Bar-le-Duc, ou Epinal, ou Lure, ou celle que l'on voudra, ainsi désarmées par un sort fatal et des choix drastiques ? Imagine-t-on une ville d'eaux sans eaux ? Une ville universitaire sans université, une ville-dortoir sans dormeurs, une ville champignon sans pousse, un port sans bateaux, un nœud ferroviaire sans voies ferrées, ou même la Ville Lumière sans luminaires ?

Sale perspective ! Ou, pour parler plus martialement, sale temps pour la fanfare ! Autant dire un séisme. Le début de la fin. Sinon la fin des haricots. Or c'est bien de cela qu'il s'agit, ou pourrait s'agir, selon des plans mûrement réfléchis à l'avance et une stratégie du repli accéléré. Cent quatre vingt-six régiments aujourd'hui. Quatre-vingt-trois à l'arrivée. Plus d'un sur deux au mémorial des armées dissoutes dans le temps économique et l'espace cybernétique.

Bien sûr, cela ne se fera pas en un jour, si cela se fait. Et pas sans douleur, ni révolte. Supposons une ville de monoculture, ayant tout misé sur la chose militaire et le métier des armes. Supposons une ville dotée d'un beau régiment comme neuf, en état de marche, et d'une usine d'armement. Avec un peu de malchance, vu la conjoncture, elle pourrait se retrouver nue, seule et abandonnée, en l'état douloureux d'un champ de bataille après la bataille économique. Entre friches et casernes abandonnées, sans repreneur autre que très éventuellement l'office HLM.

Autant dire que, de gauche, de droite ou d'ailleurs, les maires vont monter au créneau. Massivement. Unanimement. Mobilisés comme un seul homme face à l'horrible perspective : celle de voir leur ville mise d'office à la réforme !

Deux des Serbes arrêtés à Sarajevo ont été déférés au Tribunal de La Haye

Un compromis a été trouvé sur la procédure applicable aux arrestations de criminels de guerre

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

Deux officiers serbes qui étaient détenus par les autorités bosniaques depuis le 30 janvier ont été transférés, lundi 12 février, au Tribunal pénal international sur les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie (TPI), qui siège à La Haye (Pays-Bas). Le général Djorde Djukic et le colonel Aleksa Krsmanovic ont été conduits, menottes aux mains, à l'aéroport de Sarajevo par des légionnaires français membres de la force de paix en Bosnie (IFOR). Ils sont allés rejoindre à la maison d'arrêt de Scheveningen, près de La Haye, le seul prévenu dont disposait jusqu'à présent le TPI, Dusan Tadic, un Serbe de Bosnie qui lui a été livré par l'Allemagne en 1994. Quatre autres Serbes emprisonnés par les autorités bosniaques ont été remis en liberté lundi, ce qui devrait apaiser les tensions qu'avaient suscitées ces arrestations. Des dirigeants militaires serbes de Bosnie, parmi lesquels Ratko Mladic, avaient en effet protesté en annonçant l'interruption de tout contact avec l'IFOR. Ce geste compromettait l'application du plan de paix de Dayton.

Les Serbes arrêtés ne faisaient pas partie des cinquante-deux personnes déjà inculpées par le Tribunal de La Haye. Peu après l'annonce de leur arrestation, le procureur, Richard Goldstone, avait demandé aux autorités bosniaques de les garder en détention, dans l'attente de l'examen de leur cas par le tribunal.

CODE DE BONNE CONDUITE

Les deux officiers transférés devraient maintenant être officiellement inculpés par les juges de La Haye. Les autorités bosniaques n'ont pas précisé la nature des soupçons qui pèsent sur eux. Ils comptaient parmi les responsables de la logistique dans l'armée commandée par le général Mladic et pourraient à ce titre être comptables notamment de l'organisation du siège de Sarajevo. Ce dénouement fait suite à la navette de l'émissaire américain Richard Holbrooke entre Sarajevo et Belgrade.

Lors de son retour à Sarajevo, dans la journée de lundi, M. Holbrooke a annoncé qu'un accord avait été trouvé sur un « code de bonne conduite » concernant l'arrestation de personnes soupçonnées de crimes de guerre. En vertu de cet accord, le gouvernement bosniaque fera parvenir dans quelques jours à La Haye une liste de personnes qu'il soupçonne de crimes de guerre ; selon le porte-parole du ministère bosniaque des affaires étrangères, Mirza Hajric, cette liste comportera « *plusieurs centaines de noms* ». Le Tribunal devra confirmer, avant toute arrestation, que la personne incriminée est également suspecte à ses yeux.

Pour Srdan Dizdarevic, qui préside à Sarajevo le comité Helsinki des droits de l'homme, il s'agissait, pour Richard Holbrooke, de « *trouver un subterfuge pour sortir de l'impasse* ». Les arrestations opérées par les autorités bosniaques ne contrevenaient pas aux accords de Dayton, mais les protestations des Serbes menaçaient de bloquer le processus de paix.

L'accord conclu par Richard Holbrooke permet à toutes les parties de sauver pour l'instant la face. Les Bosniaques ont obtenu de ne pas avoir à libérer purement et simplement les deux officiers serbes, comme le bruit en avait couru dimanche. Le sort de ces derniers est entre les mains de la justice internationale. Les Serbes de Bosnie, à travers Slobodan Milosevic, le président de Serbie, sont parvenus à éviter que d'autres arrestations ne se produisent en dehors de la procédure mise en place par le TPI. Ils ont en outre obtenu la libération des quatre autres militaires que le TPI n'a pas réclamés.

Denis Hautin-Guiraut

A la Saint-Valentin, dites-le avec des fleurs

COMME elle était désuète, cette fête de la Saint-Valentin ! A l'image des Amoureux de Peynet, la main sur le cœur, le cœur en bandoulière. Les Français laissaient passer l'événement avec *indifférence, voire quelque condescendance*, sans toucher à leur portefeuille. Aussi Fabrice Daboval, fleuriste dans le XVII[e] arrondissement de Paris, ouvrit sa boutique il y a huit ans sans même y songer. Même à Rungis, rien n'avait filtré de ces renseignements précieux qui arrondissent les fins de mois. Il avait été prévenu de la Fête des mères et même de celle des grands-mères, mais pas de la Saint-Valentin, ce prêtre martyr *confondu depuis le XV[e] siècle avec les* privilégiés du sentiment.

« Quand les clients se sont présentés, comme s'il s'agissait d'une évidence, j'ai vidé le petit stock dont je disposais. J'avais honte de vendre mes roses rouges un peu fanées », raconte le fleuriste. *« Honteux et confus »*, il jura qu'on ne l'y prendrait plus. *L'année suivante*, il partit à *Rungis* plus tôt et s'approvisionna en conséquence : six *fois plus de roses rouges que d'habitude*. Et ce ne fut pas assez encore. Il dut envoyer les amoureux éperdus chez ses concurrents. *« Un vrai raz-de-marée*, témoigne-t-il. *Et, depuis, les amoureuses aussi accourent. »* Les femmes représentent le quart de leurs homologues masculins. *« Au début, elles étaient un peu gênées, mais elles sont de plus en plus nombreuses »*, sourit Fabrice Daboval.

D'année en année, la demande augmente. Le chiffre d'affaires aussi, bien sûr, qui quadruple par rapport à une *journée ordinaire*. Fabrice en discute avec les autres fleuristes qui se disent *« dépassés par les événements »*. Parlez-leur d'un événement orchestré par la profession comme la Fête des grands-mères : un échec total... Mais cette vague de fond difficile à satisfaire, qui l'eût cru ?

*S'agit-il d'un retour à une de ces valeurs re*fuges que favorisent les *périodes* de crise ? Que nenni, répond Gérard Demuth, le président de Cofremca-Asa, Agence de la sociologie par l'action : *« La période actuelle émet plus de signes contradictoires. Nous sommes plus anxieux mais plus heureux aussi. On mélange l'angoisse et la vitalité, l'inquiétude et le bonheur. Nous vivons plus haut, plus fort, plus intense. Et puis, aujourd'hui, rien n'est acquis, pas même le mariage. Il faut séduire et séduire à nouveau. »* En 1996, le cœur ne se brode plus, il se cultive.

Marie de Varney

Suicide d'un cadre d'une société de BTP

JEAN-PAUL GEFFRIAUD, responsable de l'agence Paris-Est de la Société Soletanche, a été retrouvé mort, dimanche 4 février, dans sa voiture stationnée en forêt de Rambouillet entre les communes de Clairefontaine et Rochefort-en-Yvelines (Yvelines). Il a mis fin à ses jours avec une arme à feu retrouvée dans son véhicule. Les gendarmes de Rambouillet ont également découvert dans la voiture une lettre qu'il avait rédigée pour son employeur et dans laquelle il évoquait l'affaire du logiciel Drapo, un dossier instruit à Versailles par le juge Yves Madre. Le juge devait entendre dans les prochains jours Jean-Paul Geffriaud pour un marché connexe au Grand Stade obtenu par sa société.

L'affaire du logiciel Drapo a débuté le 30 janvier 1995, quand M. Van Quan, chef du service informatique et de recherche du groupe Bouygues, licencié pour refus de mutation, portait plainte auprès du procureur de la République de Versailles. Il avouait avoir mis au point, dix ans auparavant, un logiciel baptisé Drapo qui aurait servi à établir de fausses offres de prix. Le groupe Bouygues est ainsi soupçonné d'avoir faussé la concurrence en se partageant, à l'avance, des marchés avec ses concurrents. En septembre 1995, les enquêteurs découvraient lors d'une perquisition au siège du groupe, à Saint-Quentin-en-Yvelines, un document détaillant les modalités d'une entente entre Bouygues et l'un de ses concurrents pour l'obtention de la construction de la gare Saint-Lazare-Condorcet de la future ligne de métro Éole à Paris. Le juge Yves Madre a déjà mis en examen cinq dirigeants du groupe.

J.-C. P.

Marc Blondel persuadé d'être réélu à la tête de FO

A QUINZE JOURS du congrès confédéral de Force ouvrière, alors qu'il inaugurait, lundi 12 février, les nouveaux locaux de la centrale, avenue du Maine, dans le 14[e] arrondissement de Paris, Marc Blondel s'est livré à un exercice de réécriture des événements sociaux de novembre et décembre 1995 et à un plaidoyer *pro domo*. Le secrétaire général s'est de nouveau interrogé sur *« la volonté du gouvernement de nationaliser la Sécurité sociale, alors que sa ligne de conduite générale est à la privatisation »*. Pour lui, la défense de la Sécurité sociale, organisée par FO à partir de la grande manifestation du 28 novembre, a été payante.

M. Blondel tire un second avantage de cette lecture. *« Ce que nous avons fait en novembre et décembre sur la Sécurité sociale montre que FO peut mobiliser sur une initiative interprofessionnelle*, a-t-il expliqué. *La prépondérance de la CGT est mise en cause et, d'une certaine façon, son influence. Il y a quinze ans, quand la CGT lançait un mouvement, elle était assurée d'avoir une participation à ce mouvement. Quand c'était FO et la CFDT, nous étions moins sûrs du résultat. D'une certaine façon, la CGT devait être dans le mouvement pour qu'il ait une chance de réussite. Je crois que tout cela a changé. »*

FO sort donc grande gagnante, selon son « patron », de l'épreuve de force engagé par le gouvernement sur la Sécurité sociale. Elle n'a pas « collé » aux mots d'ordre de la CGT, c'est l'inverse qui s'est produit. L'échec de la semaine d'action lancée par la CGT seule du 5 au 11 février, en est, aux yeux de M. Blondel, une preuve supplémentaire.

Alors qu'il aura pour la première fois à affronter, lors du dix-huitième congrès de FO qui se réunira du 27 février au 1[er] mars à la porte de Versailles à Paris, un rival pour le poste de secrétaire général, M. Blondel s'est employé à justifier la ligne de la confédération, qui repose sur l'indépendance syndicale et le contrat collectif. Il a multiplié les piques à l'encontre de la CGT et de la CFDT. Rappelant que *« Nicole Notat était de l'autre côté de la rive »*, en novembre et décembre, il a minimisé le rapprochement avec la CGT, symbolisé par la poignée de main échangée avec Louis Viannet le 28 novembre. *« Ceux qui rêvent d'une démarche commune se trompent »*, a-t-il assuré.

« C'EST UNE CONNERIE ! »

Le secrétaire général sera élu, après le congrès, par le comité confédéral. M. Blondel a évoqué la candidature de Jacques Mairé, secrétaire de l'union FO de Paris, sans le nommer. *« Il y a un deuxième candidat*, a-t-il observé. *C'est une nouveauté. Je dirai très franchement que je n'ai pas beaucoup de craintes. Il avait le droit de se présenter. »* Ce droit ne permet pas, toutefois, à M. Mairé d'apparaître en tant que candidat dans les colonnes de *FO hebdo*, le journal de la confédération, où sa démarche n'a pas été annoncée, ni d'envoyer une lettre aux adhérents pour expliquer les raisons qui l'amènent à se présenter.

Enfin, M. Blondel a réagi vivement aux accusations de *« louvoiements »* formulées par le patronat à son endroit. *« C'est une connerie ! »*, a-t-il lâché, mais la piqûre a fait mouche. Dans une organisation où se côtoient des socialistes bon teint, des adhérents du RPR et une minorité trotskiste, et où le poids de la franc-maçonnerie demeure fort au sommet, les positions évolutives de M. Blondel provoquent une certaine agitation. Si la minorité qui s'oppose à lui ne constitue pas une menace pour sa réélection, il n'en demeure pas moins que FO est à la recherche d'un projet mieux défini.

En se prononçant pour une refonte des structures de la centrale, qui datent de la scission de 1947 avec la CGT, M. Blondel a esquissé le début d'une réforme d'envergure. Un autre urgence, pour FO, serait de se renforcer dans le privé, où sa représentativité, à l'exception de quelques secteurs, atteint un seuil critique.

Alain Beuve-Méry

■ **CARTE ORANGE : la CFDT Ile-de-France a proposé**, lundi 12 février, la création d'un *« fonds de solidarité »*, abondé par le conseil régional, les Assedic et les collectivités territoriales, qui permettrait de financer une *« carte orange pour les demandeurs d'emploi »* de la région parisienne. La question du droit au transport des chômeurs franciliens devrait être abordée mercredi 14 février, au Syndicat des transports parisiens. Les salariés d'Ile-de-France bénéficient d'une prise en charge à 50 % de leur carte orange par leur employeur, et la CFDT juge anormal qu'une personne se retrouvant au chômage perde aussitôt ce droit.

■ **MAJORITÉ : *« On fait fausse route »*, a déclaré Bernard Bosson**, le président des députés centristes. *« Si nous continuons, nous perdrons tout, et le social et la monnaie »*, a-t-il déclaré mardi 13 février sur France-Inter. *« Qu'on arrête de nous opposer des dogmes face à des réalités qui deviennent tragiques »*, a-t-il ajouté, en affirmant que considérer *« la monnaie comme un absolu est une erreur historique »*. Le député et maire (UDF-FD) d'Annecy a mis en garde le gouvernement en affirmant qu'on ne pouvait pas *« continuer à cent à l'heure, droit dans le mur, avec cette pensée unique qui est l'absence totale de pensée »*.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 13 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+4,61
Honk Kong index	11256,60	−0,47	+12,58

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/02	Var. en % 09/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1967,67	−0,36	+5,11
Londres FT 100	3718,40	+0,06	+0,73
Zurich	1548,23	—	−1,20
Milan MIB 30	1001	−7,45	−7,51
Francfort Dax 30	2429,15	−0,71	+7,77
Bruxelles	1668,05	−0,56	+6,95
Suisse SBS	1338,27	—	−8,18
Madrid Ibex 35	327,50	—	+2,32
Amsterdam CBS	336,80	−0,11	+4,75

Tirage du *Monde* daté mardi 13 février 1996 : 483 234 exemplaires





Le Monde des INITIATIVES



MERCREDI 14 FÉVRIER 1996

EMPLOI



Du bon usage de la qualification, alors que le diplôme n'est plus une garantie d'emploi

Les passerelles de la formation

d o s s i e r

AVEC le temps, e jugement s'est modifié à l'égard le la formation, y compris professionnelle. A mesure que le chômage se développe, et tandis que e niveau, à la fois obtenu et requis, s'élève, le diplôme s'apparente de moins en moins à un passeport pour l'emploi garanti. Progressivement, le doute s'est *même emparé d'une opinion* qui finit par constater deux caractéristiques fortes de la période, appelées sans aucun doute à perdurer. A savoir, d'une part, que le niveau de formation atteint ne détermine en rien celui du poste de travail, quand on en obtient un. Et, d'autre part, que si la détention d'un diplôme peut représenter une solution individuelle pour l'emploi, elle ne constitue aucunement une solution collective, sa généralisation allant jusqu'à réduire les chances de chacun.

Pour autant, et à condition de bien cerner les objectifs, si ce n'est les ambitions, la formation – surtout professionnelle, en l'espèce – offre des passerelles, et plus encore des perspectives, dès lors que sa mise en œuvre coïncide avec des besoins méticuleusement identifiés. Mieux, elle permet de déclencher des *synergies* dynamiques quand elle se situe au croisement des intérêts immédiats d'entreprises et de bassins d'emploi pour acquérir alors une *dimension économique, et donc* sociale.

De ce point de vue, l'exemple fourni par le secteur de la plasturgie commence à être connu. Voilà une branche professionnelle *qui*, à Oyonnax d'abord, prit conscience que sa main-d'œuvre, peu qualifiée, n'était pas adaptée aux évolutions technologiques à venir. Plutôt que de *s'en* séparer, ce qui aurait été délicat dans des zones sans grands moyens, il fut alors décidé d'entreprendre des opérations longues de requalification pour le personnel existant. Mais, et c'est là que réside l'originalité de la solution choisie, on commença par former des chômeurs en difficulté aux emplois actuels, de façon que ceux-ci occupent en attendant les postes temporairement libérés. Grâce à cette formule, non seulement les titulaires ont pu acquérir de nouvelles compétences, mais leurs remplaçants, ayant provisoirement réintégré le monde du travail, ont ensuite été embauchés, *pour 70 % d'entre eux, soit dans* des entreprises de la plasturgie, soit ailleurs, localement. Car l'on avait pris soin de faire en sorte que leur mise à niveau corresponde à *des capacités largement* communes à tout le bassin d'emploi.

Après avoir tenté une expérience plus médiatique encore avec des exclus, chez *Tefal*, le groupe SEB a essayé d'appliquer le même raisonnement à une action menée à Rumilly, près d'Aix-les-Bains. Il s'agissait, cette fois, de faire appel à une entreprise d'intérim d'insertion qui aurait été capable de lui apporter le personnel nécessaire, également utilisable par d'autres employeurs locaux, augmentant ainsi les chances de recrutement. Mais, pour l'heure, la formule paraît difficile à mettre au point, tout comme tardent les extensions du *dispositif* de la plasturgie à d'autres secteurs tels que le textile, pourtant intéressé a priori par le recours à de multicompétences. La Maison des professions, à *Marcq-en-Barœul, qui* s'est fait une réputation de ces innovations, reconnaît elle-même que le temps joue contre elles. Il faut consacrer de neuf à *douze mois à leur montage et faire* preuve d'obstination.

Des réussites, voisines, démontrent toutefois que cela n'est pas impossible, quand bien même *les motivations ou les objectifs* seraient différents. A Bressuire, le carrossier Heuliez est soumis aux aléas de la production en sous-traitance et, malgré cela, doit disposer des compétences indispensables au moment opportun. Pour y parvenir, et afin de compenser la précarité du CDD (contrat à durée déterminée), il a fallu inventer une formule qui concilie la mobilité avec la performance. *D'où* l'idée, plus proche des réalités du monde du travail actuel, qui postule sur une sécurité d'emploi à l'échelle d'un bassin d'emploi, les qualifications étant à peu près équivalentes d'une entreprise ou d'une branche à une autre. La région Poitou-Charentes, mais aussi l'intelligence des syndicats (la CFDT) ont rendu la mutation possible, qui autorise des espoirs.

De même, les initiatives qui se répandent, de Roanne à Bernay, parmi les artisans du bâtiment, pour la création de GEIQ (groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification), apportent des réponses à des problèmes sensibles. *Par la taille et par l'âge, ces* professionnels craignent de disparaître et redoutent de ne pas avoir accès aux marchés publics, réservés au « mieux-disant social ». En se regroupant, ils peuvent proposer un emploi, certes plus mobile, compenser une partie de leurs handicaps et, pourquoi pas, améliorer leur image professionnelle. Ce qui est également le problème du métier naissant des reprographes, spectaculairement soutenus par La Villette avec l'aide d'artistes : les stagiaires, des jeunes, ont pu apporter la preuve de leur savoir-faire.

A *chaque fois*, il faut le dire, il y a convergence d'intérêts entre la recherche d'une passerelle pour l'emploi, par la formation, et la croissance d'un métier ou d'une *entreprise. Quand, ainsi*, la CGEA crée un Institut de l'environnement urbain pour préparer des non-qualifiés aux professions de la propreté, elle entend aussi l'emporter sur ses concurrents, également spécialisés dans le ramassage des ordures, entre autres, par la qualité des services vendus à meilleur prix. Logique. Mais qui s'en plaindrait, chacun y trouvant son compte ?

Alain Lebaube

Lire pages II et III



A Rumilly, Téfal tente de concilier formation et réinsertion

Des personnes en difficulté ont remplacé provisoirement des salariés de l'entreprise, retrouvant le chemin d'un emploi stable dans la vallée de l'Albanais

CONCILIER des besoins internes de qualification d'opérateurs avec une volonté d'aide à l'insertion des personnes en difficulté : telle est la démarche engagée depuis plus de cinq ans par l'entreprise Téfal (groupe SEB) de Rumilly (Haute-Savoie). Et le pari était d'autant plus osé que le public en difficulté choisi par l'entreprise est en situation extrême d'exclusion puisqu'il s'agit de personnes proposées par le mouvement ATD Quart-Monde.

Après avoir accueilli en entreprise, par le biais notamment de stagiaires de la formation professionnelle puis de contrats de retour à l'emploi (CRE), une douzaine de personnes proposées par cette organisation entre 1986 et 1992, Téfal décide d'initier – en partenariat avec ATD Quart-Monde, mais également d'autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle –, un projet plus ambitieux. Car deux logiques se conjuguent dès le début des années 90 dans la petite vallée de l'Albanais, sur le bassin d'emploi de la ville de Rumilly.

La première de ces logiques concerne l'entreprise elle-même. Dès 1984, Téfal détecte parmi ses opérateurs de production un nombre important de personnes ne maîtrisant ni la lecture ni l'écriture. Ajouté aux besoins d'évolution des qualifications dans l'entreprise, ce constat débouche sur la volonté de la direction de faire entrer ces personnels dans des cycles longs de formation qualifiante. Second volet : premier employeur de la région – deux mille salariés –, Téfal décide de s'impliquer dans des actions de soutien aux personnes en difficulté sur le bassin de Rumilly.

Comment ces deux logiques se sont-elles rencontrées ? En 1993, Téfal lance une opération – Califé (Comité de l'Albanais pour l'insertion, la formation et l'emploi) – dont l'objectif est précisément de concilier les deux besoins. Des salariés de Téfal doivent quitter leur poste pour suivre des formations longues tandis que des jeunes en difficulté et des adultes chômeurs de longue durée, nombreux sur le bassin, doivent faire l'objet de mesures de réinsertion. Califé conçoit un montage qui favorise la formation en alternance croisée de ces publics. *« Cette opération, qui a débuté en septembre 1993, pour s'achever en juillet 1995, consistait à proposer à 12 personnes en difficulté des postes de qualification chez Téfal en remplacement, une semaine sur deux, de salariés de l'entreprise envoyés en formation longue sur un an »*, précise Odile Desbat, chargée de mission de l'Aravis, mission régionale de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). Les stagiaires sont alors placés sur des postes adaptés à leur niveau de qualification initiale, les postes libérés par les salariés de Téfal étant occupés, eux, grâce à un système de glissement, par d'autres opérateurs dans l'entreprise.

Catégories de personnel que les directions souhaitent former en priorité en 1996

Catégorie	%
OUVRIERS QUALIFIÉS	33 %
EMPLOYÉS	30 %
TECHNICIENS AGENTS MAÎTRISE	27 %
OUVRIERS ET EMPLOYÉS NON QUALIF.	[illegible]
CADRES ET INGÉNIEURS	17 %
DIRECTION	9 %
NE SAIT PAS	9 %

Par rapport à 1994, les techniciens et agents de maîtrise sont ainsi passés de la première à la troisième place dans l'ordre des priorités. Pour le reste, la hiérarchie demeure.

Au terme de leur formation, les 12 bénéficiaires accèdent au niveau de qualification d'un brevet professionnel. Mieux, avec différents partenaires locaux – DRTEFP (délégation régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), la Boutique de gestion d'Annecy, l'Aravis, la Maison des métiers, le Gapar (Groupement de prévention de l'agglomération rumillienne), etc. –, Téfal souhaite que cette formation corresponde aux besoins d'entreprises locales afin que ces dernières puissent embaucher les jeunes stagiaires à la fin de leur cycle de formation. l'Aravis réalise ainsi des *« diagnostics courts »* dans les entreprises du bassin afin de les aider à définir leurs futurs besoins.

« Malheureusement, la perspective de voir ces entreprises embaucher les stagiaires n'a pas été couronnée de succès, précise Odile Desbat. *D'abord parce que celles-ci ont eu beaucoup de mal à formuler leurs besoins, et en raison de la force attractive de Téfal en matière de salaires. »* Au total, donc, deux seulement des 12 stagiaires de Téfal ont finalement été embauchés localement. Les 10 autres ont en fait été recrutés par Téfal elle-même. Salaire élevé, primes, etc. : on comprend que les bénéficiaires de la formation aient finalement souhaité être avant tout recrutés par le groupe SEB...

Olivier Piot

Alternance et intérim

La direction de l'entreprise Téfal boucle une nouvelle opération conçue dans l'esprit formation-intérim. Il s'agit de permettre à des jeunes en insertion par l'intérim de venir se former en alternance chez Téfal, toujours sur les postes momentanément libérés par des salariés en formation. Cette expérience d'alternance par le biais d'agences locales d'intérim pourrait bien générer, si elle se révèle concluante, des montages futurs sur le département de Haute-Savoie, voire dans d'autres régions de France.

Quand apprentissage rime avec embauche

Une filière originale dans le secteur de la propreté urbaine et des transports

LE groupe CGEA, spécialisé dans la propreté urbaine et le transport de voyageurs, n'a pas lésiné sur les moyens pour son Institut de l'environnement urbain. Ouvert à l'automne 1994 sur un site verdoyant de 6,5 hectares à Jouy-le-Moutier, dans le Val-d'Oise, l'opération a représenté un investissement initial de 120 millions de francs, soutenu pour moitié par le Conseil régional d'Ile-de-France.

Doté d'un budget annuel de 30 millions de francs, il accueille aujourd'hui quelque 300 apprentis venus se former aux métiers de la gestion des déchets, du nettoyage des locaux et du transport de voyageurs. A ces jeunes, peu ou pas qualifiés, le groupe, qui compte en France 28 000 salariés, veut offrir une filière de formation débouchant sur de vrais emplois. Celui-ci n'entend pas en effet laisser se dévaloriser ces métiers, trop souvent associés à des CES et autres contrats d'insertion.

En forte mutation, les secteurs de la propreté urbaine et du transport de voyageurs exigent aujourd'hui davantage de professionnalisme. Collecte sélective, tri, recyclage, valorisation, transport et stockage des déchets font l'objet d'une réglementation croissante depuis quelques années et nécessitent l'utilisation de technologies de plus en plus sophistiquées. Fini le temps de la simple poubelle et de la décharge publique. Dans le secteur des transports également, les techniques évoluent. Et, surtout, de nouvelles contraintes apparaissent, de respect de l'environnement, de sécurité, de desserte de quartiers difficiles.

Si 80 % des personnes travaillant dans ces domaines n'avaient jusqu'alors pas ou peu de qualification, ces évolutions impliquent désormais la maîtrise de compétences techniques et commerciales importantes. Or, jusqu'à l'ouverture de l'Institut de l'environnement urbain, aucune offre de formation, initiale et continue, publique ou privée, n'existait pour les métiers de base de ces secteurs. Dès 1992, le groupe a décidé de combler cette carence et s'est lancé, avec l'éducation nationale, dans la création d'une filière complète de formations professionnalisantes par la voie de l'apprentissage.

En propreté urbaine, un CAP de gestion des déchets, destiné aux conducteurs de véhicules de collecte et d'engins de nettoiement mécanisés et aux agents de contrôle des déchetteries, a ainsi vu le jour. De même, en transport des voyageurs, un CAP d'agent d'accueil et de conduite routière a été créé pour les conducteurs de bus et de cars sur les réseaux urbains et interurbains. D'autres formations existantes ont également été modernisées ; le CAP hygiène et maintenance, le BEP maintenance industrielle des véhicules lourds.

« Nous nous sommes résolument engagés dans l'apprentissage, relève Eric de Ficquelmont, directeur des ressources humaines du groupe. *L'insertion par ce mode de formation en alternance revêt une dimension professionnelle mais aussi sociale pour le public que nous visons. L'apprentissage leur apporte une reconnaissance : ce qu'ils apprennent en théorie étant valorisé par la pratique. Et leur formation est sanctionnée par un diplôme reconnu nationalement. »*

A terme, le groupe, qui s'est associé à la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles-Val d'Oise-Yvelines pour créer son Institut, ambitionne de mettre en place une filière complète par apprentissage, du niveau V au niveau I. De nouvelles formations conduisant au niveau bac ou bac + 2 sont à l'étude. Mais, déjà, un diplôme bac + 4 « Organisation et développement des environnements urbains et industriels » a été conçu, avec l'université de Cergy-Pontoise, pour préparer de jeunes cadres appelés à travailler en entreprise de transport. *« L'existence de ce diplôme universitaire est très importante*, poursuit Eric de Ficquelmont. *Car, à travers lui, c'est toute la philosophie générale de notre projet qui s'exprime. Notre volonté étant de montrer que l'apprentissage n'est pas réservé aux seules personnes non qualifiées. A tous les niveaux, il est pour nous un mode de recrutement à part entière. »* Le groupe, qui compte 1 % de ses effectifs en apprentissage, s'est donné pour objectif de doubler ce chiffre d'ici à 1997.

Cette initiation leur apporte une reconnaissance : ce qu'ils apprennent en théorie étant valorisé par la pratique

Délibérément conçu comme passerelle vers l'emploi, le dispositif place l'entreprise au cœur de la formation. *« C'est avec elle que le lien le plus fort doit exister avec l'apprenti. La base de notre projet pédagogique réside dans cette idée »*, souligne Christian Dapilly, directeur de l'Institut. De fait, les responsables d'entreprise recrutent eux-mêmes sur leur bassin d'emploi leurs apprentis. L'engagement est clair : au terme de leur contrat d'apprentissage, et s'ils obtiennent leur diplôme, les jeunes sont assurés d'être embauchés. *« L'apprentissage tel que nous l'avons conçu constitue un investissement pour les entreprises*, insiste Christian Dapilly. *Elles n'en tirent aucun bénéfice financier à court terme. En revanche elles qualifient des jeunes pour l'avenir. »*

Le groupe est bien conscient de conduire une « révolution culturelle » dans des métiers traditionnellement peu ouverts à la formation. Aussi l'Institut aide-t-il les chefs d'entreprise dans leur démarche de recrutement en leur apportant les outils et l'ingénierie nécessaires. Un protocole « Partenariat pour l'emploi » a été signé avec l'ANPE. Et 300 maîtres d'apprentissage ont été formés.

Alors que l'apprentissage connaît aujourd'hui de nombreux échecs (selon le ministère du travail, un quart des contrats sont rompus avant leur terme), le groupe a pour ambition de mener les jeunes jusqu'au terme de leur cursus. D'ailleurs, aucun d'entre eux n'a à ce jour déclaré forfait. Il faut dire que leur motivation est forte, la plupart ayant connu une, voire deux années de chômage ou d'emplois précaires.

« Ici, à l'Institut, comme dans l'entreprise, on se sent vraiment employé du groupe », apprécient Arnaud et Pascal qui n'avaient guère connu jusqu'alors que des CES ou des « petits boulots ». Conscients qu'ils sont en train d'acquérir une qualification solide, ils découvrent que ces services de proximité, jusqu'alors peu valorisés, offrent de vrais métiers et des perspectives d'évolution. Or, comme le résume Arnaud, *« suivre une formation qui débouche sur un emploi n'a pas de prix aujourd'hui »*.

Laetitia Van Eeckhout

La plasturgie parie sur la requalification

OUVRIR les ateliers à des chômeurs, invités à remplacer des salariés faiblement qualifiés, provisoirement indisponibles pour cause de formation : aussi généreuse et utopique puisse-t-elle apparaître au premier abord, l'idée a pourtant fait ses preuves dans huit entreprises de plasturgie installées à Oyonnax (Ain). A l'initiative de la fédération de la plasturgie, de Plastifaf, organisme qui collecte et gère les fonds de la formation continue, et avec l'aide de l'IDEF (Institut de développement d'études et de formation), cabinet spécialisé dans l'ingénierie de formation, 800 ouvriers ont bénéficié du dispositif (« Le Monde Initiatives » du 16 janvier). Ils risquaient, compte tenu de l'évolution très rapide des technologies dans leur domaine, de devenir *« inemployables »* à court terme. Donc de se retrouver au chômage. Entre fin 1992 et fin 1995, ils ont été insérés dans plusieurs modules de formation... à la plus grande joie des 250 demandeurs d'emploi de longue durée, présélectionnés par l'ANPE et préalablement formés, qui les ont remplacés à leur poste de travail.

Baptisée ADC (Action de développement de compétences), l'opération a remporté un franc succès : 70 % des chômeurs ont retrouvé un emploi durable. Résultat : deux opérations de requalification-insertion sont actuellement en cours dans la région Rhône-Alpes et en Ile-de-France (concernant 250 salariés et 120 chômeurs). Dans la plasturgie toujours, plusieurs autres opérations devraient voir le jour en 1996, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Haute et Basse-Normandie notamment. Elles concernent 3 000 salariés et 1 200 chômeurs au total. Enfin, dans la région Nord-Pas-de-Calais, une quinzaine d'entreprises – sous l'égide de la Fédération des industries d'équipement de véhicules (FIEV) et celle de la plasturgie – devraient signer, d'ici à la fin février, un accord de requalification-insertion d'une durée de trois ans. Cet accord concernera 1 600 ouvriers et 150 à 200 demandeurs d'emploi de longue durée qui bénéficieront de contrats initiative-emploi.

Mais ces expériences novatrices se sont jusqu'à présent essentiellement cantonnées à la plasturgie. Pour preuve, le groupement régional des industries textiles (GRIT) du Nord-Pas-de-Calais a finalement renoncé à tout projet de ce type. *« L'idée n'a pas pris*, confie Xavier Wallaert, délégué général du GRIT. *L'expérience a été menée dans des bassins d'emplois où les opérateurs accomplissent des tâches relativement standardisées. Alors que dans le textile, nous cherchons au contraire à développer la multi-compétence et l'autonomie de nos salariés. »*

Directeur général de Plastifaf, Gérard Claverie souligne en revanche que *« ce type d'opération pourrait être mise en œuvre dans la plupart des branches. Mais tout dépend de leur politique de formation : c'est une question de volonté... et de temps, sachant qu'il faut au minimum neuf à douze mois pour mettre sur pied ce genre d'initiative »*. Insistant sur l'opportunité ainsi offerte à des chômeurs de longue durée de se réinsérer, Frédéric Vandekerckhove, directeur de la communication de la maison des professions à Lille, abonde dans le même sens : *« Tous les secteurs d'activité rencontrent des problèmes d'adaptation et de formation de la main-d'œuvre. C'est pourquoi il faudrait démultiplier ces projets. Mais peut-être n'y a-t-il pas eu à ce sujet une assez grande campagne d'information. »*

Délégué de la plasturgie pour la formation dans le Nord-Pas-de-Calais, Raymond Hottelart, qui travaille depuis deux ans à la mise en place d'une opération de requalification-insertion avec la FIEV, convient lui-même de la difficulté à faire passer le message : *« Il a fallu convaincre, impliquer et regrouper les entreprises, plutôt réticentes au départ. »* Avant d'en venir au nerf de la guerre : *« Ce type de dispositif coûte cher, en dépit des aides apportées par les pouvoirs publics. Pourtant, les entreprises n'ont-elles pas l'obligation de consacrer 1,5 % de leur masse salariale à la formation ? »* La plasturgie, qui s'honore d'atteindre 3,5 % de la moyenne nationale en la matière, peut se flatter de montrer l'exemple.

Philippe Baverel

Un bassin d'emploi se prémunit contre la précarité

ET si lutter à tout prix pour l'emploi fixe à vie n'était pas le combat le mieux ciblé ? Et s'il y avait des manières plus réalistes de promouvoir la sécurité dans le travail, par exemple, à l'échelle d'un bassin d'emploi ? Notamment en s'appuyant sur une formation qui faciliterait le passage d'une entreprise à l'autre, et même d'une branche à l'autre ? Vivre dans un petit bassin industriel en pleine campagne avec une seule grosse entreprise, voir depuis longtemps cette dernière ne survivre qu'avec des hauts et des bas, avoir de ce fait mesuré sa fragilité, tout cela pousse à réfléchir.

C'est ce qui s'est passé à Bressuire (Deux-Sèvres) en 1993 quand, après avoir largement embauché pour produire des automobiles en sous-traitance pour Peugeot-Citroën, les usines du groupe Heuliez se sont mises à « dégorger » brutalement plusieurs centaines de salariés en contrat de travail à durée déterminée (CDD). Heuliez fabriquait la BX et Peugeot-Citroën venait d'en stopper la production... Unique syndicat ouvrier de l'entreprise, la CFDT réclame alors, et obtient, le financement par la direction d'une petite structure d'aide au reclassement : le Centre d'accompagnement et d'orientation (CAO). C'est peu, mais cela constitue pourtant un tournant : alors qu'il n'y a pas à proprement parler de licenciements, une firme et une section syndicale décident de s'impliquer dans le devenir de personnes qui ne relèvent plus ni de l'une ni de l'autre.

C'est que la CFDT de Poitou-Charentes en est venue à considérer comme contraire à l'esprit de solidarité du syndicalisme le fait de ne se battre que pour les salariés en place. France Joubert, Bernard Quintreau (« l'homme » du CAO), James Renaud..., ils sont toute une équipe à tenter de concrétiser une approche renouvelée de l'action syndicale englobant les chômeurs et les salariés précaires. Au printemps 1995, le vent tourne pour Heuliez. Peugeot-Citroën a décidé de lui confier la fabrication du break Xantia, ce qui signifie plusieurs centaines d'embauches, mais surtout en CDD, car le travail ne durera qu'autant que la Xantia se vendra. Du printemps à l'été vont se dérouler d'intenses négociations entre la CFDT, rejointe par la CFE-CGC, et le PDG du groupe Heuliez, Gérard Quéveau. Si le recours aux CDD est inévitable, les salariés doivent sortir de cette étape mieux armés pour rebondir dans un autre emploi.

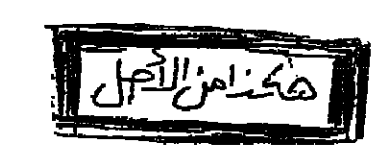
En septembre 1995, le CAO est relancé, mais il intègre le Comité de bassin d'emploi, le Syndicat de communes (donc les élus) et plusieurs chefs d'entreprise. Cette fois, il se veut porteur d'un projet global pour tout le Bocage bressuirais : *« A terme : assurer un lien permanent entre « l'entreprise Bocage », entité regroupant un maximum d'unités de production et de services, et la population du bassin d'emploi. »* Il s'agit de multiplier les contacts entre tous ceux qui ont à jouer un rôle en matière d'emploi, des formateurs aux chefs d'entreprise, du service public de l'emploi aux syndicats, des chambres consulaires aux collectivités publiques. Et cela pour réduire au minimum les effets négatifs de la mobilité.

POINT-CLÉ

La formation est un point-clé du projet. Lors de leur passage chez Heuliez, les titulaires de CDD acquerront des compétences nouvelles qu'il s'agit de valoriser. Elles seront recensées, éventuellement complétées. Et l'ambition est qu'il en soit de même pour tout passage en entreprise de façon à permettre la progression professionnelle. Avec l'appui du club local des entreprises, le CAO s'est lancé dans une enquête auprès de ces dernières pour connaître leurs besoins en compétences. Dès à présent, un manque de chaudronniers-soudeurs a été repéré, et au début de février, une vingtaine d'entreprises ont mis au point un dispositif de formation par contrats de qualification qu'elles piloteront ensemble. Ce travail en commun devrait faciliter la mobilité professionnelle.

Le même type de démarche est en préparation dans d'autres secteurs ; la chambre des métiers des Deux-Sèvres et les artisans locaux ont décidé de se joindre au mouvement. Une attention particulière est portée aux femmes, que l'absence d'emplois dans le textile et les services voue à un chômage sans issue. Pour le CAO et pour Marie-Thérèse Pierrat, la déléguée régionale aux droits des femmes, c'est l'occasion de pousser à leur recrutement et à leur qualification dans des secteurs où l'on ne les voit guère. Cent-cinquante femmes ont ainsi été embauchées dans les ateliers d'Heuliez à la fin de l'été 1995. Mais tout en tentant d'aller le plus possible dans cette direction, Bernard Quintreau et Marie-Thérèse Pierrat avancent avec prudence. Ils savent que le changement social ne peut pas aller plus vite que n'évoluent les mentalités.

Marie-Claude Betbeder



De la photocopie à l'art

Venus apprendre le métier d'opérateur en reprographie, quatorze jeunes stagiaires ont aussi découvert la création contemporaine

ASSOCIER art et photocopie ? L'idée est signée Marie-Dominique Moreau et Yves Jammet, respectivement responsable de formation et coordinateur à l'Association de prévention du site de La Villette. Dans le cadre d'une formation d'opérateurs polyvalents à la reprographie, des artistes, grands noms de l'art contemporain, ont accepté de créer une œuvre utilisant la photocopie avec l'aide des jeunes stagiaires. En décembre 1995, les compositions issues de cette association de compétences ont toutes été exposées dans différents établissements culturels parisiens, allant de l'Opéra Bastille au Centre Georges-Pompidou en passant par le Théâtre de la Colline...

Mais, attention, comme s'empressent de le préciser les deux formateurs, l'objectif était de former des reprographes et non des artistes. *« Il ne s'agissait pas de faire miroiter aux jeunes un avenir irréalisable mais simplement d'utiliser la dimension artistique pour leur faire découvrir autre chose, les aider à trouver leur place dans la société et à être plus adultes. »* Greffée sur le temps de formation, cette rencontre entre jeunes et artistes a été conçue comme une passerelle vers l'art contemporain, un vecteur d'accès à la culture, une façon de dépasser la simple acquisition d'une qualification professionnelle. Car l'ambition initiale était d'abord d'offrir à ces jeunes faiblement qualifiés une formation débouchant sur un vrai métier dans le secteur de la reprographie, en pleine expansion : on compte aujourd'hui un million deux cent soixante mille copieurs noir et blanc, vingt mille copieurs couleur et près de soixante milliards de photocopies par an. De plus, depuis l'introduction de l'informatique, la profession réclame des personnes polyvalentes susceptibles d'assurer à la fois l'accueil du client, le tirage des copies tous formats noir et blanc ou couleur, la facturation, une petite maintenance des appareils... On est loin du presse-bouton.

Malgré tout, la formation, ouverte aux chômeurs âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, a suscité peu de candidatures : *« Les jeunes suspectaient un stage bidon. D'ailleurs, en acceptant de faire partie des partenaires financiers de l'opération, les représentants du syndicat national des entreprises de la reprographie nous ont déclaré : Aidez-nous à conquérir nos lettres de noblesse comme l'imprimerie »*, raconte Yves Jammet. Après avoir alterné pendant cinq mois temps de formation et mise en situation dans trois entreprises différentes, les jeunes ont signé un contrat de qualification de huit mois dans l'une de ces trois sociétés. C'est à ce moment-là que le projet artistique a été introduit.

Au programme : visites guidées de musées et d'ateliers, puis, pour chaque stagiaire, travail en binôme avec l'un des quatorze artistes ayant accepté de participer à l'expérience et de créer une œuvre utilisant la photocopie. *« Nous avons visité l'exposition "Féminin Masculin" au Centre Georges-Pompidou. Sans ce stage, je n'aurais jamais mis les pieds dans ce genre d'endroit. Aujourd'hui, si j'entends parler d'une expo qui m'intéresse, je sais que j'y retournerai »*, confie Christophe, vingt-deux ans. Pour David, autre stagiaire du même âge, le projet artistique a surtout cassé le rythme très conventionnel des cours entrecoupés de semaines en entreprise : *« On a créé d'autres liens entre nous, on est un peu sortis de notre univers. »*

La démarche a également donné une occasion aux jeunes de valoriser leur savoir-faire tout neuf grâce à la réalisation de très grands formats avec une exigence artistique forte. Quant à savoir ce qui restera pour eux de cette rencontre *« préméditée »* avec l'art contemporain, comme le soulignent les deux formateurs, *« on a ouvert une porte. La suite relève du cheminement individuel »*.

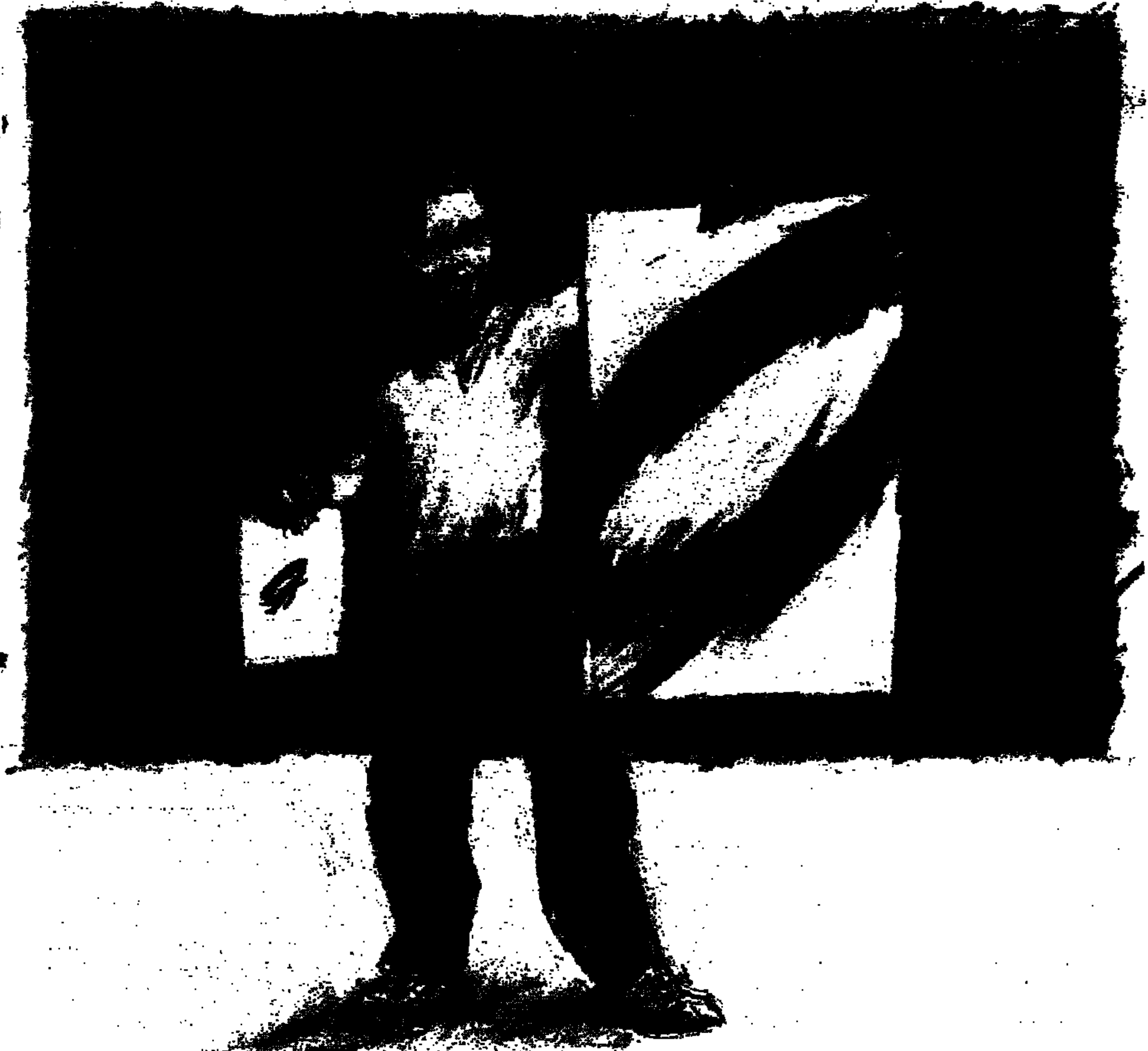
Nathalie Mlekuz

Les mots-clés

● **Crédit formation individualisé (CFI).** Il a été instauré en 1989 pour répondre aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes qui quittent le système scolaire sans aucune qualification. Le CFI se construit comme un parcours à partir d'un projet que le jeune élabore avec l'aide d'un « correspondant » qui fait appel à toutes les mesures disponibles.

● **Programme PAQUE.** Lancée en 1992 pour une durée limitée, cette *« préparation active à la qualification et à l'emploi »* s'est efforcée de prendre en compte les problèmes des personnes les plus en difficultés et de très bas niveau dans leur globalité. Le programme PAQUE a été supprimé en 1994.

● **Espaces Jeunes.** Issus d'une coopération entre l'ANPE, les missions locales et les collectivités locales, ce sont des lieux uniques d'accueil et d'information mis à la disposition des jeunes pour leur faciliter l'accès à l'offre de formation et d'emploi (loi quinquennale sur l'emploi du 31 décembre 1993).



Des artisans du bâtiment s'unissent pour recruter de jeunes chômeurs

A Roanne, partenaires institutionnels et employeurs ont entrepris une démarche d'« intégration ». Une initiative qui bouscule les mentalités du secteur

INSÉRER des jeunes et des adultes en difficulté, les artisans du bâtiment n'y sont guère habitués. Pourtant à Roanne (Loire), cette démarche, peu à peu, entre dans les mœurs. Tout a démarré en 1993. Une enquête menée auprès des artisans du bâtiment de l'arrondissement de Roanne par le Centre d'études, de conseil, d'animation pour l'artisanat et le bâtiment (Cecaab) révèle que sur les 512 artisans interrogés, 155 se disent prêts à accueillir un jeune, tandis que 317 sont indécis. Pourtant, sur les 192 artisans ayant un agrément d'apprentissage, seuls 27 forment des jeunes. On sait aussi que les métiers manuels n'attirent pas les jeunes. Dans ces conditions, comment assurer la relève ?

Cet état des lieux a conduit la Chambre des métiers, l'Union des syndicats professionnels des maîtres-artisans (Uspma) et l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) de Roanne à s'engager, avec de nombreux partenaires dont le Service public de l'emploi, dans une expérimentation appelée « Jean-Baptiste Clément », du nom de la résidence où s'est déroulé, à partir de novembre 1993, un chantier de réhabilitation de 174 logements. Cette opération, animée et coordonnée par Jean-Luc Marsais, responsable du Cecaab, innove sur plusieurs points. En effet, les 44 artisans de ce chantier se sont réunis en GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification), ce qui leur a permis d'accéder à cet important marché. Ensemble et avec l'appui de l'Afimab (Association de formation et d'insertion dans les métiers d'artisanat du bâtiment) créée par le Cecaab, ils ont pu entamer une démarche d'insertion qu'ils n'auraient pas oser tenter seuls. Sept jeunes en contrat de qualification (CQ) et quatre adultes en contrat de retour à l'emploi (CRE, prédécesseur du contrat initiative-emploi) ont donc été embauchés par le GEIQ, presque tous pour une durée d'un an. Mis à la disposition des artisans, auxquels le GEIQ facturait leurs heures de travail, ils ont pu « tourner » d'une entreprise à l'autre en fonction de la charge de travail de chacune. Une formule « d'avenir », estime Roger Bernichon, président de l'Uspma.

Cette opération a bousculé les mentalités. *« Le mot « insertion » est mal perçu parce qu'il a un côté délinquance*, reprend Roger Bernichon. *En utilisant le mot « intégration », il n'y a pas de problème. Tout n'a pas été rose pour autant. Il a fallu apprendre à certains jeunes à arriver à l'heure, à travailler en groupe, etc. »* Les artisans ont dû remettre en cause *« leurs habitudes, leur ronron quotidien »*, ajoute Jean Briday, vice-président de la Chambre des métiers. Il a fallu aussi tenir compte du racisme de certains artisans qui ne voulaient pas accueillir de Maghrébins. Côté jeunes, le but était de *« les voir se bouger et démontrer leur volonté de travailler »*, lance Jean-Claude Cachet, directeur de l'ANPE de Roanne. Ceux qui avaient eu de petits démêlés avec la justice n'ont pas été écartés. Cependant l'ANPE était *« sceptique au départ »*, se souvient Jean-Claude Cachet. Néanmoins, l'opération a été *« un succès »*, dit-il. Reste que les parcours d'insertion ont débouché sur seulement deux embauches à durée indéterminée, la plupart des autres étant à durée déterminée.

« Le mot « insertion » est mal perçu parce qu'il a un côté délinquance. En utilisant le mot « intégration », il n'y a pas de problème »

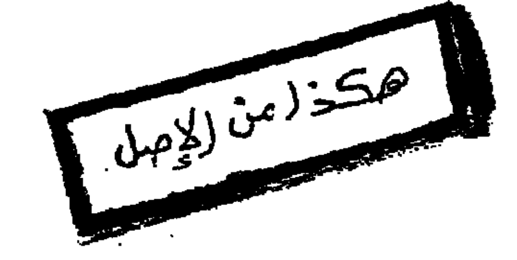
PÉRIODE D'ESSAI GRATUITE

Comment améliorer un tel dispositif ? C'est autour de cette problématique que s'est construite l'opération suivante appelée Papep-CFI (Plan d'accès à la première expérience professionnelle - Crédit formation individualisé). Confiée en avril 1995 par le Conseil régional de Rhône-Alpes à l'Afimab, cette action a mobilisé 48 artisans regroupés dans le GEIQ. Son but : offrir à des jeunes en difficulté la possibilité de découvrir les métiers du bâtiment au cours de stages CFI, financés par la région et effectués en « immersion » chez les artisans et pouvant déboucher éventuellement sur la signature de CQ. A partir du « *repérage* » du public, réalisé par l'ANPE et la mission locale, une centaine de jeunes ont été mobilisés et 38 d'entre eux ont bénéficié d'un stage CFI sur des durées variant de deux à douze semaines. Une sorte de période d'essai gratuite pour les employeurs. Et, en janvier 1996, 11 CQ ont été conclus avec le GEIQ, selon le souhait des artisans, et ce malgré le surcoût qui leur est facturé pour frais de gestion. Le GEIQ, qui assure *« la partie environnement social et suivi »*, indique Jean-Luc Marsais, son directeur, s'engage à placer le jeune dans une autre entreprise au cas où l'artisan connaîtrait un *« problème grave »* de santé, ou *« une baisse d'activité non prévisible »*. De leur côté, les jeunes doivent accepter cette éventuelle mobilité. Ce qu'ils font parfois à contrecœur. *Mais c'est la règle du jeu.*

La formation qui devrait débuter d'ici quelques semaines sera assurée avec l'appui d' *« artisans-tuteurs-formateurs »* rémunérés. Ce réseau s'est constitué par le « bouche-à-oreille », se félicite Jean Briday, responsable de ces tuteurs retraités. *« Ce qui leur est demandé, c'est d'avoir du cœur et des qualités professionnelles. »* Michel Rivollier, artisan en plâtrerie-peinture, a conservé en CQ le jeune qu'il avait eu *« en immersion »* durant trois mois. Les jeunes sont rémunérés sur la base de 65 % du SMIC, les heures supplémentaires devant être payées. *« Je m'estime heureux*, dit un jeune, qui a connu plus de cinq mois de chômage auparavant, *c'est peu payé, mais c'est mieux que rien. »*.

En tout cas, pour Patrice Gouy, directeur de la mission locale, *« l'opération a permis aux jeunes de valider ou d'invalider leurs projets professionnels. Avec ceux qui n'ont pas pu accéder à l'emploi, nous allons engager une autre orientation »*.

Francine Aizicovici



Pour l'essaimage des fonctionnaires

par Jean Planet

LES fonctionnaires, à nouveau, sont sur la sellette. Les temps sont durs pour les avantages acquis ; et l'impuissance collective à régler les problèmes d'emploi tend plus virulente la critique envers ceux qui ont pris de l'avance en matière de progrès social. Outre la question, majeure, de la retraite, c'est la garantie de l'emploi qui est la plus décriée.

Au moment où tous les spécialistes insistent – avec d'excellents arguments – sur la fin de l'« emploi à vie », sur un parcours professionnel désormais tributaire de la mobilité et de l'acquisition permanente des compétences, sur l'alternance des périodes d'exercice – salarié ou autonome – et de formation, bref, au moment où le maître-mot est l'« employabilité », il est clair que la vision d'un fonctionnaire bénéficiant d'une rente à vie dans des fonctions immuables, exercées dans le même bureau ou derrière le même guichet, est inacceptable.

Cette vision, que l'on jugera, selon son tempérament, idyllique ou terrifiante, est-elle la bonne ?

Oui, le fonctionnaire – titulaire – a la garantie de l'emploi. Mais cette sécurité lui garantit-elle la stabilité ?

La mobilité géographique, on l'oublie trop facilement, est forte dans la fonction publique. Les enseignants, les postiers, les magistrats, les agents des impôts ou du Trésor, beaucoup d'autres – sans parler des militaires et des gendarmes – en savent quelque chose : que d'affectations dans des postes ou des régions non désirés, loin du domicile d'origine, en début de carrière ou à l'occasion de promotions, que d'années passées à espérer revenir « vivre au pays », que de problèmes familiaux entraînés par une mobilité géographique sans doute indispensable au bon fonctionnement du service public, mais souvent génératrice de sérieuses difficultés personnelles.

La mobilité fonctionnelle est tout autant présente : l'administration, grâce aux efforts conjugués du législateur, de ses responsables et des organisations syndicales, fait une très large part à la promotion interne, à travers une sélection basée selon les cas sur le concours, l'examen d'aptitude ou la prise en compte de l'expérience et du parcours professionnel antérieur. Sauf quelques rares exceptions, ces promotions impliquent l'affectation sur un nouveau poste, l'exercice de nouvelles fonctions, souvent l'adaptation à un nouvel environnement et de nouvelles exigences. Et même hors promotion, si l'on cite encore tel cas de fonctionnaire rivé vingt ou trente ans sur la même chaise, la réalité est fort heureusement tout autre et les changements réguliers de fonctions, volontaires ou imposés par les pratiques administratives, sont le plus souvent la règle.

> Motivés par leur désir d'évolution professionnelle, certains ont contribué à l'ouverture de l'administration sur son environnement

Par contre, beaucoup reste à faire sur les éventuels départs de l'administration et sur les échanges entre la fonction publique et le secteur concurrentiel. Certes, ces échanges existent déjà, à haut niveau, et les études et articles ne manquent pas pour dénoncer le trop grand nombre de départs de hauts fonctionnaires vers les entreprises du secteur public ou privé. Le débat est naturel, des règles déontologiques viennent à juste titre d'être réaffirmées ; mais la population en cause reste fort réduite. Et peut-être pourrait-on s'interroger également sur la quasi-inexistence de mouvements inverses ; j'ai le souvenir, au ministère des finances, d'un collègue directeur – un seul – « récompensé », pour avoir accepté le passage du privé au public, par une diminution très significative de sa rémunération...

A tous les niveaux, d'autres échanges existent, permis par le statut de la fonction publique : détachement dès lors que l'intéressé reste au sein du secteur public, disponibilité dans les autres cas, sauvegardant pendant quelques années un « droit au retour » précieux, avant de recourir à la démission. C'est ainsi qu'un nombre réduit, mais malgré tout significatif, d'inspecteurs des impôts quittent leur administration – dans le respect de règles déontologiques très contrôlées – pour devenir fiscalistes d'entreprise. Il est reconnu que cette pratique, loin de poser problème, facilite au contraire les relations et le travail des contrôleurs comme des contrôlés, des fonctionnaires et des contribuables.

Depuis vingt ans, nombre d'informaticiens fonctionnaires ont rejoint le privé ; des agents de l'Insee et de la direction de la prévision ont su essaimer dans les services économiques d'entreprise ; des techniciens et ingénieurs spécialistes de la construction et de la maintenance ont également sauté le pas, certains pour créer leur propre société.

Tous, titulaires ou contractuels, avaient la garantie de l'emploi et ont le plus souvent accepté de la perdre. Motivés par leur désir d'évolution professionnelle, ils ont à leur façon contribué à l'ouverture de l'administration sur son environnement. Le nombre de ces départs « gagnant-gagnant » doit être augmenté. Il est temps pour l'administration de mettre en œuvre une politique d'appui au départ volontaire, comme sait le proposer le secteur privé.

L'expérience acquise ces dernières années en matière d'aide à la réalisation d'un projet personnel, création ou reprise d'entreprise notamment, a démontré que la sécurité de l'emploi, le confort d'une fonction déterminée, la quasi-assurance d'un parcours bien balisé, peuvent être abandonnés pour tenter une action plus autonome, plus valorisante, débouchant sur de nouvelles perspectives professionnelles et personnelles.

Cette mutation suppose toutefois une prise de conscience, une ouverture sur l'extérieur, une maturation et une assistance dans la mise en œuvre – réalisée le plus souvent par un spécialiste externe – que l'administration n'est aujourd'hui ni capable ni désireuse de fournir. Elle suppose aussi une aide financière au départ, dont la notion même est à ce jour inconcevable dans la fonction publique si l'on excepte le secteur bien particulier de la défense nationale.

Et pourtant, si plusieurs centaines d'employés et de cadres de la BNP – et de beaucoup d'autres entreprises dont les conditions et contenus de travail ne sont pas foncièrement différents de ce qu'on trouve dans l'administration – ont su réaliser leur projet professionnel personnel, pourquoi pas des fonctionnaires ?

Créons donc les conditions qui permettront à ceux qui le souhaitent d'orienter différemment leur parcours : parce qu'ils ont un projet à réaliser, parce qu'ils se sentent bloqués ou, tout simplement, par volonté d'autonomie. Ce qui implique une analyse des aides financières possibles et leur amélioration en vue de se rapprocher du privé. Ce qui suppose aussi une réflexion sur les modalités – telles que le mi-temps et le temps partagé – qui peuvent dans certains cas faciliter la démarche.

Envisageons une application progressive dans les secteurs de l'administration les plus concernés, là où les fonctionnaires :

- possèdent une technicité reconnue dans le privé,
- sont confrontés à une situation spécifique (délocalisation...),
- sont bloqués dans leur parcours professionnel,
- ou se sentent tout simplement mal à l'aise dans un service dont les missions ou l'évolution ne les satisfont plus.

Gageons alors qu'avec une volonté réelle d'aboutir, la mise en œuvre d'un accompagnement adapté et l'effet d'exemplarité, les résultats seront surprenants.

Jean Planet *est associé du cabinet RDE-Etudes (Réseaux pour le développement de l'entreprise)*

La java des coupeurs de têtes

Une comédie satirique caricature les méthodes de management à l'occasion d'un plan social. Toute ressemblance avec la réalité ne serait bien sûr que pure coïncidence

DIRECTEUR général de la CJP, entreprise d'armement durement frappée par le retour de la paix, Georges Berthier a confié la mise en œuvre de son plan social à Anne-Sophie Tombelle, PDG d'Ecop, cabinet d'étude et de conseil en outplacement. Ainsi pourrait-on résumer à grands traits l'intrigue de *La Java des Jivaros* (du nom d'un peuple indien, coupeur et réducteur de têtes), comédie en trois actes écrite par Hervé Sérieyx, président du conseil de surveillance du groupe IDEF (Institut du développement et de la formation), et Philippe Détrie, PDG du groupe Inergie, agence de conseil en management, communication et marketing.

Selon la formule consacrée, toute ressemblance avec une situation réelle serait purement fortuite. Et pourtant, d'ici au début du siècle prochain, 50 000 emplois sont menacés dans l'industrie de l'armement française, actuellement en pleine restructuration. Comme si la réalité avait déjà rattrapé le scénario de la pièce d'Hervé Sérieyx, jouée au Théâtre Aydar, à Paris, du 30 janvier au 2 février, et qui devrait être prochainement donnée au Théâtre de Vanves, avant une tournée en France.

« Véritable miroir, aussi caricatural soit-il, des dysfonctionnements et des travers comportementaux – de l'ouvrier au directeur – inhérents à la vie en société, la mise en scène permet de mettre le doigt sur les points de blocage et, donc, de dénouer bien des situations de crise », témoigne Philippe Détrie, qui a déjà écrit une quinzaine de pièces pour des entreprises aussi diverses que les Pompes funèbres générales, Valéo ou la Lyonnaise des eaux. Sans doute parce qu'elle n'a été montée pour aucune société précise, *La Java des Jivaros* aborde sur un ton très libre et très satirique la question des plans sociaux. Pour annoncer la funeste nouvelle aux salariés concernés (un tiers des effectifs), Georges Berthier a donc recours à un cabinet d'outplacement, Ecop, dirigé par une femme à poigne : Anne-Sophie Tombelle. Auteur d'ouvrages de management à ses heures, elle projette d'intituler son prochain livre *« Le licenciement sans peine »* et émaille sa conversation de maximes aussi brutales que définitives, du genre : *« Une entreprise doit être tenue comme une maison. Le balai et la poubelle redeviennent les outils incontournables du management ! »* ou encore : *« Une société commerciale a pour vocation de créer de l'argent et non pas du bonheur. »* Impitoyable, elle ne jure plus, pour *« restaurer le patriotisme d'entreprise »*, que par le *« concept d'épuration éthique »*, en vertu duquel *« tout salarié qui ne partage pas les valeurs de la société doit être remercié sur-le-champ »*.

REBONDISSEMENTS

La scène de l'annonce de son licenciement à Nicole, femme d'âge mûr qui n'a pas la langue dans sa poche, accessoirement secrétaire du patron de la CJP, est de loin la plus réussie tant elle sonne juste. Georges Berthier n'ayant pas eu le courage de lui annoncer la nouvelle, c'est à Loïc, jeune consultant inexpérimenté, que revient la pénible mission de signifier son départ à Nicole, à cent lieues de se douter de ce qui l'attend : *« Le patron m'a juste dit que comme il y avait moins de travail au bureau, je pourrais en profiter pour rencontrer des gens importants pour mon avenir »*, annonce-t-elle ingénument, en guise de présentation. La réaction de la secrétaire est à la mesure de sa surprise : *« C'est un gag ? C'est pour la caméra invisible ? »*

Fertile en rebondissements (de la reconversion de Nicole en coursier méconnaissable sous son casque, à celle de Loïc en inspecteur de l'Urssaf), la pièce d'Hervé Sérieyx et Philippe Détrie se présente comme une satire cruelle des méthodes actuelles de gestion des hommes dans les grandes entreprises : à la CJP, la lâcheté le dispute à l'indifférence. Les auteurs ne sont pas plus tendres envers les cabinets de management dépeints comme des vautours se repaissant des plans sociaux qu'ils mettent en œuvre : *« Le b-a ba du métier pour mener un entretien de licenciement, c'est la fermeté. Il faut agir en technicien. Rester de glace. Dès que tu rentres dans le registre de l'émotion, tu es piégé »*, enseigne la patronne d'Ecop à son consultant, qu'elle finit d'ailleurs par licencier.

Tout en soulignant *« la contradiction manifeste entre le nombre effrayant des plans sociaux en cours et le discours gouvernemental incitant à consommer »*, Hervé Sérieyx a beau jeu de dénoncer *« ces méthodes de management »* qui, selon l'expression consacrée, visent *« à privatiser les profits et à socialiser les pertes »*. Prolixe sur la comparaison de la situation économique entre l'Allemagne et la France – *« la première ayant mis l'économie au service de la société, notamment en matière de réduction du temps de travail (selon l'exemple de Volkswagen), alors que la seconde met de plus en plus la société au service de l'économie »* –, l'homme est en revanche moins convaincant lorsqu'il chante *La Java des Jivaros*, dont la version sur compact-disc est vendue 100 francs, avec le texte du scénario, à la sortie du spectacle. S'il a le goût du théâtre, Hervé Sérieyx a aussi le sens des affaires !

Philippe Baverel

l e c t u r e

Services publics et usagers

MÉTIERS DU PUBLIC – LES COMPÉTENCES DE L'AGENT ET L'ESPACE DE L'USAGER
coordonnées par Isaac Joseph et Gilles Jeannot.
CNRS Editions (348 p., 280 F.)

« LES sciences sociales se sont intéressées aux politiques de services publics plus qu'aux rapports avec les usagers, aux organisations plus qu'à leurs contacts avec les clients. » Et, pourtant, il y a de quoi faire, comme le montre cet ouvrage qui rassemble les observations et les analyses de quatorze sociologues et spécialistes de l'étude du travail. Accueil dans un service pédiatrique californien, échanges entre des agents EDF et leurs clients d'origine étrangère, comportements de machinistes-receveurs de la RATP... Les nombreux cas décryptés décrivent une communication parfois difficile mais pas franchement mauvaise. En réalité, diverses pratiques de négociation, plus ou moins explicites, se créent entre agents et usagers afin de rapprocher leurs cadres de références. Mais on touche souvent du doigt *« le décalage entre ce que l'un veut bien offrir et ce que l'autre cherche à obtenir »*.

Pour réduire ce décalage, il faut sans doute se pencher davantage sur les composantes des métiers de contact, aborder plus nettement le dilemme entre la prise en compte de l'usager et la défense de l'organisation, mieux préparer les agents à traiter des problèmes *« qui ne se laissent pas délimiter par un cadre défini à l'avance »*. Des approches partant de la pratique, que ne prennent la plupart du temps que partiellement en compte les politiques de réforme du service public.

En outre, on peut toujours rêver à une coproduction des services par une coopération entre agents et citoyens. Wolfgang Wirth, spécialiste rhénan des politiques sociales, indique son développement en Allemagne et aux Etats-Unis, avec des fortunes diverses. La voie est bien tentante et devra être davantage explorée en France, à condition qu'elle ne consiste pas *« à remettre au privé ce qui incombe au public »* et que *« soient réduits les obstacles administratifs à l'intégration du point de vue du client dans la prestation »*. Si on ne part pas de zéro, il y a encore du chemin à faire .

Daniel Urbain

Au cœur du non-emploi

LA SOCIOLOGIE DU CHÔMAGE
de Didier Demazière.
La Découverte, coll. « Repères », 126 p., 49 F.

CE petit livre s'appuie sur de nombreuses études publiées ces dernières années pour cerner les caractéristiques du chômage et des chômeurs. Et il montre que les approches statistiques, sociales, de même que l'analyse des politiques publiques, ne peuvent en rendre compte d'une manière simple. En effet, *« le cadre normatif permettant de penser le chômage se délite, parce qu'il est issu d'une période de plein-emploi, d'une société salariale où il n'était qu'un résidu »*. Les situations intermédiaires entre l'emploi et l'activité se sont multipliées. L'insertion *« d'abord perçue comme une période transitoire... »* s'installe dans la durée. Conséquence : on se trouve en présence d'une catégorie dont les contours se sont brouillés d'autant que les sans-emploi ne se revendiquent pas comme un groupe social.

Le texte de Didier Demazière, chercheur au CNRS, pose donc plus de questions qu'il n'en résout. Mais il le fait clairement et va à l'essentiel en dépassant les constats quantitatifs et volontaristes. En soulignant aussi l'ambiguïté d'interventions qui se centrent sur les *« cas »* individuels.

Il appelle à l'approfondissement des apports de la sociologie pour expliquer les mécanismes de construction et de transformation du chômage qui *« ne traduit plus quelques ratés dans la croissance, quelques accidents à la périphérie du social »*, mais *« menace les régulations sociales, déstabilise les représentations établies, interroge la société dans son ensemble »*. Reste à savoir comment le lien sera fait entre les études menées et les décisions publiques.

D. U.

e n b r e f

RENCONTRES

■ *TRANSPORTS*
Espaces de transport : lieux d'échanges, lieux de vie. C'est autour de ce thème que se tiendra, dans l'après-midi du jeudi 29 février, le prochain forum d'Iéna au Conseil économique et social, palais d'Iéna, à Paris. Organisé avec la participation de la RATP, de la SNCF, le magazine *Urbanisme* et l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville, cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur la conception et la gestion des lieux d'échange ainsi que sur le rôle des espaces de transport en tant que facteurs de solidarité urbaine. Eric Raoult, ministre délégué chargé de la ville et de l'intégration conclura ce forum.
Secrétariat général des Forums d'Iéna : Regards international. 8, rue Fallempin, 75015 Paris tél : (16-1) 45-78-36-09.

RECRUTEMENT

■ **MARCHÉ DE L'EMPLOI**
Selon le bilan 1995 établi par l'APEC, 48 979 postes de cadre ont fait l'objet d'une parution dans la presse, soit une progression de 28 % par rapport à l'année 1994. L'année dernière reste marquée par une nette amélioration du marché de l'emploi des cadres, notamment après le creux historique de 1993 où seulement 28 000 postes avaient fait l'objet d'une petite annonce. Une reprise forte du recrutement pour les fonctions cadres de l'informatique (+ 47 %), de la production (+ 42 %), de la recherche-développement (+40 %) et des services connexes de la production (+ 36 %) a caractérisée 1995. En revanche, le secteur tertiaire a réduit ses demandes par rapport à 1994 (– 5 %), tout particulièrement la banque (– 17 %) et les assurances (– 23 %). Le secteur social marque le pas en période de reprise (– 3 %). Quant aux métiers du commerce et de la mercatique, qui représentent en volume plus de 30 % des postes publiés, ils progressent au rythme général de 29 %, avec une pointe pour les technico-commerciaux (+ 43 %).

ALTERNANCE

■ **ANNIVERSAIRE**
L'école de vente de Renault, créée par le constructeur pour former ses futurs conseillers commerciaux, a dix ans. Avec un centre de formation par direction régionale (soit onze au total), l'entreprise dispense une formation en alternance sanctionnée par un diplôme. Celle-ci, destinée à des jeunes de niveau bac à bac + 2, dure dix-sept mois, à l'issue desquels les jeunes ainsi formés obtiennent un contrat de qualification qui leur permet d'être recrutés dans le réseau Renault. Quelque trois cents jeunes sont formés, chaque année, à cette école de vente.

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Groupe industriel français de premier plan, parmi les leaders dans le domaine de la haute technologie, recherche pour une de ses unités un

Juriste International

Bordeaux

Rattaché au Directeur Juridique du Groupe et assisté par un autre juriste dont vous aurez la *responsabilité*, vous interviendrez sur des dossiers internationaux et français, principalement en matière de contrats (*appels d'offres*, ventes, coopération, cotraitance, sous-traitance, achats et approvisionnements...).

Agé de 30/32 ans, de formation juridique supérieure en droit des affaires (DESS, DEA, DJCE, ...), vous parlez et écrivez couramment l'anglais et justifiez d'environ 6 ans d'expérience en matière de contrats, notamment internationaux, acquise de *préférence* au sein d'un groupe industriel.

Des déplacements réguliers en France et à l'étranger sont à prévoir. Rigoureux et dynamique, excellent juriste, vous aimez *le travail en équipe*, les contacts et souhaitez vous investir au sein d'un groupe offrant de réelles perspectives de carrière.

Contactez **Christophe Duchatellier** ou **Christophe Blanc** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + *n° de tél + rémunération actuelle* à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou ***tapez votre CV sur 3617 code MPage*** (Coût de 3,48F/min) sous référence : CD13302.

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Organisme, spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication, recrute, à l'occasion de la création de son Département Formation, un

Directeur Formation

Sud Ouest **300/350 KF**

Véritable professionnel de la formation auprès des institutions et riche d'une expérience réussie dans ce domaine, vous aurez à créer et développer ce nouveau département. Dans ce cadre, vous devrez :

- élaborer l'ensemble des modules de formation, à partir des ressources propres à l'organisme, à l'attention de ses publics privilégiés, en tenant compte des priorités fixées par les structures stratégiques et décisionnelles de celui-ci,
- commercialiser ces modules,
- *créer et animer le réseau d'intervenants et d'animateurs extérieurs*, devant être mobilisés pour réaliser les modules ainsi commercialisés,
- identifier, en étroite relation avec les Directeurs des autres Départements, les opportunités de formation, et les présenter à la Direction Générale.

Ce poste nécessite de réelles qualités commerciales quant à la diffusion des modules et de gestion tant sur le plan du personnel (interne et externe) que sur celui du budget. Une connaissance des milieux institutionnels et de leurs organismes de formation est impérative, celle des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et des *Communications) serait un plus certain.*

Agé d'au moins 35 ans, cadre de formation supérieure (universitaire ou grande école), bilingue anglais, vous serez à même de vous approprier rapidement les outils et techniques en place.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre de motivation et prétentions) à notre Conseil **PALMER INTERNATIONAL, 111 bis rue de Courcelles, 75017 PARIS**, sous référence 95/36.

Palmer
INTERNATIONAL

Nos progiciels "Ressources Humaines" en France et dans le monde

Le Groupe CGI (filiale d'IBM), présent dans tous les domaines du Conseil et de l'Ingénierie *Informatique est un des principaux acteurs mondiaux du secteur informatique.*

Nos progiciels de gestion des ressources humaines s'imposent aujourd'hui au niveau mondial et nous amènent à intégrer un

CONSULTANT

Spécialiste en gestion des Ressources Humaines

Au sein de notre équipe Marketing, chargée d'un progiciel international, vous proposerez de nouvelles fonctionnalités répondant aux attentes des grandes entreprises en matière de gestion et de développement des ressources humaines. A ce titre, vous établirez les recommandations d'évolution du produit, vous collecterez et vous diffuserez les informations relatives aux offres concurrentes dans le monde, vous participerez à l'élaboration des documents commerciaux et promotionnels... Plus ponctuellement, vous interviendrez dans le cadre de colloques et en appui aux équipes commerciales.

Vous avez une formation supérieure et 8 à 10 ans d'expérience au sein d'une Direction des Ressources Humaines ou d'un Cabinet de Conseil. Vous y avez abordé tous les domaines de la fonction, notamment ceux liés aux nouvelles politiques de management des ressources humaines (gestion des postes et des emplois, référentiels métiers, gestion des potentiels...). Vous avez acquis une bonne connaissance de plusieurs systèmes informatiques et vous avez si possible participé à leur mise en place. Vous savez et vous aimez communiquer et convaincre. La pratique courante de l'anglais est indispensable. Une autre langue serait appréciée.

Ce poste, basé à Paris mais pouvant entraîner des déplacements à l'étranger, vous préparera à une évolution des carrière très ouverte au sein de notre groupe.

Le groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique



An IBM company

- 4000 personnes
- C.A. : 2 milliards de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) sous la référence PRH/ 0296

CGI Informatique - Direction du Recrutement - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75640 Paris Cedex 13

APCOM

JEUNE CADRE RESSOURCES HUMAINES

Un important organisme de recherche scientifique (1800 personnes) étoffe sa Direction des Ressources Humaines et recherche un jeune diplômé (DESS ou équivalent) disposant d'une première expérience professionnelle dans la fonction "personnel" ou ayant effectué des stages significatifs.

Il se verra confier des responsabilités d'études (structure et évolution des effectifs, *prévisions*, masse salariale...), de réalisations de tableaux de bord et de pilotages de projets concernant l'élaboration "d'outils" de gestion du personnel (référentiels des compétences, méthodologies d'analyses de postes...).

Outre de solides qualités d'analyse, de synthèse et de curiosité intellectuelle, la réussite dans ce poste nécessite d'excellentes capacités de contact pour être reconnu comme un professionnel *efficace et avisé par de multiples interlocuteurs* de haut niveau.

Poste banlieue Ouest Paris.

Ecrire sous réf.
7A 2999 6M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

[illegible] Groupe Pharmaceutique [illegible], a réalisé en 1995 [illegible] de 9 milliards de Francs et [illegible] de 1,4 milliard de [illegible]

[illegible] JURIDIQUE

Juriste contrats

[illegible] Département Juridique Contrats [illegible] avez la responsabilité de **missions**, [illegible] rédaction, des contrats et accords tant [illegible]onaux. Vous assurez un rôle de conseil [illegible] opérationnels et des dirigeants ainsi qu'une [illegible] *sur la réglementation applicable* en France [illegible]

[illegible] environ, de formation juridique supérieure [illegible]SS/DJCE), vous possédez une **solide expérience en** [illegible] **de contrats**, acquise en entreprise ou en cabinet [illegible]. Doté de qualités de rigueur, de contact et d'un très bon esprit d'équipe, vous avez à coeur de mettre votre *compétence au* service d'une industrie de pointe. La dimension de ce poste implique une très bonne maîtrise de l'anglais oral et écrit.

Poste basé au Plessis-Robinson (92).

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à Sabine *ROUSSEAU* - ***SYNTHELABO*** - 22 avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON

Synthélabo

OC

Laboratoire, filiale d'un grand groupe pharmaceutique, recrute son :

Chef du Service Juridique

Banlieue Ouest **260 KF**

Rattaché à la Direction Générale et la Direction Juridique Groupe, vous participez à la croissance du Laboratoire. Dans ce cadre, vous êtes amené à :

- assurer l'interface avec l'ensemble des différentes directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe ;
- rédiger, suivre la totalité des contrats et contribuer à leur sécurisation ;
- intervenir auprès des opérationnels comme conseil, en particulier, en matière de droit de la publicité et de *marketing pharmaceutiques et sur tout autre sujet relatif* à la vie de l'entreprise ;
- *parfaitement au fait de la procédure DMOS, vous* l'appliquez et veillez à son application.

De formation juridique supérieure (DESS en Droit des Affaires ou de la Santé), âgé de 27/32 ans, vous possédez une première expérience significative au sein du **service juridique d'un laboratoire** ou dans un ***environnement pharmaceutique.***

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre de motivation et prétentions) à notre Conseil **PALMER INTERNATIONAL, 111 bis rue de Courcelles, 75017 PARIS,** sous référence 96/01.

Palmer
INTERNATIONAL

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

NANTES

Jeune Juriste

Syndic de Copropriété et Gérance

Notre Groupe, de forte notoriété propose aux familles l'ensemble des services liés à l'habitat : construction, financement, gestion locative, syndic de copropriétés.

Dans le cadre de son développement, notre Groupe renforce ses équipes et recrute un Responsable de syndic de copropriétés et de gérance des logements.

Responsable à part entière d'un portefeuille, vous gérez en toute autonomie l'ensemble des activités de syndic : relation avec le Président et le Conseil Syndical, organisation des Assemblées *Générales*, suivi des travaux, gestion des charges et des comptes. Vous gérez également pour le compte des propriétaires, les logements dont la mise en location nous est confiée. Grâce à un outil informatique performant, vous assurez personnellement le suivi administratif et comptable de l'ensemble de votre activité.

De formation type Maîtrise de Droit ou DESS spécialisé en Construction ou Immobilier, vous avez une première approche de la fonction syndic ou gestion locative et vous êtes motivé par un poste à forte responsabilité associant le relationnel et la gestion. *La rigueur, la diplomatie* et la capacité à *animer des réunions seront* les atouts de votre réussite.

Ce poste est basé à Nantes, en centre ville.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, photo et prétentions à ONOMA, Mme Annaïck Griffon 15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES Réf. 47846/M.

Onoma
GROUPE COURTAUD

CONSEIL

,...& Expertises.



La force du réseau de PRICE WATERHO
collaborateurs. Il permet le développeme
mettent en oeuvre les meilleures solutions
nous rejoignant, vous aurez l'opportunité,
sur plusieurs continents.

BANQUE & FINANC

Après une formation grande école de com
ingénieur, vous avez acquis une ex
professionnelle réussie d'au moins 3 ans
métiers de la banque ou au sein d'une
fonctionnelle de banque française ou étra
premier plan. Vous possédez un réel savoir-
les domaines de l'organisation, du contrôle
et des risques, des opérations de Banque Co
et/ou de Banque de Marché (dett chan
produits dérivés...). Vous interviendrez sur
d'organisation, de définition et de mise en
systèmes d'information et de gestion a
grandes banques françaises et internationales



3D HARMONY CONSEIL

3D HARMONY CONSEIL *intervient auprès des Directions Générales de Banques, Sociétés d'Assurances, Institutions de Retraite et Organismes de Prévoyance.*

3D HARMONY CONSEIL *situe son action au croisement de la stratégie d'entreprise, des modes de management et des systèmes d'information qui les servent.*

Recherche CONSULTANTS-NÉS

- Vous avez brillamment réussi vos études, qui vous ont conduit dans les **meilleures écoles d'ingénieurs, écoles de gestion ou universités** en France ou à l'étranger. Félicitations ! Cela prouve que vous avez la tête bien faite.
- Vous vous êtes frottés pendant quelques années avec succès à la vie d'une **banque** ou d'une **société d'assurances**. Bravo ! Cela prouve que vous avez un peu de l'expérience qui nous intéresse.
- Nous sommes une dizaine de consultants passionnés par notre métier et nous avons l'ambition de continuer à répondre avec intégrité et exigence aux demandes des Directions Générales que nous conseillons.
- Nous recherchons ces têtes bien faites, si possible polies par une pratique **réussie de grands projets.**

Le défi vous tente ? Adressez votre C.V. à Jean-François Deney, Président du Directoire.

3D HARMONY CONSEIL - 96, boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris.

Cabinet Conseil
recherche pour

Cons

A 30/40 ans environ, votre forma
moins 5 ans en Cabinet
d'écoute, d'analyse, d'organisatio

Rigoureux, pragmatique, vous
connaissance de la vie en entrep
votre clientèle (audit, recrutemen

Merci d'adresser votre cand
149, rue Saint Honoré - 750

MARKETING – COMMUNICATION

Donnez de nouvelles dimensions au monde des télécommunications

Société d'un grand groupe international de plusieurs dizaines de milliards de francs de CA et spécialisée dans les systèmes de télécommunication, nous vous proposons de participer à notre expansion internationale et recherchons des

Responsables marketing

- Brasseurs de petite et moyenne capacité
- Systèmes de TV numérique
- Réseau d'accès radio

Responsable du CA et de la marge d'une ligne de produits, vous en définirez l'offre et en assurerez la promotion et l'évolution.

Vous serez également chargé de la promotion de ces produits en interne et en externe, en valorisant vos compétences auprès d'équipes commerciales de haut niveau. Par ailleurs, vous interviendrez auprès des équipes de recherche et développement sur la définition de nouveaux produits et sur leurs fonctionnalités.

Avec une formation d'ingénieur (ENST, Supélec...), vous justifiez d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans une fonction marketing ou commerciale et maîtrisez les aspects techniques et les évolutions du monde des télécommunications.

Vous avez d'excellentes aptitudes pour la communication et des qualités d'adaptation et de souplesse nécessaires pour réussir dans cette fonction évolutive, au sein d'un groupe qui souhaite répondre en permanence aux exigences du marché. Anglais courant impératif.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence R.MKT à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Chargés d'études senior H/F

Vous maîtrisez des méthodes et outils quantitatifs acquis par une expérience d'au moins trois ans dans un institut d'études.

Les études grande consommation, banques et assurances, transports et automobile ou télécommunications vous intéressent ?

Venez rejoindre l'un des leaders mondiaux des études de marché et d'opinion : le groupe SOFRES.

Vous assurerez de manière autonome la gestion d'études de haut niveau et développerez des responsabilités commerciales. Vous participerez à des études internationales dans les secteurs en forte croissance.

La pratique courante de plusieurs langues étrangères représente un atout supplémentaire pour exercer votre activité dans un environnement international en forte expansion.

Merci d'adresser votre candidature à Jacqueline THIRION - SOFRES
16, rue Barbès
92129 MONTROUGE-CEDEX.

SOFRES



هكذا من الإهمال

…nsultants) est au service de nos clients et de nos …t de compétences. Nos experts issus de tous pays …s contextes techniques et culturels les plus variés. En …es multinationales, de conseiller nos clients présents

ASSURANCE

…iplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de …ommerce), vous possédez trois à cinq ans …expérience acquise dans un cabinet de conseil ou …ans une compagnie d'assurance à un poste …pérationnel, informatique, commercial, de back-office …roduction ou sinistres, d'organisation ou de contrôle …e gestion.
…ous interviendrez sur des missions d'organisation, de …ilotages de projets, de conception de systèmes de …estion, d'amélioration des performances …ommerciales, de maîtrise des coûts et des risques, de …fonte des systèmes d'information.

Réf. ASS/2

INDUSTRIE

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 2 à 5 ans d'expérience opérationnelle acquise en entreprise industrielle *ou dans un cabinet de conseil ou d'audit, dans les* domaines de la comptabilité, la gestion financière, le contrôle de gestion, la logistique industrielle ou la gestion de production. Une expérience de mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS...) serait un atout supplémentaire. Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de Business Process Reengineering, de gestion du changement et de conception de systèmes d'information et de gestion auprès de grands groupes industriels internationaux. **Réf. SG/2**

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Votre formation initiale (grande école d'ingénieur) est complétée par 2 à 4 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs industrie, services, banque, assurance, SSII réputée ou cabinet conseil. Vous disposez d'une expertise opérationnelle acquise dans les systèmes d'information incluant la maîtrise de technologies Client/Serveur, Approche Objet, Workflow/GED, Groupware, Data Warehouse, Réseaux Locaux/Telecom. Vous participerez à des missions de définition de stratégie informatique de *groupe, de schémas directeurs, d'amélioration* d'efficacité et de pilotage de projets. Une compétence fonctionnelle dans les métiers de l'industrie, de la banque ou de l'assurance serait un atout supplémentaire. **Réf. SI/2**

Intégré à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie *d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez* chargé de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients. Pour ces quatre postes, l'anglais professionnel est indispensable. Les postes sont basés à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Nous avons besoin de vos talents pour dépasser les frontières avec nos clients.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie) ou faxer votre dossier au 41.26.15.07.

LBW - [illegible]

Price Waterhouse Management Consultants



…Humaines en pleine expansion
…tions de Paris et Nantes des

…ants H/F

…(Psy, Socio., Droit, ...) et votre expérience d'au… …ise vous ont permis de prouver vos capacités …n.

…votre sens relationnel et commercial, votre …étences professionnelles, développer et fidéliser …n interne…) …

… référence CRH/LM à Monsieur PRESLE

CONSULTANTS EN TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Aider à la transformation des Entreprises : de la Stratégie à la mise en œuvre.

ANDERSEN CONSULTING

Avec plus de 32 000 consultants dans 47 pays, ANDERSEN CONSULTING, le leader mondial des métiers du conseil, recherche pour sa Division TIS West Europe (Technology Integration Services) des Consultants en Technologies et Systèmes d'Information.

■ Mission :
De la conception à la réalisation, vous serez amené(e) à intervenir auprès de clients de premier plan dans leur stratégie informatique, associant les techniques de gestion de projet, d'analyse fonctionnelle et de mise en place de *solutions nouvelles.*

■ Profil :
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez une ou plusieurs expériences réussies en tant qu'ingénieur informaticien. Agé(e) de moins de 32 ans, vous possédez un excellent niveau d'anglais ; la pratique d'autres langues sera appréciée. Parfaitement mobile, la perspective de donner une orientation internationale à votre carrière est un atout que vous recherchez.

■ Offre :
Outre l'opportunité d'intégrer une division en pleine expansion, nous vous proposons de jouer un rôle essentiel dans notre développement européen. Vous bénéficierez également de formations personnalisées et soutenues en France et à l'étranger.

Avec ANDERSEN CONSULTING, vous travaillerez au sein d'équipes de haut niveau dans un contexte valorisant, avec des perspectives d'évolution liées à vos performances et à la forte croissance de notre activité.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo) en indiquant *la référence 6900 sur* l'enveloppe à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS qui transmettra.

RESPONSABLE [illegible] / [illegible] Senior

Intégré(e) au [illegible] siège mondial [illegible] préparation des supports marketing pour la [illegible] produits GSM/PCS : kit de vente et de [illegible] plaquettes d'information, vidéos, articles promotionnels... Responsable de la coordination interne avec les autres responsables marketing et les chefs des ventes, vous êtes également l'interlocuteur privilégié des agences et prestataires extérieurs. Vous apportez en outre votre savoir-faire pour l'organisation de séminaires ou de manifestations commerciales. De langue maternelle anglaise, vous avez complété votre [illegible] marketing, communication [illegible] technique dans le secteur des télécoms. Vous possédez si possible de bonnes connaissances des équipements télécoms, une bonne maîtrise de l'outil informatique et bien sûr, une réelle aisance rédactionnelle. La connaissance du français est requise.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo) s/réf. MC/M à Nortel Matra Cellular - DRH - Armelle Commelin 1, place des Frères Montgolfier - 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA CELLULAR

* Bâtir les réseaux de la génération mobile

MEDIAPA

Avez-vous ce plus qu'attendent nos clients du secteur industriel ?

Vous cherchez plus de diversité, plus d'envergure dans vos projets, de réelles perspectives d'évolution en France et à l'étranger. Ecrivez-nous : le Conseil avec Peat Marwick Consultants, c'est à peu près ce que vous imaginez, en mieux

Leader mondial du Conseil et de l'Audit, le réseau KPMG, présent dans 138 pays, compte plus de 70 000 collaborateurs.

Peat Marwick Consultants, membre de ce réseau, accompagne les projets de transformation des grandes entreprises industrielles. Nos clients nous consultent pour notre connaissance de leur métier et de leurs marchés, ils nous choisissent pour notre savoir-faire et notre personnalité.

Diplômé(e) d'une grande école, bilingue, vous avez *déjà conduit des projets :*
- **de reengineering de l'informatique,**
- **d'implantation de progiciels** (SAP, Triton, Oracle...),
- ***d'intégration de nouvelles technologies.***

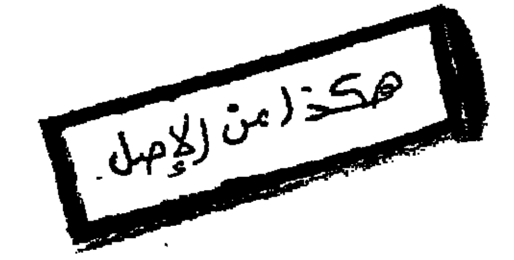
Vous avez surtout ce **plus** que nos clients attendent et qui fait la différence entre le bon et l'excellent.

Marie-Odile Ribatto vous remercie de lui adresser votre candidature, en précisant la référence 522, à Peat Marwick Consultants - Tour Framatome - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense.

Évidence

KPMG Peat Marwick Consultants

…COMMUNI…



CONSEIL ET AUDIT

Consultants
Finance - Gestion - Economie, Système d'information, Organisation Commerciale et Marketing

Filiale du groupe France Telecom, leader dans les prestations de conseil et ingénierie, SOFRECOM accompagne le développement des opérateurs de Télécommunication du monde entier pour les réseaux fixes ou mobiles.

Pour renforcer l'équipe CONSEIL, nous recherchons des CONSULTANTS TELECOM sur les réseaux de base et les mobiles.

- CONSULTANTS JUNIORS : Diplômé Grandes Ecoles Scientifiques ou Economiques, valorisé par une première expérience dans un cabinet de conseil ou chez un opérateur.
- CONSULTANTS : Diplômé Grandes Ecoles Scientifiques ou Economiques vous avez une expérience de 5 à 8 ans acquise dans le conseil auprès des opérateurs de Télécommunication.
- CONSULTANTS SENIORS CHEFS DE PROJET : Vous disposez d'une solide expérience d'encadrement et d'animation d'équipes (environ 10 ans) acquise en cabinet ou à un poste opérationnel chez un opérateur de télécommunications. Vous participez à l'effort commercial et développez de nouvelles affaires.

Votre anglais courant, votre potentiel, votre dynamisme et votre disponibilité pour de fréquents déplacements à l'étranger seront des atouts déterminants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions) sous référence DE15/CONS à Corinne BOUTEILLER - SOFRECOM - 24, avenue du Petit Parc - 94307 VINCENNES Cedex.


France Telecom Sofrecom



ONSULTANTS

Membre d'un ensemble d'entreprises de prestations intellectuelles et d'édition de premier plan, le Groupe LEFEBVRE CONSULTANTS rassemble des entités spécialisées dans le Conseil (stratégie, management, informatique et communication) et dans l'édition de logiciels. Son équipe de consultants connaît un développement rapide et souhaite se renforcer en intégrant plusieurs

6 seniors (réf. 001)

diplômés de grandes écoles (scientifiques ou économiques) avec une expérience de plusieurs années dans l'une au moins des spécialités suivantes :

- expertise dans le secteur financier (banque, assurances, caisses de retraite, ...)
- organisation comptable et systèmes d'information financiers
- gestion des risques dans la conduite de grands projets informatiques, assistance à la maîtrise d'ouvrage, ...
- accompagnement de l'externalisation des services informatiques (infogérance)
- expertise informatique dans certains des domaines suivants : architecture ouverte, grands systèmes, méthode de conception et de développement, systèmes orientés objet, ...)
- réseaux locaux, gestion documentaire
- diagnostic sécurité des systèmes d'information.

3 juniors (réf. 002)

diplômés de grandes écoles (scientifiques ou économiques)

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence correspondant à votre profil, à :
Groupe LEFEBVRE CONSULTANTS 44, rue de Villiers 92300 Levallois-Perret


GROUPE LEFEBVRE CONSULTANTS

MARKETING – COMMUNICATION FONCTION COMMERCIALE

Pour poursuivre son expansion concrétisée par une implantation récente au Centre International d'Affaires d'EURALILLE

Le Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Lille
recrute son

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION (H/F)

Sous la responsabilité du Directeur Général, vous aurez en responsabilité la communication externe et interne du Groupe, participant au développement de son identité et de son image.

Vous établirez les relations au plus haut niveau avec nos partenaires : Presse, Entreprises, Classes Préparatoires, Institutions.

Votre mission intègre aussi la conception et la responsabilité de mise en oeuvre des opérations et moyens de communication.

Vous assurez une veille stratégique en nos secteurs d'activité et vous êtes intégré à la réflexion stratégique du Groupe et à sa mise en oeuvre.

Vous serez membre du Comité de Direction.

Les qualités que nous apprécions pour votre mission sont :

- Des capacités relationnelles
- L'aisance à travailler en équipe
- La capacité d'animer des équipes
- Le Leadership d'influence
- La capacité de négociation et d'efficacité commerciale
- Le goût du travail dans un milieu d'élèves de Grande Ecole
- La gestion de Projets
- La gestion de Budgets
- L'humour.

De formation supérieure (Bac +4 +5) vous avez 35 ans et plus, une expérience professionnelle réussie, une bonne pratique de l'anglais; une connaissance des Grandes Ecoles de Commerce est appréciée.

Le poste est localisé à Lille.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photographie, CV et prétentions à :
J.P. DEBOURSE - Directeur Général ESC Lille
Avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE

DOMAINE DE L'EAU

Filiale d'un grand groupe Français, notre activité est entièrement réalisée à l'international dans les pays en développement.

Elle consiste à mettre au point ou à améliorer la gestion de clientèle des sociétés d'eau. Nous recherchons pour développer notre activité dans ces pays.

Spécialistes dans le domaine de la gestion de clientèle

- Familiers de la chaîne des opérations de gestion de clientèle : direction d'une agence, relève des compteurs, facturation, encaissement, relance, intervention sur le réseau;
- Ayant exécuté avec succès une ou plusieurs missions dans des pays en développement.
- Possédant une expérience d'au moins 7 ans dans des sociétés d'eau (ou d'électricité),
- parlant anglais couramment (impératif) - la connaissance de l'espagnol et/ou du portugais est un plus - et familiarisés avec la micro-informatique.

Poste basé à Nanterre mais essentiellement avec missions et séjours à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions à AXIAL (réf. 6751), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Agence de communication spécialisée dans les Ressources Humaines, nous sommes aujourd'hui devenus une des références incontournables de notre secteur d'activité. Ce succès, nous le devons au talent et à l'enthousiasme de chacun de nos collaborateurs, fédérés par des valeurs synonymes d'implication quotidienne et de qualité de service. Dans le cadre du fort développement de notre Département Communication Interne, nous souhaitons intégrer un spécialiste du conseil au poste de ......

Consultant sénior

A 30/35 ans, après une formation supérieure (Bac + 4/5) de type CELSA, ESC + spécialisation communication/RH, vous avez, dans le cadre d'une *expérience significative* (3 ans minimum), démontré votre valeur *professionnelle, en tant que* Consultant CI en Cabinet Conseil *ou Chargé de CI en grande entreprise.* Vous avez ainsi acquis une maîtrise parfaite de la méthodologie inhérente à la conception et la conduite de projets.

Chargé de promouvoir notre offre-conseil auprès d'interlocuteurs de haut niveau, vous saurez les convaincre puis établir avec eux des partenariats pérennes et fructueux. Votre candidature nous intéresse si, excellent commercial autant qu'expert, vous alliez dynamisme et rigueur, créativité et facultés d'analyse et de synthèse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions impératives) s/réf CS/CI précisée sur l'enveloppe à ORC - 78 bd de la République 92514 BOULOGNE Cedex.

ORC
Le Marketing des Ressources Humaines

ORC

INTER EXPANSION S.A.

Importante société de gestion d'épargne salariale recherche

CONSULTANT D'ENTREPRISE H-F

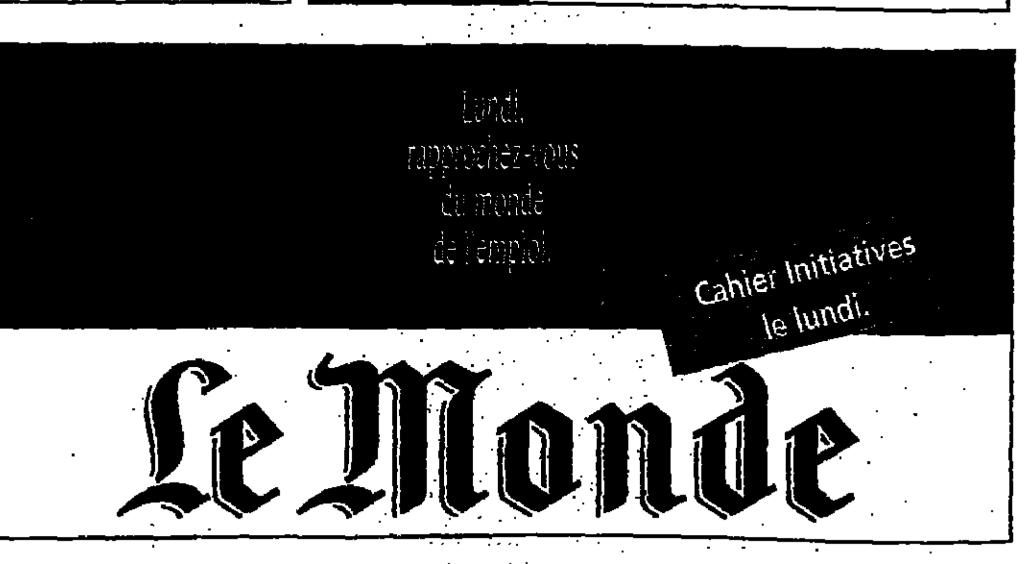
De formation supérieure, vous êtes spécialiste de la démarche commerciale en **épargne salariale**. Dynamique, vous êtes immédiatement opérationnel.

Vous serez directement rattaché au Directeur du Développement.

Ce poste, basé à la Défense, nécessite de fréquents déplacements.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous réf. 81M à INTER EXPANSION S.A. Direction des Relations Humaines - 50 route de la Reine - BP 85 92105 Boulogne Billancourt cedex.

Publipanel



CARRIÈRES INTERNATIONALES

SPÉCIALISTE EN MANAGEMENT DES EAUX

La société d'exportations de bananes de Jamaïque, la BECO, est une société anonyme composée de producteurs jamaïcains de bananes, qui exporte sur le marché de l'Union Européenne. C'est le seul exportateur jamaïcain de bananes qui commercialise ses produits dans l'Union Européenne. BECO a été nommé "bénéficiaire" d'une bourse de la Communauté Européenne dont le but est d'accroître la concurrence de l'industrie des producteurs de bananes jamaïcains. Cette bourse a été octroyée conformément au système spécial de l'Union Européenne d'aide aux producteurs traditionnels de bananes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) (Réglementation 2686/94).

BECO cherche à recruter un spécialiste en management des eaux, qui aura la charge d'exécuter un projet de management des eaux, conçu pour augmenter le rendement des producteurs de bananes ainsi que d'améliorer la qualité et la productivité des récoltes exportables.

Le candidat sera responsable de:

1. Mettre en place un programme de formation pratique et théorique des techniciens du projet de management des eaux.
2. Fournir une assistance (technique) aux agriculteurs pour la conception des systèmes de management des eaux (SME).
3. Évaluer les offres faites pour l'installation des SME.
4. Aider à préparer les demandes de prêts.
5. Contrôler l'installation des SME et approuver le paiement du travail effectué.
6. Faire la collecte des données de performance des SME et les analyser.
7. Donner une formation continue aux agriculteurs pendant et après l'installation des SME.

Le candidat devra préparer et soumettre aussi des rapports trimestriels au directeur du projet. Le projet durera deux ans.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

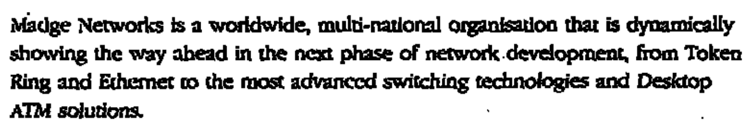
I. Les candidats devront respecter les conditions ci-après:
- être titulaire d'une Maîtrise en Management des Eaux ou un sujet très similaire et avoir un minimum de 5 années d'expérience dans la conception, l'installation et le fonctionnement des systèmes de management des eaux (de préférence pour les plantations de bananes). Cependant, les candidats, qui ont une licence de la discipline concernée et une expérience pratique appropriée en management des eaux, seront considérés aussi.
- posséder un très bon niveau de techniques de communication appropriées à l'assistance technique et à la formation continue, tous niveaux compris.
- détenir un permis de conduite en vigueur qui autorise la conduite de poids lourds.
- parler l'anglais couramment.

PARTICIPATION ET ORIGINE

Les candidats seront des nationaux des États membres de l'Union Européenne ou des États d'ACP, qui sont signataires de la Convention de Lomé IV.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur C.V. à:

The Managing Director
Banana Export Company Ltd
c/o JAMCO Ltd
1 Prince Consort Road, London SW7 2BZ
Télécopie: + 44 171 823 9879
CLÔTURE: 29 Février 1996



MADGE

Madge Networks is a worldwide, multi-national organisation that is dynamically showing the way ahead in the next phase of network development, from Token Ring and Ethernet to the most advanced switching technologies and Desktop ATM solutions.

The continual stream of new products and technologies which we have introduced has resulted in tremendous revenue growth since our inception in 1986. With an outstanding initial record of 100% year on year growth, we are now continuing to expand at 50% per annum. Our turnover substantially exceeded $400m in 1995 and we now employ more than 1400 people worldwide. Last year, investment in R&D alone exceeded £20m.

Be **at the forefront** of token ring, ethernet & ATM.

ENGLAND

What working for Madge means.

- *exceptional relocation and salary packages*
- *being at the forefront of Token Ring and ATM development*
- *multiple opportunities to provide end-to-end expertise in networking*
- *an innovative, dynamically growing environment*
- *the scope to share our passion for technical excellence*
- *a commitment to customer support 'without limits'*

We are recruiting in three main areas:

HARDWARE

Digital design engineers and systems architects whose experience of design for production/test encompasses liaison with engineers in software, PCB and production. With a relevant degree, you will need 2-6 years' hardware related experience of high speed networking which ideally includes:

- ASICs • Programmable logic devices • Standard buses • PC architecture
- Token Ring • ATM. **Ref: M/HW/F**

SOFTWARE

You will work in small teams on a range of embedded software projects which range from low level real-time to user interface development. A relevant degree and a structured approach to development should be combined with experience of some of the following:

- Device drivers • C • Assembler/8086 • DOS • OS/2 • Windows NT • GUIs. **Ref: M/SW/F**

TEST & SUPPORT

As an experienced network manager or system administrator you will provide system testing, user and/or technical support, to ensure a superior level of performance and functionality of our products. Your ability to take a customer perspective, to set up tests to reconfigure customer problems and to work closely with development groups is as important as your ability to assimilate new technical knowledge.

With a relevant degree, probably Computer Science, your experience should include:-

- PC technology • Operating systems • Software test • TR LANS
- Network management, in a field or development role, with a major, multi-site user. ***Ref: M/TS/F***

You, like all Madge people, will need to be positive, confident, self-motivated and well able to deal with pressure. Your well developed communication skills must include fluency in English.

To apply, please send a CV in English that details the work you have done, and includes daytime and evening telephone numbers. Post or fax this to Geoffrey King or Deborah McGovern, Cambridge Recruitment Consultants, 11 King's Parade, Cambridge CB2 1SJ United Kingdom. Tel: (+44) 1223 311316. Fax: (+44) 1223 316152. Initial interviews will be conducted in France. Also apply via http://taps.com.uk

LE MONDE DES CADRES

JEUNES DIPLOMÉS BAC + 3/4

DEVENEZ

sous-directeur d'établissement pénitentiaire

Concours ouvert par la Direction de l'Administration Pénitentiaire aux diplômés du second cycle (droit, sciences éco, sciences techniques, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs...), âgés de 21 à 35 ans.

Vous suivrez une formation rémunérée, en alternance à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire, en établissements pénitentiaires et au sein d'institutions partenaires, afin d'acquérir les compétences qui incombent à votre fonction :
- la gestion des personnels
- la bonne application des règles de vie des détenus.

Homme ou Femme de caractère, rigoureux et ouvert aux problèmes de la société contemporaine, vous aurez à gérer la variété des situations quotidiennes et établirez des relations régulières et constructives avec les différents responsables sociaux, administratifs et judiciaires.

Pour obtenir des informations ou recevoir notre documentation, écrivez à la Direction de l'administration pénitentiaire, Bureau HA3 - 1ère section 247, rue Saint Honoré - 75001 PARIS.

Épreuves les 17 et 18 avril 1996

Retrait des dossiers jusqu'au 4 mars 1996

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIAL DES ALPES-MARITIMES

organise un concours interne et externe

REDACTEUR TERRITORIAL

*pour 18 postes spécialité administration générale**
et 2 postes spécialité secteur sanitaire et social*

Période d'incription : du 7 mars au 19 avril 1996 inclus
Epreuves écrites : 5 et 6 juin 1996
Les dossiers d'inscription devront être retirés auprès du

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES-MARITIMES
53 Bd René Cassin - BP 254 - 06205 NICE CEDEX 3
Tél 92.29.31.29 - Minitel 3615 code CDG 06

Toute demande de dossier par correspondance devra être accompagnée d'une enveloppe format A4 timbrée à 11F 50
* le nombre de postes mis au concours est donné à titre purement indicatif



RESPONSABLE H/F
POUR DIRIGER UN PROGRAMME DE FORMATION SUPERIEURE

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris représente, conseille et informe les 270 000 entreprises de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne. Elle participe à l'aménagement et à l'équipement de Paris et de sa région. Chaque année, 12 000 étudiants et 40 000 adultes suivent des formations dans ses établissements d'enseignement. De ces multiples activités au coeur de l'économie découle tout un univers de métiers qu'elle vous propose de partager !

NEGOCIA, établissement d'enseignement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris préparant aux métiers de la vente, de la distribution et de la négociation commerciale

Vous animez et développez un cycle d'enseignement supérieur, type école de commerce (conduite de projets, encadrement et animation d'une équipe pédagogique).

Titulaire d'un 3ème cycle, vous avez une expérience comfirmée des milieux professionnels et des entreprises.

Maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence ALM02856 à la CCIP DRH - Mme Michèle DAIN - Responsable du Service Recrutement/Mobilité 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Au plus près des entreprises

Une nouvelle année

Deux nouveaux consultants :

Catherine Loquillard - Patrice L. Marvanne

Trois nouveaux départements :

- **Multimedia**
- **Distribution**
- **Industrie du Tourisme**

Arco, 22-24 rue du Président-Wilson, 92532 Levallois-Perret Cedex.

ARCO

LE MONDE DES CADRES

Chef de projet Organisation

Numéro 1 français sur le marché européen de la lingerie féminine (2 000 personnes, 900 millions de chiffre d'affaires). Chantelle fait évoluer ses systèmes d'informations dans le cadre de nouveaux projets.

Notre activité fortement exportatrice (7 filiales commerciales à l'étranger) et le lancement d'un *nouveau réseau* de boutiques vous permettront *de mener à bien des missions* d'organisation d'envergure dans les domaines commerciaux, logistique et distribution. Vous répondrez au directeur de l'organisation et des systèmes d'information du groupe.

Ingénieur ou diplômé d'école de commerce avec une spécialisation systèmes d'information, vous avez acquis une expérience de 4 à 5 ans de la fonction dans une entreprise de biens de grande consommation disposant d'un large réseau de distribution. La maîtrise des systèmes bureautiques et de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV et prétentions) sous référence CPO/1 à Chantelle, DRH, 8-10 rue de Provigny, BP 137, 94234 Cachan.

Chantelle

MEDIA SYSTEM



ENSPTT
LE MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE RÉSEAU

Gérer est un métier, diriger est un art.

L'ENSPTT RECRUTE POUR LA POSTE, FRANCE TÉLÉCOM ET LE MINISTÈRE DE TUTELLE :

11 Administrateurs par concours externe.
15 Administrateurs par concours interne.

Elle recrute également 10 candidats par concours qui prépareront le diplôme d'Etudes Supérieures en Management des entreprises de réseau.

Clôture des inscriptions le 22 Mars 1996.
INFORMATIONS : 05.22.82.82 (NUMÉRO VERT).

37-39, RUE DAREAU-75675 PARIS CEDEX 14.
Membre de l'EFMD : European Foundation for Management Development.

LE PREMIER COURTIER D'ASSURANCES EN FRANCE
recherche pour sa filiale leader au niveau national dans la gestion des risques opérationnels :

Consultant
CHEF DE PROJET

Pour lui confier :
- la réalisation des interventions au niveau des collèges de Direction,
- l'expertise au sens large (audit, analyse, synthèse, proposition et mise en place de recommandations)
- la conception et la négociation des plans d'actions (programmes, objectifs...),
- la définition d'une politique prévention,
- l'élaboration des référentiels, procédures et outils dans le cadre d'une méthodologie existante,
- le suivi de l'efficacité des actions d'un programme (résultats et fonctionnements).

De formation généraliste Bac + 4, les candidats auront une expérience de 3 à 5 ans minimum en audit, mise en oeuvre d'actions de formation et programmes d'amélioration acquise dans un Cabinet de Consultants en organisation industrielle ou équivalent.

Bonne culture industrielle, notion Qualité, bon manager, pédagogue, capacité à convaincre, à animer et à faire partager. Anglais apprécié. Poste basé dans les Yvelines avec déplacements en France.

Merci d'adresser votre candidature détaillée avec références précises sous n° 02/AA à GRAS SAVOYE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BP 129 92202 Neuilly sur Seine cédex.



GRAS SAVOYE
Tant qu'il y aura des risques

Debis

Ressources Humaines.
Développer des équipes internationales

Philips Electronique Grand Public

Philips Electronique Grand Public innove en permanence sur tous les marchés de l'électronique de loisirs (TV, audio, hi-Fi, vidéo, autoradio...) comme pour les produits d'information personnelle (téléphone, fax, moniteur,...). Dans le cadre du développement de notre centre de compétence international du Mans, pour la téléphonie mobile, nous renforçons notre équipe Ressources Humaines.

Responsable R.H. du pôle «Création-Produits»
Le Mans (réf. LMP)

Vous assurez la gestion et le développement des équipes chargées de définir et créer les nouvelles générations de radiotéléphones (plusieurs centaines d'ingénieurs et techniciens). A 35 ans environ, professionnel des ressources humaines en environnement technologique, industriel et international, vos capacités d'influence pour aider les chefs de service à développer l'efficacité et la cohésion de leurs équipes sont reconnues. De formation supérieure (IEP, ESC, MBA ou Ingénieur) vous parlez anglais couramment afin de vous intégrer à l'équipe dirigeante multi-culturelle.

Adjoint au DRH international «Radiotéléphones»
Le Mans (réf. LMI)

Vous participez au déploiement, à la gestion et au développement des structures opérant sur les *marchés internationaux du radiotéléphone et des communications* Grand Public (*Consumer* Communications). A 28 ans environ, de formation supérieure IEP ou ESC avec un MBA étranger, vous avez une *première expérience* (2 à 5 ans) en gestion de ressources humaines dans un environnement international. Vous travaillerez en anglais, une autre langue est souhaitée. Rigoureux et réactif, vous saurez vous intégrer dans une équipe dirigeante multi-culturelle. De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Jeune Assistant Relations Sociales
Suresnes (réf. SAR)

Vous assurez la gestion de l'information et des données sociales (emploi, rémunérations...), la coordination des relations sociales entre les différents établissements, l'élaboration des procédures fonctionnelles et l'évolution du système d'information et de gestion du personnel. A 26 ans environ, de formation supérieure (IEP, ESC, DESS), vous avez une expérience en *ressources humaines* (2 à 5 ans) *et une réelle motivation* qui vous permettront *d'évoluer* rapidement vers des fonctions opérationnelles. De la rigueur, une aisance relationnelle et un anglais courant sont nécessaires. Mobilité géographique demandée.

Tous ces postes ouvrent de larges possibilités d'évolution **en France et à l'étranger pour des candidats à fort potentiel, confirmés et déjà engagés dans un projet professionnel international.**
Adresser lettre manuscrite, CV et photo à :
Pour les références LMP et LMI, Pascal Le Mazier, Philips EGP, Route d'Angers, BP 184, 72004 Le Mans cedex.
Pour la référence SAR, Raymond Weissenburger, Philips EGP, 51 rue Carnot, BP 301, 92156 Suresnes cedex.

Faisons toujours mieux.



PHILIPS

Le Centre de Gestion de la Mayenne organise les 5 et 6 Juin 1996 un concours de

RÉDACTEUR
commun aux départements 49, 53 et 72.

- Nombre de postes : 48 (*24 en interne - 24 en externe*)
- Période d'inscription : du 11 Mars au 19 Avril.

A titre externe, les candidats doivent posséder au moins un diplôme équivalent au baccalauréat.

Le dossier d'inscription peut-être retiré dans l'un des Centres suivants :

C.D.G. 49	**C.D.G. 53**	**C.D.G. 72**
9, rue du Clon	**B.P. 33**	**3, rue Paul Beldant**
49000 ANGERS	**53020 LAVAL CEDEX**	**72014 LE MANS CEDEX**

LE DEPARTEMENT DES HAUTS - DE - SEINE
recrute pour la Direction de la Vie Sociale
et par voie de concours interne sur épreuves du 27 juin 1996

1 Coordinatrice de crèches territoriales

Peuvent participer à ce concours :
- les puéricultrices territoriales hors classe justifiant au 1er janvier de l'année du concours d'au moins trois ans de services effectifs dans leur grade,
- nul ne peut participer plus de trois fois à ce concours.

Pour tout renseignement s'adresser au :

Conseil Général des Hauts-de-Seine
Direction des Ressources Humaines - Bureau des Concours, 2 à 16 Boulevard Soufflot
92015 NANTERRE CEDEX - Tél : 47.29.30.31 - Poste 55.789



Télérama

596 908 exemplaires,
2 700 000 lecteurs

Développer les offres d'emploi du premier hebdomadaire culturel

C'est la tâche que nous souhaitons confier à un chef de publicité confirmé. Secondé par trois commerciaux familiarisés avec notre titre et ses marchés, vous conduirez le développement de la rubrique Talents. Votre objectif : accroître sa notoriété auprès des entreprises, pérenniser son influence sur le secteur public.

A trente ans environ, vous connaissez parfaitement les agences et cabinets de recrutement spécialisés. Vous avez quatre à cinq ans d'expérience en support ou en agence, ainsi qu'une formation école de commerce.



Merci d'adresser votre candidature sous référence CPE à :
Publicat, service annonces classées,
17 bd Poissonnière, 75082 Paris cedex 02.

هكذا من الأصل

GESTION – FINANCE

GESTION – FINANCE



Nous sommes l'un des leaders du conseil dans la Banque

Vous êtes motivés par des carrières associant sens commercial, rigueur d'analyse et une vision très étendue du secteur bancaire.
Nous vous proposons de nous rejoindre pour être au service de nos 200 clients.

Nous recherchons :

6 A 8 CONSULTANTS BANCAIRES
(3 à 5 ans d'expérience)

X, Centrale, Télécom, HEC, Essec, ESCP

Organisation
Votre expérience dans un cabinet d'audit ou de conseil ou dans une direction d'organisation d'un établissement bancaire vous a permis de maîtriser les principales fonctions de la banque et les systèmes qui les supportent.
Dans des opérations de fusion, de restructuration et d'organisation, nos clients attendent de la méthode, de l'initiative et de la compétence.

Comptabilité et Contrôle de Gestion
Vous avez eu l'occasion de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes comptables et de contrôle de gestion.
Vous êtes familiarisés avec les progiciels leaders du marché à la fois dans le domaine comptable et des EIS-SIAD
Nous vous offrons la responsabilité de missions d'envergure et à forte valeur ajoutée.

Systèmes d'Information
Votre connaissance des architectures informatiques centralisées ou distribuées, votre expérience de gestion de projet informatique important, ainsi qu'une bonne culture des outils modernes (SGBDR, AGL...) sont des atouts pour mener chez nos clients des missions de stratégie informatique, de schémas directeurs opérationnels et de gestion de grands projets.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence EGC/02 à notre conseil EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

MEDIA SYSTEM

BANQUE PRIVEE
BASEE A PARIS
recherche

EXPLOITANT(E)

Vous avez fait vos preuves dans un établissement de crédit, où vous avez été en relation avec une clientèle de professionnels.

Vous avez un goût prononcé pour les relations et savez travailler aussi bien au sein d'une équipe qu'en autonomie.

Vous maîtrisez la LANGUE ITALIENNE et possédez de préférence une connaissance de la culture d'entreprise de ce pays.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V., photo) en mentionnant la référence EXP sur l'enveloppe et la lettre, à PROJETS, 12 place de l'Eglise, 94408 VITRY-SUR-SEINE cedex qui transmettra en toute confidentialité et répondra à toutes les candidatures.

L'un des leaders mondiaux dans son secteur de l'industrie de la santé, recherche pour sa filiale française son

CONTRÔLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Général, vous animez une équipe de trois personnes. Vous assurez l'ensemble du processus budgétaire et de la planification, supervisez et développez les comptabilités générales et analytiques, déterminez et analysez les résultats mensuels et annuels de la Société.

Vous êtes également chargé du reporting (selon US GAAP) et du suivi des investissements. Interlocuteur privilégié de la Direction Générale, vous participez activement au développement des outils de gestion permettant la réalisation de nos objectifs de croissance et la profitabilité.

Agé d'environ 30 / 35 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de commerce (+ DECS). Vous justifiez au minimum de sept ans d'expérience, dont au moins trois ans dans un grand cabinet d'audit et au moins trois ans au sein d'une société internationale. Vous avez de solides connaissances de la comptabilité et de la fiscalité. La maîtrise de l'anglais est un impératif.

Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Dans ce poste riche et polyvalent, vous aurez une vision d'ensemble de notre activité qui facilitera votre évolution au sein de notre groupe, soit en France, soit à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature
(CV + Photo + rémunération actuelle + prétentions) sous N° 8966 à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Important Groupe Pétrolier recrute un

FISCALISTE

Ecole Nationale des Impôts ou D.E.S.S. de Fiscalité
justifiant d'une expérience professionnelle de cinq ans environ en entreprise, cabinet ou dans l'Administration.

Au sein du département fiscal d'une des sociétés du Groupe, il assumera des fonctions de conseil et d'assistance. En outre, il prendra en charge la gestion de l'ensemble des dossiers fiscaux d'un certain nombre de filiales.

Sa rigueur et sa technicité, son initiative et sa disponibilité, son aisance rédactionnelle et relationnelle favoriseront sa réussite sur un poste qui ouvre d'intéressantes perspectives d'évolution à terme au sein du Groupe.

La pratique courante de l'anglais et de la micro-informatique sont indispensables.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature plus prétentions, sous référence 3108, à notre conseil Annie Berny
CEPIAD 44, rue Pasquier 75008 PARIS

Santé



Nous sommes le n°1 français dans la conception et la fabrication de matériel médical appliqué à la distribution des fluides médicaux, matériel d'anesthésie, de réanimation et de soins à domicile.

Vous participerez à la fonction juridique en assurant une mission d'assistance et de conseil auprès des entités opérationnelles "Santé".

De formation DESS ou DEA en droit des affaires, vous justifiez d'une expérience en entreprise d'au moins 2 à 3 ans dans un service juridique. Vous y avez acquis l'expérience du droit des sociétés et la pratique confirmée des contrats, qu'ils soient publics ou privés.

Vous maîtrisez la langue anglaise, et l'allemand ou l'espagnol si possible, et pratiquez la micro-informatique (Word et Excel).

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la référence AL/GE à AIR LIQUIDE - DRH - 75 Quai d'Orsay - 75321 Paris Cedex 07.



Progressons ensemble...

ADMINISTRATION DU PERSONNEL
(Cadre - 3/5 temps)

BOOZ ALLEN & HAMILTON INC

(5.600 personnes) est un des premiers cabinets mondiaux de conseil aux directions générales d'entreprise. Pour rejoindre la filiale française (120 personnes, dont 80% de cadres) est recherché un jeune cadre (H/F), spécialiste de l'administration du personnel. Placé sous la responsabilité de l'équipe de direction, il gérera l'administration du personnel et agira en tant que conseiller pour toutes les questions sociales. En relation constante avec ses homologues de la maison-mère américaine et des bureaux européens, il assurera la bonne application des règles et procédures internes. Ce poste, nécessitant de nombreux contacts et une parfaite connaissance de la législation, conviendrait à un juriste de formation (DESS gestion du personnel) ayant un très bon relationnel et ayant exercé des responsabilités similaires pendant 2 à 5 ans dans une entreprise internationale, si possible de services. La pratique courante de la langue anglaise est impérative. Le poste est à pourvoir à Paris-Trocadéro. Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence R/2635M
PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.

